



# **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2013**

Société anonyme au capital de € 116 471 561.65  
3, avenue Octave Gréard – 75007 Paris  
542 019 096 RCS Paris

## SOMMAIRE

1 –	Examen de la situation financière et tendances .....	3
1.1 –	Vue d'ensemble de la situation au premier semestre 2013 .....	3
1.2 –	Événements récents.....	5
1.3 –	Principales opérations effectuées au premier semestre 2013.....	5
1.4 –	Principales opérations effectuées en 2012 .....	6
1.5 –	Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations au premier semestre 2013.....	8
1.6 –	Résultats consolidés pour le premier semestre 2013 par rapport au premier semestre 2012.....	20
1.7 –	Résultats consolidés pour le premier semestre 2012 par rapport au premier semestre 2011.....	24
1.8 –	Résultats par segment d'activités pour le premier semestre 2013 par rapport au premier semestre 2012 .....	29
1.9 –	Trésorerie et capitaux propres .....	31
1.10 –	Obligations contractuelles et Engagements hors bilan .....	37
1.11 –	Stratégie et Perspectives d'ici 2015.....	41
1.12 –	Risques .....	47
1.13 –	Informations qualitatives et quantitatives sur les risques de marché .....	50
1.14 –	Recherche et Développement .....	50
1.15 –	Transactions entre parties liées.....	50
2 –	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES AU 30 JUIN 2013.....	51
3 –	Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle .....	107

## 1 — EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET TENDANCES

### 1.1 — VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION AU PREMIER SEMESTRE 2013

Au cours du premier semestre 2013, le marché des télécommunications a connu des évolutions contrastées selon les régions : il y a eu des investissements importants LTE partout aux États-Unis, le marché a continué de rester prudent en Europe compte tenu des mesures d'austérité, les investissements sur les réseaux en Chine ont marqué une pause en vue de la préparation des déploiements LTE à venir et l'instabilité politique a continué d'influencer les ventes au Moyen-Orient et en Afrique.

En plus de ces tendances régionales, celles du secteur ont également joué un rôle significatif dans l'élaboration des investissements en équipements de télécommunications et services associés au premier semestre 2013, étant donné que le secteur des télécommunications continue de vivre des changements extrêmement rapides liés à l'adoption massive de nouveaux terminaux mobiles et de nouveaux services et applications. La croissance du trafic de données a largement poussé les fournisseurs de services de télécommunications à améliorer leurs réseaux en termes de couverture, de capacité et de qualité. Pour répondre à ces exigences, les opérateurs poursuivent leur transition vers des architectures tout-IP, en mettant l'accent sur l'accès rapide à leurs réseaux grâce au FTTx, au LTE et à de nouveaux services numériques. Les réseaux s'interconnectent avec les services cloud, hébergeant des applications d'entreprise et des applications grand public. Des sociétés utilisatrices d'Internet à grande échelle et de grandes entreprises conduisent au développement de grands centres de données, fournissant une continuité d'interconnexion IP et la mise en œuvre de services numériques à grande échelle. Le routage IP est au cœur de la transformation de cette industrie, impactant les réseaux fixes et mobiles haut débit ainsi que les services cloud.

Cette combinaison de tendances régionales et industrielles s'est traduite par une prudence continue sur l'ensemble des dépenses sur le marché des équipements de télécommunications et de services associés au premier semestre 2013. Ces tendances ont également été un facteur clé dans les résultats de notre propre société au cours du premier semestre 2013 (tous les pourcentages d'augmentation ou de diminution des revenus indiqués ci-dessous comparent le premier semestre 2013 par rapport au premier semestre 2012):

- Les fournisseurs de services ont continué à considérer la technologie IP comme un domaine majeur d'investissement, comme en atteste la croissance de 14,0 % du chiffre d'affaires de cette division au premier semestre 2013. La croissance du marché des routeurs de services IP/MPLS a continué d'être tirée par les investissements des fournisseurs de services afin d'améliorer leur capacité à livrer des solutions IP utilisables dans les réseaux d'entreprise et ceux pour le grand public, y compris en 100 Gigabit Ethernet, ainsi que leurs investissements en *mobile backhaul* IP. Au premier semestre 2013, nous avons assisté à une croissance à un rythme à deux chiffres de l'activité IP dans les régions Amériques et Asie-Pacifique, ainsi qu'un retour à la croissance de la région Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA) au deuxième trimestre 2013.
- Notre division Optique a connu une baisse de 11,2%. Les investissements en équipements SONET/SDH ont poursuivi leur déclin, alors que notre activité WDM a montré des évolutions mitigées, avec notamment de la croissance dans les régions Amériques et Asie-Pacifique.
- Notre division d'accès mobile a connu une croissance de 1,8%. Au sein de cette activité, nous avons constaté entre les deux semestres comparables une forte croissance de la 4G LTE et de RFS (qui comprend des câbles, des antennes et des tours), ces deux activités ayant été tirées par leur croissance aux États-Unis. Cette croissance a été tempérée par une baisse globale des technologies 2G/3G, celles de nouvelle génération étant devenues le point d'attention des investissements des fournisseurs de services.
- Notre activité de réseaux fixes, qui se compose essentiellement d'équipements d'accès haut débit fixe, ainsi que d'une activité de commutation classique, a enregistré une hausse de 5,7%, grâce au dynamisme dans des projets cuivre qui ont été menés aussi bien en Europe qu'aux États-Unis, tandis que les initiatives nationales de déploiements haut débit par fibre ont continué de participer à la croissance des équipements d'accès à base de fibre.
- Notre division Plateforme a connu une croissance de 12,2% grâce au dynamisme spécifique des activités Solutions pour l'expérience clients, Communications avancées (IMS), Gestion des données d'abonnés et Facturation.
- Notre division de Services a augmenté de 27,6% grâce aux déploiements des réseaux aux États-Unis, qui ont entraîné une demande en construction et implémentation de réseaux et en services d'intégration.
- Les revenus des Activités verticalisées ont diminué de 20,1%, les deux activités Entreprise et Optique sous-marine étant en baisse.
- Les revenus des Services gérés ont diminué de 9,9%, reflétant la renégociation ou la sortie de contrats ayant un effet dilutif sur la marge, conformément à ce que nous avons annoncé entreprendre dans le cadre du Programme Performance en 2012.

Pour mieux nous aligner sur ces tendances de l'industrie et des activités, nous avons annoncé le 19 Juin 2013 le Plan Shift, un plan détaillé sur trois ans visant à nous repositionner comme spécialiste industriel des activités et des services à forte valeur ajoutée essentielles aux réseaux ultraperformants que sont les Réseaux IP (Internet Protocol) et l'Accès Très Haut-Débit.

Une description détaillée du Plan Shift se trouve dans la section 1.11 "Stratégie et perspectives jusqu'en 2015."

## 1.2 — ÉVÉNEMENTS RECENTS

*Rachat d'obligations convertibles.* Suite à l'offre de rachat et d'annulation d'une partie de nos obligations à option de conversion et/ou d'échange arrivant à échéance en 2015 annoncée le 26 juin 2013 (veuillez vous reporter à la Section 1.3 « Principales opérations effectuées au premier semestre 2013 », paragraphe « Émission d'obligations convertibles et rachats de dettes obligataires »), nous avons mené en France une procédure de désintéressement pour les obligations en circulation. A la date de règlement des ordres (16 juillet 2013), nous avons racheté 88% des obligations à option de conversion et/ou d'échange en circulation arrivant à échéance en 2015. Le prix par obligation était de 3,37 euros (hors intérêts courus entre le 1<sup>er</sup> et le 16 juillet 2013), et le montant total payé a été d'environ 449 millions d'euros, correspondant à une valeur nominale d'environ 430 millions d'euros.

*Rémunérations à long terme.* Suite à l'annonce du plan Shift le 19 Juin 2013, la société a décidé, le 12 juillet 2013, la mise en place de plans de rémunérations long terme en faveur d'un certain nombre de salariés du Groupe :

- Le Conseil d'Administration a autorisé l'attribution de 22 417 900 options de souscription à 2 051 salariés du Groupe à l'exception des membres de l'Equipe dirigeante, chacune des options donnant le droit de souscrire une action Alcatel-Lucent de 0,05 € de valeur nominale, sous réserve de la réalisation d'une condition de présence pendant la durée d'acquisition. Le prix de souscription des actions, calculé sur la base de la moyenne des premiers cours cotés de l'action sur le marché NYSE Euronext Paris pendant les 20 séances de bourse entre le 14 juin 2013 et le 11 juillet 2013, est égal à 1,50€. Les conditions du plan sont similaires à celles du plan annuel d'options de souscription décidé en 2012 tel que décrit en section 7.2.1.5 du document de référence 2012, à l'exception de la période d'indisponibilité de quatre ans qui n'est plus applicable désormais aux bénéficiaires salariés de sociétés françaises conformément à la Loi de Finances pour 2013..
- Le Conseil d'Administration a autorisé l'attribution de 2 368 500 actions de performance à 47 salariés du Groupe, soumises à la réalisation de la condition de performance du titre Alcatel Lucent, appréciée pendant toute la durée de la période d'acquisition des droits et à la condition de présence des bénéficiaires au sein du Groupe au terme d'une période de deux ans. Ce plan comprend également une allocation de 966 000 actions de performance à certains membres de l'équipe dirigeante, à l'exception du Directeur Général. Les conditions de présence et de performance sont similaires à celles du plan annuel d'actions de performance décidé en 2012 tel que décrit en section 7.2.1.2 du document de référence 2012.

*Information sur le capital et les droits de vote.* La société Capital Group Companies, Inc, (USA) a notifié, le 24 juillet 2013, à l'Autorité des Marchés Financiers et à Alcatel Lucent, le franchissement à la hausse du seuil de 5% du capital et des droits de vote de la société Alcatel Lucent suite à une acquisition d'actions sur le marché. Elle détient un nombre total de 123 228 948 actions de la société, représentant 5,29% du capital et 5,19% des droits de vote.

## 1.3 — PRINCIPALES OPERATIONS EFFECTUEES AU PREMIER SEMESTRE 2013

*Dividende pour 2012.* Notre Conseil d'administration a jugé plus prudent de ne pas procéder au paiement d'un dividende, basé sur les résultats 2012, sur nos actions ordinaires et sur nos ADS. Cette proposition a été approuvée à notre Assemblée générale annuelle des actionnaires, le 7 mai 2013.

*Nomination d'un nouveau Directeur général et d'un Vice-président du Conseil d'administration.* Le 22 février 2013, la Société a annoncé la nomination de M. Michel Combes aux fonctions de Directeur général de notre Société à compter du 1er avril 2013. M. Michel Combes a rejoint notre conseil d'administration, sa nomination en qualité d'administrateur de la société ayant été approuvée par l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, le 7 mai 2013. Il a succédé à M. Ben Verwaayen, qui n'a pas souhaité demander le renouvellement de ses mandats d'administrateur et de Directeur général d'Alcatel Lucent.

Notre Conseil d'administration réuni le 21 février a également décidé la nomination de M. Jean C. Monty en qualité de Vice-président du conseil. Cette nomination a pris effet immédiatement.

*Lancement du Plan Shift.* Le 19 juin 2013, nous avons annoncé notre nouveau plan stratégique, le plan Shift, conçu pour transformer notre Société en un spécialiste des réseaux IP et de l'accès très haut débit, en recentrant nos activités sur l'innovation et en soutenant celle-ci avec des activités génératrices de croissance et de trésorerie et un bilan stable et viable d'ici la fin de l'année 2015 (pour une description détaillée du plan Shift, veuillez vous reporter à la section 1.10 « Stratégie et perspectives d'ici 2015 »).

*Conclusion d'accords de financement pluriannuels.* Le 30 janvier 2013, nous avons annoncé la conclusion de notre accord de financement annoncé en décembre 2012 pour un montant de 2 milliards d'euros par rapport au montant initial de 1,615 milliard d'euros (veuillez vous reporter ci-dessous à la section « Autres événements » des « Principales opérations effectuées en 2012 », ainsi qu'à la section 6.6 « Trésorerie et capitaux propres – Crédits garantis de premier rang 2013 » du Document de Référence 2012).

Dans le cadre de la conclusion de cet accord de financement, la ligne de crédit existante a été annulée.

*Émission d'obligations convertibles et rachats de dettes obligataires.* Le 30 avril 2013, Alcatel-Lucent a procédé à une offre de rachat en numéraire sur la dette obligataire 2014, l'obligation convertible 2015, et la dette obligataire 2016). Des rachats de ces obligations ont également eu lieu après la date de règlement de l'offre de rachat. Au total, en mai et juin, nous avons racheté et annulé des obligations pour un montant nominal agrégé de 446 millions d'euros, pour un montant total payé de 462 millions d'euros hors coupons courus.

Le 14 mai 2013, Alcatel Lucent USA Inc. a annoncé une offre d'achat des obligations convertibles senior Series B arrivant à échéance en 2025 aux porteurs souhaitant en faire la demande. L'offre d'achat a été émise conformément à la documentation régissant les obligations. Le 15 juin 2013, un montant nominal d'obligation de 764 millions de dollars US, représentant approximativement 99,8% des obligations en circulation au 31 mars 2013, a été apporté à l'offre par les détenteurs, puis racheté et annulé par Alcatel Lucent USA Inc.

Le 26 juin 2013, comme première mesure au titre du plan Shift et de son objectif de rééchelonnement de notre dette, nous avons lancé une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes d'Alcatel-Lucent (obligations convertibles dénommées ici « Océanes »). Les obligations portent un intérêt annuel de 4,25% et le prix de conversion initial est de 1,80 euro, faisant apparaître une prime de conversion d'environ 37% par rapport au prix de référence de l'action Alcatel-Lucent. Elles sont remboursables au pair, le 1er juillet 2018. Un remboursement anticipé à notre initiative sera possible sous certaines conditions. À la date de règlement (le 3 juillet 2013) le produit de cette émission, après exercice de l'option de sur-allocation, s'est élevé à environ 621 millions d'euros, correspondant à un montant en valeur nominale de 629 millions d'euros.

Concomitamment, nous avons lancé une offre de rachat et d'annulation d'une partie de nos obligations à option de conversion et/ou d'échange arrivant à échéance en 2015 (*reverse bookbuilding*). À la date de règlement (le 4 juillet 2013), nous avons racheté 39,40% de nos obligations à option de conversion et/ou d'échange arrivant à échéance en 2015 en circulation. Le prix était de 3,37 euros par obligation (hors les coupons courus du 1<sup>er</sup> au 4 juillet 2013), le montant total payé a été d'environ 332 millions d'euros, correspondant à un montant en valeur nominale d'environ 318 millions d'euros.

*Changements de notation de la dette.* Le 21 juin 2013, Standard & Poor's a abaissé les notes de crédit corporate d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc de B à B- avec une perspective stable. Standard & Poor's a confirmé la note B de crédit court terme d'Alcatel-Lucent et abaissé la note attribuée aux crédits garantis de premier rang (Senior Secured Credit Facilities) d'Alcatel-Lucent USA Inc de BB- à B+ ainsi que la note de crédit des dettes long terme non garanties du Groupe de CCC+ à CCC.

Le 18 février 2013, Standard & Poor's a confirmé la note de crédit long-terme B attribuée à Alcatel-Lucent et à Alcatel-Lucent USA Inc et les a enlevées de leur mise sous surveillance avec implication négative. La perspective est négative. En même temps la note BB- attribuée aux facilités de crédit garanties conclues par Alcatel-Lucent USA Inc. en janvier 2013 a été confirmée. Les autres notes ont été également confirmées.

*Fin de la joint venture avec Bharti Airtel.* En février 2013, nous avons décidé avec Bharti Airtel de terminer la joint-venture créée en 2009 pour gérer les services téléphoniques et haut débit panindiens de Bharti Airtel et aider Bharti Airtel à évoluer vers des réseaux de nouvelle génération en Inde. Par conséquent, les opérations de cette joint-venture ont été absorbées dans une nouvelle entité opérationnelle pilotée par Bharti Airtel.

## **1.4 — PRINCIPALES OPERATIONS EFFECTUEES EN 2012**

### **CESSIONS**

*Cession de Genesys.* Le 1er février 2012, nous avons conclu la vente de notre activité Genesys à une société détenue par les fonds Permira (société européenne de private equity) et par Technology Crossover Ventures (une société de venture capital), pour un montant de 1,5 milliard de dollars US, aux termes d'une offre d'achat ferme que nous avons reçue le 19 octobre 2011.

### **AUTRES ÉVÉNEMENTS**

*Engagements de financement pluriannuels.* Le 14 décembre 2012, nous avons annoncé un accord d'engagements avec Credit Suisse AG et Goldman Sachs Bank USA portant sur des facilités de crédit de premier rang, garanties, d'un montant de 1,615 milliard d'euros. Alcatel-Lucent USA Inc. est l'emprunteur et Alcatel-Lucent et certaines de ses principales filiales sont garants. Les facilités de crédit, garanties, de premier rang, sont libellées en dollars américains et en euros, et ont des échéances comprises entre trois ans et demi et six ans. Ces trois facilités de crédit garanties de premier rang sont garanties par une partie du portefeuille de propriété intellectuelle d'Alcatel-Lucent, des actions de filiales du Groupe, certains prêts intercompanies et certaines propriétés tangibles et intangibles de notre Groupe (veuillez vous référer pour plus de détails à la section 1.9 « Trésorerie et capitaux propres-Crédits garantis de premier rang 2013 »). Elles incluent aussi des termes et conditions spécifiques correspondant à ce type de financement, mais sans « covenant » financier (un « covenant » est usuellement testé chaque trimestre et mesure la capacité de l'emprunteur à rembourser sa dette).

*Lancement du Programme Performance.* Le 26 juillet 2012, nous avons lancé le Programme Performance avec lequel nous nous attendons à réduire nos coûts de 750 millions d'euros, supplémentaires par rapport à ceux annoncés en 2011, soit un total de 1,25 milliard d'euros de réduction de coûts d'ici fin 2013 (en tenant compte de nos économies sur les coûts fixes et variables en 2012 de presque 650 millions d'euros). Il prévoit une suppression d'environ 5 500 postes dans le monde et d'environ 1 400 contractants, la sortie ou la restructuration de contrats de services gérés non rentables, la réduction d'effectifs associés, et la sortie ou la restructuration des marchés non rentable.

Dans le contexte du Programme Performance, une nouvelle organisation est en place depuis le 1er janvier 2013 (veuillez vous reporter à la section 5.1 « Organisation des activités » du Document de Référence 2012 et à la Note 5 des états financiers consolidés).

*Rachat d'obligations convertibles.* En février 2012, nous avons racheté et annulé une partie des obligations convertibles de Séries B 2,875% Alcatel-Lucent USA Inc. En circulation, à échéance en juin 2025, pour un montant de liquidités égal à 110 millions de dollars US, hors intérêts courus, correspondant à une valeur nominale de 116 millions de dollars US. Ceci représente 13% de la valeur nominale totale de 881 millions de dollars US de ces obligations au 31 décembre 2011.

*Remboursement d'obligations.* En février 2012, nous avons remboursé les obligations émises en juillet 2010 et arrivées à maturité en février 2011 (prolongée jusqu'en février 2012), et celles émises en octobre 2010 et arrivées à maturité en février 2012, pour une valeur nominale globale de 50 millions d'euros. En mai 2012, nous avons remboursé les emprunts obligataires émis en juillet 2010 et arrivés à maturité en mai 2011 (prolongés jusqu'en mai 2012) pour une valeur nominale globale de 50 millions d'euros.

*Changement de notation de la dette.* Le 4 décembre 2012, Moody's a abaissé la note de crédit du groupe Alcatel-Lucent de B2 à B3. Dans le même temps, les notes de la dette long terme d'Alcatel-Lucent a été abaissée de B3 à Caa1 et celles des deux émissions d'obligations convertibles d'Alcatel-Lucent USA Inc. qui bénéficient d'une garantie subordonnée d'Alcatel-Lucent de Caa1 à Caa2. La Perspective Négative a été confirmée.

Le 3 août 2012, Moody's a fait passer la perspective de sa note du groupe Alcatel-Lucent et de sa dette ainsi que des notes des dettes d'Alcatel-Lucent USA Inc. et du Lucent Technologies Capital Trust I de Stable à Négative. Les notes ont été confirmées.

Le 8 mai 2012, Moody's a abaissé la note de la société de B1 à B2 et a changé la perspective de la note de « Négative » à « Stable ». Simultanément, la dette à long terme d'Alcatel-Lucent a été dégradée de B2 à B3 et les notes des emprunts d'Alcatel-Lucent Inc., qui ont été garantis par Alcatel-Lucent sur une base subordonnée, ont été abaissées de B3 à Caa1.

Le 20 janvier 2012, Moody's a confirmé la note de crédit B1 du groupe Alcatel-Lucent mais a dégradé de B2 à B3 les deux émissions d'obligations convertibles d'Alcatel-Lucent USA Inc. qui bénéficient d'une garantie subordonnée d'Alcatel-Lucent. Dans le même temps, Moody's a arrêté la notation des obligations émises par Alcatel-Lucent Inc. Ainsi que des titres préférentiels émis par Lucent Technologies Capital Trust Inc., qui ne bénéficient pas d'une garantie. Les perspectives négatives ont été maintenues.

Le 21 décembre 2012, Standard & Poor's a fait passer les notes d'Alcatel-Lucent et Alcatel Lucent USA Inc. ainsi que de leur dette sous Surveillance avec implication Négative. Dans le même temps, Standard & Poor's a abaissé les notes de crédit des dettes long terme non-garanties d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. de B à CCC+. La note B de la dette court terme d'Alcatel-Lucent a été confirmée.

Le 13 août 2012, Standard & Poor's a revu sa perspective sur Alcatel-Lucent et Alcatel-Lucent USA Inc. de Stable à Négative. Les notes ont été confirmées.

*Accord avec RPX concernant nos brevets.* Le 9 février 2012, nous avons signé un accord avec RPX Corporation (« RPX »), un fournisseur leader en matière de solutions de gestion de brevets, aux termes duquel RPX pourra proposer, pendant une période déterminée, un accès à notre portefeuille mondial de brevets, au travers de licences non-exclusives entre des membres du réseau de clients de RPX et Alcatel-Lucent. Les honoraires pourront varier en fonction de la taille de la société, des utilisations de ce portefeuille, des domaines technologiques et d'autres facteurs pertinents. Le 26 juillet 2012, nous avons annoncé que cet accord était amendé pour lever l'exclusivité, et que nous avons décidé de créer un centre de profit dédié au sein du Groupe, afin de pouvoir traiter directement diverses opportunités relative à notre portefeuille de brevets.

## 1.5 — PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS AU PREMIER SEMESTRE 2013

L'établissement des états intermédiaires financiers consolidés, préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS », implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, jugées réalistes et raisonnables. Dans le contexte économique mondial actuel, le degré de volatilité et le manque de visibilité induit sont historiquement élevés au 30 juin 2013, certains faits et circonstances pourraient donc conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la situation financière, le compte de résultat et les flux de trésorerie du Groupe.

### a/ Dépréciation des stocks et en cours

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées en coût des ventes ou en charges de restructuration suivant la nature des montants concernés.

(En millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Dépréciation des stocks et en-cours pour les travaux des contrats de construction	(460)	(480)	(449)

  

	Q2 2013	Q2 2012	2012
Impact des dépréciations des stocks et en-cours sur le résultat net avant impôts et activités abandonnées	(71)	(79)	(171)

### b/ Dépréciation des créances clients

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée attendue des encaissements futurs est inférieure à la valeur comptable. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance des principaux clients du Groupe peuvent avoir un impact négatif sur les résultats futurs. Les dépréciations de créances clients sont comptabilisées en coût des ventes, ou dans un compte spécifique du compte de résultat lié à la dépréciation des actifs, si de telles pertes correspondent au critère de comptabilisation distincte tel que décrit dans la note 1n des comptes consolidés audités 2012.

(En millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Dépréciations cumulées des créances clients	(140)	(125)	(120)

  

	Q2 2013	Q2 2012	2012
Impact des pertes de valeur sur créances clients sur le résultat net avant impôts et activités abandonnées	(25)	(3)	(5)

### c/ Frais de développement capitalisés, immobilisations incorporelles et goodwill

Un goodwill de 8 051 millions d'euros et des actifs incorporels d'un montant de 4 813 millions d'euros ont été comptabilisés en 2006 dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Lucent. En utilisant des données de marché disponibles à cette date, des estimations ont été faites (fondées principalement sur des flux de trésorerie actualisés tenant compte des facteurs de risque dérivés des projections faites par la Direction de Lucent) et des jugements ont été apportés, pour déterminer, en particulier, la juste valeur des actifs incorporels acquis et partiellement amortis ou dépréciés par la suite, principalement en raison des tests de dépréciation réalisés en 2007, 2008, 2012 et premier semestre 2013 (voir ci-dessous). Les montants résiduels au 30 juin 2013 sont de 1 778 millions d'euros de goodwill et de 601 millions d'euros d'actifs incorporels.



### **Frais de développement capitalisés**

(En millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Frais de développement capitalisés, net	419	559	421
	Q2 2013	Q2 2012	2012
Impact des pertes de valeur sur le résultat net avant impôts et activités abandonnées	2	-	(122)

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées en note 1f des comptes consolidés audités 2012. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés (3 à 10 ans).

Le Groupe doit en conséquence évaluer la faisabilité commerciale et technique de ses projets, pour lesquels les coûts sont capitalisés, et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial.

Dans le cadre du test de dépréciation annuel du goodwill effectué au quatrième trimestre 2012, nous avons identifié des indices qui pouvaient indiquer une potentielle perte de valeur des coûts de développement capitalisés liés à nos offres relatives aux technologies GSM et CDMA (les deux dans notre Division Produit Réseaux accès mobile). Le principal fait générateur a été un remplacement plus rapide que prévu de ces technologies par la nouvelle technologie LTE. Il en est résulté des tests de dépréciations de ces actifs. Les frais de développement capitalisés ont fait l'objet d'une perte de valeur de 122 millions d'euros en 2012. Au 31 décembre 2012, les frais de développement capitalisés pour ces deux technologies sont entièrement dépréciés ou amortis.

Une reprise sur la perte de valeur comptabilisée en 2012, pour un montant de 2 millions d'euros, a été comptabilisée au 30 juin 2013.

Aucune perte de valeur sur les frais de développement capitalisés n'a été comptabilisée au cours du premier semestre 2012.

### **Autres immobilisations incorporelles**

(En millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Autres immobilisations incorporelles, net	706	1 104	754
	Q2 2013	Q2 2012	2012
Impact des pertes de valeur sur le résultat net avant impôts et activités abandonnées	3	-	(191)

Les tests de dépréciation sont réalisés si nous avons des indications de réductions potentielles de la valeur de nos immobilisations incorporelles. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés ou de valeurs de marché des actifs concernés. Les modifications du marché CDMA en 2012, dans lequel la technologie LTE remplace la technologie CDMA plus rapidement que prévu avec des impacts liés sur les flux de trésorerie initialement estimés, ont conduit à une revue des autres immobilisations incorporelles.

Suite à ce test de dépréciation, une perte de valeur sur autres immobilisations incorporelles de 191 millions d'euros a été comptabilisée en 2012.

Ces pertes de valeur ont été enregistrées sur la Division Produit « Réseaux accès mobile », dont principalement 136 millions d'euros pour les relations clientèle et 50 millions d'euros pour l'acquisition de la technologie CDMA initialement comptabilisée dans le cadre de la fusion avec Lucent en 2006, ces deux actifs étant entièrement amortis ou dépréciés au 31 décembre 2012.

Une reprise sur la perte de valeur comptabilisée en 2012, pour un montant de 3 millions d'euros, a été comptabilisée au 30 juin 2013. Aucune perte de valeur sur les autres immobilisations incorporelles n'a été comptabilisée au cours du premier semestre ou 2012.

## **Goodwill**

<i>(In millions of euros)</i>	<b>30 juin 2013</b>	<b>30 juin 2012</b>	<b>31 décembre 2012</b>
Goodwill, net	3 253	4 457	3 820
	<b>Q2 2013</b>	<b>Q2 2012</b>	<b>2012</b>
Impact des pertes de valeur sur le résultat net avant impôts et activités abandonnées	(574)	-	(522)

Le goodwill net est alloué, le cas échéant, aux unités génératrices de trésorerie qui sont équivalentes aux Divisions Produits. Comme expliqué en note 1g des comptes consolidés audités 2012, le goodwill est testé pour dépréciation au moins une fois par an. Pour déterminer si le goodwill doit faire l'objet d'une dépréciation, la valeur nette comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie, est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La valeur d'utilité de chaque Division Produit (PD) est fondée sur une projection sur 5 ans des flux de trésorerie estimés actualisés, augmentée d'une valeur terminale actualisée qui correspond aux flux de trésorerie prévisionnels normalisés en année 5 auquel est appliqué un taux de croissance à l'infini (également appelée méthode Gordon Shapiro).

La juste valeur moins le coût des ventes de chaque Division Produit est fondée sur la valeur moyenne pondérée de l'approche Gordon Shapiro décrite ci-dessus et des deux approches suivantes :

- projection sur 5 ans des flux de trésorerie actualisés estimés, augmentée de la valeur résiduelle terminale calculée avec des Multiples de vente (valeur d'entreprise / chiffres d'affaires); et
- projection sur 5 ans des flux de trésorerie actualisés estimés, augmentée de la valeur résiduelle terminale calculée avec des Multiples de résultat opérationnel (valeur d'entreprise / résultat avant intérêts financiers, impôts, dépréciation et amortissement « EBITDA »).

Les taux d'actualisation utilisés pour le test de dépréciation annuel 2012 et pour les tests de dépréciation supplémentaires sont le taux moyen pondéré du capital spécifique au Groupe (« Weighted Average Cost of Capital – WACC »), soit 11% au cours du premier semestre 2013 et en 2012 respectivement. Ce taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. L'utilisation d'un tel taux, aboutit à un montant de valeur recouvrable identique à celui qui aurait été obtenu en appliquant, comme requis par IAS 36, un taux avant impôts à des flux de trésorerie avant impôts. Un seul taux d'actualisation a été utilisé, dans la mesure où les risques spécifiques à certains produits ou marchés ont été pris en compte dans les flux de trésorerie prévisionnels.

L'IAS 36, paragraphe 96, stipule que « Le test de dépréciation annuel d'une unité génératrice de trésorerie à laquelle un goodwill a été affecté peut être effectué à tout moment pendant une période annuelle, à condition que le test soit effectué au même moment chaque année ». Puisque nous avons réalisé un test de dépréciation additionnel au cours du quatrième trimestre 2011 et du fait que les données du budget pour l'année suivante ne sont pas connues au second trimestre mais sont déterminées au quatrième trimestre, la Direction a décidé qu'il sera plus efficace et pertinent de réaliser à partir de 2012 le test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre plutôt qu'au cours du deuxième trimestre.

Comme indiqué en note 1g des comptes consolidés audités 2012, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill, il est procédé à des tests additionnels en cas d'indice de perte potentielle de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

### **Test de dépréciation sélectif supplémentaire au 30 juin 2013**

L'annonce faite le 19 juin 2013, concernant la nouvelle stratégie du Groupe, inclut notamment la mise en œuvre du plan « Shift », qui va entraîner des coûts supplémentaires. Ces coûts pourraient avoir un impact négatif sur la valeur comptable des goodwill de certaines Divisions Produits et principalement dans la Division Produit des activités mobiles.

Bien que tous les goodwill et une proportion importante des immobilisations incorporelles de cette division ont été dépréciés, au moment du test de dépréciation annuel effectué au cours du quatrième trimestre de 2012, avec la mise en œuvre de la nouvelle organisation à compter du 1er janvier 2013 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2013 et, plus particulièrement, avec l'inclusion dans les nouvelles Divisions Produits de l'activité de Maintenance qui était autrefois une Division Produit distincte, nous avons alloué un montant significatif de goodwill à la nouvelle Division Produit des activités mobiles.

Basé sur l'impact estimé du Plan « Shift » sur la valeur recouvrable de certaines Divisions Produits, tel que prescrit par l'IAS 36 – Dépréciation d'actifs, il a été décidé d'effectuer un test sélectif de dépréciation au 30 juin 2013 sur trois Divisions Produits (i.e. Activités mobiles, Optique terrestre et Entreprise). Les hypothèses prises en compte pour le test de dépréciation annuel 2012 effectué en décembre 2012 ont été mises à jour suite aux hypothèses prises en compte dans le plan « Shift ». Le résultat de ce test de dépréciation sélectif supplémentaire a été que tout le goodwill relatif à la Division Produit des activités mobiles a été déprécié, générant une perte de valeur de 574 millions d'euros et aucune perte de valeur n'a été enregistrée sur les deux autres divisions produits.

Pour la Division Produit optique terrestre, tel qu'indiqué en note 13 des états financiers consolidés intermédiaires non audités du premier semestre 2013, la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de ses actifs nets au 30 juin 2013 était positive et la valeur recouvrable (basée sur la juste valeur) était égale à 370 millions d'euros. Un changement matériel non favorable dans une des hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de cette PD pourrait ainsi mener le Groupe à enregistrer une perte de valeur dans le futur. La valeur comptable des actifs nets de cette Division Produit au 30 juin 2013 était égale à 234 millions d'euros, incluant un goodwill de 289 millions d'euros.

Les hypothèses clés retenues pour déterminer la valeur recouvrable de cette PD ont été les suivantes :

- taux d'actualisation de 11%;
- pourcentage de croissance perpétuelle de 1,0%; et
- développement significatif de nos revenus WDM dans les cinq années à venir.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation aurait diminué au 30 juin 2013 la valeur recouvrable de cette Division Produit de 24 millions d'euros, ne générant pas de perte de valeur sur le goodwill.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une diminution de 0,5% du pourcentage de croissance perpétuelle aurait diminué au 30 juin 2013 la valeur recouvrable de cette Division Produit de 4 millions d'euros, ne générant pas de perte de valeur sur le goodwill.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, un retard d'un an sur l'augmentation des ventes estimées des produits WDM, aurait diminué au 30 juin 2013 la valeur recouvrable de cette Division Produit de 267 millions d'euros, générant une perte de valeur sur le goodwill de 131 millions d'euros.

Pour la Division Produit entreprise, tel qu'indiqué en note 13 des états financiers consolidés intermédiaires non audités du premier semestre 2013, la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de ses actifs nets au 30 juin 2013 était positive et était égale à 113 millions d'euros. Toute évolution non favorable de l'une ou l'autre des hypothèses clés retenues pour la détermination de la valeur recouvrable de cette PD pourrait par conséquent conduire le Groupe à enregistrer une perte de dépréciation dans le futur. La valeur comptable du goodwill de cette Division Produit au 30 juin 2013 était de 244 millions d'euros.

Les hypothèses clés retenues pour déterminer la valeur recouvrable de cette PD ont été les suivantes :

- taux d'actualisation de 11%;
- pourcentage de croissance perpétuelle de 1,0%.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation aurait diminué au 30 juin 2013 la valeur recouvrable de cette Division Produit de 12 millions d'euros, ne générant pas de perte de valeur sur le goodwill.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une diminution de 0,5% du pourcentage de croissance perpétuelle aurait diminué au 30 juin 2013 la valeur recouvrable de cette Division Produit de 7 millions d'euros, ne générant pas de perte de valeur sur le goodwill.

### ***Test de dépréciation annuel 2012 réalisé au cours du quatrième trimestre 2012***

En accord avec notre politique comptable (voir note 1g des comptes consolidés audités 2012) nous avons effectué un test de dépréciation sur toutes les Divisions Produits au 31 décembre 2012. Ce test de dépréciation annuel a été effectué dans un contexte de détérioration constante de l'environnement économique, la profitabilité du Groupe étant dans certains pays sous pression suite à une compétition accrue sur les prix, et la détérioration de notre résultat opérationnel ajusté comparé à notre budget. Nous avons également révisé nos hypothèses concernant le rythme de croissance de la division multiplexage par longueurs d'onde (« WDM ») et la migration de nouvelles technologies dans notre division Optique. Ces évolutions sont reflétées dans nos prévisions de flux de trésorerie à 5 ans et les valeurs terminales utilisées pour évaluer les valeurs recouvrables de certaines Divisions Produits.

Suite au test de dépréciation annuel de 2012, une perte de valeur sur le goodwill de 522 millions d'euros a été comptabilisée en 2012 afin de diminuer la valeur comptable de certaines Divisions Produits à leur valeur recouvrable. Sur le montant de 522 millions d'euros, 503 millions d'euros ont été enregistrés sur le secteur Réseaux (au sein duquel, parmi les diverses Divisions Produits, 431 millions d'euros ont été enregistrés sur la Division Produit Optique, 64 millions d'euros sur accès fixe et 8 millions d'euros sur accès mobile) et 19 millions d'euros sur le secteur Logiciels, Services et Solutions (au sein duquel 11 millions d'euros sur la Division Produit Solutions de Communications Avancées et 8 millions d'euros sur la division Construction de réseaux).

La valeur recouvrable de notre goodwill a été calculée sur la base d'hypothèses clés, qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés. Pour le test de dépréciation annuel réalisé au cours du quatrième trimestre 2012, ces valeurs recouvrables ne tiennent compte que partiellement des futurs bénéfiques du programme Performance tel que décrit en note 2i. Les hypothèses clés retenues sont composées entre autres de:

- taux d'actualisation de 11%;
- pourcentage de croissance perpétuelle évoluant entre 0% et 2,5%; et
- le programme Performance lancé en 2012 vise à atteindre une réduction de coûts de 1 250 millions d'euros d'ici la fin 2013 (voir note 2i).

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une augmentation ou une diminution de 0,5% du taux d'actualisation aurait diminué ou augmenté la valeur recouvrable 2012 de l'ensemble des unités génératrices de trésorerie du Groupe qui comprennent le goodwill et les actifs incorporels du groupe de 367 millions d'euros et 405 millions d'euros, respectivement. Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation aurait généré une perte de valeur supplémentaire du goodwill d'un montant de 60 millions d'euros au 31 décembre 2012. En ce qui concerne la valeur recouvrable de la Division Produit Optique, les hypothèses clés retenues sont :

- taux d'actualisation de 11%;
- pourcentage de croissance perpétuelle de 1,5%; et
- développement significatif de nos revenus WDM dans les années à venir.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation aurait diminué au 31 décembre 2012 la valeur recouvrable de cette Division Produit de 42 millions d'euros, générant une perte de valeur supplémentaire sur le goodwill correspondante.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une diminution de 0,5% du pourcentage de croissance perpétuelle aurait diminué au 31 décembre 2012 la valeur recouvrable de cette Division Produit de 14 millions d'euros, générant une perte de valeur supplémentaire sur le goodwill correspondante.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, un retard d'un an sur l'augmentation des ventes estimées des produits WDM, aurait diminué au 31 décembre 2012 la valeur recouvrable de cette Division Produit de 156 millions d'euros, générant une perte de valeur supplémentaire sur le goodwill correspondante.

#### ***Test de dépréciation sélectif complémentaire des goodwill au premier semestre 2012***

Comme indiqué ci-dessus en note 2c, le test de dépréciation annuel est, depuis 2012, effectué en novembre/décembre. Nous avons néanmoins réalisé un test de dépréciation sélectif sur les groupes d'unités génératrices de trésorerie (« UGT »), (note 1g des comptes consolidés audités 2011 inclus dans le Document de Référence du Groupe) ou les Divisions Produits (PD) pour lesquelles nous avons identifié des événements déclencheurs tel que défini dans l'IAS 36 Dépréciation d'actifs (i.e. PD Optique, Accès Mobile, Solutions gérées et de sous-traitance et Construction de réseaux). Ce test sélectif complémentaire n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur.

Au vu de l'évolution continue des conditions économiques, du comportement volatile des marchés financiers et la détérioration de notre résultat opérationnel ajusté par rapport à notre budget qui a conduit à l'avertissement aux résultats publié par Alcatel-Lucent le 17 juillet 2012, le Groupe s'est assuré qu'il n'existait pas au 30 juin 2012 d'indicateurs pouvant conduire à déprécier le goodwill de certaines PDs à cette date.

Pour une de nos PD (Réseaux filaires), la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de ses actifs nets au 31 décembre 2011 était légèrement positive. Dans le cadre des analyses faites, au cours du deuxième trimestre 2012, sur l'existence d'événement déclencheur potentiel qui pourrait justifier de réaliser un test de dépréciation additionnel, nous avons analysé les hypothèses prises pour déterminer la valeur recouvrable de cette division produit au 31 décembre 2011. Nous avons conclu que ces hypothèses étaient toujours valides, que les tendances observées récemment montraient des améliorations et que la différence entre la valeur comptable de ses actifs nets et leur valeur recouvrable devrait donc toujours être positive au 30 juin 2012. En conséquence, aucun test de dépréciation additionnel n'a été réalisé au cours du deuxième trimestre pour cette PD.

Le Groupe a également conclu qu'il n'y avait pas d'événement déclencheur pour les autres PDs qui pourrait justifier de réaliser un test de dépréciation additionnel au 30 juin 2012, à l'exception des quatre PDs suivantes : Accès mobile, Optique, Construction de réseau et Solutions gérées et de sous-traitance. Les hypothèses prises pour déterminer la valeur recouvrable de ces quatre PDs au 31 décembre 2011 ont évolué entre le 31 décembre 2011 et le 30 juin 2012, expliquant l'avertissement aux résultats publié le 17 juillet 2012. Ces évolutions ont été analysées comme un événement déclencheur de test de dépréciation. Des tests sélectifs complémentaires ont donc été réalisés (voir note 13), indiquant une baisse de la valeur recouvrable de ces quatre PDs mais aboutissant à des valeurs recouvrables toujours supérieures aux valeurs comptables des actifs nets correspondants. Par conséquent, aucune dépréciation de goodwill n'a été comptabilisée, conformément aux règles édictées par IAS 36. Le taux d'actualisation utilisé pour ces tests sélectifs complémentaires est inchangé à 11% comparativement au test complémentaire effectué au cours du quatrième trimestre 2011.

Cependant, pour la PD Optique, comme indiqué en note 13, la différence entre la valeur recouvrable et l'actif net au 30 juin 2012 était légèrement positive, pour une valeur recouvrable de 1 527 millions d'euros basée sur la valeur d'utilité. Toute évolution non favorable de l'une ou l'autre des hypothèses clés retenues pour la détermination de la valeur recouvrable (c'est-à-dire la valeur d'utilité) de cette PD pourrait par conséquent conduire le Groupe à enregistrer une perte de dépréciation dans le futur. L'actif net de cette PD au 30 juin 2012 était de 1 511 millions d'euros, incluant un goodwill de 1 165 millions d'euros. Les hypothèses clés retenues pour la détermination de la valeur d'utilité de cette PD étaient les suivantes :

- un taux d'actualisation de 11% ;
- un taux de croissance à l'infini de +1,5 % ; et
- un développement significatif du marché Multiplexage en longueur d'ondes (« Wavelength-Division Multiplexing » (WDM)) dans les cinq années à venir.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une augmentation de 0,5 % du taux d'actualisation aurait diminué la valeur recouvrable au 30 juin 2012 de cette PD de 87 millions d'euros et aurait conduit à comptabiliser une perte de valeur de 71 millions d'euros.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une diminution du taux de croissance à l'infini de 0,5 % aurait diminué la valeur recouvrable au 30 juin 2012 de cette PD de 45 millions d'euros et aurait conduit à comptabiliser une perte de valeur de 29 millions d'euros.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, si les perspectives futures de croissance de nos ventes attendues sur le marché Multiplexage en longueur d'ondes avaient été retardées d'un an, cela aurait entraîné une diminution de la valeur recouvrable au 30 juin 2012 de cette PD de 180 millions d'euros et aurait conduit à comptabiliser une perte de valeur de 164 millions d'euros.

#### ***d/ Dépréciation des immobilisations corporelles***

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes...).

Des hypothèses et estimations sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles, parmi lesquelles on notera notamment les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

Au cours des années précédentes, nous avons considéré la fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché comme des indices de perte de valeur pour réaliser des tests de dépréciation. En 2012, nous avons enregistré une perte de valeur de 59 millions d'euros en immobilisations corporelles, principalement pour l'activité GSM de la Division Produit « accès mobile », suite à une utilisation plus faible des actifs que précédemment supposée.

Une reprise de la provision pour dépréciation comptabilisée en 2012 a été comptabilisée au 30 juin 2013 pour un montant de 17 millions d'euros et une nouvelle dépréciation de 4 millions d'euros sur des actifs immobiliers a été comptabilisée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013.

Aucune perte de valeur sur immobilisations corporelles n'a été comptabilisée au cours du premier semestre 2012.

## ***e/ Provisions pour garantie et autres provisions sur affaires***

Des provisions sont comptabilisées notamment au titre (i) des garanties données sur les produits Alcatel-Lucent, (ii) des pertes à terminaison du Groupe et (iii) des pénalités encourues en cas de non-respect des engagements contractuels. Ces provisions sont calculées en se fondant sur des données statistiques ou sur notre meilleure estimation en fonction de l'expérience. Ces provisions et les changements qui leur sont imputés sont enregistrés en coût des ventes soit lorsque le revenu est comptabilisé (provision pour garanties), soit, pour les contrats de construction, lorsque les revenus et les coûts sont comptabilisés en fonction de l'état d'avancement de l'activité concernée. Les coûts et les pénalités finales payés peuvent fortement varier par rapport aux montants initialement provisionnés et peuvent donc avoir un impact significatif sur les résultats futurs.

<i>(En millions d'euros)</i>			31 décembre
Provisions sur affaires	30 juin 2013	30 juin 2012	2012
Contrats de construction	86	89	112
Autres contrats	365	432	398
<b>Total</b>	<b>451</b>	<b>521</b>	<b>510</b>

Pour plus d'information sur l'impact sur le résultat de la variation de ces provisions se reporter à la note 17 des états financiers consolidés intermédiaires non audités du premier semestre 2013.

## ***f/ Impôts différés***

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

<i>(En millions d'euros)</i>			31 décembre
Impôts différés actifs reconnus	30 juin 2013	30 juin 2012	2012
États-Unis	797	1 387	770 <sup>(1)</sup>
Autres pays	228	272	215
<b>Total</b>	<b>1,025</b>	<b>1 659</b>	<b>985</b>

(1) Dans le prolongement du test de dépréciation annuel des goodwill 2012, la ré-estimation des soldes d'impôts différés, mis à jour au 31 décembre 2012, a conduit à diminuer les impôts différés actifs comptabilisés aux États-Unis par rapport à ceux comptabilisés au 31 décembre 2011.

L'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ces pertes fiscales reportables repose sur une part de jugement importante. Le Groupe fait une analyse des éléments positifs et négatifs de certains facteurs économiques qui peuvent affecter notre activité dans un avenir prévisible ainsi que les événements passés lui permettant de conclure ou non à la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables qui tient compte notamment des éléments mentionnés en note 11 des comptes consolidés audités 2012. Cette analyse est effectuée régulièrement au sein de chaque juridiction fiscale où des impôts différés actifs significatifs sont comptabilisés.

S'il s'avérait que les résultats fiscaux futurs du Groupe étaient sensiblement différents de ceux prévus pour justifier la comptabilisation des impôts différés actifs, le Groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la baisse ou à la hausse le montant des actifs d'impôts différés, ce qui aurait un effet significatif sur ses résultats financiers.

En ce qui concerne le regroupement d'entreprises avec Lucent, un montant net de 2 395 millions d'euros d'impôts différés passifs a été comptabilisé au 31 décembre 2006, correspondant aux différences temporelles générées par les différences entre les justes valeurs des actifs acquis et passifs assumés (principalement des immobilisations incorporelles telles que des technologies acquises) et leurs valeurs fiscales. Ces impôts différés passifs seront repris en résultat dans les comptes de résultat futurs lorsque ces différences seront amorties. Les impôts différés passifs restants qui se rapportent à l'acquisition de Lucent au 30 juin 2013 sont de 326 millions d'euros (469 millions d'euros au 30 juin 2012 et 329 millions d'euros au 31 décembre 2012).

## ***g/ Provision pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi***

### ***Hypothèses actuarielles***

Le compte de résultat d'Alcatel-Lucent inclut des effets significatifs liés aux régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces régimes et leurs effets sont mesurés par des évaluations actuarielles et sont basées sur des hypothèses de taux d'actualisation, taux d'évolution des dépenses de santé des retraités et taux de participation des retraités aux régimes de remboursement de frais médicaux. Ces hypothèses sont mises à jour annuellement en début de période et peuvent être éventuellement revues tout au long de l'année en cas de changement significatif. Par ailleurs, le taux d'actualisation est revu trimestriellement pour les régimes pour lesquels des modifications des hypothèses peuvent avoir des impacts significatifs sur nos états financiers.

Taux moyens pondérés d'actualisation utilisés pour calculer la charge de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	1 <sup>er</sup> semestre 2013	1 <sup>er</sup> semestre 2012	2012
Taux moyens pondérés d'actualisation	3,25 %	3,92 %	3,67 %

Les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, compris dans le résultat net avant impôt et activités abandonnées, représentent un produit de 8 millions d'euros au premier semestre 2013 (une perte de (64) millions d'euros au premier semestre 2012 et un produit de 28 millions d'euros en 2012, voir note 21). Le produit de 8 millions d'euros enregistré au semestre trimestre 2013 inclut 56 millions d'euros au titre des modifications du régime de remboursement de frais médicaux aux États-Unis et 36 millions d'euros au titre des modifications du régime français de retraite supplémentaire Auxad (le produit de 28 millions d'euros enregistré en 2012 inclut 195 millions d'euros au titre des modifications des régimes de retraite et de remboursement de frais médicaux aux États-Unis et 9 millions d'euros suite à certaines modifications du régime de retraite d'Alcatel-Lucent Switzerland) telles que décrites en note 21 des états financiers consolidés intermédiaires non audités du premier semestre 2013.

### **Taux d'actualisation**

Les taux d'actualisation pour les plans aux États-Unis sont déterminés en retenant les valeurs publiées de l'« Original CitiGroup Pension Discount Curve » qui est basée sur les taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA. Chaque prestation attendue est actualisée en retenant le taux d'actualisation de la courbe « CitiGroup » de la maturité correspondante et pour les années au-delà de la dernière année pour laquelle la courbe « CitiGroup » donne une valeur et pour lesquelles des paiements de prestation sont prévus, nous appliquons la valeur de la dernière année présentée dans la courbe. Ensuite, un taux d'actualisation moyen est déterminé de façon à ce que la valeur actualisée de toutes les prestations avec ce taux moyen soit égale à la somme de toutes les prestations actualisées avec la courbe de taux. Jusqu'au 31 décembre 2012, pour les régimes en dehors des États-Unis, Alcatel-Lucent déterminait les taux d'actualisation par référence au taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA donné par Bloomberg. Étant donné que Bloomberg a cessé de publier ces taux de rendement, les taux d'actualisation pour les régimes en dehors des États-Unis sont déterminés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 par référence au taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA donné par Iboxx.

En figeant toutes les autres hypothèses actuarielles, une hausse de 0,5 % du taux d'actualisation (respectivement une baisse de 0,5 %) a un effet négatif sur le résultat de l'année 2012 de (87) millions d'euros (respectivement un effet positif de 98 millions d'euros sur le résultat).

En figeant toutes les autres hypothèses actuarielles, une hausse de 0,5 % du taux d'actualisation (respectivement une baisse de 0,5 %) aurait eu un effet positif (respectivement négatif) sur le résultat de l'année 2012 (déterminé en accord avec la version révisée de l'IAS 19 « Avantages du personnel ») d'approximativement 52 millions d'euros et (41) millions d'euros respectivement.

### **Produits d'intérêts générés par les actifs du régime**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et suite à l'application de la version révisée de l'IAS 19 « Avantages du personnel », le taux de rendement attendu sur les actifs financiers n'est plus retenu pour déterminer la composante financière des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi. Nous appliquons désormais l'approche « d'intérêt net » selon laquelle « l'intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » est calculé en retenant le taux d'actualisation retenu pour déterminer les engagements des régimes à prestations définies. Jusqu'au 31 décembre 2012, avant application de la version révisée de l'IAS 19 « Avantages du personnel », la composante financière des charges de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi aux États-Unis était mise à jour trimestriellement en utilisant l'engagement, la juste valeur des actifs des plans et les taux d'actualisation du début du trimestre (le taux attendu de rendement sur actifs est revu annuellement ou en cours d'année dans le cas d'une modification significative, de l'allocation des actifs par exemple). Selon cette norme révisée, la composante financière sera appelée « intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » et sera mesurée comme la somme du produit d'intérêts sur les fonds investis, de la charge d'intérêt sur les engagements et de la charge d'intérêt sur le surplus non reconnu dû à la limitation d'actif ; chacun de ces montants d'intérêts étant calculé à partir des engagements des régimes à prestations définies, de la juste valeur des actifs des plans, de l'impact de la limitation d'actif et du taux d'actualisation, chacun de ces éléments étant retenu à la date du 1<sup>er</sup> janvier sans mise à jour trimestrielle.

### **Evolution des coûts médicaux**

En ce qui concerne l'hypothèse d'évolution des coûts médicaux aux États-Unis, notre actuaire revoit annuellement l'évolution des coûts médicaux à partir de différents prestataires médicaux, des nouveaux traitements médicaux, de l'utilisation des services médicaux et des taux de primes pour les retraités éligibles au « Medicare » publiés par l'organisme gouvernemental des États-Unis « Center for Medicare and Medicaid Services (CMS) » car ces primes sont remboursées pour certains retraités. Il applique ses conclusions au regard des barèmes de remboursement des

plans Alcatel-Lucent aux États-Unis et de notre propre expérience pour préparer ses recommandations. Lors de la détermination de ces hypothèses, nous comparons notre expérience récente avec les recommandations de l'actuaire.

### ***Hypothèses de participation aux régimes***

Les régimes de remboursement de frais médicaux aux États-Unis autorisent les bénéficiaires à sortir de ce régime lors de la période d'inscription annuelle, et pour pratiquement tous les bénéficiaires de s'y réinscrire dans le futur. Une hypothèse est ainsi retenue sur le nombre de retraités qui vont participer dans le futur aux régimes de remboursements de frais médicaux. Notre actuaire développe cette hypothèse en examinant l'augmentation attendue des frais à la charge des retraités et l'historique. Nous revoyons cette hypothèse annuellement après que la période d'inscription soit finie et la mettons à jour si nécessaire.

### ***Table de mortalité***

Les données disponibles pour développer notre propre table de mortalité étant de moins en moins fiables, du fait de la diminution de la population concernée, il a été décidé d'utiliser, à compter du 31 décembre 2011, la table de mortalité « RP-2000 Combined Health » avec prise en compte des améliorations sur les générations futures issues des données de la « U.S. Society of Actuaries Scale AA ». Suite à cette mise à jour, l'engagement du régime de retraite États-Unis - Membres de la Direction a diminué de 128 millions de dollars US et celui du régime de retraite États-Unis - Autres a augmenté de 563 millions de dollars US. Ces effets ont été reconnus dans le résultat global 2011.

### ***Investissement des actifs financiers***

Suite à une décision du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 29 juillet, 2009, les modifications suivantes ont été apportées sur la répartition des actifs dédiés aux plans de retraite aux États-Unis : la part relative des actifs financiers investis en actions doit être réduite de 22,5 % à 15 % du total de ces actifs et la part relative des actifs financiers investis en obligations doit passer de 62,5 % à 70 %, tandis que les actifs financiers investis dans des supports dits alternatifs (c'est à dire en actifs immobiliers et titres de sociétés non cotées et de fonds spéculatifs) restera inchangée. Concomitamment, les placements dans les obligations ont été modifiés pour inclure une part plus importante d'obligations émises par des entreprises au détriment des obligations d'états et d'agences publiques et des titres adossés à des actifs.

Au cours du Conseil qui s'est tenu le 27 juillet 2011, dans le cadre de la gestion prudente du Groupe sur le financement de ses plans de retraite, le Conseil d'Administration a approuvé les modifications suivantes sur la répartition des actifs dédiés aux plans de retraite : la part relative des actifs financiers investis en actions a été réduite de 20 % à 10 % du total de ces actifs et la part relative des actifs financiers investis en obligations est passée de 60 % à 70 %, tandis que la part des actifs financiers investis dans des supports dits alternatifs est restée inchangée. Aucun changement n'était à noter concernant la répartition des plans « employés représentés » du Groupe.

Les fonds sont investis dans différents types d'actifs (trésorerie, actions, obligations, immobilier et capital investissement). Lors de la mise à jour trimestrielle de la valeur de marché des fonds, approximativement 84 % des évaluations correspondent à la valeur de marché à la date de clôture et 16 % à des valeurs datant de 1 à 3 mois par rapport à la date de clôture, la valeur de marché des investissements en actifs immobiliers et titres de sociétés non cotées n'étant pas immédiatement disponible. Ceci est une pratique courante. En considérant qu'au 30 juin 2013, la valeur de marché des investissements en actifs immobiliers et titres de sociétés non cotées était confirmée, après le délai de 1 à 3 mois, de 10 % inférieure à celle comptabilisée au 30 juin 2013 il en résulterait un impact négatif d'environ 274 millions d'euros sur les capitaux propres, puisque le plan de retraite "membres de la direction" a une part importante de ces actifs dans cette catégorie et que le plafonnement d'actif n'est pas applicable à ce plan).

### ***Réforme de santé 2010 aux États-Unis***

La loi du « Patient Protection and Affordable Care Act » (PPACA) a été signée le 23 mars 2010, et amendée le 30 mars 2010 par la loi « Health Care and Education Reconciliation Act of 2010 » (HCERA). Sous cette législation, la subvention est payée à Alcatel-Lucent par le « Medicare » pour continuer de rembourser intégralement ou partiellement les employés et retraités américains à des niveaux équivalents à ceux remboursés par le « Medicare Part D », les médicaments délivrés sur ordonnance ne seront plus exonérés de taxe après 2012. De ce changement dans la loi résulte une charge de 76 millions d'euros reconnue dans le compte de résultat consolidé et un profit de 6 millions d'euros reconnu dans les états consolidés du résultat global, dans chaque cas au titre des impôts différés actifs au 31 décembre 2010 (voir note 9 des comptes consolidés audités 2012). De plus, ces lois réduisent les remboursements du « Medicare » au plan « Medicare Advantage Private Fee-For-Service » dont bénéficient les retraités non représentés ce qui nous a amené à changer négativement l'hypothèse d'évolution du coût net de ce plan pour le groupe et a entraîné une hausse de 6 millions d'euros de la valeur actuelle des engagements qui a été reconnue dans les états consolidés du résultat global au 31 décembre 2010 (voir note 26 des comptes consolidés audités 2012). Une dernière clause (« Excise Tax on High-Cost Medical plan ») du PPACA pourrait affecter la valeur actuelle des engagements de nos régimes de couverture médicale. A partir des informations disponibles mais



limitées, une évaluation de l'impact a été réalisée par nos actuaires externes. Tenant compte des différentes considérations nécessaires liées aux incertitudes actuelles sur les méthodes appropriées à utiliser, l'impact déterminé ne s'est pas révélé matériel. Lorsque des précisions complémentaires seront disponibles, cette analyse sera mise à jour.

### **Plafonnement d'actif**

Selon la norme IAS 19, les charges de retraite payées d'avance qui peuvent être reconnues dans l'état de la situation financière sont soumises à la règle du plafonnement d'actif qui est déterminée comme étant la somme des pertes actuarielles nettes cumulées non comptabilisées et du coût des services passés non comptabilisés, et la valeur actualisée de tout avantage économique disponible soit sous forme de remboursements du régime, soit sous forme de diminutions des cotisations futures au régime. Comme actuellement, le Groupe a la possibilité et l'intention d'utiliser une partie du surplus des régimes de retraites pour financer le régime de remboursement de frais médicaux des retraités « formerly represented », ce montant transférable est considéré comme un remboursement du régime dans le cadre du calcul du plafonnement d'actif.

L'impact de la valeur actualisée de tout avantage économique disponible pour la détermination du plafonnement des actifs est un sujet complexe. Pour les retraités anciennement syndiqués du « Communication Workers of America » et l'« International Brotherhood of Electrical Workers », nous prévoyons de financer l'obligation du régime de remboursement de frais médicaux et l'obligation du régime d'assurance-vie par des transferts de type section 420 (l'Internal Revenue Code des États-Unis dans sa Section 420 permet le transfert de certains actifs en surplus des fonds de pension à prestations définies vers les comptes établis pour le paiement des remboursements médicaux) et pour le paiement des prestations d'assurance-vie depuis le régime de retraite des « formerly represented ».

Le Pension Protection Act de 2006 (PPA) a été amendé par la loi de 2007 portant diverses dispositions relatives aux troupes en Irak et à Katrina (US Troop readiness, Veteran's Care, Katrina Recovery, and Irak Accountability Appropriations Act), permettant ainsi l'extension de ce type de transfert, de manière à inclure des transferts couvrant une période de plus d'une année sur la base de la valeur des actifs financiers qui sont au-delà de 120 % de la valeur actuelle de l'engagement, avec une « *cost maintenance period* » étendue jusqu'à la quatrième année suivant la période de virement, et une obligation de maintenir la couverture financière du régime de retraite à un minimum de 120 % à chaque 1<sup>er</sup> janvier de la période couverte par ce transfert. Ces nouvelles dispositions du PPA prévoyaient aussi des transferts négociés collectivement, annuels ou pluriannuels, dans la mesure où un accord social en vigueur peut se substituer à la « *cost maintenance period* ». Cependant, en utilisant la méthodologie que nous avons sélectionnée pour évaluer les actifs financiers et les obligations de financement (voir note 26 des comptes consolidés audités 2012), nous avons estimé qu'au 31 décembre 2012, les actifs de retraite qui étaient en excès de 120 % de l'obligation sont de 2,3 milliards de dollars US (1,7 milliard d'euros), et ceux en excès de 125 % étaient de 1,9 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros).

Le PPA, modifié par la loi sur le financement du réseau routier (The Moving Ahead for Progress in the 21<sup>st</sup> century Act), étend la durée durant laquelle un employeur peut faire un transfert de certains actifs en surplus des fonds de pension à prestations définies vers les comptes établis pour le paiement des remboursements de frais médicaux et permet désormais d'utiliser ces surplus pour financer le paiement des prestations d'assurance vie des retraités. Nous avons modifié les règles du régime de retraite des « formerly represented - inactive » afin de refléter ces extensions. Cette modification, finalisée au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2012, nous a permis de continuer d'utiliser les actifs de retraite en surplus comme source de financement du régime de remboursement de frais médicaux pour les retraités « formerly represented » et sera désormais une nouvelle source de financement pour le régime d'assurance vie des retraités « formerly represented ». Cette modification permet aussi au Groupe, via une réduction de la limitation d'actifs, de reconnaître dans les Etats Consolidés de la Situation Financière davantage d'actifs de retraite pour un montant d'environ 576 millions de dollars US (436 millions d'euros) qui seront disponibles pour financer ce régime d'assurance vie.

### ***h/ Traitement comptable des obligations convertibles ayant des périodes / dates de remboursement optionnelles antérieures à l'échéance contractuelle***

Certaines obligations convertibles du Groupe ont des périodes / dates de remboursement optionnelles antérieures à la date d'échéance contractuelle telles que décrites en note 25 des comptes consolidés 2012 audités. Tous les emprunts convertibles émis par Alcatel-Lucent ont été comptabilisés conformément aux prescriptions de l'IAS 32 (paragraphes 28 à 32) comme décrit en note 1q des comptes consolidés audités 2012. Le classement de la dette et de la composante capitaux propres de l'instrument convertible ne peut pas être modifié du fait d'une modification de la probabilité d'occurrence de l'exercice de l'option de conversion. En revanche, dans le cas de périodes / dates optionnelles de remboursement antérieures à l'échéance contractuelle, la probabilité de remboursement à ces périodes / dates peut conduire à modifier les paiements estimés au titre de cette dette. Conformément aux règles édictées par IAS 39, si un émetteur révisé les estimations de paiements futurs, du fait de nouvelles estimations fiables, la valeur comptable de la dette doit être ajustée au montant de la valeur actualisée des nouveaux paiements

attendus calculée en utilisant le taux d'intérêt effectif initial de la dette financière, afin de tenir compte des flux de trésorerie désormais anticipés. Cet ajustement est comptabilisé en produit ou charge dans le résultat net.

Comme indiqué en notes 8, 25 et 27 des comptes consolidés audités 2012, un tel changement d'estimation est intervenu au cours du deuxième trimestre 2012 concernant la dette obligataire convertible Lucent-Lucent USA Inc. 2,875% Séries B. De tels changements d'estimations pourraient également intervenir par la suite pour toutes les dettes obligataires convertibles ayant des périodes / dates de remboursement optionnelles. Une perte, représentative de l'écart entre la juste valeur des flux de trésorerie futurs estimés et la valeur comptable de la dette correspondante, telle que ressortant de l'application des principes comptables décrits en note 1q des comptes consolidés audités 2012, a été enregistrée en 2012 en « autres produits et charges financiers » du fait d'un changement d'estimation des dates de remboursement par le Groupe pour un montant de (229) millions de dollars US ou (178,1) millions d'euros sur 2012.

En raison du nouveau traitement comptable décrit ci-dessus, la valeur comptable des obligations convertibles Alcatel-Lucent USA Inc. série B 2,875 % était égale à la valeur nominale des obligations juste avant la première option de date de rachat (c'est-à-dire le 15 juin 2013). Le 14 mai 2013, nous avons fait une proposition d'achat et avons annulé ces obligations convertibles série B. Pour certaines de ces obligations le remboursement n'a pas été demandé, ce qui représente un nominal restant en circulation de 1 million de dollars US au 15 juin 2013. Au 30 juin 2013, et tel que décrit dans les notes 16 et 18, nous n'avons pas jugé possible d'estimer de manière fiable les flux de trésorerie futurs et la durée de vie prévue des obligations restantes en circulation, car la prochaine option de date de rachat (c'est-à-dire le 15 juin 2019) est trop loin dans l'avenir. Ainsi, et conformément aux prescriptions de la norme IAS 39, nous avons réappliqué le traitement comptable initial et nous avons ajusté la valeur comptable des obligations convertibles série B restantes en circulation à l'aide de leurs flux de trésorerie contractuels jusqu'à leur date d'échéance contractuelle (c'est-à-dire le 15 juin 2025). D'autres changements d'estimations concernant les obligations convertibles série B 2,875 % peuvent se produire à l'avenir, auquel cas la valeur comptable des obligations pourrait encore être ajustée.

### ***i/ Provisions pour restructuration et impact du test de dépréciation des goodwill***

Le 26 juillet 2012, nous avons annoncé le lancement du « Programme Performance » pour réaliser une réduction supplémentaire des coûts, portant le total des économies de coûts à 1,25 milliard d'euros d'ici la fin 2013. Ce programme comprend une suppression d'approximativement 5 500 postes à travers le Groupe, et prévoit des sorties ou restructurations des contrats de Services non rentables avec des réductions d'effectifs associées et des sorties ou restructurations des marchés non rentables.

Le 6 décembre 2012, au cours d'une réunion avec l'ECID (Comité de Groupe Européen), davantage de détails sur le Programme Performance ont été fournis aux membres de l'ECID, représentant les syndicats à travers l'Europe. La réunion a porté sur la présentation et la discussion des changements détaillés des effectifs par pays et par fonction en expliquant les raisons du programme dans les différents pays entrant dans le périmètre de l'ECID : Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Espagne, Suisse, Royaume-Uni et Irlande. Dans de nombreux pays européens, le processus de consultation officiel a été lancé en novembre ou décembre 2012 et les salariés concernés ont été informés. Au 30 juin 2013, toutes les annonces concernant les effectifs ont été réalisées pour les principaux pays concernés.

La date de l'annonce d'un plan peut ne pas être la date décisive pour déterminer si une provision doit être établie, car dans certains pays, les représentants du personnel ou syndicats doivent être consultés au travers d'un processus spécifique avant la mise en place effective du plan. Ces processus peuvent prendre plusieurs mois avant d'être finalisés et pourraient rendre la décision de restructuration au moment de l'annonce réversible.

En utilisant les critères de reconnaissance pour l'établissement d'une provision (voir note 1k des comptes consolidés audités 2012), nous avons analysés, au 31 décembre 2012, notre Programme Performance pays par pays et nous avons établi les provisions, lorsque c'était possible, sur tout ou une partie du montant, selon l'état d'avancement du processus de consultation avec les syndicats ou représentants du personnel.

Nous estimons le coût total des restructurations concernant le Programme Performance à 0,9 milliard d'euros. Il s'agit d'une première estimation, car le montant total évoluera selon l'avancée des discussions avec les syndicats et les représentants du personnel dans certains pays et selon l'avancée d'autres facteurs, comme l'attribution du personnel. Au 30 juin 2013, nous avons passé 0,6 milliard d'euros en coûts de restructuration (0,4 milliard d'euros au 31 décembre 2012). Le reste des coûts de restructuration concernant le programme sera provisionné et passé en charge dans les trimestres à venir.

Dans le cadre du test de dépréciation des goodwill, tel que décrits par les sections 44 et 45 de l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » et en considérant la composition des futurs flux de trésorerie utilisés pour déterminer la valeur d'utilité pour évaluer la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie : « Les estimations de flux de trésorerie futurs ne doivent pas inclure des entrées ou des sorties de trésorerie futures estimées susceptibles d'être générées par (a) une restructuration future dans laquelle l'entité ne s'est pas encore engagée; ou (b) l'amélioration

ou l'accroissement de la performance de l'actif. Du fait que les flux de trésorerie futurs sont estimés pour l'actif dans son état actuel, la valeur d'utilité ne reflète: (a) ni les sorties de trésorerie futures, ni les économies de coûts liées (par exemple, les réductions de coûts de personnel), ni les avantages susceptibles d'être générés par une restructuration future à laquelle l'entité ne s'est pas encore engagée ; (b) ni les sorties de trésorerie futures qui amélioreront ou accroîtront la performance de l'actif ni les entrées de trésorerie liées que l'on s'attend à être générées par ces sorties. »

Conformément à ces conditions et considérant que nous ne pensons pas être engagés dans une action de restructuration tant que nous ne sommes pas en mesure de comptabiliser les charges correspondantes, nous avons exclue les futurs coûts de restructuration (et les économies de coûts correspondantes), s'ils n'ont pas été comptabilisés en charge au 31 décembre 2012, de la valeur d'utilité déterminée pour le test de dépréciation des goodwill 2012. Il en est de même au 30 juin 2013 pour le test de dépréciation supplémentaire effectué sur Q2 2013. En revanche, nous avons entièrement pris en compte ces futures entrées et sorties de flux de trésorerie dans l'évaluation de la recouvrabilité des nos actifs d'impôts différés et dans la détermination de la juste valeur moins le coût des ventes des unités génératrices de trésorerie (i.e. nos Divisions Produits), correspondant à la méthodologie décrite en note 2c. Nous arrivons à une juste valeur moins le coût des ventes d'une Division Produit en la basant sur la moyenne pondérée de trois méthodes d'actualisation des flux de trésorerie (deux de ces trois méthodes utilisant les valeurs résiduelles estimées qui sont basées respectivement sur des multiples de vente et un multiple de résultat opérationnel), pour arriver à une juste valeur qui reflète les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix une Division Produit.

## 1.6 — RESULTATS CONSOLIDES POUR LE PREMIER SEMESTRE 2013 PAR RAPPORT AU PREMIER SEMESTRE 2012

Le chapitre suivant présente nos résultats opérationnels pour le premier semestre 2013 et le premier semestre 2012, sur les bases suivantes :

- Les résultats pour les deux périodes sont présentés selon la structure devenue effective le 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'organisation 2013 inclut 3 secteurs opérationnels : Réseaux & Plateformes, Activités verticalisées et Services gérés.
- Les résultats des premiers semestres 2013 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisées « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats ».

**Revenus.** Au premier semestre 2013, les revenus se sont élevés à 6,838 milliards d'euros, ce qui correspond à une hausse de 1,3% par rapport aux 6,753 milliards d'euros enregistrés au premier semestre 2012. Au premier semestre 2013, environ 61% de nos revenus ont été libellés en dollar américain ou en devises liées. Si l'on convertit en euros, à des fins comptables, ces revenus en devises autres que l'euro, on constate un impact du taux de change lié à la valeur d'autres devises, dont le dollar US, par rapport à celle de l'euro. La baisse de la valeur d'autres devises, dont le dollar américain, par rapport à l'euro au premier semestre 2013 par rapport au premier semestre 2012 a eu un impact négatif sur nos revenus publiés. Si les taux de change étaient restés constants entre le premier semestre 2012 et le premier semestre 2013, nos revenus consolidés auraient augmenté d'environ 2,8% au lieu de 1,3% comme publié. Pour calculer l'impact du taux de change, on applique (i) à nos revenus du premier semestre 2013 en devises autres que l'euro le taux de change moyen enregistré pour le premier semestre 2012 au lieu du taux de change moyen du premier semestre 2013, et (ii) à nos exportations (principalement à partir de l'Europe) du premier semestre 2013 libellées en autres devises, pour lesquelles nous avons une couverture de change, le taux moyen de couverture du premier semestre 2012. Notre Direction pense qu'en communiquant à nos investisseurs nos revenus du premier semestre 2013 convertis à taux de change constants, il est plus facile de comparer l'évolution de nos revenus avec celle de l'industrie des équipements de télécommunications et des services associés.

Le tableau ci-dessous présente les revenus enregistrés, l'impact de la conversion euro/autres devises, l'impact de la couverture de change et les revenus calculés à taux de change constant :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Premier semestre 2013</b>	<b>Premier semestre 2012</b>	<b>% de variation</b>
Revenus publiés	6 838	6 753	1,3%
Impact de la conversion euro/autres devises	111		
Impact de la couverture euro/autres devises	(7)		
Revenus en monnaie constante	6 941	6 753	2,8%

Les revenus du segment Réseaux et Plateformes ont connu une croissance de 5,1% au premier semestre 2013, avec une croissance des revenus dans toutes les activités excepté notre division Optique. Les revenus de notre division IP ont enregistré une croissance de 14,0% par rapport au premier semestre 2012, grâce au succès de l'activité de routeurs de service IP/MPLS, les fournisseurs de services continuant de transformer leurs réseaux vers des architectures tout-IP. Les revenus de l'activité d'accès mobile ont enregistré une hausse de 1,8% au premier semestre 2013 liée aux investissements élevés en LTE aux États-Unis, en partie compensés par un déclin d'ensemble des technologies 2G/3G. Les revenus de l'activité Optique ont connu une baisse de 11,2% au premier semestre 2013, la croissance du WDM en Asie-Pacifique et en Amérique n'ayant pas été suffisante pour contrebalancer la baisse des technologies classiques. Les revenus de notre activité de Réseaux fixes ont connu une hausse de 5,7% au premier semestre 2013, grâce aux investissements en cuivre et en fibre. Les revenus de notre division Plateformes ont augmenté de 12,2%, bénéficiant du déploiement des services LTE et de la prolifération globale des smartphones. L'activité Services a affiché une croissance de 27,6% au premier semestre 2013, et a aussi bénéficié des déploiements de réseaux, en particulier aux États-Unis, la croissance se répartissant entre la construction et l'implémentation de réseaux, et les services d'intégration.

Les revenus des Activités verticalisées ont baissé de 20,1% au premier semestre 2013, les deux activités Entreprise et Optique sous-marine étant en baisse. Les revenus des Services gérés ont baissé de 9,9% au premier semestre 2013, dans la mesure où nous avons continué à restructurer cette activité dans le cadre du Programme Performance.

Le tableau ci-dessous indique les revenus des premiers semestres 2013 et 2012 par zone géographique (calculés suivant la région où se trouvent les clients) :

Revenus par marché géographique (en millions d'euros)	France	Autres pays d'Europe occidentale	Reste de l'Europe	Chine	Autres pays d'Asie-Pacifique	États-Unis	Autres pays d'Amérique	Reste du monde	Total
1er semestre 2013	428	1 058	163	424	630	3 013	630	492	6 838
1er semestre 2012	406	1 159	238	460	655	2 533	819	483	6 753
Variation 1er semestre 2013 par rapport au 1er semestre 2012	5%	-9%	-32%	-8%	-4%	19%	-23%	2%	1%

Au premier semestre 2013, les États-Unis ont représenté 44,1% des revenus, contre 37,5% au premier semestre 2012. Les revenus y ont augmenté de 19%, dans la mesure où la croissance du trafic de données mobiles a amené à investir dans des technologies telles que le LTE et l'IP. L'Europe a représenté 24,1% des revenus au premier semestre 2013 (6,3% en France, 15,5% dans les autres pays d'Europe occidentale et 2,4% sur le reste du continent), en baisse de 26,7% par rapport au premier semestre 2012 (où la répartition était alors de 6,0% en France, 17,2% dans les autres pays d'Europe occidentale, et 3,5% sur le reste du continent). Les craintes liées aux conditions macroéconomiques incertaines et aux dettes souveraines ont continué de peser sur cette région. En Europe, les tendances ont été mixtes, les revenus ayant augmenté de 5% en France, baissé de 9% en Europe occidentale et baissé de 32% sur le reste du continent. Les revenus de l'Asie-Pacifique ont représenté 15,4% des revenus au premier semestre 2013 (6,2% en Chine et 9,2% dans les autres pays d'Asie-Pacifique), en baisse par rapport aux 16,5% du premier semestre 2012 (6,8% en Chine et 9,7% dans les autres pays d'Asie-Pacifique). La baisse des revenus de cette région entre le premier semestre 2012 et le premier semestre 2013 a été principalement attribuable à la baisse des investissements en Chine en anticipation des prochains déploiements LTE dans le pays. Les revenus dans les autres régions des Amériques ont été impactés négativement par un ralentissement de l'Amérique centrale et latine, ce qui a conduit à une baisse de 23% au premier semestre 2013 par rapport au premier semestre 2012, leur part dans le total des revenus étant passée de 12,1% à 9,2%. Les revenus du reste du monde sont restés stables à 7,2% au premier semestre 2013, les revenus ayant augmenté de 2% par rapport au premier semestre 2012, ce qui s'explique par une légère croissance du Moyen-Orient et de l'Afrique.

**Marge brute.** La marge brute a diminué en termes de pourcentage des revenus, en passant au premier semestre 2013 à 30,7% contre 31,0% au premier semestre 2012 ; tandis qu'elle a très légèrement augmenté en valeur absolue, en passant de 2,096 milliards d'euros au premier semestre 2012 à 2,098 milliards d'euros au premier semestre 2013. La légère hausse de la marge brute en valeur absolue est principalement liée à des volumes plus importants et des coûts fixes plus faibles, en partie compensés par un mix produit défavorable. La marge brute du premier semestre 2013 a inclus (i) l'impact négatif d'une charge nette de (71) millions d'euros de dépréciations de stocks et travaux en cours ; et (ii) l'impact négatif d'une charge nette pour (25) millions d'euros de provisions sur des créances clients. La marge brute du premier semestre 2012 incluait (i) l'impact négatif d'une charge nette de (79) millions d'euros de dépréciations de stocks et travaux en cours ; et (ii) l'impact négatif d'une charge nette de (3) millions d'euros de provisions sur des créances clients.

Nous vendons une grande gamme de produits sur de nombreux marchés géographiques. La rentabilité par produit peut dépendre de la maturité de ces produits, de l'effort de recherche et développement associé et de notre positionnement concurrentiel global. De plus, la rentabilité peut être impactée selon la zone géographique en fonction du contexte concurrentiel local, de nos parts de marché, et des règles d'achats de nos clients. Au premier semestre 2013, nous avons observé des tendances contrastées. Comme indiqué ci-dessus, l'évolution du mix produit a impacté négativement notre marge brute, mais cette évolution a été partiellement compensée par une évolution du mix géographique, qui a eu un impact positif sur notre marge brute.

**Charges administratives et commerciales.** Au premier semestre 2013, les charges administratives et commerciales se sont élevées à 1,061 milliard d'euros, soit 15,5% des revenus. A titre de comparaison, les charges du premier semestre 2012 se montaient à 1,244 milliards d'euros, soit 18,4% des revenus. La baisse de 14,7% des charges administratives et commerciales par rapport au premier semestre 2012 illustre les progrès que nous avons faits en améliorant notre efficacité opérationnelle à travers la réduction de nos dépenses administratives, de nos dépenses en technologies et systèmes d'information (IS/IT), de nos dépenses immobilières et de notre complexité organisationnelle, avec une accélération dans le cadre de notre Programme Performance. Ont fait partie de ces charges administratives et commerciales des éléments sans impact sur la trésorerie, résultant des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent (« PPA », *Purchase Price Allocation*) pour 16 millions d'euros au premier semestre 2013 et 59 millions d'euros au premier semestre 2012. Elles correspondent principalement à la fin de l'amortissement d'actifs incorporels acquis de Lucent, et à une perte de valeur sur certains actifs qui étaient inclus dans ces charges de PPA, et ce au titre du test annuel de perte de valeur sur le goodwill réalisé en 2012.

**Frais de recherche & développement.** Les frais de recherche & développement se sont élevés à 1,215 milliard d'euros au premier semestre 2013 (soit 17,8% des revenus), après un impact négatif de (6) millions d'euros de

capitalisation de frais de développement. Ils sont en baisse de 1,0% par rapport aux 1,227 milliard d'euros comptabilisés au premier semestre 2012, après un impact négatif de (9) millions d'euros de capitalisation de frais de développement (soit 18,2% des revenus). La baisse de 1,0% des coûts de recherche et développement d'un semestre sur l'autre reflète une réduction des dépenses sur les technologies traditionnelles dans un effort de réduction de l'ensemble des coûts. L'impact négatif des frais de développement capitalisés au cours des premiers semestres 2013 et 2012 reflète le fait que l'amortissement des nouveaux frais de recherche et développement capitalisés a été plus important que les frais de recherche et développement nouvellement capitalisés pendant ces mêmes périodes. Des charges de recherche et développement, sans impact sur la trésorerie, liées au regroupement avec Lucent, sont également comptabilisées dans les frais de recherche et de développement, à hauteur de 29 millions d'euros pour le premier semestre 2013 et 64 millions d'euros pour le premier semestre 2012, la baisse ayant principalement correspondu à la fin de l'amortissement des frais de R&D en-cours, ainsi qu'à une perte de valeur sur certains actifs qui étaient inclus dans ces charges de PPA, et ce au titre du test annuel de perte de valeur sur le goodwill réalisé en 2012.

*Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi.* Au premier semestre 2013, l'activité opérationnelle a affiché une perte de (178) millions d'euros avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendement de régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, à comparer à une perte de (375) millions d'euros au premier semestre 2012. Cette moindre perte au premier semestre 2013 est la conséquence de dépenses administratives et commerciales et de frais de recherche et de développements moins élevés. Les écritures liées au regroupement avec Lucent ont eu un impact négatif, sans effet sur la trésorerie, de 45 millions d'euros au premier semestre 2013, inférieur à l'impact de 123 millions d'euros au premier semestre 2012, cette baisse ayant principalement correspondu à la fin de l'amortissement des frais de R&D en-cours, ainsi qu'à une perte de valeur sur certains actifs qui étaient inclus dans ces charges de PPA, et ce au titre du test annuel de perte de valeur sur le goodwill réalisé en 2012.

Les variations des provisions ont affecté négativement le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi à hauteur de (204) millions d'euros au premier semestre 2013 (dont (280) millions d'euros de provisions complémentaires et 76 millions d'euros de reprises sans objet). Les dotations aux provisions pour affaires se sont élevées à (180) millions d'euros au premier semestre 2013, tandis que les reprises sans objet de ces provisions se sont élevées à 65 millions d'euros pour la même période. Les variations des provisions avaient affecté négativement le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi de façon négative, à hauteur de (163) millions d'euros au premier semestre 2012, dont (299) millions d'euros de provisions complémentaires et 136 millions d'euros de reprises sans objet. Les provisions pour affaires supplémentaires créées au premier semestre 2012 se montaient à (262) millions d'euros, alors que les reprises de ces mêmes provisions représentaient un montant de 106 millions d'euros. L'évolution négative entre le premier semestre 2012 et le premier semestre 2013 de l'impact des variations des provisions sur le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi a été principalement liée à des provisions supplémentaires pour des pénalités contractuelles et des réclamations.

*Coûts de restructuration.* Au premier semestre 2013, les coûts de restructuration étaient de (316) millions d'euros répartis comme suit : (i) (181) millions d'euros pour les nouveaux plans de restructuration et les corrections de plans précédents, (ii) (82) millions d'autres coûts monétaires liés aux fournisseurs et comptes rattachés, (iii) (52) millions d'euros d'autres coûts monétaires liés aux provisions pour restructurations et (iv) (1) million d'euros de dépréciation d'actifs. Au premier semestre 2012, les coûts de restructuration avaient été de (182) millions d'euros répartis comme suit : (i) (100) millions d'euros pour les nouveaux plans de restructuration et les corrections de plans précédents, (ii) (39) millions d'autres coûts monétaires liés aux fournisseurs et comptes rattachés, (iii) (35) millions d'euros d'autres coûts monétaires liés aux provisions pour restructurations et (iv) (8) millions d'euros de dépréciation d'actifs. Le coût des nouveaux plans de restructuration a augmenté au premier semestre 2013 par rapport au premier semestre 2012 en raison de l'introduction du Programme Performance, concernant principalement des indemnités de licenciement, des coûts de préretraites, des paiements de préavis non effectués, des coûts de formation des personnes devant partir, des coûts liés aux fermetures de sites ou d'arrêt de lignes de produit, et de coûts résultant de programmes qui modifient de façon significative soit le champ d'activité du Groupe, soit la manière dont cette activité est gérée. Nos provisions pour restructurations de (474) millions d'euros au 30 juin 2013 ont été en hausse par rapport aux (284) millions d'euros au 30 juin 2012, principalement en raison de la reconnaissance d'une partie des coûts de restructuration liés au Programme Performance.

*Litiges.* Au premier semestre 2013, nous avons enregistré une charge de (3) millions d'euros relative au litige Fox River et à la couverture du litige FCPA (cf. la note 17c). Au premier semestre 2012, nous avons enregistré une reprise de provision pour litiges de 1 million d'euros, relative au litige Fox River (cf. la note 15c des comptes de résultats consolidés résumés intermédiaires non audités du premier semestre 2012).

*Résultat de cession des sociétés consolidées.* Au premier semestre 2013, nous avons enregistré un gain lié à une cession de sociétés consolidées de 2 millions d'euros, expliqué par un impact de conversion de devises lié à la cession d'une joint-venture, tandis qu'au premier semestre 2012, nous n'avions pas comptabilisé de gain lié à une cession de sociétés consolidées.

*Perte de valeur sur actifs.* Au premier semestre 2013, nous avons enregistré une charge de perte de valeur sur actifs de (552) millions d'euros, principalement liée au goodwill de la division produit d'accès mobile. Ceci s'explique par l'implémentation du plan Shift, qui pourrait conduire à des coûts supplémentaires impactant de manière négative la valeur recouvrable de notre goodwill dans cette activité. Nous n'avions pas enregistré de charge de perte de valeur sur actifs au premier semestre 2012.

*Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi.* Au premier semestre 2013, nous avons enregistré un produit de 96 millions d'euros constitué par (i) un produit de 56 millions d'euros relatif à la modification du régime de remboursement de frais médicaux des retraités «*formerly represented*» résultant de l'extension des remboursements de frais médicaux jusqu'au 31 décembre 2016 et de la réduction de l'engagement du Groupe pour les retraités soumis à des plafonds annuels de remboursement, (ii) un profit exceptionnel de 36 millions d'euros relatif à l'amendement du plan de retraite français AUXAD, afin de l'aligner sur les conditions du modèle de l'organisme français AGIRC (Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres), et (iii) un produit de 4 millions d'euros lié à la modification du régime d'incapacité/validité long-terme aux États-Unis, la couverture maladie pour les invalides longue durée sera prévue par le régime de remboursement des frais médicaux des retraités. Au premier semestre 2012, nous avons enregistré un produit de 30 millions d'euros relatif à la modification du régime de remboursement de frais médicaux des retraités «*formerly represented*» résultant de l'extension des remboursements de frais médicaux jusqu'au 31 décembre 2013 et de la réduction de l'engagement du Groupe pour les retraités soumis à des plafonds annuels de remboursement.

*Résultat de l'activité opérationnelle.* Pour le premier semestre 2013, l'activité opérationnelle a enregistré une perte de (951) millions d'euros, contre une perte de (526) millions d'euros au premier semestre 2012. Cette perte plus importante au premier semestre 2013 s'est expliquée en partie par des coûts de restructuration plus élevés et une charge de perte de valeur sur actifs, ces éléments ayant été en partie compensés par des dépenses opérationnelles plus faibles et un produit plus important lié aux amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi.

*Coût de financement.* Au premier semestre 2013, le coût de financement s'est élevé à (206) millions d'euros, comparé à (134) millions d'euros au premier semestre 2012. Cette hausse du coût de financement a été liée à la hausse des intérêts versés, passés de (176) millions d'euros au premier semestre 2012 à (242) millions d'euros au premier semestre 2013, et à la baisse des intérêts reçus, passés de 42 millions d'euros au premier semestre 2012 à 36 millions d'euros au premier semestre 2013. La hausse des intérêts versés s'est expliquée par les niveaux plus élevés de l'ensemble de la dette, tandis que la baisse des intérêts reçus a été liée à de plus faibles taux d'intérêts.

*Autres produits et charges financiers.* Au premier semestre 2013, les autres produits financiers ont été négatifs et se sont élevés à (126) millions d'euros, contre (294) millions d'euros au premier semestre 2012. Au premier semestre 2013, ces autres charges financières ont été constituées principalement par (i) une perte de (47) millions d'euros liée aux actifs et engagements des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi, (ii) une perte nette de (34) millions d'euros d'effets de change et (iii) une perte de (26) millions d'euros liée à une perte nette concernant des rachats d'instruments de dette au cours du deuxième trimestre 2013. Au premier semestre 2012, les autres charges financières ont été constituées principalement par (i) une perte de (178) millions d'euros liée au changement de prévision des flux de trésorerie future concernant l'emprunt obligataire convertible Lucent Series B à 2,875%, (ii) une perte de (56) millions d'euros liée aux actifs et engagements des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi, et (iii) une perte de (27) millions d'euros liée au rachat des emprunts obligataires convertibles Lucent Series B à 2,875% au premier trimestre 2012.

*Quote-part dans le résultat net des entreprises associées.* Au premier semestre 2013, la quote-part du résultat net des entreprises associées s'est élevée à 3 millions d'euros, contre 1 million d'euros au premier semestre 2012.

*Résultat net avant impôt et activités abandonnées.* Au premier semestre 2013, le résultat net avant impôt et activités abandonnées a été une perte de (1,280) milliard d'euros, à comparer à une perte de (953) millions d'euros au premier semestre 2012.

*Impôts.* Au premier semestre 2013, nous avons enregistré un produit d'impôt sur les bénéfices de 23 millions d'euros, contre un produit d'impôt sur les bénéfices de 160 millions d'euros au premier semestre 2012. Le produit d'impôt du premier semestre 2013 résulte d'un produit d'impôt différé net de 56 millions d'euros, en partie compensé par une charge d'impôt courant sur les bénéfices de (33) millions d'euros. Le produit d'impôt différé net de 56 millions d'euros inclut (i) un produit d'impôt différé de 48 millions d'euros relatif à l'analyse de la recouvrabilité de certains actifs d'impôts différés aux États-Unis, (ii) un produit d'impôts différés de 25 millions d'euros liés aux écritures de PPA et (iii) un produit de 5 millions d'euros d'impôts différés au titre des régimes d'avantages

postérieurs à l'emploi de Lucent. Ces effets positifs ont été partiellement compensés par une charge de (22) millions d'euros d'impôts différés au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de Lucent. Le produit d'impôt du premier semestre 2012 se composait d'un produit d'impôt différé net de 179 millions d'euros, en partie compensé par une charge d'impôt courant sur les bénéfices de (19) millions d'euros. Le produit d'impôt différé de 179 millions d'euros incluait (i) un produit d'impôt différé de 134 millions d'euros, lié à la reprise des impôts différés comptabilisés dans les écritures de PPA, et (ii) un produit d'impôt différé de 56 millions d'euros relatif à l'analyse de la recouvrabilité de certains actifs d'impôts différés aux États-Unis. Ces effets positifs ont été partiellement compensés par (11) millions d'euros d'impôts différés au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de Lucent.

*Résultat net des activités poursuivies.* Nous avons enregistré pour les activités poursuivies une perte qui s'est élevée à (1,257) milliard d'euros pour le premier semestre 2013, contre une perte de (793) millions d'euros pour le premier semestre 2012.

*Résultat net des activités abandonnées.* Au premier semestre 2013, nous avons enregistré un résultat des activités abandonnées de 1 million d'euros lié à des règlements de litiges relatifs à des activités cédées au cours de périodes antérieures et au suivi de la cession des activités de Genesys. Le résultat des activités abandonnées a été de 649 millions d'euros au premier semestre 2012, principalement lié à la cession des activités de Genesys, incluant un gain de 673 millions d'euros sur la cession de cette activité Genesys, déduction faite des frais et taxes y afférentes.

*Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net.* La part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net était une perte de (18) millions d'euros au premier semestre 2013, contre une perte de (7) millions d'euros au premier semestre 2012, cette augmentation de perte étant largement liée à des pertes de nos activités en Chine d'Alcatel-Lucent Shanghai Bell, Co. Ltd.

*Résultat net – part du Groupe.* Une perte nette de (1,238) milliard d'euros a été attribuée aux actionnaires de la société mère au premier semestre 2013. Au premier semestre 2012, la perte nette s'élevait à (137) millions d'euros.

## **1.7 — RESULTATS CONSOLIDES POUR LE PREMIER SEMESTRE 2012 PAR RAPPORT AU PREMIER SEMESTRE 2011**

Cette section présente nos résultats opérationnels pour le premier semestre 2012 et le premier semestre 2011, sur les bases suivantes :

- Les résultats du premier semestre 2011 ont été représentés pour exclure l'activité de Genesys, qui a été transférée à Permira le 1<sup>er</sup> février 2012,
- Les résultats pour les deux périodes sont présentés selon la structure devenue effective le 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'organisation 2013 inclut 3 secteurs opérationnels : Réseaux & Plateformes, Activités verticalisées et Services gérés,
- Les résultats des premiers semestres 2013 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisées « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats ».

*Revenus.* Au premier semestre 2012, les revenus se sont élevés à 6,753 milliards d'euros, ce qui correspond à une baisse de 9,7% par rapport aux 7,475 milliards d'euros enregistrés au premier semestre 2011. Au premier semestre 2012, environ 58% de nos revenus ont été libellés en dollar américain ou en devises liées. Si l'on convertit, à des fins comptables, ces revenus en devises autres que l'euro en euros, on constate un impact du taux de change lié à la valeur d'autres devises, dont le dollar US, par rapport à celle de l'euro. La hausse de la valeur d'autres devises, dont le dollar américain, par rapport à l'euro au premier semestre 2012 par rapport au premier semestre 2011 a eu un impact positif sur nos revenus publiés. Si les taux de change étaient restés constants entre le premier semestre 2011 et le premier semestre 2012, nos revenus consolidés auraient baissé d'environ 14,0% au lieu de 9,7% comme publié. Pour calculer l'impact du taux de change, on applique (i) à nos revenus du premier semestre 2012 en devises autres que l'euro le taux de change moyen enregistré pour le premier semestre 2011 au lieu du taux de change moyen du premier semestre 2012, et (ii) à nos exportations (principalement à partir de l'Europe) du premier semestre 2012 libellées en autres devises, pour lesquelles nous avons une couverture de change, le taux moyen de couverture du premier semestre 2011. Notre Direction pense qu'en communiquant à nos investisseurs nos revenus du premier semestre 2012 convertis à taux de change constants, il est plus facile de comparer l'évolution de nos revenus avec celle de l'industrie des équipements de télécommunications et des services associés.

Le tableau ci-dessous présente les revenus enregistrés, l'impact de la conversion euro/autres devises, l'impact de la couverture de change et les revenus calculés à taux de change constant :



(en millions d'euros)	Premier semestre 2012	Premier semestre 2011	% de variation
Revenus re-présentés	6 753	7 475	-9,7%
Impact de la conversion euro/autres devises	(322)		
Impact de la couverture euro/autres devises	(1)		
Revenus en monnaie constante	6 430	7 475	-14,0%

Les revenus du segment Réseaux et Plateformes ont baissé de 10,7% au premier semestre 2012, la faiblesse de la plupart des activités ayant plus que compensé la croissance des activités IP et Plateformes. Les revenus de notre division IP ont enregistré une croissance de 17,0% par rapport au premier semestre 2011, grâce au succès de l'activité de routeurs de service IP/MPLS, les fournisseurs de services ayant continué de transformer leurs réseaux vers le tout-IP, avec des investissements dans des domaines clés comme la technologie 100G Ethernet et le mobile *backhaul*. Les revenus de l'activité d'accès mobile ont enregistré une baisse de 21,8% au premier semestre 2012, en raison d'investissements très élevés au premier semestre de l'année précédente, les fournisseurs de services ayant aussi redirigé leurs investissements vers la technologie 4G plutôt que la 2G et la 3G, en particulier aux États-Unis. Les revenus de l'activité Optique ont connu une baisse de 12,9% au premier semestre 2012, la baisse des technologies classiques compensant la résilience du WDM dans la région Europe, Moyen-Orient et Afrique. Les revenus de notre activité d'Accès fixe ont baissé de 8,0%, les revenus de notre portefeuille d'accès par la fibre n'ayant pas compensé la baisse des activités traditionnelles au premier semestre 2012. Notre division Plateformes a enregistré une hausse de 36,3% au premier semestre 2012, et notre division Services a baissé de 28,5% sur la même période.

Les revenus du segment Activités verticalisées ont diminué de 19,1%, avec une baisse de l'activité Entreprise et de l'activité d'Optique sous-marine. Les revenus des Services gérés ont augmenté de 16,2% au premier semestre 2012, la croissance s'étant étendue à toutes les régions, en particulier l'Europe et l'Amérique.

Le tableau ci-dessous indique les revenus des premiers semestres 2012 et 2011 par zone géographique (calculés suivant la région où se trouvent les clients) :

Revenus par marché géographique (en millions d'euros)	France	Autres pays d'Europe occidentale	Reste de l'Europe	Chine	Autres pays d'Asie-Pacifique	États-Unis	Autres pays d'Amérique	Reste du monde	Total
1er semestre 2012	406	1 159	238	460	655	2 533	819	483	6 753
1er semestre 2011	685	1260	275	543	634	2833	686	559	7 475
Variation 1er semestre 2012 par rapport au 1er semestre 2011	-41%	-8%	-13%	-15%	3%	-11%	19%	-14%	-10%

Au premier semestre 2012, les États-Unis ont représenté 37,5% des revenus, contre 37,9% au premier semestre 2011, les revenus y étant en baisse de 11%. Avec un premier semestre 2011 très fort et des fournisseurs de services aux États-Unis ayant investi massivement dans leurs réseaux mobiles 3G pour faire face à la poussée du trafic de données mobiles, le premier semestre 2012 a connu une baisse à deux chiffres dans la région, en partie compensée par une forte croissance de la technologie 4G LTE. L'Europe a représenté 26,7% des revenus au premier semestre 2012 (6,0% en France, 17,2% dans les autres pays d'Europe occidentale, et 3,5% sur le reste du continent), en baisse par rapport aux 29,7% du premier semestre 2011 (où la répartition était alors de 9,2% en France, 16,9% dans les autres pays d'Europe occidentale, et 3,7% sur le reste du continent), les craintes au sujet des conditions macroéconomiques incertaines et au sujet de la dette souveraine ayant continué à peser lourdement sur cette région. En Europe, des faiblesses se sont faites sentir sur la plupart des activités, les revenus ayant diminué de 41% en France par rapport au premier semestre 2011, baissé de 8% en Europe de l'Ouest et baissé de 13% sur le reste du continent. Les revenus de l'Asie-Pacifique ont représenté 16,5% des revenus au premier semestre 2012 (6,8% en Chine et 9,7% dans les autres pays d'Asie-Pacifique), en hausse par rapport aux 15,8% au premier semestre 2011 (7,3% en Chine et 8,5% dans les autres pays d'Asie-Pacifique). La baisse des revenus de la région Asie-Pacifique entre le premier semestre 2012 et le premier semestre 2011 a été principalement attribuable à la baisse des investissements en Chine en raison de retards dans les processus d'appels d'offres au premier semestre 2012. Les revenus dans les autres régions des Amériques ont augmenté de 19% par rapport au premier semestre 2011, la croissance étant particulièrement forte en Amérique Centrale et Latine, la part du revenu global de ces autres régions des Amériques étant passée de 9,2% à 12,1%. Les revenus du reste du monde ont baissé de 14%, leur part du total des revenus étant passée à 7,2% au premier semestre 2012 (contre 7,5% au premier semestre 2011).

**Marge brute.** La marge brute, dont le montant s'est élevé à 2,096 milliards d'euros, est passée au premier semestre 2012 à 31,0% des revenus, contre 35,1% au premier semestre 2011 (où elle était alors de 2,621 milliards d'euros). Cette baisse de la marge brute a reflété principalement de moindres revenus et un mix défavorable produit/géographie, compensés par nos actions en cours de réduction des coûts fixes d'opération. La marge brute du premier semestre 2012 a inclus (i) l'impact négatif d'une charge nette de (79) millions d'euros de dépréciations de stocks et travaux en cours ; et (ii) l'impact négatif d'une charge nette pour (3) millions d'euros de provisions sur des créances clients. La marge brute du premier semestre 2011 incluait (i) l'impact négatif d'une charge nette de (88) millions d'euros de dépréciations de stocks et travaux en cours ; et (ii) l'impact négatif d'une charge nette de (28) millions d'euros de provisions sur des créances clients.

Nous vendons une grande gamme de produits sur de nombreux marchés géographiques. La rentabilité par produit peut dépendre de la maturité de ces produits, de l'effort de recherche et développement associé et de notre positionnement concurrentiel. De plus, la rentabilité peut être impactée selon la zone géographique en fonction du contexte concurrentiel local, de nos parts de marché, et des règles d'achats de nos clients. Au premier semestre 2012, nous avons observé une évolution du mix produit/géographie qui a eu un impact négatif sur notre marge brute.

**Charges administratives et commerciales.** Au premier semestre 2012, les charges administratives et commerciales se sont élevées à 1,244 milliard d'euros, soit 18,4% des revenus. A titre de comparaison, les charges du premier semestre 2011 se montaient à 1,384 milliard d'euros, soit 18,5% des revenus. Ont fait partie de ces charges administratives et commerciales des éléments sans impact sur la trésorerie, résultant des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent pour 59 millions d'euros au premier semestre 2012 et de 58 millions d'euros au premier semestre 2011. Elles correspondent principalement à l'amortissement des actifs incorporels acquis de Lucent, tels que les relations clients à long terme. La baisse de 10,2% des charges administratives et commerciales a illustré les progrès que nous avons faits pour améliorer notre efficacité opérationnelle à travers la réduction de nos dépenses administratives et de la complexité organisationnelle.

**Frais de recherche & développement.** Les frais de recherche & développement se sont élevés à 1,227 milliard d'euros au premier semestre 2012 (soit 18,2% des revenus), après un impact négatif de (9) millions d'euros de capitalisation de frais de développement, et sont en baisse de 4,2% par rapport aux 1,281 milliards d'euros (soit 17,1% des revenus) comptabilisés à ce titre au premier semestre 2011, après un impact négatif de (6) millions d'euros de capitalisation de frais de développement. La baisse de 4,2% des coûts de recherche et développement d'un semestre sur l'autre a reflété une réduction des dépenses sur les technologies traditionnelles dans un effort de réduction de l'ensemble des coûts. L'impact négatif des frais de développement capitalisés au cours des premiers semestres 2011 et 2012 a reflété le fait que l'amortissement des nouveaux frais de recherche et développement capitalisés a été plus important que les frais de recherche et développement nouvellement capitalisés pendant ces mêmes périodes. Des charges de recherche et développement, sans impact sur la trésorerie, liées au regroupement avec Lucent ont également été comptabilisées dans les frais de recherche et de développement, à hauteur de 64 millions d'euros pour le premier semestre 2012 et 75 millions d'euros pour le premier semestre 2011, la baisse correspondant principalement à la fin de l'amortissement des frais de R&D en-cours.

**Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi.** Au premier semestre 2012, l'activité opérationnelle a affiché une perte de (375) millions d'euros avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées et amendement de régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, à comparer à une perte de (44) millions d'euros au premier semestre 2011. Cette perte plus importante au premier semestre 2012 a été la conséquence des niveaux plus bas de revenus et de marges brutes, en petite partie compensés par des dépenses administratives et commerciales et des frais de recherche et de développements moins importants. Les écritures d'allocation du prix d'acquisition du regroupement avec Lucent comptabilisées au premier semestre 2012 ont eu un impact négatif, sans effet sur la trésorerie, de 123 millions d'euros, impact moins important que celui de 133 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2011, du fait principalement de la fin de l'amortissement des frais de R&D en-cours.

De plus, les variations des provisions ont affecté de façon négative le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi à hauteur de 163 millions d'euros au premier semestre 2012 (dont 299 millions d'euros de provisions complémentaires et 136 millions d'euros de reprises sans objet). Les dotations aux provisions pour affaires se sont élevées à 262 millions d'euros au premier semestre 2012, tandis que les reprises sans objet de ces provisions s'élevaient à 106 millions d'euros pour la même période. Au premier semestre 2011, les variations des provisions avaient affecté le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi de façon négative, à hauteur de 155 millions d'euros, dont 281 millions d'euros de provisions complémentaires et 126 millions d'euros de reprises sans objet. Les provisions pour affaires supplémentaires créées au premier semestre 2011 se montaient à 266 millions d'euros, alors que les reprises de ces mêmes provisions représentaient un montant de 90 millions

d'euros. L'évolution négative entre le premier semestre 2012 et le premier semestre 2013 des variations de provisions sur le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi s'est expliquée principalement par des pénalités et des réclamations contractuelles ainsi que des réclamations sur les garanties.

*Coûts de restructuration.* Au premier semestre 2012, les coûts de restructuration étaient de 182 millions d'euros répartis comme suit : (i) 100 millions d'euros pour les nouveaux plans de restructuration, n'incluant pas de réserves relatives au Programme Performance annoncé le 26 juillet 2012, et les corrections de plans précédents, (ii) 39 millions d'autres coûts monétaires liés aux fournisseurs et comptes rattachés ; (iii) 35 millions d'euros d'autres coûts monétaires liés aux provisions pour restructurations et (iv) 8 millions d'euros de dépréciation d'actifs. Les nouveaux plans de restructuration couvrent les coûts occasionnés par les suppressions de postes, la rationalisation des produits et la fermeture d'infrastructures. Au premier semestre 2011, les coûts de restructuration étaient de 81 millions d'euros répartis comme suit : (i) 37 millions d'euros pour les nouveaux plans de restructuration et les corrections de plans précédents, (ii) 32 millions d'autres coûts monétaires liés aux fournisseurs et comptes rattachés ; (iii) 8 millions d'euros d'autres coûts monétaires liés aux provisions pour restructurations et (iv) 4 millions d'euros de dépréciation d'actifs. Nos provisions pour restructurations au 30 juin 2012 de 284 millions d'euros, en baisse par rapport aux 313 millions d'euros au 30 juin 2011, ont couvert les coûts occasionnés par des postes identifiés comme des postes étant à supprimer et confirmés comme tels au cours du premier semestre 2012, les coûts occasionnés par des suppressions de postes décidées au cours des années précédentes et pour lesquels un paiement partiel ou total est toujours dû, les coûts de remplacement de produits, et d'autres coûts monétaires liés à la réduction du nombre de nos infrastructures.

*Litiges.* Au premier semestre 2012, nous avons enregistré un produit de 1 million d'euros relatif au litige Fox River (cf. la note 15c des comptes de résultat consolidés résumés intermédiaires non audités du premier semestre 2012). Au premier semestre 2011, nous avons enregistré une reprise de provision pour litiges de 4 millions d'euros, relative aux litiges FCPA et Fox River (cf. la même note 15c).

*Résultat de cession des sociétés consolidées.* Au premier semestre 2012, nous n'avons pas enregistré de gain ni de perte lié à une cession de sociétés consolidées, quand, au premier semestre 2011, nous avons comptabilisé un gain de 2 millions d'euros principalement au titre de la cession de nos activités des technologies du vide à Pfeiffer Vacuum Technology AG en 2010.

*Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi.* Au premier semestre 2012, nous avons enregistré un produit de 30 millions d'euros relatif à la modification du régime de remboursement de frais médicaux des retraités «*formerly represented*» résultant de l'extension des remboursements de frais médicaux jusqu'au 31 décembre 2013 et de la réduction de l'engagement du Groupe pour les retraités soumis à des plafonds annuels de remboursement. Au premier semestre 2011, nous avons comptabilisé un produit de 67 millions d'euros relatif à la modification du régime de retraite des membres de la Direction, à compter du 1er avril 2011, et qui permet aux employés en activité, qui participent au plan de retraite des membres de la Direction aux États-Unis, de pouvoir choisir de recevoir un capital lors de leur départ en retraite.

*Résultat de l'activité opérationnelle.* Pour le premier semestre 2012, l'activité opérationnelle a enregistré une perte de (526) millions d'euros, contre une perte de (52) millions d'euros au premier semestre 2011. Cette perte plus importante au premier semestre 2012 s'est expliquée en partie par des volumes plus faibles, de plus faibles marges brutes, des coûts de restructuration plus élevés, des produits plus faibles relatifs aux litiges et aux amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi, tous ces éléments étant en partie compensés par des dépenses opérationnelles plus faibles.

*Coût de financement.* Au premier semestre 2012, le coût de financement s'est élevé à (134) millions d'euros, comparé aux (147) millions d'euros du premier semestre 2011. Cette baisse des coûts de financement est liée à la hausse des intérêts reçus qui s'élèvent à 42 millions d'euros au premier semestre 2012, par rapport aux 30 millions d'euros au premier semestre 2011, en plus de la baisse légère des intérêts payés qui sont passés de (177) millions d'euros au premier semestre 2011 à (176) millions d'euros au premier semestre 2012. La hausse des intérêts reçus est due à une hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des valeurs mobilières de placement, en plus d'un rendement plus élevé sur ces investissements court-terme, du à une augmentation des valeurs mobilières de placement.

*Autres produits et charges financiers.* Au premier semestre 2012, les autres charges financières se sont élevées à (294) millions d'euros, contre 55 millions d'euros au premier semestre 2011. Au premier semestre 2012, ces autres charges financières ont été constituées principalement par (i) une perte de (56) millions d'euros liée aux actifs et engagements des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi, (ii) une perte de (26) millions d'euros liée au rachat des emprunts obligataires convertibles Lucent Series B à 2,875% au premier trimestre 2012, et (iii) la perte de (177) millions d'euros liée au changement de prévision des flux de trésorerie future concernant l'emprunt

obligataire convertible Lucent Series B à 2,875% au deuxième trimestre, puisque nous anticipons que cet emprunt obligataire serait remboursable à la demande des porteurs au 15 juin 2013. Au premier semestre 2011, ces autres charges financières ont été constituées principalement par une perte de (54) millions d'euros liée aux actifs et engagements des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi.

*Quote-part dans le résultat net des entreprises associées.* Au premier semestre 2012, la quote-part du résultat net des entreprises associées s'est élevée à 1 million d'euros, contre 4 millions d'euros au premier semestre 2011.

*Résultat net avant impôt, réduction de goodwill associée aux déficits fiscaux non reconnus et activités abandonnées.* Au premier semestre 2012, le résultat net avant impôt et activités abandonnées a été une perte de (953) millions d'euros, à comparer à une perte de (250) millions d'euros au premier semestre 2011.

*Impôts.* Au premier semestre 2012, nous avons enregistré un produit d'impôt sur les bénéfices de 160 millions d'euros, contre un produit d'impôt de 66 millions d'euros au premier semestre 2011. Le produit d'impôt du premier semestre 2012 a résulté d'un produit d'impôt différé net de 179 millions d'euros, en partie compensé par une charge d'impôt courant sur les bénéfices de (19) millions d'euros. Le produit d'impôt différé net de 179 millions d'euros incluait (i) un produit d'impôts différés de 134 millions d'euros provenant de la reprise des impôts différés comptabilisés dans l'allocation du prix d'acquisition de Lucent et (ii) un produit d'impôt différé de 56 millions d'euros relatif à l'analyse de la recouvrabilité de certains actifs d'impôts différés aux États-Unis. Ces effets positifs ont été compensés par une charge de (11) millions d'euros d'impôts différés au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de Lucent. Le produit d'impôt du premier semestre 2011 se composait d'un produit d'impôt différé net de 92 millions d'euros, en partie compensé par une charge d'impôt sur les bénéfices de (26) millions d'euros. Le produit d'impôt différé de 92 millions d'euros incluait 58 millions d'euros relatifs à l'analyse de la recouvrabilité de certains actifs d'impôts différés principalement lié au test de goodwill effectué au deuxième trimestre 2011, ainsi qu'un produit d'impôt différé de 54 millions d'euros, lié à la reprise des impôts différés comptabilisés dans l'allocation du prix d'acquisition de Lucent. Ces gains étaient en partie compensés par une perte de (20) millions d'euros d'impôts différés au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de Lucent.

*Résultat net des activités poursuivies.* Nous avons enregistré pour les activités poursuivies une perte qui s'élève à (793) millions d'euros pour le premier semestre 2012, contre une perte de (183) millions d'euros pour le premier semestre 2011.

*Résultat net des activités abandonnées.* Au premier semestre 2012, nous avons enregistré un résultat des activités abandonnées de 649 millions d'euros lié à la cession des activités de Genesys, incluant 673 millions de gain en capital lié à cette cession, nette des coûts et impôts liés. Le résultat des activités abandonnées était de 34 millions d'euros au premier semestre 2011, principalement lié aux activités de Genesys enregistrées dans les opérations abandonnées dans les comptes consolidés condensés intermédiaires non-audités de 2011.

*Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net.* La part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net était une perte de (7) millions d'euros au premier semestre 2012, contre un profit de 20 millions d'euros au premier semestre 2011, cette évolution reflétant la réduction du résultat des activités en Chine d'Alcatel-Lucent Shanghai Bell, Co. Ltd.

*Résultat net – part du Groupe.* Une perte nette de (137) millions d'euros a été attribuée aux actionnaires de la société mère au premier semestre 2012. Au premier semestre 2011, la perte nette s'élevait à (170) millions d'euros.

## 1.8 — RESULTATS PAR SEGMENT D'ACTIVITES POUR LE PREMIER SEMESTRE 2013 PAR RAPPORT AU PREMIER SEMESTRE 2012

Cette partie présente les résultats consolidés pour le premier semestre 2013 et le premier semestre 2012, présentés en prenant en compte la nouvelle organisation effective au 1er janvier 2013. L'organisation 2013 est basée sur trois secteurs opérationnels : Réseaux et Plateformes, Activités Verticalisées et Services gérés. Les résultats de la période comparable de 2012 sont représentés en prenant en compte la nouvelle organisation de manière à faciliter la comparaison avec la période actuelle.

Le tableau ci-dessous présente certaines informations financières par segment d'activité au premier semestre 2013 et au premier semestre 2012. Le résultat par segment d'activité est la mesure des profits ou pertes par segment d'activité sur laquelle s'appuie notre Directeur Général pour prendre ses décisions, évaluer la performance et allouer les ressources. Il s'agit du résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements du régime d'avantages postérieurs à l'emploi, hors impacts négatifs, sans effet sur la trésorerie, des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent. Le fait d'ajouter les ajustements des écritures d'allocation du prix d'acquisition (hors coûts de restructuration) au résultat par segment d'activité permet de rapprocher le résultat par segment d'activité avec le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements du régime d'avantages postérieurs à l'emploi, comme indiqué dans le tableau ci-dessous et dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non-audités du premier semestre 2013.

Premier semestre 2013 (en millions d'euros)	Réseaux et Plateformes	Activités verticalisées	Services gérés	Autres et éliminations	Total Groupe
<b>Revenus</b>	<b>5 775</b>	<b>516</b>	<b>419</b>	<b>128</b>	<b>6 838</b>
<i>Résultat par segment d'activité</i>	<i>(26)</i>	<i>10</i>	<i>(8)</i>	<i>(109)</i>	<i>(133)</i>
<i>Ajustements des écritures d'allocation de prix d'acquisition (hors coûts de restructuration)</i>					<i>(45)</i>
<b>Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements du régime d'avantages postérieurs à l'emploi</b>					<b>(178)</b>

  

Premier semestre 2012 (en millions d'euros)	Réseaux et Plateformes	Activités verticalisées	Services gérés	Autres et éliminations	Total Groupe
<b>Revenus</b>	<b>5 495</b>	<b>646</b>	<b>465</b>	<b>147</b>	<b>6 753</b>
<i>Résultat par segment d'activité</i>	<i>(155)</i>	<i>43</i>	<i>(98)</i>	<i>(42)</i>	<i>(252)</i>
<i>Ajustements des écritures d'allocation de prix d'acquisition (hors coûts de restructuration)</i>					<i>(123)</i>
<b>Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendements du régime d'avantages postérieurs à l'emploi</b>					<b>(375)</b>

*Ajustements des écritures d'allocation de prix d'acquisition (hors coûts de restructuration).* Au premier semestre 2013, les ajustements des écritures d'allocation de prix d'acquisition de Lucent (hors coûts de restructuration) ont diminué pour s'établir à (45) millions d'euros, contre (123) millions d'euros au premier semestre 2012. Cette baisse s'est expliquée principalement par la fin de l'amortissement sur 5 ans de frais de R&D en-cours, ainsi qu'à une perte de valeur sur certains actifs qui étaient inclus dans ces charges de R&D liées au regroupement avec Lucent, et ce au titre du test annuel de perte de valeur sur le goodwill réalisé en 2012.

*Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendement du régime d'avantages postérieurs à l'emploi.* Au premier semestre 2013, la perte totale des segments d'activité a été de (133) millions d'euros, ajustée des (45) millions d'euros d'ajustements des écritures d'allocation de prix d'acquisition de Lucent, et a induit une perte de (178) millions d'euros pour l'activité opérationnelle (avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendement du régime d'avantages postérieurs à l'emploi). Au premier

semestre 2012, la perte totale de tous les segments d'activité du Groupe avait été de (252) millions d'euros, avec (123) millions d'euros d'ajustements des écritures d'allocation de prix d'acquisition, induisant une perte de (375) millions d'euros pour l'activité opérationnelle (avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées et amendement du régime d'avantages postérieurs à l'emploi), comme indiqué dans les états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités du premier semestre 2013.

## Segment Réseaux et Plateformes

Les revenus du segment Réseaux et Plateformes se sont élevés à 5,775 milliards d'euros au premier semestre 2013, soit une augmentation de 5,1 % par rapport aux 5,495 milliards d'euros du premier semestre 2012 à taux de change courant. Si on convertit les ventes en devises autres que l'euro, à des fins comptables, en euros, on constate que les taux de change ont un impact sur les revenus du fait de la valeur relative de l'euro par rapport à d'autres devises, dont le dollar américain. La baisse d'autres devises dont le dollar américain par rapport à l'euro au premier semestre 2013 vis-à-vis du premier semestre 2012 a eu un impact négatif sur nos revenus publiés. S'il y avait eu des taux de change constants entre le premier semestre 2013 et le premier semestre 2012, les revenus du segment Réseaux et Plateformes auraient augmenté de 6,9 %, et non de 5,1 % comme cela a été le cas.

Les revenus de l'activité IP ont été de 1,117 milliard d'euros au premier semestre 2013, en hausse de 14,0 % par rapport au premier semestre 2012 (où ils s'étaient alors élevés à 980 millions d'euros), cette forte hausse étant expliquée par le succès de notre portefeuille de routeurs de service IP/MPLS. D'un point de vue géographique, les revenus ont connu une hausse à deux chiffres dans les régions Asie-Pacifique et Amériques, la région EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) ayant connu un retour à la croissance au deuxième trimestre. La croissance du marché des routeurs de services IP/MPLS a continué d'être tirée par les investissements des fournisseurs de services afin d'améliorer leur capacité à livrer des solutions IP pour les réseaux d'entreprise et les réseaux grand public, y compris en 100 Gigabit Ethernet, ainsi que leurs investissements en mobile backhaul IP. Notre routeur de cœur de réseau, le 7950 XRS, a continué de susciter de l'intérêt au premier semestre 2013, avec 10 contrats et plus de 20 réseaux pilotes. Au premier trimestre 2013, nous avons étendu notre portefeuille en annonçant le lancement de Nuage Networks™, une société du Groupe dédiée à l'architecture Réseau "Software Defined Networking", qui a développé une solution logicielle ouverte visant à éliminer les principales contraintes de réseaux de *data centers* qui font obstacle à l'adoption des services Cloud.

Les revenus de l'activité optique ont été de 764 millions d'euros au premier semestre 2013, en baisse de 11,2 % par rapport au premier semestre 2012, avec des tendances contrastées impactant les revenus de l'ensemble de la division. Les investissements en équipements traditionnels SONET/SDH ont poursuivi leur baisse, alors que notre activité WDM connaissait des tendances mitigées au premier semestre 2013, en étant en particulier en croissance sur les régions Asie-Pacifique et Amériques, partiellement compensée par la baisse en Europe, Moyen-Orient et Afrique. Au sein de l'activité WDM, la part de notre commutateur de services photonique 1830 a continué de croître pour atteindre 33% des revenus de l'optique au premier semestre 2013 par rapport à 20 % au même semestre de l'année précédente, les ventes ayant augmenté de près de 40 %. Pour la technologie optique cohérente mono-porteuse, la part relative des livraisons de ports 100G a également continué de croître, passant de 12% au premier semestre 2012 à 23% au premier semestre 2013. L'intérêt suscité par notre produit Photonic Service Engine 400G s'est encore confirmé, avec la concrétisation d'un certain nombre de contrat réseaux pilotes de 400G à travers le monde.

La division d'accès mobile a affiché une hausse de ses revenus de 1,8 %, passant à 1,976 milliard d'euros au premier semestre 2013 contre 1,942 milliard d'euros au premier semestre 2012. Au sein de cette activité, nous avons observé une forte croissance du 4G LTE et de RFS (une activité de câbles, d'antennes et de tours), toutes deux tirées par les États-Unis. Cette croissance a été tempérée par un déclin d'ensemble des technologies 2G/3G, étant donné que les investissements des fournisseurs de services se concentrent désormais sur les technologies de nouvelle génération. Au premier semestre 2013, nous avons continué de mettre l'accent sur l'adoption des petites cellules et nous avons été choisis pour déployer cette technologie à la fois par Verizon Wireless aux États-Unis et par Bouygues Telecom en France. Nous avons également dévoilé le Radio Metro LightRadio™ avec China Mobile, qui a fourni une couverture TD-LTE au Mobile Asia Expo.

Les revenus de l'activité réseaux fixes ont été de 873 millions d'euros au premier semestre 2013, soit une augmentation de 5,7 % par rapport au premier semestre 2012, tirée par la croissance des équipements cuivre et fibre. La vitalité des projets cuivre a été alimentée par l'Europe et les États-Unis, tandis que les initiatives de déploiements nationaux haut débit en fibre ont continué à nous renforcer dans les équipements d'accès à base de fibre. Les fournisseurs de services ont continué à s'intéresser à la revitalisation du cuivre, avec le VDSL2 vectoring, qui permet des améliorations de débit sur des réseaux cuivre existants. Nous avons actuellement 13 contrats avec notre technologie de vectorisation VDSL2, et une implication dans plus de 45 réseaux pilotes. En s'appuyant sur nos technologies de VDSL2 vectoring qui sont déjà déployées, nous avons récemment réalisé le premier réseau pilote mondial avec l'innovation G.fast. Celle-ci permet d'améliorer la capacité des réseaux cuivre existants pour les faire évoluer vers des systèmes d'accès à haut débit ultra-rapides, capables de mettre à disposition des vitesses de plus de 1 gigabit par seconde.

Les revenus de la division Plateformes étaient de 488 millions d'euros au premier semestre 2013, soit une augmentation de 12,2% par rapport au premier semestre 2012. L'introduction de services LTE et la prolifération globale des smartphones ont été à la base de la croissance de cette activité avec un dynamisme spécifique des activités Solutions pour l'expérience clients, Communications avancées (IMS), Gestion des données d'abonnés et Paiement et facturation.

Les revenus de la division Services ont été de 578 millions d'euros au premier semestre 2013, en augmentation de 27,6% par rapport à la période de l'année précédente grâce aux déploiements des réseaux aux États-Unis, qui ont entraîné de la demande en construction et implémentation de Réseaux et en Services d'intégration.

La perte d'exploitation du segment Réseaux et Plateformes a été de (26) millions d'euros au premier semestre 2013, comparativement à une perte d'exploitation de (155) millions d'euros au premier semestre 2012. Cette amélioration reflète l'impact positif de volumes élevés et de nos actions continues pour réduire les coûts fixes.

### Segment Activités verticalisées

Les revenus des Activités verticalisées ont été de 516 millions d'euros au premier semestre 2013, en baisse de 20,1% par rapport aux 646 millions d'euros du premier semestre 2012, à taux de change courants. S'il y avait eu des taux de change constants entre le premier semestre 2013 et le premier semestre 2012, les revenus du segment auraient baissé de 20,7 %, et non de 20,1 % comme cela a été le cas. Au premier semestre 2013, nous avons enregistré des baisses à la fois dans nos activités Entreprise et Optique sous-marine. L'activité Entreprise a connu une baisse moyenne de l'ordre de 5%, notre faiblesse se situant sur la téléphonie vocale, partiellement compensée par la croissance dans nos équipements de communication de données. Les revenus de l'activité Optique sous-marine ont diminué à un rythme à deux chiffres au premier semestre 2013 ; cependant, nous avons constaté une augmentation des commandes avec un certain nombre de nouveaux contrats signés durant le semestre.

Le résultat d'exploitation pour nos Activités Verticalisées a été de 10 millions d'euros, soit 1,9% des revenus des Activités Verticalisées au cours du premier semestre de 2013, par rapport à un résultat d'exploitation de 43 millions d'euros au premier semestre 2012. Cette baisse s'explique principalement par les moindres volumes de ventes, en partie compensée par des améliorations dans la gestion des coûts.

### Segment Services gérés

Les revenus du segment Services gérés ont été de 419 millions d'euros au premier semestre 2013 par rapport aux 465 millions d'euros au premier semestre 2012, soit une baisse de 9,9% à taux de change courants. S'il y avait eu des taux de change constants entre le premier semestre 2013 et le premier semestre 2012, nos revenus sur ce segment auraient diminué de 7,7%, et non de 9,9%. Cette diminution des revenus est le résultat de la renégociation ou de la sortie de contrats ayant un effet dilutif sur la marge, conformément à ce que nous avons annoncé dans le cadre du Programme Performance en 2012. Au 30 juin 2013, nous avons adressé avec succès 14 des 15 contrats identifiés dans ce cadre.

La perte d'exploitation pour l'activité Services gérés a été de (8) millions d'euros au premier semestre 2013, à comparer à une perte de (98) millions d'euros sur la même période un an plus tôt. La réduction de la perte d'exploitation a résulté des actions en cours visant à réduire les coûts de sortie et de restructuration des contrats dans le cadre du Programme Performance.

## 1.9 — TRÉSORERIE ET CAPITAUX PROPRES

Du fait de l'application rétrospective d'IAS 19 "Avantages du personnel" (révisée) et d'IFRS 11 "Partenariats" à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les données de la variation de trésorerie pour le 1<sup>er</sup> semestre 2012 repris dans la discussion ci-dessous sont présentés sur une base comparable, avec application des ces IAS et IFRS, afin de faciliter la comparaison avec la période en actuelle.

### *Analyse des variations de trésorerie pour les premiers semestres 2013 et 2012*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 823 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2013 pour atteindre 2 578 millions d'euros à fin juin 2013. Cette diminution est principalement due à l'utilisation de trésorerie liée aux activités opérationnelles pour un montant de 558 millions d'euros et à l'utilisation de trésorerie liée aux activités d'investissement pour 1 029 millions d'euros, provenant pour l'essentiel des investissements de 223 millions d'euros et de la trésorerie utilisée pour acquérir des valeurs mobilières de placement pour un montant de 816 millions d'euros. Par ailleurs les activités de financement ont représenté un apport net de trésorerie de 746 millions d'euros du fait des émissions et remboursement de dettes financières qui sont intervenues sur le 1<sup>er</sup> semestre 2013. En complément, la diminution de la trésorerie et les équivalents de trésorerie au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013 a été partiellement compensée par l'impact positif des variations des taux de conversion, représentant 14 millions d'euros, relative principalement à l'évolution des taux de change euro/U.S. dollar sur notre trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en U.S. dollars, à comparer à 644 millions d'euros au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012. Au premier

semestre 2012 les dépenses d'investissement pour l'acquisition de valeurs mobilières suite à la cession de notre activité Genesys ont représentées un montant de 1 156 millions d'euros, cette cession ayant générée un montant net de trésorerie liée aux activités abandonnées de 1 049 millions d'euros.

*Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.* La capacité d'autofinancement était négative de 107 millions d'euros au cours du 1er semestre 2013 contre 145 millions d'euros au cours du 1er semestre 2012.

Cette amélioration de la capacité d'autofinancement entre le 1er semestre 2012 et le 1er semestre 2013 est due pour l'essentiel à la baisse de la perte de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, pertes de valeur sur actifs et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui passe de 375 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2012 à 178 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2013, soit une amélioration de 197 millions d'euros. Cette amélioration a été en partie compensée par les la variation des éléments sans effet sur la trésorerie inclus dans ce résultat (tels que les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles pour 342 millions d'euros au cours du 1er semestre 2013 contre 455 millions d'euros au cours du 1er semestre 2012).

Le total du flux de trésorerie utilisé par les activités opérationnelles était de 558 millions d'euros au cours du 1er semestre 2013 comparé à 419 millions d'euros au cours du 1er semestre 2012. Ces montants tiennent compte de la trésorerie nette utilisée au titre du besoin en fonds de roulement opérationnel et des autres actifs et passifs courants pour des montants de 243 millions d'euros pour le 1er semestre 2013 et 129 millions d'euros pour le 1<sup>er</sup> semestre 2012. En ce qui concerne le besoin en fonds de roulement opérationnel, la variation est expliquée principalement par la trésorerie générée ou utilisée par (i) les stocks et en-cours, (ii) les clients et autres débiteurs, (iii) les fournisseurs et autres créditeurs et (iv) les avances et acomptes.

La trésorerie nette utilisée au titre des stocks et des en-cours représentait 146 millions d'euros au cours du 1er semestre 2013 comparé à 263 millions d'euros au cours du 1er semestre 2012. Cette diminution de la trésorerie utilisée s'explique principalement par la diminution des en-cours sur le développement des réseaux d'un client majeur aux États Unis.

En ce qui concerne les clients et autres débiteurs, ils ont généré une trésorerie nette de 273 millions d'euros au cours du 1er semestre 2013 comparé à 315 millions d'euros au cours du 1er semestre 2012. La trésorerie générée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013 correspond principalement à un fort encaissement sur cette période des créances nées à la fin de l'année précédente, ce qui est cohérent avec le profil des années passées en raison de la saisonnalité de notre activité.

En ce qui concerne les fournisseurs et autres créditeurs, ils ont représenté une utilisation de trésorerie de 196 millions d'euros au cours du 1er semestre 2013 contre 221 millions d'euros au cours du 1er semestre 2012, cette diminution s'expliquant par la baisse de nos coûts. Le haut niveau de trésorerie utilisée sur les deux périodes correspond à l'impact du règlement d'un montant élevé de dettes fournisseurs générées en fin d'année en raison de la saisonnalité de notre activité.

En ce qui concerne les avances et acomptes, ils ont représenté une utilisation de trésorerie de 102 millions d'euros au cours du 1er semestre 2013 à comparer à une génération de trésorerie de 244 millions d'euros au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012. Cette évolution s'explique principalement par des avances et acomptes non récurrents reçus pendant le 1er semestre 2012 sur des contrats majeurs en Amérique et dans la zone EMEA et le changement des modalités de paiement de certains contrats de maintenance significatifs aux États-Unis entre 2012 et 2013, les frais de maintenance étant payés mensuellement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 alors qu'ils étaient payés d'avance annuellement en 2012.

Les autres actifs et passifs courants ont représenté une utilisation de trésorerie de 73 millions d'euros au cours du 1er semestre 2013 comparé à 209 millions d'euros au cours du 1er semestre 2012, cette diminution s'expliquant principalement par l'augmentation des charges à payer au titre du Plan Global de Rémunération Variable (AIP) entre le 1<sup>er</sup> semestre 2013 et le 1<sup>er</sup> semestre 2012.

*Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement.* La trésorerie utilisée par les activités d'investissement s'est élevé à 1 029 millions d'euros au 1er semestre 2013 contre 1 393 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2012. Cette diminution s'explique principalement par un niveau plus bas d'acquisition de valeurs mobilières de placement au cours du 1er semestre 2013 (816 millions d'euros, principalement dus à la trésorerie nette générée par les émissions et remboursement de dettes financières), comparé au 1<sup>er</sup> semestre 2012 (1 156 millions d'euros, principalement dus à l'utilisation de la trésorerie générée par la cession de l'activité Genesys).

*Flux de trésorerie liés aux activités de financement.* La trésorerie générée par les activités de financement s'est élevée à 746 millions d'euros au cours du 1er semestre 2013 contre une utilisation de trésorerie de 26 millions d'euros au cours du 1er semestre 2012. Cette évolution s'explique principalement, par la trésorerie reçue au titre des crédits garantis de 1er rang émis en janvier 2013 pour un montant de 1 925 millions d'euros et dont 1 044 millions



d'euros ont été utilisés pour racheter ou rembourser certaines de nos dettes financières (notamment l'exercice du put sur les obligations convertibles d'Alcatel-Lucent USA Inc. 2.875% Séries B pour un montant de 582 millions d'euros, et, les rachats anticipés de l'Océane 5.00% due en janvier 2015 pour un montant de 196 millions d'euros, des emprunts 6.375% dus en avril 2014 pour 186 millions d'euros et l'emprunt obligataire senior 8.50% du en janvier 2016 pour 80 millions d'euros), comparés à 84 millions d'euros de trésorerie utilisée pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2012 pour racheter des emprunts obligataires convertibles d'Alcatel-Lucent USA Inc. 2.875% Séries B. Une augmentation de capital d'Alcatel-Lucent Shanghai Bell, Co., Ltd a également générée 122 millions d'euros au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012.

*Activités abandonnées.* Les activités abandonnées ont généré une trésorerie nette de 1 049 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2012 en relation avec le produit de la cession de notre activité Genesys effectuée le 1<sup>er</sup> février 2012, comparé à une génération de 4 millions d'euros au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013.

### **Ressources financières**

*Ressources.* Au fil du temps, les ressources financières du Groupe peuvent provenir de différentes origines, dont la trésorerie générée par nos activités opérationnelles, la vente de nos actifs, l'émission d'emprunts et de titres donnant accès au capital sous différentes formes, et des facilités bancaires, y compris les trois facilités de crédit sécurisées émises pour un montant agrégé de 2,0 milliards d'euros, qui sont composées d'un crédit appelé « asset sale » pour 0,5 milliards d'euros (0,4 milliards de dollars US) arrivant à maturité en Août 2016, d'un crédit de 1,3 milliards d'euros (1,75 milliards de dollars US) et 0,3 milliards d'euros arrivants à maturité en janvier 2019 (voir la section « Crédits garantis de 1<sup>er</sup> rang » ci-dessous). La capacité du Groupe à accéder à ces ressources dépend de divers facteurs, dont la capacité des clients à payer les créances dues, la perception de la qualité de notre risque crédit par les bailleurs de fonds et investisseurs, la capacité du Groupe à respecter les clauses financières attachées au crédit bancaire syndiqué et les conditions de marché en général.

Compte tenu des conditions actuelles des marchés financiers, le Groupe ne peut pas compter sur sa capacité à accéder marchés de la dette et des actions à tout moment. De plus, du fait de la notation de notre dette court terme et de la faible liquidité du marché français des billets de trésorerie, ce marché n'est pas considéré comme une source de financement disponible pour le Groupe.

On notera également l'absence de trésorerie générée par les activités opérationnelles au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013 et de l'année 2012. En revanche le montant de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières de placement s'élevait à 4 933 million d'euros au 30 juin 2013. Bien qu'environ 1 115 millions d'euros de notre trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement sont détenus dans des pays, principalement en Chine, qui sont sujets à des restrictions liées au contrôle des changes, le Groupe ne s'attend pas à ce que ces restrictions aient un impact sur sa capacité à faire face à ces obligations de paiement.

*Crédit bancaire syndiqué de 2007.* Le 5 avril 2007, Alcatel-Lucent a conclu une ligne de crédit bancaire syndiquée à devises multiples de 1,4 milliard d'euros revolving sur cinq ans (avec deux options d'extension d'un an). Le 21 mars 2008, la disponibilité du crédit a été étendue jusqu'au 5 avril 2013 à hauteur de 837 millions d'euros.

La disponibilité de ce crédit syndiqué ne dépendait pas de la notation de la dette d'Alcatel-Lucent par les agences de notation. La capacité d'Alcatel-Lucent à tirer ce crédit était conditionné par le respect d'un ratio relatif à la capacité du Groupe à générer de la trésorerie pour rembourser sa dette nette. Depuis la mise en place de ce crédit syndiqué de 1,4 milliard d'euros en 2007, le Groupe a respecté chaque trimestre ce ratio financier.

La ligne de crédit a été annulée lors de la conclusion de l'accord de financement décrit ci-après.

*Crédits garantis de 1<sup>er</sup> rang de 2013.* Le 30 janvier 2013, Alcatel-Lucent USA Inc., en tant qu'emprunteur, et la plupart des entités du Groupe (en particulier Alcatel-Lucent) en tant que garantes des engagements d'Alcatel-Lucent USA Inc., ont conclu des crédits garantis de premier rang qui ont été syndiqués en janvier 2013 et qui se décomposent comme suit :

- Un crédit, dit « asset sale », d'un montant nominal égal à 500 millions de dollars US, servant un coupon égal au plus petit du Libor (avec un taux minimal de 1%) plus 525 points de base, et de l'Alternate Base Rate (« ABR ») (le taux le plus élevé du Prime Rate de Crédit Suisse, du Federal Funds Effective Rate plus 0,5% et du Libor un mois après quelques ajustements plus 1%) plus 425 points de base (choix à faire périodiquement par l'emprunteur), et arrivant à échéance en août 2016 ;
- Un crédit d'un montant nominal égal à 1 750 millions de dollars US, servant un coupon égal au plus petit du Libor (avec un taux minimal de 1%) plus 625 points de base, et de l'ABR plus 525 points de base (choix à faire périodiquement par l'emprunteur), et arrivant à échéance en janvier 2019, avec un amortissement trimestriel de 0,25 % de la valeur nominale ; et

- Un crédit d'un montant nominal égal à 300 millions d'euros, servant un coupon égal au Libor (avec un taux minimal de 1%) plus 650 points de base, et arrivant également à échéance en janvier 2019 et également avec un amortissement trimestriel de 0,25 % de la valeur nominale.

Ces crédits bénéficient d'une sûreté de premier rang sur (i) les titres détenus par Alcatel-Lucent USA Inc. Alcatel-Lucent Holdings Inc. et les autres garants dans la majorité de leurs filiales, (ii) la quasi totalité des brevets et autres droits de propriété intellectuelle d'Alcatel-Lucent USA Inc. Alcatel Lucent et des autres garants, (iii) la plupart des prêts intragroupe réalisés par Alcatel-Lucent USA Inc. Alcatel-Lucent Holdings Inc. et les autres garants, et (iv) la plupart des actifs matériels et immatériels d'Alcatel-Lucent USA Inc. et des garants U.S.

L'accord concernant ces crédits n'inclue pas d'engagement à respecter en permanence (ratio dont le calcul est habituellement testé trimestriellement et qui mesure par exemple, la capacité de l'emprunteur à rembourser sa dette), mais inclue des engagements restreignant, entre autres, la capacité du Groupe à : (i) souscrire ou garantir de nouvelles dettes ou émettre des actions préférentielles, (ii) donner certaines sûretés, (iii) vendre des actifs ou monétiser des brevets, (iv) verser des dividendes, racheter des titres, faire certains investissements et (v) vendre ou transférer des actifs du Groupe donnés en sûreté des crédits garantis.

Ces engagements qui sont usuels pour ce type de financement sont sujets à un certain nombre de qualifications et d'exceptions. Nous considérons que ces qualifications et exceptions nous permettront, en règle générale, de conduire notre activité, notre stratégie et nos opérations financières sans impact significatif du fait de l'application de ces engagements. L'accord de crédit prévoit que le non respect de ces engagements pourrait être considéré comme un cas de défaut.

Les crédits prévoient que ces lignes de crédits pourront être remboursées par anticipation selon les conditions suivantes :

- Concernant le crédit dit "asset sale", à 101.0% de la valeur nominale totale si le remboursement est effectué avant ou le 30 janvier 2014;
- Concernant les deux autres lignes de crédit, à 102.0% de la valeur nominale totale si le remboursement est effectué avant ou le 30 janvier 2014 ou à 101.0% de la valeur nominale totale si le remboursement est effectué avant ou le 30 janvier 2015.

Par ailleurs, les crédits prévoient le déclenchement de remboursements obligatoires de certaines des lignes de crédit en cas de vente de certains actifs du Groupe.

Emprunt obligataire Senior. En décembre 2010 Alcatel-Lucent a émis un emprunt obligataire Senior avec une maturité au 15 janvier 2016 (les "Senior Notes"), un taux de 8,5% et un montant nominal total de 500 millions d'euros. La trésorerie reçue a été utilisée pour refinancer en partie l'OCEANE 4,75 % due le 1er janvier 2011. Les Senior Notes contiennent des engagements restreignant, entre autres, la capacité du Groupe à: (i) émettre ou garantir des emprunts complémentaires ou émettre des actions de préférence; (ii) payer des dividendes, rembourser le capital social et investir dans des participations ne donnant pas le contrôle, (iii) accorder ou s'exposer à certaines sûretés réelles ou privilèges et (iv) effectuer une fusion, un regroupement ou une vente d'actifs. Ces engagements, qui sont habituels en cas d'émission d'emprunts à haut rendement («high yield bonds») font l'objet d'un certain nombre de restrictions et d'exceptions. Ces restrictions et exceptions permettent généralement à Alcatel-Lucent de conduire ses opérations, sa stratégie et son financement sans impact significatif. Les Senior Notes prévoient également que, si certains changements de contrôle se produisaient, Alcatel-Lucent serait amené à proposer de racheter la totalité des Senior Notes à un prix de rachat de 101 % de leur montant principal, plus tous les intérêts courus non échus et non payés.

OCEANE 2018. Le 26 juin 2013, Alcatel-Lucent a lancé une émission d'OCEANE à échéance 1er juillet 2018 d'un montant nominal définitif de 629 millions d'euros. La valeur nominale unitaire des Obligations a été fixée à 1,80 euro, faisant apparaître une prime d'environ 37 % par rapport au cours de référence de l'action Alcatel-Lucent sur le marché réglementé de NYSE-Euronext à Paris.

Les Obligations porteront intérêt à un taux annuel de 4,25 % payable à terme échu semi-annuellement les 1er janvier et 1er juillet de chaque année, pour la première fois le 1er janvier 2014. Les Obligations ont été émises au pair le 3 juillet 2013. Les Obligations pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré d'Alcatel-Lucent sous certaines conditions.

L'objectif de cette émission est de rallonger la maturité de la dette du Groupe. Conformément à cet objectif, au cours du mois de juillet 2013, un montant nominal de 748 millions d'euros de l'OCEANE 5% due en janvier 2015 a été racheté pour un montant de trésorerie de 780 millions d'euros (hors intérêts courus).

Notation de la dette du Groupe.

Au 29 juillet 2013, les notations d'Alcatel-Lucent étaient les suivantes :

Agence de notation	Note de la société	Dettes à long terme non garantie	Dettes à court terme	Perspective	Dernière mise à jour de la note	Dernière mise à jour de la perspective
Moody's	B3	Caa1	Not Prime	Négative	4 décembre 2012	4 décembre 2012
Standard & Poor's	B-	CCC	B	Stable	21 juin 2013	21 juin 2013

Au 29 juillet 2013, les notations d'Alcatel-Lucent USA Inc étaient les suivantes :

Agence de notation	Dettes à long terme non garantie	Dettes à court terme	Perspective	Dernière mise à jour de la note	Dernière mise à jour de la perspective
Moody's	Caa2 <sup>(1)</sup>	n.a	Négative	4 décembre 2012	4 décembre 2012
Standard & Poor's	CCC'	n.a	Stable	21 juin 2013	21 juin 2013

(1) Le 20 janvier 2012, la notation des obligations d'Alcatel-Lucent USA Inc. et des titres préférentiels émis par Lucent Technologies Capital Trust I qui ne bénéficient pas d'une garantie d'Alcatel-Lucent a été arrêtée.

#### Moody's :

Le 26 juin 2013, Moody's a provisoirement attribué la note Caa1 aux nouvelles obligations convertibles OCEANE émises par Alcatel-Lucent ce jour là et a rendu définitive la note B1 accordée aux crédits garantis de premier rang conclu par Alcatel-Lucent USA Inc. le 30 janvier 2013.

Le 19 décembre 2012, Moody's a attribué une note provisoire (P) B1 aux crédits garantis de premier rang 2013 décrits ci-dessus. Cette note sera confirmée une fois revue la documentation finale de la transaction.

Le 4 décembre 2012, Moody's a abaissé la note de crédit du groupe Alcatel-Lucent de B2 à B3. Dans le même temps, les notes de la dette long terme d'Alcatel-Lucent a été abaissée de B3 à Caa1 et celles des deux émissions d'obligations convertibles d'Alcatel-Lucent USA Inc. qui bénéficient d'une garantie subordonnée d'Alcatel-Lucent de Caa1 à Caa2. La Perspective Négative a été confirmée.

Le 3 août 2012, Moody's a fait passer la perspective de sa note du groupe Alcatel-Lucent et de sa dette ainsi que des notes des dettes d'Alcatel-Lucent USA Inc. et du Lucent Technologies Capital Trust I de Stable à Négative. Les notes ont été confirmées.

Le 8 mai 2012, Moody's a abaissé la note de la société de B1 à B2 et a changé la perspective de la note de « Négative » à « Stable ». Simultanément, la dette à long terme d'Alcatel-Lucent a été dégradée de B2 à B3 et les notes des emprunts d'Alcatel-Lucent Inc., qui ont été garantis par Alcatel-Lucent sur une base subordonnée, ont été abaissées de B3 à Caa1.

Le 20 janvier 2012, Moody's a confirmé la note de crédit B1 du groupe Alcatel-Lucent mais a dégradé de B2 à B3 les deux émissions d'obligations convertibles d'Alcatel-Lucent USA Inc. qui bénéficient d'une garantie subordonnée d'Alcatel-Lucent. Dans le même temps, Moody's a arrêté la notation des obligations émises par Alcatel-Lucent Inc. ainsi que des titres préférentiels émis par Lucent Technologies Capital Trust Inc., qui ne bénéficient pas d'une garantie. Les perspectives négatives ont été maintenues.

La grille de notation de Moody's va de la notation AAA, qui est considérée comme représentant le risque d'investissement le plus faible, à C, qui est la notation la plus faible. La notation du Groupe B3 est dans la catégorie B, qui comprend également les notations B1 et B2. Moody's donne la définition suivante de cette catégorie B : « les obligations notées B sont considérées comme spéculatives et comportant des risques élevés » et de la catégorie Caa : « les obligations notées Caa sont jugées spéculatives et comportant des risques très élevés ».

#### Standard & Poor's :

Le 26 juin 2013, Standard & Poor's a attribué la note de crédit CCC aux nouvelles obligations convertibles OCEANE émises par Alcatel-Lucent ce jour là.

Le 21 juin 2013, Standard & Poor's a abaissé les notes de crédit corporate d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc de B à B- avec une perspective stable. Standard & Poor's a confirmé la note B de crédit court terme d'Alcatel-Lucent et abaissé la note attribuée aux crédits garantis de premier rang (Senior Secured Credit Facilities) d'Alcatel-Lucent USA Inc. de BB- à B+ ainsi que la note de crédit des dettes long terme non garanties du Groupe de CCC+ à CCC. La note des titres préférentiels émis par Lucent Technologies Capital Trust I a été abaissée de CCC à CCC-.

Le 18 février 2013, Standard & Poor's a confirmé les notes de crédit long-terme B attribuées à Alcatel-Lucent et à Alcatel-Lucent USA Inc. et les a enlevées de leur mise sous Surveillance avec implication Négative. La perspective est négative. En même temps la note BB- attribuée aux crédits garantis de premier rang conclus par Alcatel-Lucent USA Inc. en janvier 2013 a été confirmée. Les autres notes ont également été confirmées.

Le 21 décembre 2012, Standard & Poor's a fait passer les notes d'Alcatel-Lucent et Alcatel Lucent USA Inc. ainsi que de leur dette sous Surveillance avec implication Négative. Dans le même temps, Standard & Poor's a abaissé les

notes de crédit des dettes long terme non-garanties d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. de B à CCC+. La note B de la dette court terme d'Alcatel-Lucent a été confirmée.

Le 13 août 2012, Standard & Poor's a revu sa perspective sur Alcatel-Lucent et Alcatel-Lucent USA Inc. de Stable à Négative. Les notes ont été confirmées.

La grille de notation de Standard & Poor's va de la notation AAA (la plus élevée) à D (la plus faible). La notation du Groupe, soit B est dans la catégorie B, qui comprend également les notations B+ et B-. Standard & Poor's donne la définition suivante de cette catégorie : « Une obligation notée B est plus susceptible d'être en défaut qu'une obligation notée « BB », mais l'émetteur a pour le moment la capacité de faire face aux engagements attachés à cette obligation. Des conditions économiques ou financières défavorables réduiraient probablement la capacité, ou la volonté, du débiteur de remplir ses engagements pris au titre de l'obligation ».

Les notations CCC des titres préférentiels de Lucent Technologies Capital Trust I et du crédit des dettes long terme non garanties du Groupe sont dans la catégorie CCC qui comprend également les notations CCC+ et CCC-. Standard & Poor's donne la définition suivante de la catégorie CCC : « Une obligation notée « CCC » est actuellement susceptible d'être en défaut et est dépendante de conditions économiques et financières favorables pour que l'émetteur remplisse ses engagements financiers la concernant. En cas de mauvaises conditions économiques et financières, l'émetteur n'aurait probablement pas la capacité de faire face à ses engagements financiers attachés à l'obligation ».

*Besoins de trésorerie à court terme.* Les besoins de trésorerie à court terme, sont principalement liés au financement de nos opérations, y compris les plans de restructurations, les investissements et le remboursement des dettes financières à court terme.

*Plans de restructurations.* Le 26 juillet 2012, le Groupe a lancé le Programme Performance pour augmenter la réduction de ses coûts afin d'atteindre une réduction de 1 250 millions d'euros d'ici la fin de l'année 2013. Ce plan comprend la suppression d'environ 5 500 postes à l'échelle du groupe et des actions ayant pour objectif la sortie ou la restructuration (i) de contrats de services gérés non rentables, avec réduction d'effectifs associée, et (ii) des marchés non rentables. Ce Programme de Performance a pour objectif d'être réalisé d'ici fin 2013.

Le 19 juin 2013 le Groupe a annoncé le lancement du plan "Shift". Grâce à ce plan et au Programme Performance, le Groupe entend réduire ces coûts fixes de 1 milliard d'euros entre 2013 et 2015 via l'utilisation de réseaux de distribution directs, la continuation de la consolidation des dépenses administrative et commerciales et le recentrage de SA capacité de R&D.

Le Groupe estime que les décaissements prévus au titre des plans de restructuration annoncés et à venir seront sensiblement plus élevés en 2013 qu'en 2012, c'est-à-dire d'environ 700 millions d'euros (dont 214 millions d'euros au 1er semestre 2013), à comparer aux 340 millions d'euros en 2012 (dont 162 millions d'euros au 1er semestre 2012) et devraient représenter environ 700 millions d'euros de décaissements en 2014.

*Investissements.* Le Groupe anticipe une légère diminution de ses investissements en 2013 par rapport au montant de 581 millions d'euros (y compris la capitalisation des frais de développement) dépensé en 2012. Nous avons dépensé 223 millions d'euros à ce titre au 1er semestre 2013, par conséquent nous attendons des investissements plus importants au cours du 2ème semestre 2013.

*Dettes financières à court terme.* Au 30 juin 2013, le Groupe avait 600 millions d'euros de dette financière à court terme, dont 292 millions d'euros de valeur comptable (284 millions d'euros de valeur nominale) au titre de l'emprunt obligataire à 6,375 % du en avril 2014, le solde correspondant aux autres emprunts bancaires et lignes de crédit ainsi qu'à d'autres dettes financières et intérêts courus.

*Perspectives de flux de trésorerie.* Le Groupe estime que la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les valeurs mobilières de placement, y compris les placements à court terme, représentant un montant total de 4 933 millions d'euros au 30 juin 2013, sont suffisants pour faire face aux besoins du Groupe dans les 12 prochains mois et poursuivre le plan d'investissement.

Toutefois, du fait de la détérioration de l'environnement macro-économique et d'un contexte compétitif entraînant une pression sur les prix dans certaines régions, avec des impacts sur la profitabilité, et du fait du montant de trésorerie utilisé par les activités opérationnelles au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013 et en 2012 (voir « Analyse des variations de trésorerie pour les 1<sup>er</sup> semestres 2013 et 2012 » ci-dessus), le Programme Performance a été lancé le 26 juillet 2012 et le plan Shift le 19 juin 2013, tous deux mentionnés ci-dessus, avec pour objectif de transformer notre activité (voir description détaillée du Plan Shift dans la section 1-10 « Stratégie et perspectives d'ici 2015 ») et de réduire les coûts fixes (y compris les économies à réaliser selon le Programme Performance) d'un milliard entre 2013 et 2015.

*Dettes brutes long terme et dette brute totale* Au 30 juin 2013, le Groupe avait un montant de dette financière à long terme qui s'élevait à 5 113 millions d'euros et donc la dette brute totale du Groupe s'élevait à 5 713 millions d'euros à comparer à 4 805 millions d'euros au 31 décembre 2012.

*Clauses sur les notations affectant la dette.* Les emprunts obligataires en cours d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. ne contiennent pas de clauses qui pourraient déclencher un remboursement accéléré dans le cas d'une baisse de leurs notations respectives.

## 1.10 — OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

*Obligations contractuelles.* Le Groupe a un certain nombre d'obligations contractuelles qui vont au-delà du 30 juin 2014. Parmi ces dernières, on notera notamment la dette financière à long terme et les intérêts financiers, les crédits baux, les locations simples, les commandes d'immobilisations et autres obligations fermes d'effectuer des paiements. Le total de nos obligations de paiement au 30 juin 2013 pour ces éléments est présenté ci-dessous, fondées sur les décaissements futurs minimaux à effectuer en fonction de ces engagements fermes. Les montants relatifs à la dette financière, aux locations financières et à la part capitaux propres des emprunts convertibles sont déjà pris en compte dans l'état consolidé résumé intermédiaire non audité de la situation financière au premier semestre 2013 présenté par ailleurs dans ce document.

(En millions d'euros)

Obligations fermes d'effectuer des paiements	Échéance				Total
	A moins d'un an	1/07/2014-31/12/2015	2016-2017	2018 et suivantes	
Dette financière hors crédit bail	585	1 799	701	2 603	5 688
Crédit bail <sup>(1)</sup>	15	10	-	-	25
Composante capitaux propres des obligations convertibles	-	83	57	-	140
<b>Sous-total - comptabilise dans l'état de la situation financière</b>	<b>600</b>	<b>1 892</b>	<b>758</b>	<b>2 603</b>	<b>5 853</b>
Frais financiers sur la dette financière <sup>(2)</sup>	356	517	535	1 000	2 408
Contrats de location simple	180	282	158	197	817
Commandes d'immobilisations	34	-	-	-	34
Obligations fermes d'achat <sup>(3)</sup>	799	450	244	108	1 601
<b>Sous-total - engagements</b>	<b>1 369</b>	<b>1 249</b>	<b>937</b>	<b>1 305</b>	<b>4 860</b>
<b>Total des obligations contractuelles<sup>(4)</sup></b>	<b>1 969</b>	<b>3 141</b>	<b>1 695</b>	<b>3 908</b>	<b>10 713</b>

(1) Dont 11 millions d'euros au titre des contrats de cession-bail relatifs à des actifs d'infrastructures informatiques vendus à la société Hewlett Packard (« HP »). Voir « Transactions d'externalisation » ci-dessous.

(2) Pour calculer les frais financiers sur la dette financière, il a été considéré que les dates de put sont les dates de remboursement. Pour les dettes avec des calls mais pas de put, les dates de call n'ont pas été considérées comme les dates de remboursement. Pour plus de détail sur ces dates, se référer à la note 16. Si toutes les dettes existantes au 30 juin 2013 n'étaient pas remboursées à leurs dates de put respectives, les frais financiers additionnels à supporter jusqu'aux dates de remboursement représenteraient environ 20 millions d'euros (dont 8 millions d'euros à payer en 2014-2017 et le reste en 2018 et lors des années suivantes).

(3) Dont 972 millions d'euros relatifs aux engagements pris envers HP dans le cadre de l'accord global de commercialisation et de l'externalisation de l'infrastructure informatique. Voir « Transactions d'externalisation » ci-dessous. Les autres obligations fermes d'achat résultent d'obligations d'achat principalement prises dans le cadre d'accords pluriannuels de fourniture d'équipements conclues lors de la cession d'activités ou de sites à des tiers ou d'accords d'externalisation.

(4) Les engagements au titre des retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi sont exclus de ce tableau, étant inclus dans nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (voir note 21).

*Engagements hors bilan.* Au 30 juin 2013, les engagements hors-bilan s'élevaient à 1 940 millions d'euros, correspondant principalement à 1 244 millions d'euros de garanties sur les contrats à long terme pour la fourniture d'équipements de télécommunication et de services par nos filiales consolidées ou non. En général, le Groupe donne des garanties de bonne exécution aux clients par l'intermédiaire d'institutions financières. Ces garanties de bonne exécution et contre-garanties sont une pratique usuelle dans le secteur et sont fournies de façon habituelle pour les contrats long terme. Si certains événements intervenaient postérieurement à l'inclusion de ces engagements dans nos engagements hors bilan, tels qu'un retard par rapport au délai de livraison convenu ou des réclamations au titre de défaillances avérées au titre de l'exécution de ces contrats, ou le défaut de paiement de certains clients, des provisions seraient constituées dans les comptes consolidés pour tenir compte des risques estimés au sein des comptes « Provisions » ou « Montants dus aux/par les clients pour les travaux des contrats de construction » ou dans le compte de provisions sur stocks. N'est pas pris en compte dans le montant ci-dessous de 1 940 millions d'euros un montant de 236 millions d'euros environ au titre des engagements de financement de la clientèle par le Groupe, dont 43 millions d'euros sont disponibles pour tirage par nos clients.

Concernant les garanties accordées au titre de la bonne exécution des contrats, seules celles émises par le Groupe pour contre-garantir une garantie accordée par une institution financière sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Les engagements hors bilan donnés dans le cadre de l'activité normale sont les suivants:

(En millions d'euros)

<b>Off-balance sheet contingent commitments</b>	<b>30 juin 2013</b>	<b>30 juin 2012</b>
Garanties données sur contrats Groupe et hors Groupe	1 244	1 172
Effets escomptés non échus et assimilés avec secours <sup>(1)</sup>	-	-
Autres engagements <sup>(2)</sup>	686	718
<b>Sous-total - Engagements conditionnels</b>	<b>1 930</b>	<b>1 890</b>
Sûretés et autres garanties sur la dette <sup>(3)</sup>	10	6
<b>TOTAL <sup>(4)</sup></b>	<b>1 940</b>	<b>1 896</b>

(1) Les montants reportés sur cette ligne concernent les cessions de créances avec recours. Les montants totaux de cessions de créances sans recours sont donnés en note 20b.

(2) À l'exception de la garantie donnée à Louis Dreyfus Armateurs décrite ci après.

(3) À l'exception des garanties subordonnées décrites ci-après sur les emprunts obligataires convertibles.

(4) Les engagements au titre des retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi sont exclus de ce tableau, étant inclus dans le bilan de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (voir note 21) et note 26 des comptes consolidés audités 2012 pour avoir un résumé des montants estimés de contribution.

Les montants des engagements indiqués dans les tableaux ci-dessus représentent les montants maxima potentiels (non actualisés) que le Groupe serait amené à payer au titre des garanties données. Ces montants ne sont pas diminués des sommes que le Groupe pourrait éventuellement recouvrer dans le cadre d'actions de recours ou du fait de contre-garanties reçues. Par ailleurs, la plupart des garanties données par la maison mère et des garanties de bonne exécution données aux clients du Groupe font l'objet de contrats d'assurance. En conséquence, l'exposition aux risques au titre des garanties pour lesquelles des informations sont fournies dans le tableau précédent devrait être diminuée des montants à recevoir des assurances en cas de réclamation.

Les engagements donnés en matière de garanties sur les produits, de régimes postérieurs à l'emploi et d'indemnité de fin de carrière ne sont pas repris dans le tableau ci-dessus. Les passifs éventuels provenant d'actions de justice et autres litiges ou arbitrages ne sont pas inclus dans les chiffres ci-dessus, à l'exception de ceux liés à des contrats de construction du Groupe.

Les engagements pris au titre de contrats annulés ou interrompus suite à la défaillance du débiteur, en cas notamment de faillite de ce dernier, sont inclus dans les chiffres ci-dessus tant que la main levée de la garantie correspondante n'est pas obtenue.

Les garanties données sur des contrats de construction hors Groupe peuvent aboutir à ce que le Groupe soit amené à dédommager le bénéficiaire de la garantie au titre de la défaillance du cocontractant (société non consolidée). La juste valeur de ces engagements, représentative des primes perçues en rémunération de la garantie donnée, s'élève à 0 million d'euros au 30 juin 2013 (1 million d'euros au 30 juin 2012).

Le 29 décembre 2006, Alcatel-Lucent a donné sa garantie totale et inconditionnelle sur l'emprunt obligataire convertible Alcatel-Lucent USA Inc. 2,875 % Séries A, émission senior à échéance 2023 et l'emprunt obligataire convertible de Lucent 2,875 % Séries B, émission senior à échéance 2025. Ces garanties, qui ont été accordées dans le cadre de la sollicitation conjointe des porteurs sur un amendement de la documentation de ces emprunts, sont sans privilège et subordonnée à la dette senior d'Alcatel-Lucent. Ces garanties subordonnées ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus.

*Transactions d'externalisation.* Au cours de l'année 2009, Alcatel-Lucent a signé un accord majeur d'externalisation avec la société Hewlett Packard ("HP") et l'a appliqué en 2010 (Alcatel-Lucent a également signé et appliqué d'autres transactions d'externalisation en 2009 et 2010 avec d'autres fournisseurs de services concernant la paye, certaines activités de R&D et de « business process »).

La transaction d'externalisation de l'infrastructure informatique prévoit que HP transformera et gèrera une grande partie de l'infrastructure informatique d'Alcatel-Lucent. Partie intégrante d'une phase de transition initiale de 18 mois et d'une phase de transformation (appelée « phase T&T »), HP a investi ses propres ressources pour transformer la plateforme informatique globale d'Alcatel-Lucent. En conséquence, Alcatel-Lucent s'engage à restructurer ses opérations informatiques, ce qui est estimé à un coût de 200 millions d'euros sur 10 ans. Ces coûts de restructuration, qui comprennent des coûts de licenciement et des coûts de transfert de certaines entités légales et ressources à HP, sont reconnus lorsqu'encourus, à partir de 2010. 88 millions d'euros de ces coûts de restructuration ont été reconnus au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013 (31 millions d'euros en 2012 dont 30 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2012). De plus, un amendement a été signé entre HP et Alcatel-Lucent au cours du quatrième trimestre 2011 concernant un montant supplémentaire de coût T&T de 42 millions d'euros (y compris de 6 millions d'euros de baux). 5 millions d'euros de ces coûts supplémentaires ont été dépensés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013 (6 millions d'euros en 2012 dont 2 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2012).

Faisant également partie du transfert de ressources, en 2012, Alcatel-Lucent a vendu à HP des actifs d'infrastructures informatiques dans le cadre d'un accord de cession bail, les obligations de paiements

correspondantes étant incluses dans la ligne «Crédit-bail» du tableau des « Obligations fermes d'effectuer des paiements » ci-dessus, représentent un montant total de 11 millions d'euros au 30 juin 2012 (10 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Faisant partie de l'ensemble de l'accord avec HP, Alcatel-Lucent s'est également engagé à acheter pour environ 514 millions d'euros de biens et services HP (le montant a augmenté de 62 millions d'euros par rapport à 2011 suite à l'augmentation de la durée d'engagement d'une année supplémentaire (jusqu'en 2014)). Au sein de ce montant, 311 millions d'euros sont relatifs à l'engagement pris d'acquiescer chaque année sur une période de cinq ans du 1<sup>er</sup> janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2014 un montant d'environ 62 millions d'euros identique à celui des achats de biens et services à HP effectués du 1<sup>er</sup> novembre 2008 au 31 octobre 2009, et 202 millions d'engagement d'achats supplémentaires à effectuer sur cette même période de cinq ans de biens et services HP à utiliser dans le cadre des réseaux clients, avec un engagement restant total de 165 millions d'euros au 30 juin 2013 (226 millions d'euros au 31 décembre 2012). L'obligation au titre des contrats de crédit bail et les obligations fermes d'achat relatives à cet accord sont comprises dans le tableau donnant les obligations fermes d'effectuer des paiements présentées ci-avant dans les chiffres des lignes « Crédit bail » et « Obligations fermes d'achat ».

*Les deux engagements suivants font également partie des contrats HP :*

- Un engagement d'achat minimum relatif aux services de gestion informatique que HP et/ou des sociétés du groupe HP doivent effectuer ou procurer à Alcatel-Lucent sur une durée de 10 ans et pour un montant total de 1 408 millions d'euros (montant qui comprend 120 millions d'euros des 200 millions d'euros de coûts de restructuration mentionnés ci-dessus et avec un engagement restant de 711 millions d'euros au 30 juin 2013) ; et
- Un engagement de faire des efforts commerciaux pour développer les ventes dans le cadre de l'accord global de commercialisation avec HP, comprenant l'établissement d'une équipe dédiée, pour un montant total de 298 millions d'euros sur dix ans (avec un engagement restant de 96 millions d'euros au 30 juin 2013).

Ces deux engagements sont compris pour leur partie restante au 30 juin 2013 dans le tableau donnant les obligations fermes d'effectuer des paiements présentées ci-avant dans les chiffres de la ligne « Obligations fermes d'achat ».

*Autres engagements – Contrats d'approvisionnement / Fournisseurs de services et d'approvisionnement en matériels électroniques (Electronic Manufacturing Services (EMS)).* Alcatel-Lucent sous-traite une part significative de ses activités de fabrication à un nombre limité de fournisseurs de services d'approvisionnement en matériel électronique (EMS). Les EMS produisent des produits Alcatel-Lucent en utilisant les spécifications Alcatel-Lucent, des plateformes de test conformes aux programmes d'assurance qualité Alcatel-Lucent, et les normes établies par Alcatel-Lucent. Les EMS doivent se fournir en composants et sous-ensembles qu'ils utilisent ensuite pour produire des produits sur le fondement des prévisions des besoins futurs d'Alcatel-Lucent auprès de fournisseurs agréés par Alcatel-Lucent.

En général, Alcatel-Lucent n'est pas propriétaire des composants et sous-ensembles achetés par les EMS et les titres de propriété de ces produits sont transférés à Alcatel-Lucent par les fournisseurs au moment où les EMS livrent ces produits. Le Groupe enregistre les stocks au moment de leur transfert de propriété des EMS à Alcatel-Lucent. Alcatel-Lucent constitue des provisions pour stock en excès ou obsolètes déterminées en fonction des tendances historiques de consommation et des estimations des besoins futurs, y compris pour les produits appartenant aux EMS et produits pour le compte d'Alcatel-Lucent, ainsi que sur les commandes irrévocables et non remboursables (« non-cancellable, non-returnable » -"NCNR") que les sous-traitants EMS ont vis-à-vis de leurs fournisseurs pour des composants et sous-ensembles qui seront intégrés dans des produits Alcatel-Lucent. Au cours du premier semestre 2013, Alcatel-Lucent a enregistré une charge de 12 millions d'euros au titre d'engagements de stock excédentaires avec ses fournisseurs EMS, à comparer à une charge de 25 millions d'euros en 2012 (dont 14 millions d'euros au cours du premier semestre 2012).

En général, Alcatel-Lucent n'a pas d'engagement d'achat minimum dans ses contrats d'approvisionnement avec les EMS, et de ce fait, aucun engagement à ce titre ne figure dans le tableau des « obligations fermes d'effectuer des paiements » présenté au début de cette note annexe.

*Lettre d'indemnification en faveur de Louis Dreyfus Armateurs.* Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011, Alcatel-Lucent a signé une lettre d'indemnisation (« LI ») en faveur de Louis Dreyfus Armateurs (« LDA »), notre coentrepreneur dans l'entité conjointement contrôlée Alda Marine, selon laquelle Alcatel-Lucent s'engage à indemniser toutes pertes provenant de l'exposition aux radiations émanant de la centrale nucléaire endommagée de Fukushima, lors des réparations faites au cours du deuxième trimestre 2011 sur un câble sous-marin, qui ont nécessité l'utilisation de navires armés par LDA.

Notre dette potentielle au titre de cette LI ne devrait pas excéder 50 millions d'euros, augmenté annuellement par le taux le plus bas de (i) 5 % et (ii) le pourcentage d'augmentation des salaires des équipages concernées accordée par LDA. Cette LI expire le 15 avril 2081.

Comme le niveau des radiations mesuré durant les réparations est toujours resté sous les seuils critiques tels que définis par l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire), le risque d'avoir à effectuer des paiements au titre de cet engagement est considéré comme faible au 30 juin 2013.

*Engagements spécifiques à la société Alcatel-Lucent USA Inc.*

#### Engagements liés aux cessions d'Alcatel-Lucent USA Inc.

Alcatel-Lucent USA Inc. est partie prenante de plusieurs accords qui ont été passés en relation avec la cession par Alcatel-Lucent USA Inc. de certaines de ses filiales dont notamment AT&T, Avaya, LSI Corporation (ex-Agere Systems qui a fusionné avec LSI Corporation en avril 2007) et NCR Corporation. Conformément à ces accords, Alcatel-Lucent USA Inc. et ses anciennes filiales ont convenu de répartir certaines des dettes entre chacune des activités et de partager ces dettes sur le fondement de clés d'allocations et de seuils divers. Par exemple, Alcatel-Lucent USA Inc. a une provision de 14 millions d'euros (18 millions de dollars US) au 30 juin 2013 au titre d'une réclamation faite par NCR Corporation concernant ses engagements environnementaux sur la dépollution de la rivière Fox dans le Wisconsin aux États-Unis (15 millions d'euros en 2012). Au 1<sup>er</sup> semestre 2013, un paiement de 3 millions d'euros (3 millions de dollars US) a été fait à NCR Corporation (1 million d'euros en 2012) et une augmentation de provision pour un montant de 2 millions d'euros (2 millions de dollars US) a été comptabilisée sur la base de l'augmentation du montant réclamé par NCR Corporation à AT&T et Alcatel-Lucent (une reprise de 1 million d'euros avait été comptabilisée en 2012). Toute évolution relative à la procédure Fox River pourra occasionner des ajustements de la provision actuelle. Alcatel-Lucent USA Inc. n'a pas connaissance de dettes significatives envers ses anciennes filiales, en relation avec ces accords, qui ne seraient pas comprises dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2013. Il n'en demeure pas moins qu'il reste possible que de telles dettes potentielles soient à honorer par Alcatel-Lucent USA Inc. dans le futur au-delà des montants déjà provisionnés.

#### Contrats de garantie et d'indemnisation d'Alcatel-Lucent USA Inc.

Alcatel-Lucent USA Inc. s'est séparée de certaines de ses activités au travers d'accords de cession à des tiers ou de scission avec ses actionnaires. En relation avec ces transactions des clauses d'indemnisation ont été mises en place en faveur des acheteurs ou de tiers ayant des opérations avec les activités cédées. Ces clauses incluent des garanties de second rang au titre d'engagements de location de biens immobiliers et d'équipements relatifs aux entités cédées et certaines indemnités spécifiques au titre de risques juridiques et environnementaux ainsi qu'au titre des engagements de fourniture. La durée de ces engagements varie mais est standard pour ce type de garantie.

Alcatel-Lucent USA Inc. reste potentiellement responsable pour 36 millions de dollars US au 30 juin 2013 (47 millions de dollars US au 31 décembre 2012) au titre d'engagements de location, qui ont été transférés à Avaya et des acheteurs d'autres activités cédées (les engagements de location avec LSI Corporation sont arrivés à échéance en juin 2013). La durée résiduelle de ces contrats de location transférés et l'étendue des obligations potentielles d'Alcatel-Lucent USA Inc. correspondantes va de 1 mois à 7 ans. Le cessionnaire de ces contrats de location cédés peut restructurer ou terminer ces contrats avant leur échéance initiale et libérer Alcatel-Lucent USA Inc. de sa possible obligation. Alcatel-Lucent USA Inc. a, en général, le droit de recevoir une indemnité ou un remboursement de la part des bénéficiaires et Alcatel-Lucent USA Inc. n'a pas comptabilisé de provision au titre de pertes relatives à ce type d'obligations.

Alcatel-Lucent USA Inc. est partie prenante des accords d'indemnisation au titre d'ajustements des charges fiscales relatives à ses lignes de produits, ainsi qu'à une partie des autres ajustements fiscaux relatifs aux périodes précédant la séparation avec AT&T. Alcatel-Lucent USA Inc. a des accords similaires avec Avaya. Certains ajustements fiscaux ont été proposés ou estimés au titre de ces accords. Le résultat de ces demandes ne devrait pas avoir d'effet négatif significatif sur le résultat des opérations du Groupe, la position financière consolidée ou la trésorerie à court terme.

#### Garanties d'Alcatel-Lucent USA Inc. sur les emprunts obligataires cotés d'Alcatel-Lucent

Le 27 mars 2007, Alcatel-Lucent USA Inc. a donné sa garantie entière et inconditionnelle pour l'emprunt obligataire Alcatel-Lucent à 6,375 % EUR à échéance 2014 (dont le montant principal était de 284 millions d'euros au 30 juin 2013 en tenant compte des rachats effectués durant le 1<sup>er</sup> semestre 2013). Cette garantie est sans privilège et subordonnée à la dette senior d'Alcatel-Lucent USA Inc. et est *pari passu* avec les autres emprunts obligataires sans privilèges d'Alcatel-Lucent USA Inc., à l'exclusion de ceux qualifiés expressément de senior aux obligations de garantie.

*Financement de la clientèle.* Conformément à une pratique courante du domaine d'activité du Groupe, celui-ci est amené à accorder des financements à certains de ses clients par le biais de conditions de paiement étendues, ou l'octroi de prêts ou de garanties vis-à-vis des financements obtenus auprès de tiers. De façon plus générale, le



Groupe est amené régulièrement dans le cadre de son activité à signer des contrats long terme incluant des montants significatifs à payer par les clients sur de longues périodes.

Au 30 juin 2013, le Groupe avait une exposition nette de provisions d'un montant de 150 millions d'euros au titre des financements de la clientèle, représentant 141 millions d'euros de paiements différés et de prêts, et 9 millions d'euros de garanties. Par ailleurs, le Groupe avait à cette même date, des engagements à fournir des financements pour un montant de 43 millions d'euros. Il est possible que ces engagements de financement ne soient jamais utilisés par leurs détenteurs et qu'en conséquence aucun financement ne soit accordé par le Groupe avant leur extinction.

Les engagements de financement exercés et non encore tirés sont contrôlés en estimant et en jugeant notamment du risque de liquidité à long et court terme de chaque client, de la performance réelle des clients par rapport aux prévisions, des défis d'exécution auxquels les clients sont susceptibles d'être confrontés, des évolutions du contexte concurrentiel, ainsi que l'expérience du client en termes de gestion. Quand le Groupe met en évidence un problème, il met en place des actions protectrices, qui peuvent inclure l'annulation des engagements non tirés. Bien que de telles actions puissent permettre de limiter l'exposition globale, elles ne pourront cependant pas prévenir le Groupe contre des pertes encourues au titre des engagements déjà exercés et des garanties données.

*Processus d'approbation du risqué de crédit des clients.* Le Groupe s'engage dans un processus minutieux d'approbation préalable du risque crédit client avant de fournir un quelconque financement ou une quelconque garantie à une institution financière, qui financerait ses clients. Tout engagement significatif doit être approuvé par le groupe « Project Finance Credit & Collection » et, dans certains cas, être évalué par les équipes centrales d'Analyse Financière et d'Évaluation des Risques, chacun de ces organismes étant indépendant des départements commerciaux. Le Groupe contrôle en permanence le crédit accordé aux clients et tente de limiter le risqué associé, dans certains cas, en obtenant des sûretés réelles ou en titrisant ou transférant à des banques ou des agences de crédit export une partie des risques relatifs au financement.

Bien que, comme discuté ci-dessus, le Groupe dispose d'un processus rigoureux d'approbation des crédits et prene des actions pour limiter son exposition au risque de crédit, si les conditions économiques et le secteur des télécommunications en particulier, devaient se détériorer, conduisant à la défaillance des clients, le Groupe pourrait être amené à subir des pertes sur les crédits accordés, par le biais des conditions de paiement ou sous forme de prêts ou dans le cadre des garanties données aux clients, ainsi qu'au titre de l'exposition commerciale pour les contrats long terme et la perte de l'activité future avec ces clients. Dans un tel contexte, si le nombre de clients défaillants devait augmenter, cela conduirait à réduire les flux de trésorerie futurs et à encourir des pertes supérieures aux provisions déjà comptabilisées, ce qui pourrait donc avoir un effet négatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

*Investissements.* Le Groupe anticipe une légère diminution de ses investissements en 2013 par rapport à ceux de 2012, qui se sont élevés à 581 millions d'euros (y compris la capitalisation des frais de développement) (dont 253 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2012 et 328 millions d'euros au 2<sup>ème</sup> semestre 2012). Le Groupe a dépensé 223 millions d'euros à ce titre au 1<sup>er</sup> semestre 2013, par conséquent il attend des investissements plus importants au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2012.

## **1.11 — STRATEGIE ET PERSPECTIVES D'ICI 2015**

Le 19 juin 2013, Alcatel-Lucent a annoncé son nouveau plan stratégique, le plan Shift, conçu pour transformer le Groupe en un spécialiste des réseaux IP et de l'accès très haut débit, en recentrant ses activités sur l'innovation et en soutenant celle-ci, avec des activités génératrices de croissance et de trésorerie et un bilan stable et viable d'ici la fin de l'année 2015.

Le plan Shift s'appuie sur les changements en cours dans le secteur des télécommunications. Les opérateurs et les utilisateurs d'Internet à grande échelle doivent gérer l'accroissement constant du volume des échanges de données et la fin des réseaux conçus initialement pour des communications voix. La mise en œuvre de certaines initiatives prévues dans le plan Shift doit au préalable donner lieu à des processus d'information et de consultation des instances représentatives du personnel dans différentes zones géographiques où le Groupe opère.

Le Groupe s'attend à ce que la mise en œuvre réussie du plan Shift permette de renouveler la confiance de ses clients quant à sa stabilité à long terme, de renforcer l'engagement de ses employés envers l'entreprise et d'améliorer les conditions dans lesquelles elle pourra lever des fonds sur les marchés de capitaux. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan Shift, le Groupe prévoit de :

- *Devenir un spécialiste des réseaux IP et de l'accès très haut débit.* L'objectif du Groupe est de se transformer d'un généraliste des télécommunications en un spécialiste des réseaux IP et de l'accès très haut débit d'ici la fin de l'année 2015.

- *Mettre en place une gestion différenciée et plus responsabilisante de ses activités.* Dans le cadre du plan Shift, le Groupe souhaite mettre en place une gestion différenciée et plus responsabilisante de ses activités, soit dans une optique de croissance, soit dans une optique de génération de trésorerie. Dans le cadre de ce changement, le Groupe souhaite que le management se concentre plus sur la simplification des activités et la satisfaction des besoins des clients.
  - Gérer l'activité de cœur de réseau dans une optique de croissance. En investissant dans ses activités de cœur de réseau IP, lesquelles incluent le routage, le transport, les plateformes et les services associés, le Groupe vise à faire de ces activités son moteur de croissance dans le cadre de la mise en œuvre du plan Shift. L'objectif est qu'en 2015 le segment d'activité cœur de réseau génère des revenus de plus de 7 milliards d'euros, par rapport aux 6,1 milliards d'euros générés en 2012, et que la contribution de cette activité à la marge opérationnelle augmente, en passant de 2,4% en 2012 à plus de 12,5% en 2015. Le Groupe définit la marge d'exploitation comme le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi divisé par les revenus (hors impact des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent).
  - Gérer les activités d'accès et les autres activités dans une optique de génération de trésorerie. Dans le cadre du plan Shift, le Groupe prévoit de gérer ses autres activités, notamment ses activités d'accès mobile et fixe, de licence de brevets et de services gérés, de telle manière que celles-ci génèrent de la trésorerie. Dans le cadre du plan Shift, l'objectif du Groupe est d'augmenter la contribution du flux de trésorerie d'exploitation de ce segment (défini comme le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, perte de valeur sur actifs et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi, hors impact des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent, augmenté de la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation) en dégagant plus de 250 millions d'euros en 2015, par rapport à un décaissement de trésorerie de 115 millions d'euros en 2012.
  - Générer des flux de trésorerie supplémentaires exceptionnels. Le Groupe a pour objectif d'avoir une gestion active de son portefeuille, avec un examen stratégique accéléré de son portefeuille d'actifs, tant dans ses activités de cœur de réseaux et d'accès que dans ses autres activités. Le Groupe cherche à générer au moins un milliard d'euros de trésorerie sur la période 2013-2015 grâce à la monétisation de ses actifs ainsi qu'à d'autres cessions ou arrêts progressifs d'activités.
- Rationaliser la structure de coûts. Le Groupe estime que la réussite du plan Shift devrait permettre d'atteindre un milliard d'euros d'économies sur les coûts fixes d'ici la fin de l'année 2015 (en incluant les réductions de coûts fixes restant à effectuer dans le cadre du Programme Performance), en réduisant significativement les dépenses administratives et commerciales (SG&A), en optimisant les investissements consacrés à la recherche et au développement, en recentrant et en soutenant l'innovation, en améliorant l'efficacité de la distribution et des chaînes d'approvisionnement et de fabrication, ainsi qu'en réduisant la complexité des produits tout en améliorant la qualité.
- Un plan autofinancé et une structure financière stable et viable. Le plan Shift a pour ambition de poursuivre le renforcement du bilan du Groupe entre 2013 et 2015 en procédant à un rééchelonnement et à une réduction de sa dette. Le Groupe ambitionne de faire en sorte que le plan Shift soit autofinancé durant sa période de mise en œuvre.
  - Dans le cadre de ce plan, au moins un milliard d'euros de flux exceptionnels de trésorerie seraient générés grâce à une monétisation opportuniste d'actifs, ainsi qu'à d'autres cessions ou arrêts progressifs d'activités, en plus des économies sur les coûts fixes de un milliard d'euros décrites ci-dessus.
  - Le Groupe a également l'intention de procéder à des opérations ordinaires de gestion de sa dette pour un montant de 2 milliards d'euros pendant la période de mise en œuvre du plan Shift, en tirant avantage le cas échéant, de manière opportuniste, des conditions favorables sur les marchés de capitaux, afin d'allonger la maturité moyenne de sa dette tout en réduisant ses coûts financiers globaux.
  - Dès que des progrès substantiels auront été réalisés dans l'implémentation du plan Shift, le Groupe s'efforcera de réduire sa dette d'environ 2 milliards d'euros par le biais notamment de nouvelles cessions d'actifs et par un recours aux marchés de capitaux actions afin de soutenir la réalisation de ses objectifs stratégiques à long terme.

Le Groupe entend s'appuyer sur ses produits phares, ses relations solides avec ses clients et sa forte capacité d'innovation pour atteindre ses objectifs.

Les paragraphes suivants décrivent de façon plus détaillée les éléments principaux du plan Shift.

*Gérer l'activité de cœur de réseau dans une optique de croissance.*

Dans le cadre du plan Shift, le Groupe envisage de se concentrer sur la gestion de son activité de cœur de réseau dans une optique de croissance, ce qui implique de renforcer les activités de routage et de transport IP, d'optimiser les capacités des logiciels et des services et de préparer la virtualisation des réseaux. Le Groupe prévoit de bénéficier d'une croissance à deux chiffres des revenus IP entre 2012 et 2015, grâce à une croissance de ce marché et à l'expansion des marchés potentiels du Groupe, ainsi qu'à l'amélioration du mix de ses produits, grâce à une plus grande place de l'IP, de l'IMS (*IP Multimedia Subsystem*) et de l'Expérience Client. D'ici la fin de l'année 2015, elle cherchera à augmenter à hauteur de 8% par rapport à l'année 2012, son investissement en recherche et développement dans le cadre de son activité cœur de réseau, et s'efforcera de réduire les dépenses administratives et commerciales (SG&A) en vue d'atteindre un ratio de ces dépenses rapportées aux ventes d'environ 13%.

- Routage IP. Le Groupe prévoit que la croissance durable du marché continuera d'être soutenue par la transformation en réseaux tout-IP. Il anticipe une amélioration continue dans sa gamme de produits de périphérie (Edge), de cœur de réseau par paquets (Packet Core) et de Mobile Backhaul, grâce à son routeur de cœur de réseau XRS 7950 qui continue de gagner des parts de marché.
- Transport IP. Le Groupe anticipe que le marché va se stabiliser en revenant à des marges brutes historiques dans le domaine de l'optique terrestre, par une transition vers la plateforme 1830 WDM et par les progrès du 100G, ainsi qu'un redressement cyclique de l'optique sous-marine après les faibles niveaux atteints en 2012.
- Plateformes IP (Logiciels et Services). En ligne avec la croissance de ses réseaux tout-IP, le Groupe compte accélérer l'adoption de sa plateforme IMS (*IP Multimedia Subsystem*) et continuer à améliorer l'Expérience Client dans le cadre du plan Shift. Il s'emploiera également à se positionner dans le cadre de la virtualisation des réseaux avec sa solution CloudBand. Parallèlement, le plan Shift doit aboutir à la rationalisation de son activité de paiement et à la cession et l'arrêt progressif de son activité Application Enablement et de ses activités de commerce mobile. Dans le domaine des Services, il continuera à soutenir la migration vers les réseaux tout-IP et à encourager la transformation Cloud IP, ainsi qu'à procéder à l'abandon progressif du BSS (Business Support System) et la rationalisation de l'OSS (Operations Support System).

*Gérer les activités d'accès et autres afin de générer de la trésorerie.*

Dans le cadre du plan Shift, le Groupe envisage d'axer vers la recherche de la génération de trésorerie la gestion de ses activités Accès, qui comprennent l'accès fixe et mobile, les licences de brevets et les services gérés, et de ses autres activités (comprenant notamment l'activité entreprise), en stabilisant son activité mobile, en s'appuyant sur sa position de leader dans l'accès fixe et en reconstruisant son flux de revenus tirés des licences de brevets, avec l'objectif de dégager plus de 250 millions d'euros de flux de trésorerie d'exploitation de ce segment pour ces activités en 2015. Le Groupe estime que les revenus des activités d'accès seront stables avec une croissance de ceux générés par les technologies FTTx, VDSL, LTE et de licence de brevets, contrebalançant un ralentissement constant de ceux relatifs aux technologies traditionnelles. Le Groupe prévoit que le mix de ses activités sera amélioré dans l'activité d'accès fixe par une moindre exposition à l'activité ONT (*Optical Network Termination*) et par une amélioration géographique du mix. Dans l'activité de services gérés, l'amélioration devrait provenir d'une discipline financière plus stricte et de la résiliation des contrats non rentables. S'agissant de l'activité d'accès mobile, le Groupe anticipe un nouveau ralentissement dans les technologies traditionnelles et un mix géographique moins favorable dans le LTE.

Dans le cadre du plan Shift, le Groupe prévoit de réduire son investissement dans la recherche et le développement des activités traditionnelles et de rationaliser ses dépenses administratives et commerciales (SG&A) afin de réduire les charges d'exploitation de l'activité d'accès du Groupe de 25% en 2015 par rapport à 2012. Il prévoit que le déploiement de réseaux en Amérique du Nord et en Chine ait un impact négatif sur ses besoins en fonds de roulement en 2014 et un impact neutre en 2015.

Le plan *Shift* implique les étapes suivantes concernant les activités d'Accès et les Autres Activités du Groupe :

- Faire de l'activité d'accès mobile une activité à nouveau rentable. L'accélération du déploiement du LTE et l'introduction de la technologie de Petites Cellules (*Small Cells*) ont conduit à une transition majeure dans le secteur. Le Groupe estime que le déclin des technologies traditionnelles 2G et 3G et l'arrivée de la 4G peuvent lui donner l'opportunité de transformer son activité d'accès mobile. Pour permettre un retour à la rentabilité de cette activité, il a l'intention de s'appuyer sur sa forte présence sur les marchés nord-américains, chinois et français, d'exploiter des possibilités relatives à des sur-couches «- overlay »- TDD (time division duplex) et FDD (*Frequency Division Duplex*) LTE et de continuer à favoriser l'adoption de la technologie de Petites Cellules. Le Groupe souhaite ainsi générer des économies de coûts en concentrant sur la 4G/LTE ses investissements en recherche et développement, tout en réduisant de plus de 50% son investissement en recherche et développement dans les technologies en déclin et en réduisant ses dépenses administratives et commerciales (SG&A) afférentes à l'activité d'accès mobile de 25% au cours de la période de mise en œuvre du Plan. Le Groupe a aussi prévu de conclure des partenariats de recherche et développement afin d'élargir son portefeuille de petites cellules *-small cells-* et d'orienter la recherche et le développement vers le LTE.
- Faire de l'activité de services gérés une activité à nouveau rentable. Le Groupe a l'intention de reconstruire son activité de services gérés de manière sélective, de fonder ses décisions en fonction de ses relations avec ses

clients ainsi que de rechercher des synergies produits selon des critères financiers stricts. Il a également l'intention de traiter la question des contrats de services gérés non rentables qui ont généré une perte de (132) millions d'euros en 2012. A la date de ce rapport, un contrat entre dans cette catégorie et reste à traiter, parmi les 5 en date du 19 juin 2013.

- S'appuyer sur sa position de leader en matière d'accès fixe. Le Groupe estime que son activité en matière d'accès fixe est bien positionnée pour bénéficier d'un cycle de modernisation au cours des 2 à 3 prochaines années, ce qui en fait un marché stable sur le long terme, partie intégrante des infrastructures nationales stratégiques de nombreuses régions du monde. L'objectif du Groupe est d'atteindre une rentabilité à deux chiffres et une création significative de trésorerie et il ciblera une réduction de 30% des dépenses administratives et commerciales (SG&A) de l'activité d'accès fixe au cours de la mise en oeuvre du plan. Il poursuit un objectif de réduction du nombre d'articles en catalogue et d'optimisation de sa segmentation du marché. Il cherche également à construire une position de leader avec 35% de part de marché en 2012 en tirant profit de son positionnement VDSL et FFTx et en élargissant ses marchés potentiels grâce à des opportunités via des canaux et les câbles.
- Gérer les licences de brevets comme une activité à part entière. Le Groupe entend changer sa manière de gérer les licences de brevets en passant d'une stratégie défensive à une stratégie offensive et ce dans le but de générer des flux de revenus récurrents, lesquels pourraient atteindre plus de 150 millions d'euros par an d'ici à la fin de l'année 2015. Il a l'intention de tirer profit de son équipe expérimentée de professionnels en matière de droits de la propriété intellectuelle sous la conduite d'une nouvelle équipe dirigeante pour tirer davantage profit de sa base de plus de 46.000 brevets en cours de validité ou de dépôt.

*Organisation et modèle opérationnel : vers une plus grande responsabilisation des lignes de produits en matière de résultats et de trésorerie opérationnelle*

Le Groupe attend du management qu'il se concentre sur la rentabilité financière et la génération de trésorerie, la satisfaction des clients, la simplification et la vitesse d'exécution. Le plan Shift prévoit que les activités clés seront organisées verticalement pour favoriser une logique industrielle et stratégique et créer un esprit de responsabilité parmi les équipes en charge des lignes de produits. Par conséquent, au 1<sup>er</sup> juillet 2013, l'organisation de l'activité du Groupe est restructurée en trois catégories :

- les lignes de produits (Business Lines), constituées du Routage et Transport IP, des Plateformes IP, de l'Accès mobile et de l'Accès fixe, réparties en deux segments d'activités distincts (Cœur de réseaux et Accès) ; et
- les fonctions transversales, constituées des Opérations, de la Stratégie & de l'Innovation et des Ventes ;
- les fonctions centrales (corporate), constituées des directions Financière, Juridique et des Ressources Humaines.

Dans le cadre du plan *Shift*, le Groupe souhaite faire en sorte que chacun de ses trois segments d'activités – (i) Cœur de réseaux, qui inclut le routage IP, le transport IP et les plateformes IP, (ii) Accès, qui inclut l'accès mobile, l'accès fixe et les licences, et (iii) autres activités, qui inclut les activités entreprise et les services aux gouvernements, ait la pleine maîtrise de son compte de résultats et de sa trésorerie opérationnelle. Le segment Cœur de réseau sera géré dans une optique de croissance et les segments Accès et Autres seront axés sur la génération de trésorerie.

Il a été annoncé le 19 juin 2013 que le Groupe serait géré par une nouvelle équipe de direction menée par Michel Combes, Directeur Général du Groupe. Avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013, l'équipe de direction est organisée comme suit :

*Lignes de produits (Business Lines)*

- Basil Alwan, Routage IP & Transport IP;
- Andrew McDonald, Plateformes IP ;
- David Geary, Accès Mobile ;
- Federico Guillen, Accès Fixe

*Fonctions transversales*

- Philippe Guillemot, Opérations;
- Philippe Keryer, Stratégie & Innovation ;
- Robert Vrij, Ventes

*Fonctions corporate*

- Nicole Gionet, Ressources Humaines ;
- Tim Keller, Juridique ;
- Paul Tufano, directeur financier du Groupe, qui quittera ses fonctions une fois le plan Shift engagé.

Le Groupe estime que la réussite du plan *Shift* améliorera la façon dont il accédera au marché et son efficacité opérationnelle, en optimisant notamment des indicateurs clés tels que le nombre de pays où le Groupe est présent, le nombre de ceux où il dispose d'une représentation commerciale et la proportion des ventes réalisées indirectes par le biais de canaux de distribution (environ 3% des ventes en 2012 pour un objectif de 7% en 2015). Au 30 juin 2013, le Groupe avait adressé la transition vers une distribution par canaux pour 24 des 45 marchés géographiques concernés.

En outre, le Groupe estime que la refonte de ses priorités en matière de produits et de plateformes logicielles, telle qu'envisagée dans le cadre du plan *Shift*, va lui permettre d'étendre sa base de clientèle traditionnelle au-delà des opérateurs de télécommunications de premier plan. La mise en œuvre réussie du plan *Shift* lui permettra de repenser sa stratégie de vente et de marketing afin de tirer profit de son nouveau portefeuille de produits et de services. Elle aidera le Groupe à identifier des segments de marché nouveaux tels que la sécurité des réseaux et les centres de données (*data centers*), où ses innovations de pointe dans les services IP et le *Cloud* pourraient lui permettre de mieux répondre aux fournisseurs de services de type Tier 2-Tier 4. Il permettra également au Groupe de bénéficier de l'évolution des réseaux vers le tout-IP en s'adressant aux opérateurs de services mobiles (MSOs) et de répondre aux besoins de télécommunications des sociétés utilisatrices d'Internet à grande échelle et de certaines grandes entreprises.

#### *Rationaliser la structure de coûts*

Le Groupe a pour objectif de réaliser un milliard d'euros d'économies sur les coûts fixes d'ici la fin de l'année 2015 dans le cadre du plan *Shift* (en incluant les réductions de coûts fixes restant à effectuer dans le cadre du Programme Performance). Les coûts fixes à la charge du Groupe s'élevaient à 5,9 milliards d'euros en 2012 (chiffres ajustés, ce qui correspond à 6 milliards d'euros sur une base comparable, notamment avec un taux de change constant), dont 1,3 milliards d'euros de coûts fixes opérationnels et de réserves et 4,6 milliards d'euros de dépenses administratives et commerciales (SG&A) et de recherche et développement. De 2013 à 2015, le Groupe prévoit que le total des coûts fixes qu'il supporte diminuera d'un milliard d'euros. Pour l'année 2013, il prévoit que le Programme Performance précédemment annoncé devrait générer des économies supplémentaires de coûts fixes d'un montant de 250 à 300 millions d'euros, étant précisé qu'en 2012, le Groupe a réalisé une économie sur les coûts fixes de 400 millions d'euros. L'objectif est de réaliser une économie supplémentaire de 700 à 750 millions d'euros de coûts fixes en 2014 et 2015 dans le cadre de la mise en œuvre du plan *Shift*, soit des économies potentielles de coûts fixes pour les années 2013 à 2015 d'un montant d'un milliard d'euros. Dans le cadre du plan *Shift*, et jusqu'à sa complète mise en œuvre, le Groupe se fixe les objectifs suivants :

- Réduire les coûts. Le plan *Shift* prévoit une réduction de la base de coûts du Groupe, incluant une diminution des dépenses du Groupe d'environ 300 millions d'euros par une augmentation des ventes et de l'efficacité commerciale (marketing). Cette réduction serait rendue possible par une diminution de son implantation géographique au profit de la mise en place de canaux de distribution, par la rationalisation de certaines fonctions support et une consolidation de ses sites de support de vente et marketing et enfin par une augmentation significative de la productivité des ventes. Le plan *Shift* prévoit également une réduction d'environ 200 millions d'euros des frais généraux et administratifs supportés par le Groupe, grâce à la consolidation des fonctions support et une réduction du nombre d'entités juridiques et des dépenses discrétionnaires. De plus, le plan *Shift* prévoit une réduction de coûts fixes d'environ 100 millions d'euros dans les domaines de l'immobilier, grâce à la rationalisation de certains sites, et des systèmes d'information (IS/IT).
- Améliorer l'efficacité des opérations. Le plan *Shift* prévoit une réduction supplémentaire d'environ 200 millions d'euros des coûts par le biais d'une amélioration de l'efficacité opérationnelle du Groupe, ainsi qu'une réduction des dépenses du Groupe d'environ 100 millions d'euros par une amélioration de la chaîne logistique (consolidation des entrepôts et des sites d'achats, optimisation des procédures globales et des fonctions support pour les produits traditionnels). En outre, une réduction supplémentaire des dépenses du Groupe d'environ 100 millions d'euros est visée au travers d'améliorations de la production, d'une externalisation de la fabrication de certains produits, d'une réduction de la complexité des produits et d'une amélioration de la qualité.
- Recentrer et soutenir l'innovation. Le Groupe a l'intention de recentrer son effort de recherche et développement. Il s'efforcera de mettre en œuvre un nouveau modèle d'engagement pour les Bells Labs, qui soit plus cohérente avec les priorités stratégiques et le cycle du portefeuille de produits du Groupe. L'accent sera mis sur le soutien aux start-ups internes, ainsi que sur certains partenariats et initiatives de co-développements. Le programme de recherche et développement au titre du plan *Shift* privilégiera le routage IP, le transport et l'accès très haut débit avec une augmentation de 8% de 2013 jusqu'en 2015, et le Groupe estime que ces technologies représenteront 85% de son investissement en recherche et développement en 2015. Le Groupe entend ainsi augmenter son investissement en recherche et développement dans le routage IP, le transport et l'accès très haut débit, mais il s'efforcera aussi, en contrepartie, de réduire de 60% les programmes de recherche et développement relatifs aux technologies traditionnelles, qui diminueront d'environ 35% de son effort global de recherche et développement en 2012 à 15% en 2015. De manière générale, le plan *Shift* prévoit une optimisation des dépenses en recherche et développement, qui baisseraient de 200 millions d'euros durant sa période de mise en œuvre.

Le Groupe prévoit des décaissements de trésorerie de 830 millions d'euros dans le cadre de la mise en œuvre du plan Shift pendant la période 2014-2015. En 2012, le Groupe a eu un décaissement total de trésorerie de 340 millions d'euros, dont 75 millions d'euros liés aux mesures prises dans le cadre du Programme Performance et 265 millions d'euros liés à des mesures antérieures. Pour 2013, le Groupe anticipe un décaissement total de trésorerie de 700 millions d'euros, dont 490 millions d'euros liés aux mesures prises dans le cadre du Programme Performance et 210 millions d'euros liés à des mesures antérieures. En outre, pour la période de 2014 à 2015, le Groupe prévoit un décaissement total de trésorerie de 1,2 milliards d'euros, dont 310 millions d'euros liés aux mesures prises dans le cadre du Programme Performance, 60 millions d'euros à des mesures antérieures et 830 millions d'euros au plan Shift.

#### *Un plan autofinancé et une structure financière viable*

Afin de parvenir à une croissance durable, le Groupe entend à travers la mise en œuvre du plan Shift, renforcer son bilan de 2013 à 2015 comme suit :

- *Une réduction des coûts fixes et des flux exceptionnels de trésorerie, pour un total d'au moins 2 milliards d'euros.* Dans le cadre du plan Shift, l'objectif est d'atteindre un milliard d'euros d'économies sur les coûts fixes d'ici la fin de l'année 2015. De 2013 à 2015, le Groupe cherchera par ailleurs à générer au moins un milliard d'euros de flux exceptionnel de trésorerie grâce à la monétisation opportune de certains actifs ainsi qu'à d'autres cessions ou arrêts progressifs d'activités. Au 30 juin 2013, la trésorerie brute et les titres négociables du Groupe se sont élevés à 4,9 milliards d'euros. Au cours de la période de mise en œuvre du plan, le Groupe prévoit un flux de trésorerie d'exploitation de ce segment de plus de 2 milliards d'euros, un flux de trésorerie hors exploitation négatif de 2,8 milliards d'euros, dont 1,8 milliards d'euros liés aux activités de restructuration du Groupe, et plus d'un milliard d'euros de flux exceptionnel de trésorerie. En conséquence, le Groupe a pour objectif de disposer de plus de 5,4 milliards d'euros de trésorerie brute à la fin de l'année 2015, et de faire en sorte que le plan Shift soit autofinancé durant sa période de mise en œuvre.
- *Un rééchelonnement de la dette portant sur 2 milliards d'euros.* Le Groupe a également l'intention de procéder à des opérations ordinaires de gestion de sa dette pour un montant de 2 milliards d'euros pendant la période de mise en œuvre du plan Shift, en exploitant opportunément les conditions favorables sur les marchés de capitaux, afin d'allonger la maturité moyenne de sa dette tout en réduisant ses coûts financiers globaux.
- *2 milliards d'euros de réduction de la dette.* Dès que des progrès substantiels auront été réalisés dans l'implémentation du plan Shift, le Groupe mettra en œuvre des initiatives pour réduire sa dette d'environ 2 milliards d'euros par le biais notamment de nouvelles cessions d'actifs ou par un recours aux marchés de capitaux actions, dans le but de disposer d'un bilan stable, viable et cohérent avec ses objectifs stratégiques à long terme.

#### *Les atouts du Groupe*

Les atouts qui permettront au Groupe d'atteindre ses objectifs dans le cadre du plan Shift sont les suivants :

- *Des produits phares.* Le Groupe estime être l'une des rares entreprises du secteur à développer à la fois de l'IP en interne, une expertise en matière de réseaux, de transport et d'accès, ainsi qu'en matière de réseaux optiques. Il estime également que son leadership technologique et sa solide position sur le marché lui permettront de se transformer avec succès en un spécialiste des réseaux IP et de l'accès très haut débit, et de poursuivre la croissance de ses activités de cœur de réseau. Le Groupe est un leader technologique sur des marchés rentables et en croissance sur le secteur des réseaux et des communications, notamment le marché des réseaux IP, en plein essor, sur lequel il était en 2012 en position de numéro 2, avec 25% de parts de marché au niveau mondial dans le domaine des routeurs de périphérie (*edge routing*) et une présence croissante sur le marché des routeurs de cœur de réseau. Le Groupe est le deuxième plus important fournisseur de réseaux optiques terrestres avec environ 14% du marché mondial en 2012, et s'estime bien positionné dans les technologies WDM et dans la transition vers la technologie 100G+. Il détient également une position de leader sur le marché en croissance rapide de la 4G/LTE, et a déployé avec succès des réseaux 4G/LTE à grande échelle à la fois aux États-Unis et en Asie. Son portefeuille de clients comprend trois des plus importants clients LTE dans le monde – Verizon, AT&T et Sprint Networks – et il travaille avec les plus grands fournisseurs de services européens et chinois, tels qu'Orange et China Mobile, afin d'accélérer le développement de la technologie LTE.
- *De solides relations avec ses clients.* Le Groupe estime que les relations de longue durée qu'il entretient avec ses clients le mettent en situation de capitaliser sur l'évolution du secteur des télécommunications. Il a développé des relations solides et de long terme avec les principaux fournisseurs de services de télécommunication à travers le monde, y compris sur des marchés clés comme l'Amérique du Nord, la Chine et l'Europe, et il vend la quasi-totalité de ses produits et services à des fournisseurs de services. Son portefeuille de clients comprend notamment Verizon, AT&T, Sprint, Orange, Deutsche Telekom, Vodafone, Telefonica, KPN, China Mobile, China Telecom, China Unicom et America Movil. Du fait que les plus grands fournisseurs de services de réseaux et communications dans le monde, y compris ses clients, représentent la majeure partie des investissements en équipements de communications et de services, le Groupe considère que la croissance du secteur des

télécommunications, en particulier sur ses marchés clés des réseaux IP et de l'accès très haut débit, continuera à alimenter la croissance du Groupe.

- Une forte capacité d'innovation. Le Groupe estime que ses capacités en matière de recherche et développement devraient lui permettre de rester le leader technologique et du marché dans son activité de coeur de réseaux. Il pense disposer de réelles capacités d'innovation, de recherche et de développement, qui lui ont permis de rester aujourd'hui à la pointe de la technologie sur des marchés-clés des télécommunications, tels que les réseaux haut débit fixes et mobiles, les communications optiques, les technologies « vertes » et le Cloud computing. Au travers des recherches menées notamment par les Bell Labs, le Groupe s'efforcera de continuer à explorer de nouvelles opportunités de bouleverser le fonctionnement de ces marchés, et ses équipes en matière de recherche et de développement continueront de jouer un rôle de premier plan dans la définition des normes du secteur et la promotion des technologies clés. En 2012, pour la deuxième année consécutive, le Groupe a été classé dans le Top 100 des innovateurs mondiaux établi par Thomson Reuters et a été également été et reconnu en tant que « Technology Supersector Leader » par l'indice Dow Jones du développement durable.
- Un solide portefeuille de brevets. Le Groupe estime disposer d'un solide portefeuille de brevets, l'un des plus importants du secteur, lequel continuera de représenter un avantage compétitif clé dans le secteur des télécommunications. La durée de vie moyenne de ses brevets déposés est d'environ 9 ans alors qu'elle s'élève à 16 ans s'agissant de ses brevets en cours de dépôt. En 2012, il a déposé plus de 2 900 brevets à travers le monde, venant enrichir un portefeuille mondial d'environ 46 000 brevets déposés ou en cours de dépôt, dont 364 brevets qu'il considère comme essentiels au regard des standards mondiaux du secteur. Son portefeuille comprend plus de 70 technologies différentes à travers 40 pays différents.
- Une équipe de direction expérimentée. L'équipe de direction du Groupe dispose de compétences incontestables dans le secteur des télécommunications, et ses membres ont exercé par le passé des fonctions importantes au sein d'entreprises de premier plan telles que Vodafone, Orange, British Telecom, Genband, AT&T, Openwave et Level 3. L'équipe de direction est fortement mobilisée en vue d'atteindre les objectifs du plan Shift, et le Groupe estime qu'il dispose de l'expérience et du dynamisme nécessaires pour mettre en œuvre ce plan.

## 1.12 — RISQUES

Cette section met à jour et complète les facteurs de risque auxquels la société est exposée et qui sont décrits dans le chapitre « Facteurs de risque » du Document de référence 2012, qui devrait être lu concomitamment.

**Au premier semestre 2013, nous avons réalisé 50 % de nos revenus avec nos dix clients les plus importants (dont Verizon, AT&T et Sprint chacun représentant chacun respectivement 13 %, 12% et 10 % de nos revenus) et l'essentiel de ces revenus provient de fournisseurs de services de télécommunications. La perte de l'un ou de plusieurs de ces clients-clés ou la réduction de dépenses opérée par ces fournisseurs de services risquerait de réduire significativement nos revenus, notre rentabilité et notre trésorerie.**

Nous avons, au premier semestre 2013, réalisé 50 % de nos revenus avec nos dix clients les plus importants (dont Verizon, AT&T et Sprint, représentant respectivement 13 %, 12% et 10 % de nos revenus). Au fur et à mesure que la taille des fournisseurs de services augmente, il se peut à l'avenir qu'une partie encore plus importante de nos revenus provienne d'un nombre encore plus restreint de grands fournisseurs de service. De plus, nos clients actuels ne sont généralement pas tenus de nous acheter un montant fixé de produits ou de services sur une période donnée et peuvent être en droit de réduire, de retarder ou même d'annuler leurs précédentes commandes. Nous rencontrons donc des difficultés à projeter avec exactitude les revenus futurs réalisables avec les clients existants. Bien qu'historiquement, nos clients n'aient pas procédé à des changements soudains de fournisseurs, ils pourraient toutefois faire varier leurs achats d'une période à une autre, et peut-être de manière significative. Ce facteur, s'ajoutant à notre dépendance vis-à-vis d'un petit nombre de clients importants, pourrait entraîner des répercussions négatives sur nos revenus, notre rentabilité et notre trésorerie. En outre, la concentration de nos activités dans l'industrie des fournisseurs de services de télécommunications nous rend extrêmement vulnérables au ralentissement ou aux délais des investissements dans ce secteur.

**Une perte de valeur des immobilisations incorporelles ou des goodwill affecterait de manière défavorable notre situation financière et nos résultats.**

Au 30 juin 2013, nous avons un montant significatif de goodwill et d'immobilisations incorporelles, incluant des immobilisations incorporelles acquises, des coûts de développement pour des logiciels à vendre, à céder en licence ou à commercialiser de toute autre manière que ce soit, et des coûts de développement de logiciels à usage interne. Après le rapprochement entre Alcatel et Lucent, un montant significatif de goodwill et d'immobilisations incorporelles acquises a été comptabilisé suite à l'allocation du prix d'acquisition de Lucent.

Les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation à un rythme annuel, voire plus fréquemment, si un événement ou des circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle. Les autres immobilisations incorporelles sont généralement amorties linéairement sur leur durée de vie estimée et font l'objet d'un test de dépréciation à chaque fois qu'un événement comme un arrêt de ligne de produit, une fermeture de site, une cession d'activité ou d'autres changements, indiquant que leur valeur nette comptable n'est plus entièrement récupérable, se produit.

Par le passé, nous avons comptabilisé des pertes de valeur significatives liées à des raisons variées comme celles mentionnées ci-dessus mais également à des actions de restructurations potentielles ou à des conditions de marché dégradées, qui peuvent nous être spécifiques ou être spécifiques au marché des télécommunications, ou être de nature plus générale. Par exemple, nous avons comptabilisé une perte de valeur sur actifs de 4,7 milliards d'euros en 2008 liée à la réévaluation de nos perspectives à court terme, à notre décision de rationaliser notre portefeuille et à une activité CDMA moins importante que prévue.

Par ailleurs, en 2012 des pertes de valeur sur actifs de 122 millions d'euros au titre des frais de développement capitalisés, 191 millions d'euros au titre des autres immobilisations incorporelles et 522 millions d'euros sur goodwill ont été comptabilisées. Ces pertes de valeur sont la conséquence des modifications des marchés CDMA et GSM, dans lesquels la technologie LTE remplace les technologies CDMA et GSM plus rapidement que prévu et du fait de la révision des hypothèses concernant la vitesse d'évolution de la division multiplexage par longueurs d'onde (« WDM ») et la migration de nouvelles technologies dans notre division Optique.

De plus, l'annonce faite le 19 juin 2013 relative à notre nouvelle stratégie intègre notamment la mise en place du plan Shift induira des coûts supplémentaires. Ces derniers pourraient avoir un impact sur la valeur recouvrable de nos goodwill dans certains Divisions Produits, et principalement dans la Division Produit Activités mobiles. Bien que la totalité des goodwill et une partie significative des immobilisations incorporelles de cette division aient été dépréciées lors du test de dépréciation annuel des goodwill effectué au cours du 4ème trimestre 2012, résultant de la nouvelle organisation mise en place à compter du 1er janvier 2013 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2013 et plus particulièrement résultant du rattachement de la maintenance, qui était précédemment une Division Produit séparée, aux différentes Divisions Produits, a conduit à allouer à la nouvelle Division Produit Activités mobiles un montant significatif de goodwill.

Basé sur l'impact estimé du plan Shift sur la valeur recouvrable de certaines Divisions Produits, tel que prescrit par l'IAS 36 – Dépréciation d'actifs, il a été décidé d'effectuer un test sélectif de dépréciation au 30 juin 2013 sur trois Divisions Produits (i.e. Activités mobiles, Optique terrestre et Entreprise). Les hypothèses prises en compte pour le test de dépréciation annuel 2012 effectué en décembre 2012 ont été mises à jour suite aux hypothèses prises en compte dans le plan Shift. Le résultat de ce test de dépréciation sélectif supplémentaire a été que tout le goodwill relatif à la Division Produit des activités mobiles a été déprécié, générant une perte de valeur de 574 millions d'euros et aucune perte de valeur n'a été enregistrée sur les deux autres divisions produits.

Si les hypothèses clé retenues pour déterminer les valeurs recouvrables de nos Divisions Produits, telles que décrites dans la section relative aux principales sources d'incertitudes relatives aux estimations, devaient évoluer défavorablement à l'avenir, des pertes de valeurs complémentaires pourraient être reconnues pour des montants significatifs et avoir un impact négatif sur les résultats ou les conditions financières du Groupe.

**Le plan Shift peut ne pas aboutir aux résultats escomptés, et nous pourrions ne pas être en mesure de nous transformer avec succès en une entreprise génératrice de trésorerie.**

Le plan Shift vise à nous transformer en un spécialiste des réseaux IP et de l'accès très haut débit avec une activité en croissance et génératrice de trésorerie ainsi qu'une structure financière stable et viable d'ici la fin de l'année 2015. Le plan Shift prévoit notamment entre 2013 et 2015 une réduction de coûts fixes pour un montant d'un milliard d'euros et des flux exceptionnels de trésorerie pour au moins un milliard d'euros entre 2013 et 2015 (par le biais d'autres cessions ou d'autres mesures), ainsi que des projets de réduction de notre dette. Si nous estimons que la réussite du plan Shift est essentielle pour notre activité et notre capacité à nous transformer en une entreprise génératrice de trésorerie avec une structure financière stable et viable, notre capacité à réaliser les objectifs établis par le plan Shift (tel que présenté en section 1.11 « Stratégie et perspectives d'ici 2015 ») dépend d'un certain nombre de facteurs, dont beaucoup sont indépendants de notre volonté. Ces objectifs sont également fondés sur des hypothèses concernant l'environnement économique futur et/ou des décisions qui sont susceptibles d'évoluer.

Les facteurs qui peuvent empêcher ou retarder une mise en œuvre réussie du plan Shift et d'atteindre les objectifs sous-jacents au plan Shift sont les suivants :

- les estimations concernant les besoins de trésorerie, la croissance du marché, la demande des clients et d'autres tendances concernant le secteur dans lequel nous évoluons, ainsi que notre capacité à tirer profit de ces tendances, peuvent se révéler inexactes, et les évolutions de l'économie mondiale sont susceptibles d'avoir un impact sur notre capacité à mettre en œuvre le plan Shift ;



- dans un marché hautement compétitif, notre capacité à développer avec succès de nouveaux produits, à améliorer les produits existants, à commercialiser nos produits auprès de clients existants ou nouveaux, à pénétrer de nouveaux marchés et de manière générale accroître nos activités comme envisagé pourrait se révéler insuffisante pour atteindre les objectifs fixés, et il est possible que nous ne soyons pas en mesure de nous transformer avec succès ou en totalité en un spécialiste des réseaux IP et de l'accès très haut débit dans les délais envisagés par le plan Shift ;
- les réductions de coûts projetées et notre capacité à réaliser les gains d'efficacité envisagés par le plan Shift pourraient se révéler insuffisantes pour atteindre les objectifs fixés ou même ne pas se réaliser ;
- les coûts de mise en œuvre des initiatives envisagées par le plan Shift pourraient dépasser nos estimations et nous pourrions ne pas être capables de générer les flux de trésoreries prévus par le plan Shift. Ce serait notamment le cas si les cessions à réaliser dans le cadre du plan Shift ne génèrent pas le niveau de recettes attendu ou si nous ne parvenons pas à avoir accès aux marchés de capitaux dette ou actions, qui sont souvent volatils, ou encore si nous ne parvenons pas à restructurer ou allonger la maturité de notre dette, en l'absence de conditions attractives (voir la section 3.1 du Document de Référence « Notre activité nécessite des liquidités importantes. Nous pourrions avoir besoin de sources de financement supplémentaires si nos sources de liquidités n'étaient pas disponibles ou insuffisantes pour financer notre activité ») ;
- nos initiatives de réduction de coûts, y compris en matière de recherche et développement, pourraient avoir un impact négatif sur notre capacité à développer ou à améliorer nos produits et à faire face à la pression concurrentielle sur certains marchés, et nous ne pouvons garantir être en mesure d'innover avec succès ou de rester compétitifs en matière de technologies sur les marchés clés identifiés par le plan Shift ;
- nous pourrions ne pas être en mesure de monétiser avec succès notre portefeuille de brevets, notamment en raison de l'évolution des technologies ;
- nous pourrions ne pas être en mesure de tirer pleinement les bénéfices du plan Shift entre la date de son annonce et la fin de l'année 2015, ni même d'en tirer bénéfice après 2015, voire ne jamais en tirer bénéfice ;
- nombre d'initiatives que nous envisageons peuvent imposer l'information ou la consultation des instances représentatives du personnel, et de telles consultations peuvent influencer sur le calendrier, les coûts, l'étendue des économies attendues et même la faisabilité de certaines des initiatives prévues par le plan Shift ; et
- certains de nos employés qualifiés pourraient nous quitter suite aux initiatives prévues par le plan Shift, et la perte de leur expertise pourrait limiter notre capacité à réaliser les objectifs prévus par le plan Shift.

Bien que nous nous efforcions de mettre en œuvre avec succès le plan Shift, il ne peut être assuré que nous y parviendrons ou que nous réaliserons les bénéfices qui y sont envisagés ainsi que les réductions des coûts. En outre, il n'est pas certain que le plan Shift ne soit pas adapté à l'avenir si l'équipe de direction le décide. Toute modification du plan Shift est susceptible de diminuer notre capacité à obtenir les avantages projetés ou les réductions de coûts fixées par le plan Shift dans les délais prévus.

Si nous ne parvenons pas à réaliser les bénéfices projetés ou les réductions de coûts prévues par le plan Shift, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre réputation ou avoir un effet défavorable significatif sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie. De plus, les efforts constants pour mettre en œuvre le plan Shift et ces initiatives de réduction des coûts peuvent détourner l'attention du management du reste des activités de la Société, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables significatives sur nos activités.

**En janvier 2013, Alcatel-Lucent USA Inc. en tant qu'emprunteur et certaines entités du Groupe, y compris la Société, en tant que garantes, ont conclu des crédits garantis de premier rang (*Senior Secured Credit Facilities*). Les *Senior Secured Credit Facilities* sont notamment garantis par des sûretés portant sur une part importante des actifs du Groupe, de sorte qu'en cas de défaut de paiement au titre des *Senior Secured Credit Facilities*, ces actifs pourraient être vendus lors de l'exercice des différentes sûretés concernées. Nous pourrions nous trouver dépossédés d'une part importante de nos actifs, ce qui aurait selon toute vraisemblance un effet défavorable significatif sur nos activités, nos résultats et notre capacité à atteindre nos objectifs.**

Les *Senior Secured Credit Facilities* (qui sont décrits en détails dans la section 1.8 « Trésorerie et capitaux propres » - Crédits garantis de premier rang 2013) sont garantis par des sûretés de premier rang portant sur (i) les titres détenus par Alcatel-Lucent USA Inc., Alcatel-Lucent Holdings Inc. et les autres garants dans la plupart de leurs filiales, (ii) la quasi-totalité des brevets et autres droits de propriété intellectuelle d'Alcatel-Lucent USA Inc., Alcatel-Lucent et des autres garants, (iii) la plupart des prêts intra-groupe réalisés par Alcatel-Lucent USA Inc., Alcatel-Lucent Holdings Inc. et les autres garants et (iv) la plupart des actifs matériels et immatériels d'Alcatel-Lucent USA Inc. et des autres garants américains.

Les Senior Secured Credit Facilities (facilités de crédit de premier rang garanties) sont notamment garanties par des sûretés portant sur une part importante des actifs du Groupe, de sorte qu'en cas de défaut de paiement au titre des facilités de crédit de premier rang garanties et d'exercice des différentes sûretés concernées, le Groupe pourrait se trouver dépossédé d'une part importante de ses actifs, ce qui aurait selon toute vraisemblance un effet défavorable significatif sur ses activités, ses résultats et sa capacité à atteindre ses objectifs, ce qui pourrait réduire significativement la valeur du Groupe et compromettre la poursuite de ses activités. De plus, nous pourrions être tenus de demander une dérogation en cas de défaut au titre des facilités de crédit de premier rang garanties, ce qui serait susceptible d'engendrer des coûts supplémentaires et de nous contraindre à accepter des conditions ayant pour effet de restreindre davantage nos activités.

### **1.13 — INFORMATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES SUR LES RISQUES DE MARCHÉ**

#### *Instruments financiers*

Bien qu'au 30 juin 2013 notre exposition aux risques de marché n'était pas sensiblement différente de celle au 31 décembre 2012, telle que décrite dans le Document de Référence 2012, les encours peuvent varier de façon significative en terme d'exposition sous-jacente et de juste valeur des dérivés en fonction des données de marché.

Aucune évolution significative n'est à mentionner pour le 1er semestre 2013.

Suite aux opérations de couverture de la dette, la part à taux fixe représente 95% de la dette financière brute au 30 juin 2013, à comparer à 90% au 31 décembre 2012.

Comme indiqué dans le Document de Référence 2012, le Groupe est exposé au risque de crédit sur les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés si une contrepartie fait défaut à ses engagements. Ce risque de crédit est suivi de façon journalière, avec des limites strictes fondées sur le rating des contreparties. À ce jour le Groupe n'a pas enregistré de perte significative à ce titre.

### **1.14 — RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013, les dépenses de recherche et développement se sont élevées à 1 215 millions d'euros y compris l'effet de la capitalisation des dépenses de développement et les plus ou moins values sur cession d'immobilisations comptabilisées en coûts de recherche et développement, et y compris l'impact de 29 millions d'euros des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent (dont l'impact est présenté en Note 5b, soit 17,8% des revenus du semestre, à comparer à des dépenses de 1 227 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2012 (dont 64 millions d'euros au titre de l'impact des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent), représentant 18,2 % des revenus du semestre. Hors impact de la capitalisation des frais de développement, des plus ou moins values sur cessions d'immobilisations et l'impact des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent, le montant des dépenses de recherche et développement se sont élevées à 1 186 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2013 contre 1 163 millions d'euros pour la même période en 2012.

### **1.15 — TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES**

Les principales transactions entre parties liées sont renseignées au chapitre 7.3 et en note 34 annexée aux états financiers consolidés présentés au chapitre 12 du Document de Référence enregistré auprès de l'AMF le 12 mars 2013 sous le numéro D. 13-0124.

Aucune transaction significative n'est à signaler entre l'enregistrement de ce Document de Référence et le 30 juin 2013.

## 2 — ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES AU 30 JUIN 2013

### COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES

(En millions d'euros sauf résultat par action)	Notes	Q2 2013	Q2 2012 (1)	1 <sup>er</sup> sem. 2013	1 <sup>er</sup> sem. 2012 <sup>(1)</sup>	2012 <sup>(1)</sup>
Revenus	(5) & (6)	3 612	3 546	6 838	6 753	14 449
Coût des ventes <sup>(2)</sup>		(2 461)	(2 420)	(4 740)	(4 657)	(10 108)
<b>Marge brute</b>		<b>1 151</b>	<b>1 126</b>	<b>2 098</b>	<b>2 096</b>	<b>4 341</b>
Charges administratives et commerciales <sup>(2)</sup>		(519)	(610)	(1 061)	(1 244)	(2 390)
<i>Frais de R&amp;D avant capitalisation de frais de développement</i>		(600)	(595)	(1 209)	(1 218)	(2 432)
<i>Impact de la capitalisation des frais de développement</i>		(8)	(6)	(6)	(9)	(12)
Frais de R&D <sup>(1)</sup>		(608)	(601)	(1 215)	(1 227)	(2 444)
<b>Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, pertes de valeur sur actifs et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	(5)	<b>24</b>	<b>(85)</b>	<b>(178)</b>	<b>(375)</b>	<b>(493)</b>
Coûts de restructuration <sup>(2)</sup>	(17e)	(194)	(107)	(316)	(182)	(489)
Litiges	(17c)	(1)	-	(3)	1	2
Résultat de cession de sociétés consolidées			-	2	-	11
Pertes de valeur sur actifs	(8)	(552)	-	(552)	-	(894)
Amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(21)	41	30	96	30	204
<b>Résultat de l'activité opérationnelle</b>		<b>(682)</b>	<b>(162)</b>	<b>(951)</b>	<b>(526)</b>	<b>(1 659)</b>
<i>Intérêts financiers relatifs à la dette financière brute</i>		(125)	(91)	(242)	(176)	(356)
<i>Intérêts financiers relatifs à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie</i>		17	22	36	42	78
Coût de financement	(9)	(108)	(69)	(206)	(134)	(278)
Autres produits et charges financiers	(9)	(72)	(239)	(126)	(294)	(397)
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées		1	-	3	1	5
<b>Résultat net avant impôt et activités abandonnées</b>		<b>(861)</b>	<b>(470)</b>	<b>(1 280)</b>	<b>(953)</b>	<b>(2 329)</b>
Impôt	(11)	(28)	79	23	160	(425)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>(889)</b>	<b>(391)</b>	<b>(1 257)</b>	<b>(793)</b>	<b>(2 754)</b>
Résultat net des activités abandonnées	(10)	2	(10)	1	649	666
<b>Résultat net</b>		<b>(887)</b>	<b>(401)</b>	<b>(1 256)</b>	<b>(144)</b>	<b>(2 088)</b>
dont :						
• part du Groupe		(885)	(396)	(1 238)	(137)	(2 011)
• part des participations ne donnant pas le contrôle		(2)	(5)	(18)	(7)	(77)
<b>Résultat net part du Groupe par action (en euros) :</b>						
• résultat par action de base	(12)	(0,39)	(0,17)	(0,55)	(0,06)	(0,89)
• résultat par action dilué	(12)	(0,39)	(0,17)	(0,55)	(0,06)	(0,89)
<b>Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action (en euros) :</b>						
• résultat par action de base		(0,39)	(0,17)	(0,55)	(0,35)	(1,18)
• résultat par action dilué		(0,39)	(0,17)	(0,55)	(0,35)	(1,18)
<b>Résultat net des activités abandonnées par action (en euros) :</b>						
• résultat par action de base		0,00	0,00	0,00	0,29	0,29
• résultat par action dilué		0,00	0,00	0,00	0,23	0,24

(1) Les montants Q2 2012, premier semestre 2012 et 2012 sont re-présentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

(2) La répartition des rémunérations payées en actions entre les coûts des ventes, les charges administratives et commerciales, les frais de R&D et les coûts de restructuration est donnée en note 7.

## ETATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES DU RESULTAT GLOBAL

<i>(En millions d'euros)</i>	Notes	Q2 2013	Q2 2012 <sup>(1)</sup>	1er sem. 2013	1er sem. 2012 <sup>(1)</sup>	2012 <sup>(1)</sup>
<b>Résultat net de la période</b>		<b>(887)</b>	<b>(401)</b>	<b>(1 256)</b>	<b>(144)</b>	<b>(2 088)</b>
<b>Éléments devant être recyclés en compte de résultat</b>		<b>(110)</b>	<b>303</b>	<b>3</b>	<b>118</b>	<b>(4)</b>
Actifs financiers disponibles à la vente		1	(3)	1	7	16
Différence de conversion		(110)	309	3	97	(34)
Couverture des flux de trésorerie		(1)	(3)	(1)	13	14
Impôts sur les éléments directement reconnus en capitaux propres			-		-	-
<b>Éléments ne devant pas être recyclés en compte de résultat</b>		<b>254</b>	<b>(811)</b>	<b>768</b>	<b>(444)</b>	<b>71</b>
Écarts actuariels et ajustements de plafonnement des actifs et IFRIC 14	(21)	236	(858)	739	(472)	172
Impôts sur les éléments directement reconnus en capitaux propres		18	47	29	28	(101)
Autres ajustements		-	-	-	-	-
<b>Total autre résultat global reconnu en capitaux propres pour la période</b>		<b>144</b>	<b>(508)</b>	<b>771</b>	<b>(326)</b>	<b>67</b>
<b>Total du résultat global pour la période</b>		<b>(743)</b>	<b>(909)</b>	<b>(485)</b>	<b>(470)</b>	<b>(2 021)</b>
Attribuable :						
- aux propriétaires de la société mère		(733)	(941)	(482)	(479)	(1 933)
- aux participations ne donnant pas le contrôle		(10)	32	(3)	9	(88)

(1) Les montants Q2 2012, 1<sup>er</sup> semestre 2012 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

## ETATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES DE LA SITUATION FINANCIERE

(En millions d'euros)		30 juin	30 juin	31 décembre	1 <sup>er</sup> janvier
ACTIFS	Notes	2013	2012 <sup>(1)</sup>	2012 <sup>(1)</sup>	2012 <sup>(1)</sup>
<b>Actifs non courants :</b>					
Goodwill	(13)	3 253	4 457	3 820	4 389
Immobilisations incorporelles, nettes		1 125	1 663	1 175	1 774
<b>Goodwill et immobilisations incorporelles, nettes</b>		<b>4 378</b>	<b>6 120</b>	<b>4 995</b>	<b>6 163</b>
Immobilisations corporelles, nettes		1 093	1 196	1 133	1 232
Participations dans les entreprises associées		34	25	29	21
Autres actifs financiers non courants, nets		327	406	341	541
Impôts différés actifs		1 025	1 659	985	1 953
Charges de retraite payées d'avance	(21)	2 667	2 798	2 797	2 765
Autres actifs non courants		465	328	428	296
<b>Actifs non courants</b>		<b>9 989</b>	<b>12 532</b>	<b>10 708</b>	<b>12 971</b>
<b>Actifs courants :</b>					
Stocks et en cours, nets	(15)	1 990	2 230	1 940	1 975
Clients et autres débiteurs, nets	(15)	2 556	3 182	2 860	3 407
Avances et acomptes versés, net	(15)	51	59	53	64
Autres actifs courants, net		785	837	726	976
Impôts courants - court terme		85	126	118	129
Valeurs mobilières de placement, nettes	(18)	2 355	2 110	1 528	939
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(18)	2 578	2 898	3 401	3 533
<b>Actifs courants hors actifs détenues à la vente</b>		<b>10 400</b>	<b>11 442</b>	<b>10 626</b>	<b>11 023</b>
Actifs détenus en vue de la vente et actifs inclus dans les groupes destinés à être cédés	(10)	61	5	20	202
<b>Actifs courants</b>		<b>10 461</b>	<b>11 447</b>	<b>10 646</b>	<b>11 225</b>
<b>Total actifs</b>		<b>20 450</b>	<b>23 979</b>	<b>21 354</b>	<b>24 196</b>

(En millions d'euros)		30 juin	30 juin	31 Décembre	1 <sup>er</sup> janvier
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2013	2012 <sup>(1)</sup>	2012 <sup>(1)</sup>	2012 <sup>(1)</sup>
<b>Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère :</b>					
Capital (Nominal 0,05 euro : 2 329 431 233 actions ordinaires émises au 30 juin 2013, nominal 2 euros : 2 326 563 826 actions ordinaires émises au 30 juin 2012 et 2 326 563 826 actions ordinaires émises et au 31 décembre 2012)		116	4 653	4 653	4 651
Primes		21 171	16 675	16 682	16 744
Actions détenues par des sociétés consolidées		(1 567)	(1 567)	(1 567)	(1 567)
Autres réserves		(16 436)	(15 783)	(15 248)	(15 438)
Différence de conversion		(583)	(465)	(571)	(546)
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère		(1 238)	(137)	(2 011)	-
<b>Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère</b>		<b>1 463</b>	<b>3 376</b>	<b>1 938</b>	<b>3 844</b>
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>		732	868	745	747
<b>Capitaux propres</b>		<b>2 195</b>	<b>4 244</b>	<b>2 683</b>	<b>4 591</b>
<b>Passifs non courants :</b>					
Pensions et indemnités de départ à la retraite	(21)	4 369	6 262	5 338	5 716
Emprunts obligataires - part à long terme	(16) & (18)	4 917	3 789	3 727	4 152
Autres emprunts long terme	(18)	196	211	227	138
Impôts différés passifs		846	872	889	1 017
Autres passifs non courants		239	174	177	211
<b>Passifs non courants</b>		<b>10 567</b>	<b>11 308</b>	<b>10 358</b>	<b>11 234</b>
<b>Passifs courants :</b>					
Provisions	(17)	1 591	1 479	1 649	1 579
Part à court terme des emprunts	(18)	600	844	851	323
Avances et acomptes reçus	(15)	623	895	718	590
Fournisseurs et autres créditeurs	(15)	3 531	3 822	3 726	3 893
Impôts courants - court terme		121	152	145	131
Autres passifs courants		1 156	1 233	1 204	1 727
<b>Passifs courants hors passifs liés aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente</b>		<b>7 622</b>	<b>8 425</b>	<b>8 293</b>	<b>8 243</b>
Passifs liés aux groupes d'actifs destinés à être cédés	(10)	66	2	20	128
<b>Passifs courants</b>		<b>7 688</b>	<b>8 427</b>	<b>8 313</b>	<b>8 371</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>20 450</b>	<b>23 979</b>	<b>21 354</b>	<b>24 196</b>

(1) Les montants Q2 2012 et 2012 sont re-présentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

## TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES

(En millions d'euros)

	Notes	Q2 2013	Q2 2012 <sup>(1)</sup>	1er semestre 2013	1er semestre 2012 <sup>(1)</sup>	2012 <sup>(1)</sup>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :</b>						
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la société mère		(885)	(396)	(1 238)	(137)	(2 011)
Participations ne donnant pas le contrôle		(2)	(5)	(18)	(7)	(77)
Ajustements permettant de passer à la capacité d'autofinancement	(22)	939	407	1 149	(1)	2 076
<b>Capacité d'autofinancement</b>	(22)	<b>52</b>	<b>5</b>	<b>(107)</b>	<b>(145)</b>	<b>(12)</b>
<b>Variation nette des actifs et passifs courants (hors financement) :</b>						
- Stocks et en-cours	(15)	(110)	(108)	(146)	(263)	(123)
- Clients et autres débiteurs	(15)	(100)	(59)	273	315	544
- Avances versées	(15)	1	11	1	5	10
- Fournisseurs et autres créditeurs	(15)	68	(13)	(196)	(221)	(184)
- Avances et acomptes reçus	(15)	43	(6)	(102)	244	94
- Autres actifs et passifs courants		(17)	(148)	(73)	(209)	(174)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant intérêts et impôts</b>		<b>(63)</b>	<b>(318)</b>	<b>(350)</b>	<b>(274)</b>	<b>155</b>
- Intérêts reçus		19	22	38	41	72
- Intérêts payés		(77)	(46)	(197)	(149)	(274)
- Impôts (payés)/reçus		(21)	(38)	(49)	(37)	(57)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>(142)</b>	<b>(380)</b>	<b>(558)</b>	<b>(419)</b>	<b>(104)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :</b>						
Valeur de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		3	1	4	10	13
Investissements corporels et incorporels		(106)	(130)	(223)	(253)	(581)
<i>Dont impact de la capitalisation de frais de développement</i>		(46)	(65)	(105)	(133)	(270)
Diminution (augmentation) des prêts accordés et autres actifs financiers non courants		4	46	5	-	21
Impact de la prise de contrôle de sociétés consolidées	(22)	-	4	-	4	4
Cession des titres consolidés avec perte du contrôle	(22)	-	-	-	-	(5)
Cession (coût d'acquisition) des titres non consolidés ou mis en équivalence		1	2	1	2	26
Variation des valeurs mobilières de placement		146	(352)	(816)	(1,156)	(574)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>48</b>	<b>(429)</b>	<b>(1 029)</b>	<b>(1,393)</b>	<b>(1 096)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement :</b>						
Émission/(remboursement) d'emprunts à court terme	(18)	(555)	(89)	(653)	(49)	(47)
Émission d'emprunts à long terme	(18)	9	2	1 926	2	18
Remboursement/rachat d'emprunts à long terme	(18)	(474)	(12)	(487)	(105)	(127)
Cession (coût d'acquisition) des titres consolidés sans gain ou perte de contrôle <sup>(2)</sup>		92	(66)	(30)	9	(12)
Impact du changement du taux de détention de sociétés consolidées avec maintien de leur contrôle		-	(1)	-	(1)	84
Augmentation de capital		-	122	-	122	122
Dividendes payés		(3)	(4)	(10)	(4)	(37)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>(931)</b>	<b>(48)</b>	<b>746</b>	<b>(26)</b>	<b>1</b>
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités abandonnées		-	(27)	3	(76)	(89)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités abandonnées		1	14	1	1,124	1 123
Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités abandonnées		-	-	-	1	1
Effet net des variations des taux de conversion		(147)	286	14	145	23
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>(1 171)</b>	<b>(584)</b>	<b>(823)</b>	<b>(644)</b>	<b>(141)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période/d'exercice</b>		<b>3 749</b>	<b>3 482</b>	<b>3 400</b>	<b>3,533</b>	<b>3 533</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période/d'exercice classés en actifs détenus en vue de la vente</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période / d'exercice <sup>(3)</sup></b>		<b>2 578</b>	<b>2 898</b>	<b>2 578</b>	<b>2,898</b>	<b>3 400</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie y compris trésorerie et équivalents de trésorerie classés en actifs détenus en vue de la vente en fin de période</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>

(1) Les montants Q2 2012, 1<sup>er</sup> semestre 2012 et 2012 sont re-présentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

(2) Voir note 4.

(3) Au 30 juin 2013, ce montant comprend 772 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie situés dans des pays faisant l'objet d'un contrôle des changes (797 millions d'euros au 30 juin 2012). Ces contraintes peuvent représenter une limitation à l'utilisation de cette trésorerie et équivalents de trésorerie par les autres filiales du Groupe et la société mère.

## ETATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIARES NON AUDITES

(En millions d'euros et nombre d'actions)												
	Nombre d'actions <sup>(1)</sup>	Capital	Primes	Réserves	Justes valeurs et autres	Actions d'auto-contrôle	Différence de conversion	Résultat net	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL	
<b>31 décembre 2011 après répartition</b>	<b>2 267 163 384</b>	<b>4 651</b>	<b>16 744</b>	<b>(15 442)</b>	<b>4</b>	<b>(1 567)</b>	<b>(546)</b>	<b>-</b>	<b>3 844</b>	<b>747</b>	<b>4 591</b>	
Variation des capitaux propres au 1er semestre 2012												
<b>Résultat global du 1er semestre 2012</b> <sup>(2)</sup>				<b>(444)</b>	<b>20</b>		<b>81</b>	<b>(137)</b>	<b>(480)</b>	<b>9</b>	<b>(471)</b>	
Autres augmentations de capital	1 180 498	2	(2)						-	122	122	
Rémunérations différées payées en actions			(67)	79					12	-	12	
Variation nette des actions détenues par des sociétés consolidées	38 722								-	-	-	
Dividendes									-	(10)	(10)	
Autres variations									-	-	-	
<b>Solde au 30 juin 2012</b>	<b>2 268 382 604</b>	<b>4 653</b>	<b>16 675</b>	<b>(15 807)</b>	<b>24</b>	<b>(1 567)</b>	<b>(465)</b>	<b>(137)</b>	<b>3 376</b>	<b>868</b>	<b>4 244</b>	
Variation des capitaux propres au cours des six derniers mois 2012												
<b>Résultat global au cours des six derniers mois</b> <sup>(2)</sup>				<b>517</b>	<b>10</b>		<b>(106)</b>	<b>(1 874)</b>	<b>(1 453)</b>	<b>(97)</b>	<b>(1 550)</b>	
Autres augmentations de capital	-	-	-						-	-	-	
Rémunérations payées en actions <sup>(5)</sup>			7	7					14		14	
Variation nette des actions détenues par des sociétés consolidées	1 000			1					1		1	
Dividendes									-	(26)	(26)	
Autres variations									-	-	-	
<b>31 décembre 2012 avant répartition</b>	<b>2 268 383 604</b>	<b>4 653</b>	<b>16 682</b>	<b>(15 282)</b>	<b>34</b>	<b>(1 567)</b>	<b>(571)</b>	<b>(2 011)</b>	<b>1 938</b>	<b>745</b>	<b>2 683</b>	
Affectation proposée <sup>(3)</sup>				(2 011)				2 011				
<b>31 décembre 2012 après répartition</b> <sup>(3)</sup>	<b>2 268 383 604</b>	<b>4 653</b>	<b>16 682</b>	<b>(17 293)</b>	<b>34</b>	<b>(1 567)</b>	<b>(571)</b>	<b>-</b>	<b>1 938</b>	<b>745</b>	<b>2 683</b>	
Variation des capitaux propres au premier semestre 2013												
<b>Résultat global au cours du premier semestre 2013</b> <sup>(2)</sup>				<b>768</b>			<b>(12)</b>	<b>(1 238)</b>	<b>(482)</b>	<b>(3)</b>	<b>(485)</b>	
Réduction de capital <sup>(5)</sup>		(4 543)	4 543						-	-	-	
Autres changements de capital	2 867 407	6	(6)						-	-	-	
Rémunérations payées en actions <sup>(4)</sup>			(48)	59					11		11	
Variation nette des actions détenues par des sociétés consolidées	12 920								-	-	-	
Dividendes									-	(10)	(10)	
Autres variations				(4)					(4)		(4)	
<b>Solde au 30 juin 2013</b>	<b>2 271 263 931</b>	<b>116</b>	<b>21 171</b>	<b>(16 470)</b>	<b>34</b>	<b>(1 567)</b>	<b>(583)</b>	<b>(1 238)</b>	<b>1 463</b>	<b>732</b>	<b>2 195</b>	

(1) Voir note 12a.

(2) Voir l'état consolidé du résultat global de la période.

(3) Les montants 2012 et au 30 juin 2012 sont re-présentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

(4) Les rémunérations payées en actions sont représentées pour refléter la reclassification des options expirées des « Primes » en « Réserves ».

(5) La réduction du capital décidée par l'Assemblée Générale du 29 mai 2013 a été réalisée le 20 juin 2013. Le nouveau capital social s'élève à 116 471 561,65 euros, divisé en 2 329 431 233 actions d'une valeur nominale de 0,05 euro chacune.

## NOTES ANNEXES AU COMPTES CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES

Alcatel-Lucent (précédemment Alcatel) est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du code de commerce. Le 30 novembre 2006, Alcatel a changé son nom en Alcatel-Lucent à la date de réalisation du regroupement d'entreprises avec Lucent Technologies Inc. Alcatel-Lucent a été constituée le 18 juin 1898 et la société expirera le 30 juin 2086, sauf dissolution anticipée ou prorogation. Alcatel-Lucent a son siège au 3, avenue Octave Gréard, 75007 Paris (France). Alcatel-Lucent est cotée principalement à Paris et New York.

Les états financiers intermédiaires consolidés reflètent la situation comptable d'Alcatel-Lucent et de ses filiales (le « Groupe »), ainsi que les intérêts dans les entreprises associées et les coentreprises. Ils sont présentés en euros arrondis au million le plus proche.

Le Groupe développe et intègre des technologies, des applications et des services pour fournir des solutions de communication globales et innovantes.

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2013, le 29 juillet 2013.

### **NOTE 1. Principes comptables**

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Alcatel-Lucent et de ses filiales (le « Groupe ») sont établis suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne (« UE ») à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration pour publication de ces comptes consolidés résumés intermédiaires non audités. Ces comptes consolidés résumés intermédiaires non audités sont conformes à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire.

Les IFRS sont disponibles sur l'Internet à l'adresse suivante :

[www.ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_en.htm](http://www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_en.htm).

Les IFRS comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») c'est-à-dire, les IFRS, les International Accounting Standards (« IAS ») et les interprétations émises par l'IFRS Interpretations Committee ou par l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretations Committee (« SIC »).

Au 30 juin 2013, toutes les IFRS que l'IASB a publiées et qui sont obligatoires sont les mêmes que celles obligatoires dans l'Union Européenne, sauf :

- la norme IAS 39 « Instruments Financiers : Comptabilisation et évaluation (révisée en décembre 2003) », que l'UE n'a que partiellement adoptée. La partie que l'UE n'a pas adoptée est sans effet sur les comptes d'Alcatel-Lucent ; et
- les Normes, amendements et interprétations suivantes publiés par l'IASB, que l'UE a approuvés, ne sont obligatoires dans l'UE qu'à partir du 1er janvier 2014. L'UE autorise toutefois leur application anticipée, ce que le Groupe a fait :
  - IFRS 10 « Etats financiers consolidés » (émis en mai 2011) ;
  - IAS 27 « Etats financiers individuels » (émis en mai 2011) ;
  - IFRS 11 « Partenariats » (émis en mai 2011) ;
  - IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et coentreprises » (émis en mai 2011) ;
  - IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités » (émis en mai 2011) ;
  - Amendements de l'IAS 32 « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers » (émis en décembre 2011); et
  - Dispositions transitoires (Amendements aux IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12) (émis en juin 2012).

Par conséquent, les comptes consolidés résumés intermédiaires non audités du Groupe, pour les périodes présentées dans ce document, n'auraient pas été différents si nous avions appliqué les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

*Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et applicables par le Groupe, que l'Union Européenne a approuvés soit en 2012 ou en 2013, qui sont obligatoires dans l'UE au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et que le Groupe a appliqués*

- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » (émis en mai 2011) ;
- IAS 19 « Avantages du personnel » (révisé et émis en juin 2011);



- Interprétation de l'IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert » (émis en octobre 2011);
- Amendements de l'IFRS 7 « Informations à fournir - Compensation des actifs et passifs financiers » (émis en décembre 2011) ;
- Amendements de l'IFRS 1 « Emprunts bonifiés accordés par l'Etat » (émis en mars 2012) ; et
- Améliorations annuelles des IFRS (2009 – 2011) (émis en mai 2012).

*Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, qui ne sont pas encore entrés en vigueur, et que l'UE n'a pas encore approuvés*

- IFRS 9 « Instruments financiers » (publiée en octobre 2010) ;
- Amendements de l'IFRS 9 et de l'IFRS 7 « Date d'entrée en vigueur et transition des informations à fournir obligatoires » (émis en décembre 2011) ;
- Amendements aux IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 « Entités d'Investissements » (émis en Octobre 2012) ;
- Amendements de l'IAS 36 « Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers » (émis en mai 2013); et
- Interprétation de l'IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique » (émis en mai 2013).

Les principes comptables et les principes d'évaluation adoptés pour les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2013 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 inclus dans le Document de Référence de l'année 2012 (les « comptes consolidés audités 2012 ») à l'exception de l'IAS 19 révisé « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats », tels que décrits dans la note 4, que le Groupe applique dorénavant. Le Groupe applique également l'IFRS 10, l'IAS 27, l'IAS 28 et l'IFRS 12 mais ils sont sans impact sur ces états financiers.

### **Comptes consolidés résumés intermédiaires non audités**

#### Saisonnalité de l'activité

Le rythme trimestriel typique de nos revenus - avec un premier trimestre faible, un quatrième trimestre fort et les résultats des deuxième et troisième trimestres se situant entre ces deux extrêmes - suit en règle générale le rythme des investissements des opérateurs.

## **NOTE 2. Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations**

L'établissement des états intermédiaires financiers consolidés, préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS », implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, jugées réalistes et raisonnables. Dans le contexte économique mondial actuel, le degré de volatilité et le manque de visibilité induit sont historiquement élevés au 30 juin 2013, certains faits et circonstances pourraient donc conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la situation financière, le compte de résultat et les flux de trésorerie du Groupe.

### **a/ Dépréciation des stocks et en cours**

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées en coût des ventes ou en charges de restructuration suivant la nature des montants concernés.

(En millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Dépréciation des stocks et en-cours pour les travaux des contrats de construction	(460)	(480)	(449)
	<b>Q2 2013</b>	<b>Q2 2012</b>	<b>2012</b>
Impact des dépréciations des stocks et en-cours sur le résultat net avant impôts et activités abandonnées	(71)	(79)	(171)

### **b/ Dépréciation des créances clients**

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée attendue des encaissements futurs est inférieure à la valeur comptable. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance des principaux clients du Groupe peuvent avoir un impact négatif sur les résultats futurs. Les dépréciations de créances clients sont comptabilisées en coût des ventes, ou dans un compte spécifique du compte de résultat lié à la dépréciation des actifs, si de telles pertes correspondent au critère de comptabilisation distincte tel que décrit dans la note 1n des comptes consolidés audités 2012.

(En millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Dépréciations cumulées des créances clients	(140)	(125)	(120)
	<b>Q2 2013</b>	<b>Q2 2012</b>	<b>2012</b>
Impact des pertes de valeur sur créances clients sur le résultat net avant impôts et activités abandonnées	(25)	(3)	(5)

### **c/ Frais de développement capitalisés, immobilisations incorporelles et goodwill**

Un goodwill de 8 051 millions d'euros et des actifs incorporels d'un montant de 4 813 millions d'euros ont été comptabilisés en 2006 dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Lucent. En utilisant des données de marché disponibles à cette date, des estimations ont été faites (fondées principalement sur des flux de trésorerie actualisés tenant compte des facteurs de risque dérivés des projections faites par la Direction de Lucent) et des jugements ont été apportés, pour déterminer, en particulier, la juste valeur des actifs incorporels acquis et partiellement amortis ou dépréciés par la suite, principalement en raison des tests de dépréciation réalisés en 2007, 2008, 2012 et premier semestre 2013 (voir ci-dessous). Les montants résiduels au 30 juin 2013 sont de 1 778 millions d'euros de goodwill et de 601 millions d'euros d'actifs incorporels.

#### **Frais de développement capitalisés**

(En millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Frais de développement capitalisés, net	419	559	421
	<b>Q2 2013</b>	<b>Q2 2012</b>	<b>2012</b>
Impact des pertes de valeur sur le résultat net avant impôts et activités abandonnées	2	-	(122)

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées en note 1f des comptes consolidés audités 2012. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés (3 à 10 ans).

Le Groupe doit en conséquence évaluer la faisabilité commerciale et technique de ses projets, pour lesquels les coûts sont capitalisés, et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial.

Dans le cadre du test de dépréciation annuel du goodwill effectué au quatrième trimestre 2012, nous avons identifié des indices qui pouvaient indiquer une potentielle perte de valeur des coûts de développement capitalisés liés à nos offres relatives aux technologies GSM et CDMA (les deux dans notre Division Produit Réseaux accès mobile). Le principal fait générateur a été un remplacement plus rapide que prévu de ces technologies par la nouvelle technologie LTE. Il en est résulté des tests de dépréciations de ces actifs. Les frais de développement capitalisés ont fait l'objet d'une perte de valeur de 122 millions d'euros en 2012. Au 31 décembre 2012, les frais de développement capitalisés pour ces deux technologies sont entièrement dépréciés ou amortis.

Une reprise sur la perte de valeur comptabilisée en 2012, pour un montant de 2 millions d'euros, a été comptabilisée au 30 juin 2013.

Aucune perte de valeur sur les frais de développement capitalisés n'a été comptabilisée au cours du premier semestre 2012.

### **Autres immobilisations incorporelles**

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Autres immobilisations incorporelles, net	706	1 104	754
	Q2 2013	Q2 2012	2012
Impact des pertes de valeur sur le résultat net avant impôts et activités abandonnées	3	-	(191)

Les tests de dépréciation sont réalisés si nous avons des indications de réductions potentielles de la valeur de nos immobilisations incorporelles. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés ou de valeurs de marché des actifs concernés. Les modifications du marché CDMA en 2012, dans lequel la technologie LTE remplace la technologie CDMA plus rapidement que prévu avec des impacts liés sur les flux de trésorerie initialement estimés, ont conduit à une revue des autres immobilisations incorporelles.

Suite à ce test de dépréciation, une perte de valeur sur autres immobilisations incorporelles de 191 millions d'euros a été comptabilisée en 2012.

Ces pertes de valeur ont été enregistrées sur la Division Produit « Réseaux accès mobile », dont principalement 136 millions d'euros pour les relations clientèle et 50 millions d'euros pour l'acquisition de la technologie CDMA initialement comptabilisée dans le cadre de la fusion avec Lucent en 2006, ces deux actifs étant entièrement amortis ou dépréciés au 31 décembre 2012.

Une reprise sur la perte de valeur comptabilisée en 2012, pour un montant de 3 millions d'euros, a été comptabilisée au 30 juin 2013. Aucune perte de valeur sur les autres immobilisations incorporelles n'a été comptabilisée au cours du premier semestre ou 2012.

### **Goodwill**

<i>(In millions of euros)</i>	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Goodwill, net	3 253	4 457	3 820
	Q2 2013	Q2 2012	2012
Impact des pertes de valeur sur le résultat net avant impôts et activités abandonnées	(574)	-	(522)

Le goodwill net est alloué, le cas échéant, aux unités génératrices de trésorerie qui sont équivalentes aux Divisions Produits. Comme expliqué en note 1g des comptes consolidés audités 2012, le goodwill est testé pour dépréciation au moins une fois par an. Pour déterminer si le goodwill doit faire l'objet d'une dépréciation, la valeur nette comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie, est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La valeur d'utilité de chaque Division Produit (PD) est fondée sur une projection sur 5 ans des flux de trésorerie estimés actualisés, augmentée d'une valeur terminale actualisée qui correspond aux flux de trésorerie prévisionnels normalisés en année 5 auquel est appliqué un taux de croissance à l'infini (également appelée méthode Gordon Shapiro).

La juste valeur moins le coût des ventes de chaque Division Produit est fondée sur la valeur moyenne pondérée de l'approche Gordon Shapiro décrite ci-dessus et des deux approches suivantes :

- projection sur 5 ans des flux de trésorerie actualisés estimés, augmentée de la valeur résiduelle terminale calculée avec des Multiples de vente (valeur d'entreprise / chiffres d'affaires); et
- projection sur 5 ans des flux de trésorerie actualisés estimés, augmentée de la valeur résiduelle terminale calculée avec des Multiples de résultat opérationnel (valeur d'entreprise / résultat avant intérêts financiers, impôts, dépréciation et amortissement « EBITDA »).

Les taux d'actualisation utilisés pour le test de dépréciation annuel 2012 et pour les tests de dépréciation supplémentaires sont le taux moyen pondéré du capital spécifique au Groupe (« Weighted Average Cost of Capital – WACC »), soit 11% au cours du premier semestre 2013 et en 2012 respectivement. Ce taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. L'utilisation d'un tel taux, aboutit à un montant de valeur recouvrable identique à celui qui aurait été obtenu en appliquant, comme requis par IAS 36, un taux avant impôts à des flux de trésorerie avant impôts. Un seul taux d'actualisation a été utilisé, dans la mesure où les risques spécifiques à certains produits ou marchés ont été pris en compte dans les flux de trésorerie prévisionnels.

L'IAS 36, paragraphe 96, stipule que « Le test de dépréciation annuel d'une unité génératrice de trésorerie à laquelle un goodwill a été affecté peut être effectué à tout moment pendant une période annuelle, à condition que le test soit effectué au même moment chaque année ». Puisque nous avons réalisé un test de dépréciation additionnel au cours du quatrième trimestre 2011 et du fait que les données du budget pour l'année suivante ne sont pas connues au second trimestre mais sont déterminées au quatrième trimestre, la Direction a décidé qu'il sera plus efficace et pertinent de réaliser à partir de 2012 le test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre plutôt qu'au cours du deuxième trimestre.

Comme indiqué en note 1g des comptes consolidés audités 2012, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill, il est procédé à des tests additionnels en cas d'indice de perte potentielle de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

### ***Test de dépréciation sélectif supplémentaire au 30 juin 2013***

L'annonce faite le 19 juin 2013, concernant la nouvelle stratégie du Groupe, inclut notamment la mise en œuvre du Plan « Shift », qui va entraîner des coûts supplémentaires. Ces coûts pourraient avoir un impact négatif sur la valeur comptable des goodwill de certaines Divisions Produits et principalement dans la Division Produit des activités mobiles.

Bien que tous les goodwill et une proportion importante des immobilisations incorporelles de cette division ont été dépréciés, au moment du test de dépréciation annuel effectué au cours du quatrième trimestre de 2012, avec la mise en œuvre de la nouvelle organisation à compter du 1er janvier 2013 jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2013 et, plus particulièrement, avec l'inclusion dans les nouvelles Divisions Produits de l'activité de Maintenance qui était autrefois une Division Produit distincte, nous avons alloué un montant significatif de goodwill supplémentaire à la nouvelle Division Produit des activités mobiles.

Basé sur l'impact estimé du Plan « Shift » sur la valeur recouvrable de certaines Divisions Produits, tel que prescrit par l'IAS 36 – Dépréciation d'actifs, il a été décidé d'effectuer un test sélectif de dépréciation au 30 juin 2013 sur trois Divisions Produits (i.e. Activités mobiles, Optique terrestre et Entreprise). Les hypothèses prises en compte pour le test de dépréciation annuel 2012 effectué en décembre 2012 ont été mises à jour suite aux hypothèses prises en compte dans le plan « Shift ». Le résultat de ce test de dépréciation sélectif supplémentaire a été que tout le goodwill relatif à la Division Produit des activités mobiles a été déprécié, générant une perte de valeur de 574 millions d'euros et aucune perte de valeur n'a été enregistrée sur les deux autres divisions produits.

Pour la Division Produit optique terrestre, comme indiqué en note 13, la différence entre la valeur recouvrable et l'actif net au 30 juin 2013 était positive et la valeur recouvrable (basée sur la juste valeur moins les coûts de vente) était égale à 370 millions d'euros. Toute évolution non favorable de l'une ou l'autre des hypothèses clés retenues pour la détermination de la valeur recouvrable de cette PD pourrait par conséquent conduire le Groupe à enregistrer une perte de dépréciation dans le futur. L'actif net de cette Division Produit au 30 juin 2013 était de 234 millions d'euros, incluant un goodwill de 289 millions d'euros.

Les hypothèses clés retenues pour déterminer la valeur recouvrable de cette PD étaient les suivantes :

- taux d'actualisation de 11%;
- pourcentage de croissance perpétuelle de 1,0%; et
- développement significatif de nos revenus multiplexage par longueur d'ondes (« Wavelength-Division Multiplexing » (WDM)) dans les cinq années à venir.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation aurait diminué au 30 juin 2013 la valeur recouvrable de cette Division Produit de 24 millions d'euros, ne générant pas de perte de valeur sur le goodwill.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une diminution de 0,5% du pourcentage de croissance perpétuelle aurait diminué au 30 juin 2013 la valeur recouvrable de cette Division Produit de 4 millions d'euros, ne générant pas de perte de valeur sur le goodwill.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, un retard d'un an sur l'augmentation des ventes estimées des produits WDM, aurait diminué au 30 juin 2013 la valeur recouvrable de cette Division Produit de 267 millions d'euros, générant une perte de valeur sur le goodwill de 131 millions d'euros.

Pour la Division Produit entreprise, comme indiqué en note 13, la différence entre la valeur recouvrable et l'actif net au 30 juin 2013 était positive et était égale à 113 millions d'euros. Toute évolution non favorable de l'une ou l'autre des hypothèses clés retenues pour la détermination de la valeur recouvrable de cette PD pourrait par conséquent conduire le Groupe à enregistrer une perte de dépréciation dans le futur. La valeur comptable du goodwill de cette Division Produit au 30 juin 2013 était de 244 millions d'euros.

Les hypothèses clés retenues pour déterminer la valeur recouvrable de cette PD étaient les suivantes :

- taux d'actualisation de 11%;
- pourcentage de croissance perpétuelle de 1,0%.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation aurait diminué au 30 juin 2013 la valeur recouvrable de cette Division Produit de 12 millions d'euros, ne générant pas de perte de valeur sur le goodwill.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une diminution de 0,5% du pourcentage de croissance perpétuelle aurait diminué au 30 juin 2013 la valeur recouvrable de cette Division Produit de 7 millions d'euros, ne générant pas de perte de valeur sur le goodwill.

### ***Test de dépréciation annuel 2012 réalisé au cours du quatrième trimestre 2012***

En accord avec notre politique comptable (voir note 1g des comptes consolidés audités 2012) nous avons effectué un test de dépréciation sur toutes les Divisions Produits au 31 décembre 2012. Ce test de dépréciation annuel a été effectué dans un contexte de détérioration constante de l'environnement économique, la profitabilité du Groupe étant dans certains pays sous pression suite à une compétition accrue sur les prix, et la détérioration de notre résultat opérationnel ajusté comparé à notre budget. Nous avons également révisé nos hypothèses concernant le rythme de croissance de la division multiplexage par longueurs d'onde (« WDM ») et la migration de nouvelles technologies dans notre division Optique. Ces évolutions sont reflétées dans nos prévisions de flux de trésorerie à 5 ans et les valeurs terminales utilisées pour évaluer les valeurs de recouvrement de certaines Divisions Produits.

Suite au test de dépréciation annuel de 2012, une perte de valeur sur le goodwill de 522 millions d'euros a été comptabilisée en 2012 afin de diminuer la valeur comptable de certaines Divisions Produits à leur valeur recouvrable. Sur le montant de 522 millions d'euros, 503 millions d'euros ont été enregistrés sur le secteur Réseaux (au sein duquel, parmi les diverses Divisions Produits, 431 millions d'euros ont été enregistrés sur la Division Produit Optique, 64 millions d'euros sur accès fixe et 8 millions d'euros sur accès mobile) et 19 millions d'euros sur le secteur Logiciels, Services et Solutions (au sein duquel 11 millions d'euros sur la Division Produit Solutions de Communications Avancées et 8 millions d'euros sur la division Construction de réseaux).

La valeur recouvrable de notre goodwill a été calculée sur la base d'hypothèses clés, qui pourraient avoir un impact significatif sur les états financiers consolidés. Pour le test de dépréciation annuel réalisé au cours du quatrième trimestre 2012, ces valeurs de recouvrement ne tiennent compte que partiellement des futurs bénéfiques du programme Performance tel que décrit en note 2i . Les hypothèses clés retenues sont composées entre autres de:

- taux d'actualisation de 11%;
- pourcentage de croissance perpétuelle évoluant entre 0% et 2,5%; et
- le programme Performance lancé en 2012 vise à atteindre une réduction de coûts de 1 250 millions d'euros d'ici la fin 2013 (voir note 2i).

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une augmentation ou une diminution de 0,5% du taux d'actualisation aurait diminué ou augmenté la valeur recouvrable 2012 de l'ensemble des unités génératrices de trésorerie du Groupe qui comprennent le goodwill et les actifs incorporels du groupe de 367 millions d'euros et 405 millions d'euros, respectivement. Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation aurait généré une perte de valeur supplémentaire du goodwill d'un montant de 60 millions d'euros au 31 décembre 2012. En ce qui concerne la valeur recouvrable de la Division Produit Optique, les hypothèses clés retenues sont :

- taux d'actualisation de 11%;
- pourcentage de croissance perpétuelle de 1,5%; et
- développement significatif de nos revenus WDM dans les années à venir.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation aurait diminué au 31 décembre 2012 la valeur recouvrable de cette Division Produit de 42 millions d'euros, générant une perte de valeur supplémentaire sur le goodwill correspondante.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une diminution de 0,5% du pourcentage de croissance perpétuelle aurait diminué au 31 décembre 2012 la valeur recouvrable de cette Division Produit de 14 millions d'euros, générant une perte de valeur supplémentaire sur le goodwill correspondante.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, un retard d'un an sur l'augmentation des ventes estimées des produits WDM, aurait diminué au 31 décembre 2012 la valeur recouvrable de cette Division Produit de 156 millions d'euros, générant une perte de valeur supplémentaire sur le goodwill correspondante.

### ***Test de dépréciation sélectif complémentaire des goodwill au premier semestre 2012***

Comme indiqué ci-dessus en note 2c, le test de dépréciation annuel est, depuis 2012, effectué en novembre/décembre. Nous avons néanmoins réalisé un test de dépréciation sélectif sur les groupes d'unités génératrices de trésorerie (« UGT »), (voir note 1g des comptes consolidés audités 2012) ou les Divisions Produits (PD) pour lesquelles nous avons identifié des événements déclencheurs tel que défini dans l'IAS 36 Dépréciation d'actifs (i.e. PD Optique, Accès Mobile, Solutions gérées et de sous-traitance et Construction de réseaux). Ce test sélectif complémentaire n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur.

Au vu de l'évolution continue des conditions économiques, du comportement volatile des marchés financiers et la détérioration de notre résultat opérationnel ajusté par rapport à notre budget qui a conduit à l'avertissement aux résultats publié par Alcatel-Lucent le 17 juillet 2012, le Groupe s'est assuré qu'il n'existait pas au 30 juin 2012 d'indicateurs pouvant conduire à déprécier le goodwill de certaines PDs à cette date.

Pour une de nos PD (Réseaux filaires), la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de ses actifs nets au 31 décembre 2011 était légèrement positive. Dans le cadre des analyses faites, au cours du deuxième trimestre 2012, sur l'existence d'événement déclencheur potentiel qui pourrait justifier de réaliser un test de dépréciation additionnel, nous avons analysé les hypothèses prises pour déterminer la valeur recouvrable de cette division produit au 31 décembre 2011. Nous avons conclu que ces hypothèses étaient toujours valides, que les tendances observées récemment montraient des améliorations et que la différence entre la valeur comptable de ses actifs nets et leur valeur recouvrable devrait donc toujours être positive au 30 juin 2012. En conséquence, aucun test de dépréciation additionnel n'a été réalisé au cours du deuxième trimestre pour cette PD.

Le Groupe a également conclu qu'il n'y avait pas d'événement déclencheur pour les autres PDs qui pourrait justifier de réaliser un test de dépréciation additionnel au 30 juin 2012, à l'exception des quatre PDs suivantes : Accès mobile, Optique, Construction de réseau et Solutions gérées et de sous-traitance. Les hypothèses prises pour déterminer la valeur recouvrable de ces quatre PDs au 31 décembre 2011 ont évolué entre le 31 décembre 2011 et le 30 juin 2012, expliquant l'avertissement aux résultats publié le 17 juillet 2012. Ces évolutions ont été analysées comme un événement déclencheur de test de dépréciation. Des tests sélectifs complémentaires ont donc été réalisés (voir note 13), indiquant une baisse de la valeur recouvrable de ces quatre PDs mais aboutissant à des valeurs recouvrables toujours supérieures aux valeurs comptables des actifs nets correspondants. Par conséquent, aucune dépréciation de goodwill n'a été comptabilisée, conformément aux règles édictées par IAS 36. Le taux d'actualisation utilisé pour ces tests sélectifs complémentaires est inchangé à 11% comparativement au test complémentaire effectué au cours du quatrième trimestre 2011.

Cependant, pour la PD Optique, comme indiqué en note 13, la différence entre la valeur recouvrable et l'actif net au 30 juin 2012 était légèrement positive, pour une valeur recouvrable de 1 527 millions d'euros basée sur la valeur d'utilité. Toute évolution non favorable de l'une ou l'autre des hypothèses clés retenues pour la détermination de la valeur recouvrable (c'est-à-dire la valeur d'utilité) de cette PD pourrait par conséquent conduire le Groupe à enregistrer une perte de dépréciation dans le futur. L'actif net de cette PD au 30 juin 2012 était de 1 511 millions d'euros, incluant un goodwill de 1 165 millions d'euros. Les hypothèses clés retenues pour la détermination de la valeur d'utilité de cette PD étaient les suivantes :

- un taux d'actualisation de 11% ;
- un taux de croissance à l'infini de +1,5 % ; et
- un développement significatif du marché multiplexage par longueur d'ondes (« Wavelength-Division Multiplexing » (WDM)) dans les cinq années à venir.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une augmentation de 0,5 % du taux d'actualisation aurait diminué la valeur recouvrable au 30 juin 2012 de cette PD de 87 millions d'euros et aurait conduit à comptabiliser une perte de valeur de 71 millions d'euros.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une diminution du taux de croissance à l'infini de 0,5 % aurait diminué la valeur recouvrable au 30 juin 2012 de cette PD de 45 millions d'euros et aurait conduit à comptabiliser une perte de valeur de 29 millions d'euros.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, si les perspectives futures de croissance de nos ventes attendues sur le marché Multiplexage en longueur d'ondes avaient été retardées d'un an, cela aurait entraîné

une diminution de la valeur recouvrable au 30 juin 2012 de cette PD de 180 millions d'euros et aurait conduit à comptabiliser une perte de valeur de 164 millions d'euros.

#### **d/ Dépréciation des immobilisations corporelles**

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes...).

Des hypothèses et estimations sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles, parmi lesquelles on notera notamment les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

Au cours des années précédentes, nous avons considéré la fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché comme des indices de perte de valeur pour réaliser des tests de dépréciation. En 2012, nous avons enregistré une perte de valeur de 59 millions d'euros en immobilisations corporelles, principalement pour l'activité GSM de la Division Produit « accès mobile », suite à une utilisation plus faible des actifs que précédemment supposée.

Une reprise sur la perte de valeur comptabilisée en 2012, pour un montant de 17 millions d'euros, a été comptabilisée au 30 juin 2013 et une nouvelle perte de valeur de 4 millions d'euros a été comptabilisée sur les actifs immobiliers durant le premier semestre 2013.

Aucune perte de valeur sur immobilisations corporelles n'a été comptabilisée au cours du premier semestre 2012.

#### **e/ Provisions pour garantie et autres provisions sur affaires**

Des provisions sont comptabilisées notamment au titre (i) des garanties données sur les produits Alcatel-Lucent, (ii) des pertes à terminaison du Groupe et (iii) des pénalités encourues en cas de non-respect des engagements contractuels. Ces provisions sont calculées en se fondant sur des données statistiques ou sur notre meilleure estimation en fonction de l'expérience. Ces provisions et les changements qui leur sont imputés sont enregistrés en coût des ventes soit lorsque le revenu est comptabilisé (provision pour garanties), soit, pour les contrats de construction, lorsque les revenus et les coûts sont comptabilisés en fonction de l'état d'avancement de l'activité concernée. Les coûts et les pénalités finales payés peuvent fortement varier par rapport aux montants initialement provisionnés et peuvent donc avoir un impact significatif sur les résultats futurs.

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre		
<b>Provisions sur affaires</b>	30 juin 2013	30 juin 2012	2012
Contrats de construction	86	89	112
Autres contrats	365	432	398
<b>Total</b>	<b>451</b>	<b>521</b>	<b>510</b>

Pour plus d'information sur l'impact sur le résultat de la variation de ces provisions se reporter à la note 17.

#### **f/ Impôts différés**

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfiques imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre		
<b>Impôts différés actifs reconnus</b>	30 juin 2013	30 juin 2012	2012
États-Unis	797	1 387	770 <sup>(1)</sup>
Autres pays	228	272	215
<b>Total</b>	<b>1 025</b>	<b>1 659</b>	<b>985</b>

(1) Dans le prolongement du test de dépréciation annuel des goodwill 2012, la ré-estimation des soldes d'impôts différés, mis à jour au 31 décembre 2012, a conduit à diminuer les impôts différés actifs comptabilisés aux États-Unis par rapport à ceux comptabilisés au 31 décembre 2011.

L'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ces pertes fiscales reportables repose sur une part de jugement importante. Le Groupe fait une analyse des éléments positifs et négatifs de certains facteurs économiques qui peuvent affecter notre activité dans un avenir prévisible ainsi que les événements passés lui permettant de conclure ou non à la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables qui tient compte notamment des éléments mentionnés en note 11 des comptes consolidés audités 2012. Cette analyse est effectuée régulièrement au sein de chaque juridiction fiscale où des impôts différés actifs significatifs sont comptabilisés.

S'il s'avérait que les résultats fiscaux futurs du Groupe étaient sensiblement différents de ceux prévus pour justifier la comptabilisation des impôts différés actifs, le Groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la baisse ou à la hausse le montant des actifs d'impôts différés, ce qui aurait un effet significatif sur ses résultats financiers.

En ce qui concerne le regroupement d'entreprises avec Lucent, un montant net de 2 395 millions d'euros d'impôts différés passifs a été comptabilisé au 31 décembre 2006, correspondant aux différences temporelles générées par les différences entre les justes valeurs des actifs acquis et passifs assumés (principalement des immobilisations incorporelles telles que des technologies acquises) et leurs valeurs fiscales. Ces impôts différés passifs seront repris en résultat dans les comptes de résultat futurs lorsque ces différences seront amorties. Les impôts différés passifs restants qui se rapportent à l'acquisition de Lucent au 30 juin 2013 sont de 326 millions d'euros (469 millions d'euros au 30 juin 2012 et 329 millions d'euros au 31 décembre 2012).

## **g/ Provision pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi**

### **Hypothèses actuarielles**

Le compte de résultat d'Alcatel-Lucent inclut des effets significatifs liés aux régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces régimes et leurs effets sont mesurés par des évaluations actuarielles et sont basées sur des hypothèses de taux d'actualisation, taux d'évolution des dépenses de santé des retraités et taux de participation des retraités aux régimes de remboursement de frais médicaux. Ces hypothèses sont mises à jour annuellement en début de période et peuvent être éventuellement revues tout au long de l'année en cas de changement significatif. Par ailleurs, le taux d'actualisation est revu trimestriellement pour les régimes pour lesquels des modifications des hypothèses peuvent avoir des impacts significatifs sur nos états financiers.

<b>Taux moyens pondérés d'actualisation utilisés pour calculer la charge de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2013</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2012</b>	<b>2012</b>
Taux moyens pondérés d'actualisation	3,25 %	3,92 %	3,67 %

Les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, compris dans le résultat net avant impôt et activités abandonnées, représentent un produit de 8 millions d'euros au premier semestre 2013 (une perte de (64) millions d'euros au premier semestre 2012 et un produit de 28 millions d'euros en 2012, voir note 21). Le produit de 8 millions d'euros enregistré au semestre trimestre 2013 inclut 56 millions d'euros au titre des modifications du régime de remboursement de frais médicaux aux États-Unis et 36 millions d'euros au titre des modifications du régime français de retraite supplémentaire Auxad (le produit de 28 millions d'euros enregistré en 2012 inclut 195 millions d'euros au titre des modifications des régimes de retraite et de remboursement de frais médicaux aux États-Unis et 9 millions d'euros suite à certaines modifications du régime de retraite d'Alcatel-Lucent Switzerland) telles que décrites en note 21.

### **Taux d'actualisation**

Les taux d'actualisation pour les plans aux États-Unis sont déterminés en retenant les valeurs publiées de l'« Original CitiGroup Pension Discount Curve » qui est basée sur les taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA. Chaque prestation attendue est actualisée en retenant le taux d'actualisation de la courbe « CitiGroup » de la maturité correspondante et pour les années au-delà de la dernière année pour laquelle la courbe « CitiGroup » donne une valeur et pour lesquelles des paiements de prestation sont prévus, nous appliquons la valeur de la dernière année présentée dans la courbe. Ensuite, un taux d'actualisation moyen est déterminé de façon à ce que la valeur actualisée de toutes les prestations avec ce taux moyen soit égale à la somme de toutes les prestations actualisées avec la courbe de taux. Jusqu'au 31 décembre 2012, pour les régimes en dehors des États-Unis, Alcatel-Lucent déterminait les taux d'actualisation par référence au taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA donné par Bloomberg. Etant donné que Bloomberg a cessé de publier ces taux de rendement, les taux d'actualisation pour les régimes en dehors des États-Unis sont déterminés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 par référence au taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA donné par Iboxx.

En figeant toutes les autres hypothèses actuarielles, une hausse de 0,5 % du taux d'actualisation (respectivement une baisse de 0,5 %) a un effet négatif sur le résultat de l'année 2012 de (87) millions d'euros (respectivement un effet positif de 98 millions d'euros sur le résultat).

En figeant toutes les autres hypothèses actuarielles, une hausse de 0,5 % du taux d'actualisation (respectivement une baisse de 0,5 %) aurait eu un effet positif (respectivement négatif) sur le résultat 2012 (déterminé en accord



avec la version révisée de l'IAS 19 « Avantages du personnel ») d'approximativement 52 millions d'euros et (41) millions d'euros respectivement.

### ***Produits d'intérêts générés par les actifs du régime***

A compter du 1er janvier 2013 et suite à l'application de la version révisée de l'IAS 19 « Avantages du personnel », le taux de rendement attendu sur les actifs financiers n'est plus retenu pour déterminer la composante financière des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi. Nous appliquons désormais l'approche « d'intérêt net » selon laquelle « l'intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » est calculé en retenant le taux d'actualisation retenu pour déterminer les engagements des régimes à prestations définies. Jusqu'au 31 décembre 2012, avant application de la version révisée de l'IAS 19 « Avantages du personnel », la composante financière des charges de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi aux États-Unis était mise à jour trimestriellement en utilisant l'engagement, la juste valeur des actifs des plans et les taux d'actualisation du début du trimestre (le taux attendu de rendement sur actifs est revu annuellement ou en cours d'année dans le cas d'une modification significative, de l'allocation des actifs par exemple). Selon cette norme révisée, la composante financière sera appelée « intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » et sera mesurée comme la somme du produit d'intérêts sur les fonds investis, de la charge d'intérêt sur les engagements et de la charge d'intérêt sur le surplus non reconnu dû au plafonnement d'actif ; chacun de ces montants d'intérêts étant calculé à partir des engagements des régimes à prestations définies, de la juste valeur des actifs des plans, de l'impact du plafonnement d'actif et du taux d'actualisation, chacun de ces éléments étant retenu à la date du 1er janvier sans mise à jour trimestrielle.

### ***Evolution des coûts médicaux***

En ce qui concerne l'hypothèse d'évolution des coûts médicaux aux États-Unis, notre actuaire revoit annuellement l'évolution des coûts médicaux à partir de différents prestataires médicaux, des nouveaux traitements médicaux, de l'utilisation des services médicaux et des taux de primes pour les retraités éligibles au « Medicare » publiés par l'organisme gouvernemental des États-Unis « Center for Medicare and Medicaid Services (CMS) » car ces primes sont remboursées pour certains retraités. Il applique ses conclusions au regard des barèmes de remboursement des plans Alcatel-Lucent aux États-Unis et de notre propre expérience pour préparer ses recommandations. Lors de la détermination de ces hypothèses, nous comparons notre expérience récente avec les recommandations de l'actuaire.

### ***Hypothèses de participation aux régimes***

Les régimes de remboursement de frais médicaux aux États-Unis autorisent les bénéficiaires à sortir de ce régime lors de la période d'inscription annuelle, et pour pratiquement tous les bénéficiaires de s'y réinscrire dans le futur. Une hypothèse est ainsi retenue sur le nombre de retraités qui vont participer dans le futur aux régimes de remboursements de frais médicaux. Notre actuaire développe cette hypothèse en examinant l'augmentation attendue des frais à la charge des retraités et l'historique. Nous revoyons cette hypothèse annuellement après que la période d'inscription soit finie et la mettons à jour si nécessaire.

### ***Table de mortalité***

Les données disponibles pour développer notre propre table de mortalité étant de moins en moins fiables, du fait de la diminution de la population concernée, il a été décidé d'utiliser, à compter du 31 décembre 2011, la table de mortalité « RP-2000 Combined Health » avec prise en compte des améliorations sur les générations futures issues des données de la « U.S. Society of Actuaries Scale AA ». Suite à cette mise à jour, l'engagement du régime de retraite États-Unis - Membres de la Direction a diminué de 128 millions de dollars US et celui du régime de retraite États-Unis - Autres a augmenté de 563 millions de dollars US. Ces effets ont été reconnus dans le résultat global 2011.

### ***Investissement des actifs financiers***

Suite à une décision du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 29 juillet, 2009, les modifications suivantes ont été apportées sur la répartition des actifs dédiés aux plans de retraite aux États-Unis : la part relative des actifs financiers investis en actions doit être réduite de 22,5 % à 15 % du total de ces actifs et la part relative des actifs financiers investis en obligations doit passer de 62,5 % à 70 %, tandis que les actifs financiers investis dans des supports dits alternatifs (c'est à dire en actifs immobiliers et titres de sociétés non cotées et de fonds spéculatifs) restera inchangée. Concomitamment, les placements dans les obligations ont été modifiés pour inclure une part plus importante d'obligations émises par des entreprises au détriment des obligations d'états et d'agences publiques et des titres adossés à des actifs.

Au cours du Conseil qui s'est tenu le 27 juillet 2011, dans le cadre de la gestion prudente du Groupe sur le financement de ses plans de retraite, le Conseil d'Administration a approuvé les modifications suivantes sur la répartition des actifs dédiés aux plans de retraite : la part relative des actifs financiers investis en actions a été réduite de 20 % à 10 % du total de ces actifs et la part relative des actifs financiers investis en obligations est passée de 60 % à 70 %, tandis que la part des actifs financiers investis dans des supports dits alternatifs est restée

inchangée. Aucun changement n'était à noter concernant la répartition des plans «employés représentés» du Groupe.

Les fonds sont investis dans différents types d'actifs (trésorerie, actions, obligations, immobilier et capital investissement). Lors de la mise à jour trimestrielle de la valeur de marché des fonds, approximativement 84 % des évaluations correspondent à la valeur de marché à la date de clôture et 16 % à des valeurs datant de 1 à 3 mois par rapport à la date de clôture, la valeur de marché des investissements en actifs immobiliers et titres de sociétés non cotées n'étant pas immédiatement disponible. Ceci est une pratique courante. En considérant qu'au 30 juin 2013, la valeur de marché des investissements en actifs immobiliers et titres de sociétés non cotées était confirmée, après le délai de 1 à 3 mois, de 10 % inférieure à celle comptabilisée au 30 juin 2013 il en résulterait un impact négatif d'environ 274 millions d'euros sur les capitaux propres, puisque le plan de retraite "membres de la direction" a une part importante de ces actifs dans cette catégorie et que le plafonnement d'actif n'est pas applicable à ce plan).

### ***Réforme de santé 2010 aux États-Unis***

La loi du « Patient Protection and Affordable Care Act » (PPACA) a été signée le 23 mars 2010, et amendée le 30 mars 2010 par la loi « Health Care and Education Reconciliation Act of 2010 » (HCERA). Sous cette législation, la subvention est payée à Alcatel-Lucent par le « Medicare » pour continuer de rembourser intégralement ou partiellement les employés et retraités américains à des niveaux équivalents à ceux remboursés par le « Medicare Part D », les médicaments délivrés sur ordonnance ne seront plus exonérés de taxe après 2012. De ce changement dans la loi résulte une charge de 76 millions d'euros reconnue dans le compte de résultat consolidé et un profit de 6 millions d'euros reconnu dans les états consolidés du résultat global, dans chaque cas au titre des impôts différés actifs au 31 décembre 2010 (voir note 9 des comptes consolidés audités 2012). De plus, ces lois réduisent les remboursements du « Medicare » au plan « Medicare Advantage Private Fee-For-Service » dont bénéficient les retraités non représentés ce qui nous a amené à changer négativement l'hypothèse d'évolution du coût net de ce plan pour le groupe et a entraîné une hausse de 6 millions d'euros de la valeur actuelle des engagements qui a été reconnue dans les états consolidés du résultat global au 31 décembre 2010 (voir note 26 des comptes consolidés audités 2012). Une dernière clause (« Excise Tax on High-Cost Medical plan ») du PPACA pourrait affecter la valeur actuelle des engagements de nos régimes de couverture médicale. A partir des informations disponibles mais limitées, une évaluation de l'impact a été réalisée par nos actuaires externes. Tenant compte des différentes considérations nécessaires liées aux incertitudes actuelles sur les méthodes appropriées à utiliser, l'impact déterminé ne s'est pas révélé matériel. Lorsque des précisions complémentaires seront disponibles, cette analyse sera mise à jour.

### ***Plafonnement d'actif***

Selon la norme IAS 19, les charges de retraite payées d'avance qui peuvent être reconnues dans l'état de la situation financière sont soumises à la règle du plafonnement d'actif qui est déterminée comme étant la somme des pertes actuarielles nettes cumulées non comptabilisées et du coût des services passés non comptabilisé, et la valeur actualisée de tout avantage économique disponible soit sous forme de remboursements du régime, soit sous forme de diminutions des cotisations futures au régime. Comme actuellement, le Groupe a la possibilité et l'intention d'utiliser une partie du surplus des régimes de retraites pour financer le régime de remboursement de frais médicaux des retraités « formerly represented », ce montant transférable est considéré comme un remboursement du régime dans le cadre du calcul du plafonnement d'actif.

L'impact de la valeur actualisée de tout avantage économique disponible pour la détermination du plafonnement des actifs est un sujet complexe. Pour les retraités anciennement syndiqués du « Communication Workers of America » et l'« International Brotherhood of Electrical Workers », nous prévoyons de financer l'obligation du régime de remboursement de frais médicaux et l'obligation du régime d'assurance-vie par des transferts de type section 420 (l'Internal Revenue Code des États-Unis dans sa Section 420 permet le transfert de certains actifs en surplus des fonds de pension à prestations définies vers les comptes établis pour le paiement des remboursements médicaux) et pour le paiement des prestations d'assurance-vie depuis le régime de retraite des « formerly represented ».

Le Pension Protection Act de 2006 (PPA) a été amendé par la loi de 2007 portant diverses dispositions relatives aux troupes en Irak et à Katrina (US Troop readiness, Veteran's Care, Katrina Recovery, and Irak Accountability Appropriations Act), permettant ainsi l'extension de ce type de transfert, de manière à inclure des transferts couvrant une période de plus d'une année sur la base de la valeur des actifs financiers qui sont au-delà de 120 % de la valeur actuelle de l'engagement, avec une « cost maintenance period » étendue jusqu'à la quatrième année suivant la période de virement, et une obligation de maintenir la couverture financière du régime de retraite à un minimum de 120 % à chaque 1<sup>er</sup> janvier de la période couverte par ce transfert. Ces nouvelles dispositions du PPA prévoyaient aussi des transferts négociés collectivement, annuels ou pluriannuels, dans la mesure où un accord social en vigueur peut se substituer à la « cost maintenance period ». Cependant, en utilisant la méthodologie que nous avons sélectionnée pour évaluer les actifs financiers et les obligations de financement (voir note 26 des comptes consolidés audités 2012), nous avons estimé qu'au 31 décembre 2012, les actifs de retraite qui étaient en excès de 120 % de l'obligation sont de 2,3 milliards de dollars US (1,7 milliard d'euros), et ceux en excès de 125 % étaient de 1,9 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros).

Le PPA, modifié par la loi sur le financement du réseau routier (The Moving Ahead for Progress in the 21<sup>st</sup> Century Act), étend la durée durant laquelle un employeur peut faire un transfert de certains actifs en surplus des fonds de pension à prestations définies vers les comptes établis pour le paiement des remboursements de frais médicaux et permet désormais d'utiliser ces surplus pour financer le paiement des prestations d'assurance vie des retraités. Nous avons modifié les règles du régime de retraite des « formerly represented - inactive » afin de refléter ces extensions. Cette modification, finalisée au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2012, nous a permis de continuer d'utiliser les actifs de retraite en surplus comme source de financement du régime de remboursement de frais médicaux pour les retraités « formerly represented » et sera désormais une nouvelle source de financement pour le régime d'assurance vie des retraités « formerly represented ». Cette modification permet aussi au Groupe, via une réduction de la limitation d'actifs, de reconnaître dans les Etats Consolidés de la Situation Financière davantage d'actifs de retraite pour un montant d'environ 576 millions de dollars US (436 millions d'euros) qui seront disponibles pour financer ce régime d'assurance vie.

### ***h/ Traitement comptable des obligations convertibles ayant des périodes / dates de remboursement optionnelles antérieures à l'échéance contractuelle***

Certaines obligations convertibles du Groupe ont des périodes / dates de remboursement optionnelles antérieures à la date d'échéance contractuelle telles que décrites en note 25 des comptes consolidés 2012 audités. Tous les emprunts convertibles émis par Alcatel-Lucent ont été comptabilisés conformément aux prescriptions de l'IAS 32 (paragraphe 28 à 32) comme décrit en note 1q des comptes consolidés audités 2012. Le classement de la dette et de la composante capitaux propres de l'instrument convertible ne peut pas être modifié du fait d'une modification de la probabilité d'occurrence de l'exercice de l'option de conversion. En revanche, dans le cas de périodes / dates optionnelles de remboursement antérieures à l'échéance contractuelle, la probabilité de remboursement à ces périodes / dates peut conduire à modifier les paiements estimés au titre de cette dette. Conformément aux règles édictées par IAS 39, si un émetteur révisé les estimations de paiements futurs, du fait de nouvelles estimations fiables, la valeur comptable de la dette doit être ajustée au montant de la valeur actualisée des nouveaux paiements attendus calculée en utilisant le taux d'intérêt effectif initial de la dette financière, afin de tenir compte des flux de trésorerie désormais anticipés. Cet ajustement est comptabilisé en produit ou charge dans le résultat net.

Comme indiqué en notes 8, 25 et 27 des comptes consolidés audités 2012, un tel changement d'estimation est intervenu au cours du deuxième trimestre 2012 concernant la dette obligataire convertible Alcatel-Lucent USA Inc. 2,875% Séries B. De tels changements d'estimations pourraient également intervenir par la suite pour toutes les dettes obligataires convertibles ayant des périodes / dates de remboursement optionnelles. Une perte, représentative de l'écart entre la juste valeur des flux de trésorerie futurs estimés et la valeur comptable de la dette correspondante, telle que ressortant de l'application des principes comptables décrits en note 1q des comptes consolidés audités 2012, a été enregistrée en 2012 en « autres produits et charges financiers » du fait d'un changement d'estimation des dates de remboursement par le Groupe pour un montant de (229) millions de dollars US ou (178,1) millions d'euros sur 2012.

En raison du nouveau traitement comptable décrit ci-dessus, la valeur comptable des obligations convertibles Alcatel-Lucent USA Inc. série B 2,875 % était égale à la valeur nominale des obligations juste avant la première option de date de rachat (c'est-à-dire le 15 juin 2013). Le 14 mai 2013, nous avons fait une proposition d'achat et avons annulé ces obligations convertibles série B. Pour certaines de ces obligations le remboursement n'a pas été demandé, ce qui représente un nominal restant en circulation de 1 million de dollars US au 15 juin 2013. Au 30 juin 2013, et tel que décrit dans les notes 16 et 18, nous n'avons pas jugé possible d'estimer de manière fiable les flux de trésorerie futurs et la durée de vie prévue des obligations restantes en circulation, car la prochaine option de date de rachat (c'est-à-dire le 15 juin 2019) est trop loin dans l'avenir. Ainsi, et conformément aux prescriptions de la norme IAS 39, nous avons réappliqué le traitement comptable initial et nous avons ajusté la valeur comptable des obligations convertibles série B restantes en circulation à l'aide de leurs flux de trésorerie contractuels jusqu'à leur date d'échéance contractuelle (c'est-à-dire le 15 juin 2025). D'autres changements d'estimations concernant les obligations convertibles série B 2,875 % peuvent se produire à l'avenir, auquel cas la valeur comptable des obligations pourrait encore être ajustée.

### ***i/ Provisions pour restructuration et impact du test de dépréciation des goodwill***

Le 26 juillet 2012, nous avons annoncé le lancement du « Programme Performance » pour réaliser une réduction supplémentaire des coûts, portant le total des économies de coûts à 1,25 milliard d'euros d'ici la fin 2013. Ce programme comprend une suppression d'approximativement 5 500 postes à travers le Groupe, et prévoit des sorties ou restructurations des contrats de Services non rentables avec des réductions d'effectifs associées et des sorties ou restructurations des marchés non rentables.

Le 6 décembre 2012, au cours d'une réunion avec l'ECID (Comité de Groupe Européen), davantage de détails sur le Programme Performance ont été fournis aux membres de l'ECID, représentant les syndicats à travers l'Europe. La réunion a porté sur la présentation et la discussion des changements détaillés des effectifs par pays et par fonction

en expliquant les raisons du programme dans les différents pays entrant dans le périmètre de l'ECID : Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Espagne, Suisse, Royaume-Uni et Irlande. Dans de nombreux pays européens, le processus de consultation officiel a été lancé en novembre ou décembre 2012 et les salariés concernés ont été informés. Au 30 juin 2013, toutes les annonces concernant les réductions d'effectifs ont été réalisées pour les principaux pays concernés.

La date de l'annonce d'un plan peut ne pas être la date décisive pour déterminer si une provision doit être établie, car dans certains pays, les représentants du personnel ou syndicats doivent être consultés au travers d'un processus spécifique avant la mise en place effective du plan. Ces processus peuvent prendre plusieurs mois avant d'être finalisés et pourraient rendre la décision de restructuration au moment de l'annonce réversible.

En utilisant les critères de reconnaissance pour l'établissement d'une provision (voir note 1k des comptes consolidés audités 2012), nous avons analysé, au 31 décembre 2012, notre Programme Performance pays par pays et nous avons établi les provisions, lorsque c'était possible, sur tout ou une partie du montant, selon l'état d'avancement du processus de consultation avec les syndicats ou représentants du personnel.

Nous estimons le coût total des restructurations concernant le Programme Performance à 0,9 milliard d'euros. Il s'agit d'une première estimation, car le montant total évoluera selon l'avancée des discussions avec les syndicats et les représentants du personnel dans certains pays et selon l'avancée d'autres facteurs, comme l'attribution du personnel. Au 30 juin 2013, nous avons passé 0,6 milliard d'euros en coûts de restructuration (0,4 milliard d'euros au 31 décembre 2012). Le reste des coûts de restructuration concernant le programme sera provisionné et passé en charge dans les trimestres à venir.

Dans le cadre du test de dépréciation des goodwill, tel que décrits par les sections 44 et 45 de l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » et en considérant la composition des futurs flux de trésorerie utilisés pour déterminer la valeur d'utilité pour évaluer la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie : « Les estimations de flux de trésorerie futurs ne doivent pas inclure des entrées ou des sorties de trésorerie futures estimées susceptibles d'être générées par (a) une restructuration future dans laquelle l'entité ne s'est pas encore engagée; ou (b) l'amélioration ou l'accroissement de la performance de l'actif. Du fait que les flux de trésorerie futurs sont estimés pour l'actif dans son état actuel, la valeur d'utilité ne reflète: (a) ni les sorties de trésorerie futures, ni les économies de coûts liées (par exemple, les réductions de coûts de personnel), ni les avantages susceptibles d'être générés par une restructuration future à laquelle l'entité ne s'est pas encore engagée; (b) ni les sorties de trésorerie futures qui amélioreront ou accroîtront la performance de l'actif ni les entrées de trésorerie liées que l'on s'attend à être générées par ces sorties. »

Conformément à ces conditions et considérant que nous ne pensons pas être engagés dans une action de restructuration tant que nous ne sommes pas en mesure de comptabiliser les charges correspondantes, nous avons exclue les futurs coûts de restructuration (et les économies de coûts correspondantes), s'ils n'ont pas été comptabilisés en charge au 31 décembre 2012, de la valeur d'utilité déterminée pour le test de dépréciation des goodwill 2012. Il en est de même au 30 juin 2013 pour le test de dépréciation supplémentaire effectué sur Q2 2013. En revanche, nous avons entièrement pris en compte ces futures entrées et sorties de flux de trésorerie dans l'évaluation de la recouvrabilité des nos actifs d'impôts différés et dans la détermination de la juste valeur moins le coût des ventes des unités génératrices de trésorerie (i.e. nos Divisions Produits), correspondant à la méthodologie décrite en note 2c. Nous arrivons à une juste valeur moins le coût des ventes d'une Division Produit en la basant sur la moyenne pondérée de trois méthodes d'actualisation des flux de trésorerie (deux de ces trois méthodes utilisant les valeurs résiduelles estimées qui sont basées respectivement sur des multiples de vente et un multiple de résultat opérationnel), pour arriver à une juste valeur qui reflète les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix d'une Division Produit.

### **NOTE 3. Évolution du périmètre de consolidation**

---

Il n'y a eu aucun changement significatif du périmètre au cours du premier semestre 2013.

Il n'y a eu aucun changement significatif du périmètre au cours de l'année 2012 à l'exception de la cession de notre activité Genesys le 1er février 2012, à une société appartenant au fonds d'investissement Permira (Permira est une société de capital investissements privés européens) et par Technology Crossover Ventures (une société de capital-risque), pour un prix de 1,5 milliard de dollars US, suite à une offre d'achat que nous avons reçue le 19 octobre 2011 (voir note 10).

### **NOTE 4. Changement de méthodes comptables et de présentation**

---

#### ***a/ Changement de méthode comptable***

Aucun changement de méthode comptable ou de présentation n'est intervenu au cours du premier trimestre 2013 à l'exception de la première application de l'IAS 19 révisé « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats »

à compter du 1er janvier 2013 avec une application rétrospective complète sur toutes les périodes précédentes présentées.

***Les principales modifications concernant l'IAS 19 révisé sont les suivantes:***

Jusqu'au 31 décembre 2012, la composante financière des plans américains déterminée selon IAS 19 était la somme de la charge d'intérêt des régimes à prestations définies (basée sur le taux d'actualisation retenu) et le revenu attendu des fonds investis (basé sur le taux de rendement attendu). Cette composante financière des plans d'Alcatel-Lucent aux États-Unis était mise à jour trimestriellement en utilisant l'engagement, la juste valeur des actifs des plans et les taux d'actualisation du début du trimestre (le taux de rendement sur actifs était revu annuellement ou en cours d'année dans le cas d'une modification significative, de l'allocation des actifs par exemple).

A compter du 1er janvier, 2013, selon l'IAS 19 révisé, la composante financière s'appelle maintenant "intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite" et est mesurée comme la somme du produit d'intérêts sur les fonds investis, de la charge d'intérêt sur les engagements et de la charge d'intérêt sur le surplus non reconnu dû à la limitation d'actif ; chacun de ces montants d'intérêts étant calculé à partir des engagements des régimes à prestations définies, de la juste valeur des actifs des plans, de l'impact de la limitation d'actif et du taux d'actualisation, chacun de ces éléments étant retenu à la date du 1<sup>er</sup> janvier sans mise à jour trimestrielle.

Également selon cette norme révisée, les coûts des services passés non acquis sont reconnus immédiatement alors qu'auparavant ils étaient reconnus sur l'espérance de durée résiduelle d'activité.

Les autres changements sont non significatifs.

***Les principales modifications concernant l'IFRS 11 sont les suivantes:***

Alda Marine et AMIRIB (Alda Marine Ile de Ré – Ile de Bréhat) sont les seules entités qu'Alcatel-Lucent consolidait par intégration proportionnelle. Alcatel-Lucent détient 51 % d'intérêts dans Alda Marine et indirectement 69,4 % d'AMIRIB au travers d'Alcatel-Lucent Submarine Networks France. Alda Marine détient les 30,6 % restant. Ces entités sont contrôlées conjointement (comme défini par l'IAS 31 « Participations dans des coentreprises ») avec Louis Dreyfus Armateurs, qui détient les actions restantes d'Alda Marine. Selon l'IFRS 11, les partenariats doivent être comptabilisés soit comme des actifs ou opérations communs, soit comme des coentreprises. Alda Marine et AMIRIB sont considérées chacune comme des coentreprises selon l'IAS 11, en conséquence, ces entités sont comptabilisées par mise en équivalence à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 du fait de la disparition de la méthode de l'intégration proportionnelle.

L'impact de ces modifications des méthodes comptables pour 2012 est présenté ci-dessous :

Compte de résultat	Publié en 2012		Impact IAS 19 et IFRS 11		Re-présenté	
	31		31		31	
	30 juin 2012	décembre 2012	30 juin 2012	décembre 2012	30 juin 2012	décembre 2012
<i>(En millions d'euros)</i>						
Revenus	6 751	14 446	2	3	6 753	14 449
Coût des ventes	(4 655)	(10 099)	(2)	(9)	(4 657)	(10 108)
Marge brute	2 096	4 347	-	(6)	2 096	4 341
Charges administratives et commerciales	(1 244)	(2 393)	-	3	(1 244)	(2 390)
Frais de R&D	(1 227)	(2 444)	-	-	(1 227)	(2 444)
Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, pertes de valeur sur actifs et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(375)	(490)	-	(3)	(375)	(493)
Résultat de l'activité opérationnelle	(526)	(1 657)	-	(2)	(526)	(1 659)
Coût de financement	(134)	(279)	-	1	(134)	(278)
Composante financière des retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi	272	617	(328)	(744)	(56)	(127)
Autres produits et charges financières	(238)	(270)	-	-	(238)	(270)
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	1	2	-	3	1	5
Impôts	113	(530)	47	105	160	(425)
Résultat des activités abandonnées	649	666	-	-	649	666
Résultat net	137	(1 451)	(281)	(637)	(144)	(2 088)
dont :						
• part du Groupe	144	(1 374)	(281)	(637)	(137)	(2 011)
• part des participations ne donnant pas le contrôle	(7)	(77)	-	-	(7)	(77)
Résultat net part du Groupe par action (en euros) :						
• résultat par action de base	0,06	(0,61)	(0,12)	(0,28)	(0,06)	(0,89)
• résultat par action dilué	0,06	(0,61)	(0,12)	(0,28)	(0,06)	(0,89)
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action (en euros) :						
• résultat par action de base	(0,22)	(0,89)	(0,13)	(0,29)	(0,35)	(1,18)
• résultat par action dilué	(0,22)	(0,89)	(0,13)	(0,29)	(0,35)	(1,18)

État consolidé du résultat global	Publié en 2012		Impact IAS 19 et IFRS 11		Re-présenté	
	31		31		31	
	30 juin 2012	décembre 2012	30 juin 2012	décembre 2012	30 juin 2012	décembre 2012
<i>(En millions d'euros)</i>						
Résultat net de la période	137	(1 451)	(281)	(637)	(144)	(2 088)
Éléments devant être recyclés en compte de résultat	118	(4)	-	--	118	(4)
Éléments ne devant pas être recyclés en compte de résultat	(725)	(568)	281	639	(444)	71
Écarts actuariels et ajustements de plafonnement des actifs et IFRIC 14	(800)	(572)	328	744	(472)	172
Impôts sur les éléments directement reconnus en capitaux propres	75	4	(47)	(105)	28	(101)
Autres ajustements	-	-	-	-	-	-
Autre résultat global reconnu en capitaux propres pour la période	(607)	(572)	281	639	(326)	67
Total du résultat global pour la période	(470)	(2 023)	-	2	(470)	(2 021)
Attribuable :						
• aux propriétaires de la société mère	(479)	(1 935)	-	2	(479)	(1 933)
• aux participations ne donnant pas le contrôle	9	(88)	-	-	9	(88)

États consolidés de la situation financière <i>(En millions d'euros)</i>	Publié en 2012		Impact IAS 19 et IFRS 11		Re-présenté	
	30 juin 2012	31 décembre 2012	30 juin 2012	31 décembre 2012	30 juin 2012	31 décembre 2012
<b>Actifs non courants :</b>						
Goodwill et Immobilisations incorporelles, nettes	6 120	4 995	-	-	6 120	4 995
Immobilisations corporelles, nettes	1 228	1 164	(32)	(31)	1 196	1 133
Participations dans les entreprises associées	17	15	8	14	25	29
Autres actifs financiers non courants, nets	5 170	4 535	21	16	5 191	4 551
<b>Total actifs non courants</b>	<b>12 535</b>	<b>10 709</b>	<b>(3)</b>	<b>(1)</b>	<b>12 532</b>	<b>10 708</b>
<b>Actifs courants</b>						
Stocks et en cours, nets	2 230	1 940	-	-	2 230	1 940
Clients et autres débiteurs, nets	3 183	2 861	(1)	(1)	3 182	2 860
Avances et acomptes versés, net	61	54	(2)	(1)	59	53
Valeurs mobilières de placement, nettes et Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 009	4 929	(1)	-	5 008	4 929
Autres actifs courants	971	872	(3)	(8)	968	864
<b>Total actifs courants</b>	<b>11 454</b>	<b>10 656</b>	<b>(7)</b>	<b>(10)</b>	<b>11 447</b>	<b>10 646</b>
<b>Total actifs</b>	<b>23 989</b>	<b>21 365</b>	<b>(10)</b>	<b>(11)</b>	<b>23 979</b>	<b>21 354</b>

Capital, prime, différence de conversion et actions détenues par des sociétés consolidées	19 388	19 296	(92)	(99)	19 296	19 197
Autres réserves	(16 146)	(15 976)	363	728	(15 783)	(15 248)
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	144	(1 374)	(281)	(637)	(137)	(2 011)
<b>Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère</b>	<b>3 386</b>	<b>1 946</b>	<b>(10)</b>	<b>(8)</b>	<b>3 376</b>	<b>1 938</b>
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>868</i>	<i>745</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>868</i>	<i>745</i>
<b>Total capitaux propres</b>	<b>4 254</b>	<b>2 691</b>	<b>(10)</b>	<b>(8)</b>	<b>4 244</b>	<b>2 683</b>
<b>Total passifs non courants</b>	<b>11 298</b>	<b>10 350</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>11 308</b>	<b>10 358</b>
Provisions	1 479	1 649	-	-	1 479	1 649
Part à court terme des emprunts	856	857	(12)	(6)	844	851
Avances et acomptes reçus	895	718	-	-	895	718
Fournisseurs et autres créditeurs	3 815	3 729	7	(3)	3 822	3 726
Autres passifs courants	1 392	1 371	(5)	(2)	1 387	1 369
<b>Total passifs courants</b>	<b>8 437</b>	<b>8 324</b>	<b>(10)</b>	<b>(11)</b>	<b>8 427</b>	<b>8 313</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>	<b>23 989</b>	<b>21 365</b>	<b>(10)</b>	<b>(11)</b>	<b>23 979</b>	<b>21 354</b>

Tableaux des flux de trésorerie <i>(En millions d'euros)</i>	Publié en 2012		Impact IAS 19 et IFRS 11		Re-présenté	
	30 juin 2012	31 décembre 2012	30 juin 2012	31 décembre 2012	30 juin 2012	31 décembre 2012
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la société mère	144	(1 374)	(281)	(637)	(137)	(2 011)
Participations ne donnant pas le contrôle	(7)	(77)	-	-	(7)	(77)
Ajustements permettant de passer à la capacité d'autofinancement	(277)	1 450	276	626	(1)	2 076
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>(140)</b>	<b>(1)</b>	<b>(5)</b>	<b>(11)</b>	<b>(145)</b>	<b>(12)</b>
Modification du besoin en fonds de roulement	73	345	7	(4)	80	341
Autres actifs et passives courants	(208)	(181)	(1)	7	(209)	(174)
Intérêts et impôts (payés)/reçus	(146)	(260)	1	1	(145)	(259)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>(421)</b>	<b>(97)</b>	<b>2</b>	<b>(7)</b>	<b>(419)</b>	<b>(104)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(1 397)</b>	<b>(1 105)</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>(1 393)</b>	<b>(1 096)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(20)</b>	<b>2</b>	<b>(6)</b>	<b>(1)</b>	<b>(26)</b>	<b>1</b>
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	1 049	1 035	-	-	1 049	1 035
Effet net des variations des taux de conversion	145	23	-	-	145	232
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(644)</b>	<b>(142)</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>(644)</b>	<b>(141)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période/d'exercice	3 534	3 534	(1)	(1)	3 533	3 533
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période/d'exercice	9	9	-	-	9	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période/d'exercice	2 899	3 400	(1)	-	2 898	3 400
Trésorerie et équivalents de trésorerie y compris trésorerie et équivalents de trésorerie classés en actifs détenus en vue de la vente en fin de période	-	1	-	-	-	1

## **b/ Changement de présentation**

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours du premier semestre 2013.

Ci-dessous se trouve l'explication sur le changement de présentation qui a eu lieu en 2012 en plus de la nouvelle date du test de dépréciation annuel des goodwill que nous avons détaillé dans la note 2c des comptes consolidés audités 2012.

### ***Présentation des liquidités reçues ou payées à échéance sur les instruments dérivés de couverture des prêts et emprunts intra-groupes dans les tableaux de flux de trésorerie consolidés.***

Les filiales d'Alcatel-Lucent, tel qu'Alcatel-Lucent USA Inc., dont la monnaie fonctionnelle est le dollar US, font des prêts intra-groupes libellés en dollars U.S. à la Trésorerie Centrale d'Alcatel-Lucent, la société mère. En consolidation, de tels prêts sont convertis en euros et toutes variations de conversion d'une période à une autre sont enregistrées en « Différence de conversion » dans l'état du résultat global. Dans la société mère, les variations de taux de change d'une période à une autre sur de tels emprunts intra-groupes libellés en dollars U.S. sont enregistrées en « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat consolidé et en « Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles » dans le tableau des flux de trésorerie consolidés. Tous les soldes de clôture sur ces prêts et emprunts intra-groupes sont éliminés en consolidation.

Après la conversion en euros des fonds provenant de ces emprunts intra-groupes libellés en dollars US, la Trésorerie Centrale met en place des prêts en euros à d'autres filiales d'Alcatel-Lucent, dont la monnaie fonctionnelle est l'euro. Pour limiter les risques de change sur ces emprunts intra-groupes, la Trésorerie Centrale a mis en place les dérivés de change correspondants. La variation de la juste valeur de ces dérivés est comptabilisée en tant que gain ou perte de change en « Autres produits et charges financiers ». L'impact net en « Autres produits et charges financiers » résultant à la fois de la conversion en euros de ces emprunts intra-groupes libellés en dollar US et des dérivés correspondant est minimal, puisque tous les fonds provenant des emprunts en dollars US ont été transformés en euros.

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la variation de la juste valeur des dérivés utilisés était jusqu'à présent incluse dans les ajustements des éléments sans impact sur la trésorerie, détaillés en note 32a des comptes consolidés audités 2012 sous le libellé « Provisions, autres pertes de valeurs et variations de juste valeur », et les liquidités reçues ou payées à échéance sur les dérivés utilisés étaient reportées dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sous le libellé « Autres actifs et passifs courants ». L'impact de ces emprunts intra-groupes libellés en dollars US sur les liquidités de l'activité opérationnelle était par conséquent égal à la variation du taux de change provenant de la conversion en euros des emprunts intra-groupes libellés en dollars US dans la société mère, plus ou moins les liquidités reçues ou payées sur les dérivés.

Etant donné que tous ces impacts concernent la dette financière du Groupe, et afin d'assurer une cohérence avec la présentation des dérivés correspondants dans la trésorerie (dette financière) nette du Groupe (tel que décrit en note 17 des comptes consolidés audités 2012), à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, ces impacts sont maintenant présentés en variation de la trésorerie de financement plutôt qu'en variation de la trésorerie opérationnelle, permettant d'assurer la cohérence entre le tableaux des flux de trésorerie et l'état de la situation financière.

## **NOTE 5. Information par secteur opérationnel et par zone géographique**

Conformément à IFRS 8 "Secteurs opérationnels", l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités d'Alcatel-Lucent.

Etape importante du Programme Performance, une nouvelle organisation est mise en place à partir du 1er janvier 2013 (voir note 2i). A partir de 2013, le nouveau segment Réseaux & Plateformes gèrera un portefeuille intégré (réseaux, logiciels et services), qui conjugue les atouts des segments Réseaux et S3G (Logiciels, Services et Solutions). Il comprend 6 divisions : IP et Optique (formant le Cœurs de réseaux), Activités mobiles, Réseaux fixes et Services et Plateformes. Les résultats d'exploitation pour la période comparable de 2012 sont présentés selon cette nouvelle organisation.

Les activités Entreprise et Réseaux sous-marins constituent le segment Activités verticalisées.

Les Services gérés du Groupe sont reportés séparément et représentent un segment opérationnel.

Suite à l'annonce du Plan « Shift », une nouvelle organisation sera mise en place à partir du 1er juillet 2013.

Les données par secteur opérationnel suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées et décrites dans ces états financiers consolidés intermédiaires résumés et non audités.

Toutes les relations commerciales inter-secteurs sont établies sur une base de marché, à des termes et conditions identiques à ceux prévalant pour des fournitures de biens et services à des tiers externes au Groupe.



## a/ Information par secteur opérationnel

<i>(En millions d'euros)</i>						
	Réseaux et plateformes	Activités verticalisées	Services gérés	Total secteurs à présenter	Autres et montants non alloués	Total
<b>Q2 2013</b>						
Revenus des clients externes	3 052	265	215	3 532	80	3 612
Revenus inter-secteurs opérationnels	11	7	-	18	(18)	-
<b>Revenus des secteurs opérationnels</b>	<b>3 063</b>	<b>272</b>	<b>215</b>	<b>3 550</b>	<b>62</b>	<b>3 612</b>
<b>Résultat d'exploitation des secteurs opérationnels</b>	<b>81</b>	<b>19</b>	<b>(3)</b>	<b>97</b>	<b>(51)</b>	<b>46</b>

<i>(En millions d'euros)</i>						
	Réseaux et plateformes	Activités verticalisées	Services gérés	Total secteurs à présenter	Autres et montants non alloués	Total
<b>Q2 2012<sup>(1)</sup></b>						
Revenus des clients externes	2 886	326	252	3 464	82	3 546
Revenus inter-secteurs opérationnels	5	7	-	12	(12)	-
<b>Revenus des secteurs opérationnels</b>	<b>2 891</b>	<b>333</b>	<b>252</b>	<b>3 476</b>	<b>70</b>	<b>3 546</b>
<b>Résultat d'exploitation des secteurs opérationnels</b>	<b>(3)</b>	<b>29</b>	<b>(28)</b>	<b>(2)</b>	<b>(28)</b>	<b>(30)</b>

<i>(En millions d'euros)</i>						
	Réseaux et plateformes	Activités verticalisées	Services gérés	Total secteurs à présenter	Autres et montants non alloués	Total
<b>1<sup>er</sup> semestre 2013</b>						
Revenus des clients externes	5 759	502	419	6 680	158	6 838
Revenus inter-secteurs opérationnels	16	14	-	30	(30)	-
<b>Revenus des secteurs opérationnels</b>	<b>5 775</b>	<b>516</b>	<b>419</b>	<b>6 710</b>	<b>128</b>	<b>6 838</b>
<b>Résultat d'exploitation des secteurs opérationnels</b>	<b>(26)</b>	<b>10</b>	<b>(8)</b>	<b>(24)</b>	<b>(109)</b>	<b>(133)</b>

<i>(En millions d'euros)</i>						
	Réseaux et plateformes	Activités verticalisées	Services gérés	Total secteurs à présenter	Autres et montants non alloués	Total
<b>1<sup>er</sup> semestre 2012<sup>(1)</sup></b>						
Revenus des clients externes	5 487	633	465	6 585	168	6 753
Revenus inter-secteurs opérationnels	8	13	-	21	(21)	-
<b>Revenus des secteurs opérationnels</b>	<b>5 495</b>	<b>646</b>	<b>465</b>	<b>6 606</b>	<b>147</b>	<b>6 753</b>
<b>Résultat d'exploitation des secteurs opérationnels</b>	<b>(155)</b>	<b>43</b>	<b>(98)</b>	<b>(210)</b>	<b>(42)</b>	<b>(252)</b>

<i>(En millions d'euros)</i>						
	Réseaux et Plateformes	Activités verticalisées	Services gérés	Total secteurs à présenter	Autres et montants non alloués	Total
<b>2012<sup>(1)</sup></b>						
Revenus des clients externes	11 900	1 200	1 000	14 100	349	14 449
Revenus inter-secteurs opérationnels	24	36	-	60	(6)	-
<b>Revenus des secteurs opérationnels</b>	<b>11 924</b>	<b>1 236</b>	<b>1 000</b>	<b>14 160</b>	<b>289</b>	<b>14 449</b>
<b>Résultat d'exploitation des secteurs opérationnels</b>	<b>(89)</b>	<b>42</b>	<b>(132)</b>	<b>(179)</b>	<b>(84)</b>	<b>(263)</b>

(1) Les montants Q2 2012, premier semestre 2012 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

## b/ Réconciliation avec les états financiers consolidés

(En millions d'euros)	Q2 2013	Q2 2012 <sup>(1)</sup>	1er semestre 2013	1er semestre 2012 <sup>(1)</sup>	2012 <sup>(1)</sup>
Revenus des secteurs à présenter	3 549	3 476	6 710	6 606	14 105
Revenus du secteur Autres	80	82	158	168	349
Élimination inter secteurs	(17)	(12)	(30)	(21)	(60)
<b>Total revenus du Groupe</b>	<b>3 612</b>	<b>3 546</b>	<b>6 838</b>	<b>6 753</b>	<b>14 449</b>
Résultat d'exploitation des secteurs à présenter	97	(2)	(24)	(210)	(179)
Résultat d'exploitation du secteur Autres et montants non alloués <sup>(2)</sup>	(51)	(28)	(109)	(42)	(84)
<b>Résultat d'exploitation des secteurs opérationnels</b>	<b>46</b>	<b>(30)</b>	<b>(133)</b>	<b>(252)</b>	<b>(263)</b>
Ajustements relatifs à l'allocation du prix d'acquisition <sup>(3)</sup> (hors impact sur coûts de restructuration)	(22)	(55)	(45)	(123)	(230)
<b>Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées et modifications de régime d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>24</b>	<b>(85)</b>	<b>(178)</b>	<b>(375)</b>	<b>(493)</b>
Coûts de restructuration	(194)	(107)	(316)	(182)	(489)
Litiges	(1)	-	(3)	1	2
Résultat de cession de sociétés consolidées	-	-	2	-	11
Pertes de valeurs sur actifs	(552)		(552)		(894)
Modifications de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	41	30	96	30	204
<b>Résultat de l'activité opérationnelle</b>	<b>(682)</b>	<b>(162)</b>	<b>(951)</b>	<b>(526)</b>	<b>(1 659)</b>

(1) Les montants Q2 2012, 1<sup>er</sup> semestre 2012 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

(2) Y compris 12 millions d'euros de rémunérations en actions qui ne sont pas allouées aux secteurs à présenter au premier semestre 2013 (7 millions d'euros au premier semestre 2012 et 35 millions d'euros pour 2012).

(3) Concerne le regroupement d'entreprises avec Lucent.

## c/ Revenus des Produits et Services

Le tableau ci-dessous indique les revenus et autres revenus par catégorie de produits et services pour l'exercice :

(En millions d'euros)	Q2 2013	Q2 2012 <sup>(1)</sup>	1er semestre 2013	1er semestre 2012 <sup>(1)</sup>	2012 <sup>(1)</sup>
Produits et services des Réseaux et Plateformes	3 063	2 891	5 776	5 495	11 924
IP	624	516	1 117	980	2 141
Optique	422	454	764	859	1 825
Activités mobiles	1 010	1 021	1 976	1 942	4 069
Réseaux fixes	468	453	873	826	1 796
Plateformes	262	213	488	435	1 047
Services	285	233	578	453	1 060
Autres et éliminations	(8)	1	(20)	-	(14)
Produits et services des activités verticalisées	272	333	516	646	1 236
Services gérés	215	252	419	465	1 000
Autres	62	70	127	147	289
<b>TOTAL</b>	<b>3 612</b>	<b>3 546</b>	<b>6 838</b>	<b>6 753</b>	<b>14 449</b>
Dont : Produits	2 499	2 434	4 663	4 633	9 816
Services	1 113	1 112	2 175	2 120	4 633

(1) Les montants Q2 2012, 1<sup>er</sup> semestre 2012 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

## d/ Informations par zone géographique

(En millions d'euros)	Autre Europe de France	Reste de l'Ouest l'Europe	Chine	Autres Asie Pacifique	Etats-Unis	Autres Amériques	Reste du Monde	Consolidé	
<b>1er semestre 2013</b>									
Revenus par zone d'implantation de la clientèle	428	1 058	163	424	630	3 013	630	492	<b>6 838</b>
<b>1er semestre 2012<sup>(1)</sup></b>									
Revenus par zone d'implantation de la clientèle	406	1 159	238	460	655	2 533	819	483	<b>6 753</b>
<b>2012<sup>(1)</sup></b>									
Revenus par zone d'implantation de la clientèle	836	2 475	496	1 091	1 418	5 407	1 682	1 044	<b>14 449</b>

(1) Les montants du 1<sup>er</sup> semestre 2012 et de 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

## e/ Concentration

Un petit nombre de grands opérateurs de télécommunication représentent une part significative de nos revenus. Au premier semestre 2013, Verizon représentait 13% (11% en 2012) des revenus du Groupe, Sprint 10% (6% en 2012) et AT&T 12% (10% en 2012).

## NOTE 6. Revenus

(En millions d'euros)	1er semestre 2013	1er semestre 2012 <sup>(1)</sup>	2012 <sup>(1)</sup>
Revenus relatifs aux contrats de construction	6 737	6 617	14 177
Revenus des licences	18	43	78
Revenus de locations et autres revenus <sup>(1)</sup>	83	93	194
<b>Total</b>	<b>6 838</b>	<b>6 753</b>	<b>14 449</b>

(1) Les montants du 1<sup>er</sup> semestre 2012 et de 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

(2) Dont 45 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2013 relatifs aux crédits d'impôt recherche en France (46 millions d'euros au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 et 86 millions d'euros en 2012).

## NOTE 7. Rémunérations en actions

### Impact sur le résultat de l'activité opérationnelle des options de souscription, d'actions de performance, d'achat d'actions et d'actions gratuites

La charge au titre des rémunérations fondées sur des actions selon IFRS 2 est :

(En millions d'euros)	Q2 2013	Q2 2012	1er semestre 2013	1er semestre 2012	2012
<b>Charges au titre des rémunérations fondées sur des actions</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>17</b>	<b>35</b>
Présentées en résultat en :					
- coût des ventes	2	1	3	2	6
- charges administratives et commerciales	3	5	7	11	22
- frais de recherche et développement	1	2	3	4	7
- frais de restructuration	(1)	-	(1)	-	-
Dont transactions dénouées en actions	5	6	11	12	26
Dont transactions dénouées par remise de liquidités <sup>(1)</sup>	0	2	1	5	9

(1) Y compris les rémunérations de type « phantom shares » et les taxes payées en France lors de l'attribution par Alcatel-Lucent d'options de souscription ou d'achat d'actions, de restricted cash units et d'actions gratuites, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Pendant la période d'acquisition, des taux annuels d'annulation de 5 % pour les plans accordés sont appliqués pour le calcul de la charge. Le taux d'annulation est ensuite ajusté en fonction des options réellement annulées.

Les options annulées après la période d'acquisition des droits et les options non exercées ne donnent pas lieu à régularisation des charges précédemment comptabilisées.

Les informations (caractéristiques justes valeurs, hypothèses et nombre d'instruments) des plans de stock-options et d'actions gratuites soumises à des conditions de performance attribués avant le 31 décembre 2012 sont présentées en note 24c des comptes consolidés audités 2012.

## Evénements postérieurs à la date de clôture

Le 12 juillet 2013, Alcatel-Lucent a octroyé 22 417 900 stock-options dont les droits s'acquièrent sur quatre ans et qui ont un prix d'exercice de 1,50 euro par action et 2 368 500 actions gratuites soumises à des conditions de performance. En retenant des hypothèses de volatilité attendue de 58%, de taux sans risque de 1,5 % et d'un taux de distribution du résultat futur de 0,8%, la juste valeur d'une stock-option est de 0,68 € et la juste valeur d'une action gratuite soumise à des conditions de performance est de 1,09 €. Les caractéristiques d'acquisition de ces stock options et actions gratuites soumises à des conditions de performance sont quasi-identiques à celles du plan de stock options et actions gratuites soumises à des conditions de performance 2012.

19 864 stock options ont été exercées au cours des six premiers mois 2013 représentant un montant de trésorerie reçue de 12 milliers d'euros.

### NOTE 8. Pertes de valeur sur actifs reconnues en résultat

Premier semestre 2013 (En millions d'euros)	Dépréciation des actifs	Coûts de restructuration	Autres - Résultat de l'activité opérationnelle	Autres produits et charges financiers	Total résultat net
Perte de valeur des goodwill <sup>(1)</sup>	(574)	-	-	-	(574)
Perte de valeur des frais de développement capitalisés <sup>(1)</sup>	2	-	-	-	2
Perte de valeur sur les autres immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>	3	-	-	-	3
Perte de valeur sur les immobilisations corporelles <sup>(2)</sup>	17	(1)	(3)	-	13
Perte de valeurs des participations dans les entreprises associées	-	-	-	-	-
Perte de valeurs sur actifs financiers <sup>(3)</sup>	-	-	-	(3)	(3)
<b>Total - Net</b>	<b>(552)</b>	<b>(1)</b>	<b>(3)</b>	<b>(3)</b>	<b>(559)</b>
<i>Dont reprise de perte de valeur</i>	23	-	-	-	23

(En millions d'euros) Premier semestre 2012	Dépréciation des actifs	Coûts de restructuration	Autres - Résultat de l'activité opérationnelle	Autres produits et charges financiers	Total résultat net
Perte de valeur des goodwill <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Perte de valeur des frais de développement capitalisés <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Perte de valeur sur les autres immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-
Perte de valeur sur les immobilisations corporelles <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-
Perte de valeurs des participations dans les entreprises associées	-	-	-	-	-
Perte de valeurs sur actifs financiers <sup>(3)</sup>	-	-	-	(14)	(14)
<b>Total - Net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(14)</b>	<b>(14)</b>
<i>Dont reprise de perte de valeur</i>	-	-	-	-	-

2012 (En millions d'euros)	Dépréciation des actifs	Coûts de restructurati on	Autres - Résultat de l'activité opérationnell e	Autres produits et charges financiers	Total résultat net
Perte de valeur des goodwill <sup>(1)</sup>	(522)	-	-	-	(522)
Perte de valeur des frais de développement capitalisés <sup>(1)</sup>	(122)	-	-	-	(122)
Perte de valeur sur les autres immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>	(191)	-	-	-	(191)
Perte de valeur sur les immobilisations corporelles <sup>(2)</sup>	(59)	-	-	-	(59)
Perte de valeurs des participations dans les entreprises associées	-	-	-	-	-
Perte de valeurs sur actifs financiers <sup>(3)</sup>	-	-	-	(30)	(30)
<b>Total - Net</b>	<b>(894)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(30)</b>	<b>(924)</b>
<i>Dont reprise de perte de valeur</i>	2	-	-	-	2

(1) Voir note 2c.

(2) Voir note 2d.

(3) Voir note 9.

## NOTE 9. Produits et charges financiers

(En millions d'euros)	Q2 2013	Q2 2012 <sup>(1)</sup>	1er semestre 2013	1er semestre 2012 <sup>(1)</sup>	2012 <sup>(1)</sup>
<b>Coût de financement</b>	<b>(108)</b>	<b>(69)</b>	<b>(206)</b>	<b>(134)</b>	<b>(278)</b>
Dividendes	-	-	-	-	1
Provisions pour risques financiers	-	-	-	-	1
Pertes de valeurs sur actifs financiers	-	-	(3)	(14)	(30)
Résultats de change	(21)	(17)	(34)	(2)	(2)
Composante financière des charges de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(24)	(31)	(46)	(56)	(127)
Plus ou (moins) valeurs latentes et réalisées sur actifs financiers (titres en équivalence ou non consolidés et créances financières) et valeurs mobilières de placement	-	1	1	2	9
Autres <sup>(2)</sup>	(28)	(192)	(44)	(224)	(249)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(72)</b>	<b>(239)</b>	<b>(126)</b>	<b>(294)</b>	<b>(397)</b>
<b>Total produits et charges financiers</b>	<b>(180)</b>	<b>(308)</b>	<b>(332)</b>	<b>(428)</b>	<b>(675)</b>

(1) Les montants Q2 2012, 1<sup>er</sup> semestre 2012 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

(2) 1<sup>er</sup> semestre 2013 : dont (26) millions d'euros de perte nette concernant des rachats de dettes au cours du deuxième trimestre 2013 (voir note 18)

2012 : Dont (27) millions de pertes concernant le rachat des obligations convertibles 2,875 % Séries B au cours du premier trimestre 2012 et une perte de (178) millions d'euros ((229) millions de US dollars) suite à la modification d'estimation des cash flows futurs concernant la dette obligataire convertible Lucent 2,875% Séries B au deuxième trimestre 2012 (voir notes 25 et 27c des comptes consolidés audités 2012).

(3) 1<sup>er</sup> semestre 2013 : dont (16) million d'euros de perte nette au Venezuela à la suite de la dévaluation de la monnaie locale.

## NOTE 10. Activités abandonnées, actifs détenus en vue de la vente et passifs liés aux groupes d'actifs destinés à être cédés

Les activités abandonnées au titre de 2012 et au premier semestre 2013 sont les suivantes :

- au premier semestre 2013 : règlements de litiges liés à des activités vendues au cours de périodes précédentes et suite de la vente de l'activité Genesys ;
- en 2012 : règlements de litiges liés à des activités vendues au cours de périodes précédentes, l'activité Genesys hors Brésil avant la vente au 1<sup>er</sup> février 2012 et l'activité Genesys au Brésil du 1<sup>er</sup> janvier 2012 à la date de cession de cette portion de l'activité Genesys (1<sup>er</sup> juin 2012).

(En millions d'euros)	1er semestre 2013	1er semestre 2012	2012
<b>Compte de résultat des activités abandonnées</b>			
Revenus	-	26	26
Coût des ventes	-	(10)	(11)
<b>Marge brute</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>15</b>

<i>(En millions d'euros)</i>	1er semestre 2013	1er semestre 2012	2012
<b>Compte de résultat des activités abandonnées</b>			
Charges administratives et commerciales	-	(14)	(12)
Frais de recherche et développement	-	(5)	(5)
<b>Résultat de l'activité opérationnelle</b>	-	<b>(3)</b>	<b>(2)</b>
Résultat financier	-	(1)	(1)
Autres produits et charges	-	(20)	(20)
<b>Résultat net avant résultat de cession</b>	-	<b>(24)</b>	<b>(23)</b>
Résultat de cession des activités abandonnées	1	-	-
Résultat de cession de Genesys net des coûts et impôts associés	-	673	689
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>1</b>	<b>649</b>	<b>666</b>

Les autres actifs destinés à la vente concernent des ensembles immobiliers en cours de cession au 30 juin 2013 et au 30 juin 2012 et des ensembles immobiliers en cours de cession au 31 décembre 2012. Au 30 juin 2013, cela concerne également, les actifs et passifs d'Alcatel-Lucent Networks Services GmbH que nous essayons de vendre avant la fin de l'année dans le cadre de la vente de l'activité de service de E-plus à ZTE.

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
<b>Etat de la situation financière</b>			
Goodwill	4	-	-
Besoins en fonds de roulement opérationnel	7	-	-
Trésorerie	-	-	1
Provisions pour retraites	(8)		
Autres actifs et passifs	(19)	-	(3)
<b>Total des actifs et passifs des groupes d'actifs destinés à être cédés</b>	<b>(16)</b>	-	<b>(2)</b>
<i>Groupes d'actifs destinés à être cédés</i>	<i>50</i>	<i>-</i>	<i>18</i>
<i>Passifs liés aux groupes d'actifs destinés à être cédés</i>	<i>(66)</i>	<i>-</i>	<i>(20)</i>
<b>Ensembles immobiliers et autres actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
<b>Autres passifs détenus en vue de la vente</b>	-	<b>(2)</b>	-
<b>Actifs et groupes d'actifs destinés à être cédés</b>	<b>61</b>	<b>5</b>	<b>20</b>
<b>Passifs liés aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>(66)</b>	<b>(2)</b>	<b>(20)</b>

La variation de trésorerie des activités abandonnées pour les premiers semestres 2013 et 2012 et l'année 2012 se présente de la façon suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	1er semestre 2013	1er semestre 2012	2012
<b>Résultat net</b>	<b>1</b>	<b>649</b>	<b>666</b>
Variation nette de la trésorerie opérationnelle (A)	3	(76)	(89)
Investissements corporels et incorporels (B)	-	(1)	(1)
<b>Free cash flow (A) + (B)</b>	<b>3</b>	<b>(77)</b>	<b>(90)</b>
Variation nette de la trésorerie d'investissement hors Investissements corporels et incorporels (C)	1	1 125	1 124
Variation nette de la trésorerie de financement (D)	-	1	1
<b>Total (A) + (B) + (C) + (D)</b>	<b>4</b>	<b>1 049</b>	<b>1 035</b>

## NOTE 11. Impôts

### Analyse du produit (charge) d'impôt

(En millions d'euros)

	Q2 2013	Q2 2012 <sup>(1)</sup>	1er semestre 2013	1er semestre 2012 <sup>(1)</sup>	2012 <sup>(1)</sup>
<b>(Charge) produit d'impôts exigibles</b>	<b>(18)</b>	<b>(25)</b>	<b>(33)</b>	<b>(19)</b>	<b>(72)</b>
Impôts différés concernant l'allocation du prix d'acquisition de Lucent <sup>(2)</sup>	12	93	25	134	177
Charge d'impôts différés relative à la modification du régime de remboursement des frais médicaux <sup>(3)</sup>	-	-	(22)	-	(51)
Impôts différés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de Lucent <sup>(3)</sup>	3	(11)	5	(11)	1
Impôts différés relatifs à l'emprunt convertible Lucent 2,875 % Séries A <sup>(5)</sup>	-	-	-	-	80
Autres (charges) produits d'impôts différés <sup>(4)</sup>	(25)	22	48	56	(560)
<b>(Charge) produit d'impôts différés</b>	<b>(10)</b>	<b>104</b>	<b>56</b>	<b>179</b>	<b>(353)</b>
<b>Impôts</b>	<b>(28)</b>	<b>79</b>	<b>23</b>	<b>160</b>	<b>(425)</b>

(1) Les montants Q2 2012, 1<sup>er</sup> semestre 2012 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

(2) Concerne la reprise d'impôts différés passifs constatés sur les écritures d'allocation du coût de regroupement avec Lucent.

(3) Relatif à la modification du régime de remboursement des frais médicaux décrit en note 26f des comptes consolidés audités 2012 et en note 21.

(4) Impact fiscal du produit net sur retraites et variations des impôts différés actifs et passifs reconnus du fait des différences temporaires sur les retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux comptabilisés directement en capitaux propres, conformément à la méthode de comptabilisation retenue par le Groupe en application de l'option offerte par IAS 19 (voir note 1j des comptes consolidés audités 2012 et les notes 4 et 21).

(5) Reprise des impôts différés passifs relatifs à l'emprunt convertible Lucent 2,875% Séries A (voir notes 8, 25 et 27 des comptes consolidés audités 2012).

(6) L'impact sur Q2 2013, le premier semestre 2013 et sur 2012 concerne principalement l'analyse du caractère recouvrable d'actifs d'impôts différés aux États-Unis en relation avec le test annuel 2012 de dépréciation des goodwill réalisés au cours du quatrième trimestre 2012. L'impact sur le premier semestre 2012 concerne principalement l'analyse du caractère recouvrable d'actifs d'impôts différés aux États-Unis.

## NOTE 12. Résultats par action

### a/ Nombre d'actions

(Nombre d'actions)	1er semestre 2013	1er semestre 2012	2012
Nombre d'actions ordinaires émises (capital social)	2 329 431 233	2 326 563 826	2 326 563 826
Nombre d'actions d'autocontrôle	(58 167 302)	(58 181 222)	(58 180 222)
<b>Nombre d'actions en circulation</b>	<b>2 271 263 931</b>	<b>2 268 382 604</b>	<b>2 268 383 604</b>
Effet de la pondération des émissions d'actions pour exercices d'options	(1 203 994)	(578 084)	(288 250)
Effet de la pondération sur le nombre d'actions d'autocontrôle	(12 189)	(9 737)	(5 663)
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action</b>	<b>2 270 047 748</b>	<b>2 267 794 783</b>	<b>2 268 089 691</b>

### b/ Calcul des résultats par action

Les résultats nets par action sont calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions détenues par des sociétés consolidées.

Conformément à IAS 33 « Résultat par action » (paragraphe 23), il a été tenu compte du nombre moyen pondéré d'actions à émettre au titre des Obligations Remboursables en Actions (ORA) dans le dénominateur du calcul du résultat net par action.

Les résultats nets par action dilués prennent en compte les équivalents actions, déduction faite du nombre moyen pondéré des équivalents actions détenus par des sociétés consolidées, ayant un effet dilutif. Ils ne prennent pas en compte les équivalents actions sans effet dilutif. Le résultat net est corrigé des charges d'intérêt, nettes d'impôt, relatives aux obligations convertibles et échangeables.

Les effets dilutifs des options de souscription et d'achat d'actions sont calculés selon la méthode du rachat d'actions (« Treasury Stock Method ») selon laquelle les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice ou de l'achat sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché. Les effets dilutifs des obligations convertibles et échangeables en actions sont calculés en supposant qu'il y aura conversion ou échange systématique des obligations contre des actions (« if converted method »).

Les tableaux ci-dessous indiquent le rapprochement entre les résultats nets par action et les résultats nets par action dilués pour les périodes présentées :

(En millions d'euros)	Q2 2013	Q2 2012 <sup>(1)</sup>	1er semestre 2013	1er semestre 2012 <sup>(1)</sup>	2012 <sup>(1)</sup>
<b>Résultat net</b>					
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère par action de base	(885)	(396)	(1 238)	(137)	(2 011)
Ajustement sur le résultat net des instruments dilutifs :					
Charge d'intérêt des obligations convertibles	-	-	-	-	-
<b>Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère dilué par action</b>	<b>(885)</b>	<b>(396)</b>	<b>(1 238)</b>	<b>(137)</b>	<b>(2 011)</b>

(1) Les montants Q2 2012, 1<sup>er</sup> semestre 2012 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

Nombre d'actions	Q2 2013	Q2 2012	1er semestre 2013	1er semestre 2012	2012
<b>Nombre moyen pondéré d'actions - de base</b>	<b>2 271 256 537</b>	<b>2 268 384 430</b>	<b>2 270 047 748</b>	<b>2 267 794 783</b>	<b>2 268 089 691</b>
Effets dilutif:					
• Plans d'émission d'actions (stock-option, RSU)	-	-	-	-	-
• Emprunt convertible Alcatel-Lucent (OCEANE) émis le 10 septembre 2009	-	-	--	-	-
• Emprunt convertible 7,75%	-	-	-	-	-
• Emprunt convertible 2,875% Séries A	-	-	-	-	-
• Emprunt convertible 2,875% Séries B	-	-	-	-	-
<b>Nombre moyen pondéré d'actions - dilué</b>	<b>2 271 256 537</b>	<b>2 268 384 430</b>	<b>2 270 047 748</b>	<b>2 267 794 783</b>	<b>2 268 089 691</b>

(En euros)	Q2 2013	Q2 2012 <sup>(1)</sup>	1er semestre 2013	1er semestre 2012 <sup>(1)</sup>	2012 <sup>(1)</sup>
<b>Résultat net - part du Groupe par action</b>					
De base	(0,39)	(0,17)	(0,55)	(0,06)	(0,89)
Dilué	(0,39)	(0,17)	(0,55)	(0,06)	(0,89)

(1) Les montants Q2 2012, 1<sup>er</sup> semestre 2012 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

### c/ Actions ordinaires

Actions et équivalents actions d'Alcatel-Lucent détenues par des sociétés consolidées	Q2 2013	Q2 2012	1er semestre 2013	1er semestre 2012	2012
Nombre d'actions ordinaires d'Alcatel-Lucent (nombre moyen pondéré)	58 174 696	58 177 850	58 179 491	58 190 959	58 185 885
Nombre d'équivalents actions d'Alcatel-Lucent	-	-	-	-	-

### d/ Actions potentielles

	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Nombre d'options de souscription ou d'achat non exercées	140 621 923	171 069 173	163 818 810

Le tableau suivant donne le nombre d'actions potentielles exclues du calcul du résultat dilué par action du fait de leur effet relatif :

	Q2 2013	Q2 2012	1er semestre 2013	1er semestre 2012	2012
Plans d'émission d'actions (stock-option, RSU)	22 193 592	31 000 595	22 193 261	-	30 265 359
Emprunt convertible Alcatel-Lucent (OCEANE) émis le 10 septembre 2009	249 705 788	309 597 523	249 705 788	309 597 523	309 597 253
Emprunt convertible 7,75 %	37 557 287	37 557 287	37 557 287	37 557 287	37 557 287
Emprunt convertible 2,875 % Séries A	64 404 636	59 675 305	64 559 350	-	65 147 000
Emprunt convertible 2,875 % Séries B	794 804	480 696 727	796 713	-	524 772 341



## NOTE 13. Test de dépréciation des goodwill

### Test de dépréciation sélectif complémentaire des goodwill au premier semestre 2013

Le test de dépréciation sélectif complémentaire des goodwill a conduit à enregistrer une perte de valeur de 574 millions d'euros sur la Division Produit Activités mobiles (voir notes 2c et 8). Les données et hypothèses utilisées pour ce test supplémentaire sélectif de dépréciation des goodwill, pour les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) (voir note 1g des comptes consolidés audités 2012), dans lesquelles sont compris des goodwill significatifs, sont les suivantes :

Test supplémentaire sélectif au 30 juin 2013 (en millions d'euros)	Valeur nette comptable du goodwill <sup>(1)</sup>	Différence entre la valeur recouvrable (A) et l'actif net (B) (A) - (B)	Taux d'actualisation	Méthode de valorisation
Division Optique terrestre <sup>(2)</sup>	289	136	11%	Juste valeur <sup>(3)</sup>
Division Entreprise <sup>(2)</sup>	244	113	11%	Juste valeur <sup>(3)</sup>
Division Activités mobiles	-	-	11%	Juste valeur <sup>(3)</sup>
Autres UGT		Non applicable	Non applicable	
	2 720			
<b>Total net</b>	<b>3 253</b>			

(1) À la date du test sélectif complémentaire (au 30 juin 2013).

(2) Les hypothèses clés retenues pour la détermination de la valeur recouvrable de cette PD et l'analyse de sensibilité de ces hypothèses sont détaillées en note 2c.

(3) Comme définie en note 2c. Le taux de croissance utilisé est celui retenu pour le budget et pour les périodes suivantes conformes aux taux retenus par le marché. Le taux de croissance à l'infini utilisé pour les valeurs terminales est de +1%.

### Test de dépréciation des goodwill et pertes de valeurs sur actifs spécifiques dû à la nouvelle organisation au 1<sup>er</sup> janvier 2013

Du fait de la nouvelle organisation des activités mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (voir note 5), un test de dépréciation spécifique a été effectué au 1<sup>er</sup> janvier 2013 sur les goodwill pour lesquels la Division Produit correspondante avait changé. Le goodwill existant au 31 décembre 2012 a été réalloué aux nouvelles Divisions Produits en utilisant une approche par valeur relative similaire à celle utilisée lorsqu'une entité cède une activité au sein d'une Division Produit.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée suite à ce test spécifique de dépréciation.

### Test de dépréciation annuel des goodwill 2012

Les données et hypothèses utilisées pour le test annuel de dépréciation des goodwill, pour les groupes d'unités génératrices de trésorerie (« UGT », voir note 1g des comptes consolidés audités 2012), dans lesquelles sont compris des goodwill significatifs, sont les suivantes :

(En millions d'euros) Test annuel 2012	Valeur nette comptable du goodwill <sup>(1)</sup>	Différence entre la valeur recouvrable (A) et l'actif net (B) (A) - (B)	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini	Méthode de valorisation
Division Optique	852 <sup>(2)</sup>	0	11,0 %	1,5 %	Juste valeur <sup>(3)</sup>
Division Maintenance	1 590	1 441	11,0 %	1,0 %	Valeur d'utilité <sup>(3)</sup>
Autres UGT	1 378	-	11,0 %	0 % à 2,5 %	Valeur d'utilité <sup>(3)</sup> ou juste valeur <sup>(4)</sup>
<b>Total Net</b>	<b>3 820 <sup>(1)</sup></b>				

(1) À la date du test annuel (réalisé au 31 décembre 2012).

(2) La valeur comptable est après les 522 millions d'euros de perte de valeur comptabilisés en 2012, dont 431 millions d'euros concernent la Division Optique.

(3) Comme définie en notes 2c et 1g des comptes consolidés audités 2012.

(4) Les taux de croissance utilisés sont ceux retenus pour les budgets et pour les périodes suivantes conformes aux taux retenus par le marché. Les taux de croissance à l'infini utilisés pour les valeurs terminales sont compris entre +0 % et +2,5 % selon les Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe.

### Test de dépréciation sélectif complémentaire des goodwill au premier semestre 2012

Comme indiqué en note 2c, le test de dépréciation annuel est, depuis 2012, effectué en novembre/décembre. Nous avons néanmoins réalisé un test de dépréciation sélectif sur les groupes d'unités génératrices de trésorerie (« UGT »), ou les Divisions Produits (PD) pour lesquelles nous avons identifié des événements déclencheurs tel que défini dans l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (i.e. PD Optique, Accès Mobile, Solutions gérées et de sous-traitance et

Construction de réseaux). Ce test sélectif complémentaire n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur.

Les données et hypothèses utilisées pour ce test supplémentaire sélectif de dépréciation des goodwill, pour les UGT, dans lesquelles sont compris des goodwill significatifs, sont les suivantes :

Test supplémentaire sélectif 2012	Valeur nette comptable du goodwill <sup>(1)</sup>	Différence entre la valeur recouvrable (A) et l'actif net (B)		Taux d'actualisation	Méthode de valorisation
		(A) – (B)			
Division Optique <sup>(2)</sup>	1 165	16		11%	Valeur d'utilité <sup>(3)</sup>
Autres UGT	3,292				
<b>Total net</b>	<b>4,457</b>				

(1) À la date du test sélectif complémentaire (au 30 juin 2012).

(2) Comme définie en note 2c. Le taux de croissance utilisé est celui retenu pour le budget et pour les périodes suivantes conformes aux taux retenus par le marché. Le taux de croissance à l'infini utilisé pour les valeurs terminales est de +1,5 %.

(3) Les hypothèses clés retenues pour la détermination de la valeur d'utilité de cette PD et l'analyse de sensibilité de ces hypothèses sont détaillées en note 2c.

## NOTE 14. Participations dans les entreprises associées

### a/ Montant dans l'état de la situation financière des participations dans les entreprises associées

<i>(En millions d'euros)</i>	Valeur		
	30 juin 2013	30 juin 2012 <sup>(1)</sup>	31 décembre 2012 <sup>(1)</sup>
Sociétés en équivalence d'Alcatel-Lucent Shanghai Bell	9	9	9
Alda Marine	13	9	11
AMIRIB	5	(1)	3
Autres sociétés (montants inférieurs à 10 millions d'euros)	7	8	6
<b>Total des participations dans les entreprises associées</b>	<b>34</b>	<b>25</b>	<b>29</b>

(1) Les montants Q2 2012 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

### b/ Évolution des participations dans les entreprises associées

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2013	30 juin 2012 <sup>(1)</sup>	31 décembre 2012 <sup>(1)</sup>
	<b>Valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2013 ou 2012, selon le cas</b>	<b>29</b>	<b>21</b>
Variations de périmètre des unités en équivalence	1	-	2
Quote-part de résultat	3	1	5
Variation de change	1	(1)	2
Autres variations	-	4	(1)
<b>Valeur comptable au 30 juin ou 31 décembre, selon le cas</b>	<b>34</b>	<b>25</b>	<b>29</b>

(1) Les montants Q2 2012 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

## NOTE 15. Besoin en fonds de roulement opérationnel

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2013	30 juin 2012 <sup>(1)</sup>	31 décembre 2012 <sup>(1)</sup>
Stocks et en cours, net	1 990	2 230	1 940
Créances clients et comptes rattachés, net <sup>(2)</sup>	2 556	3 182	2 860
Avances et acomptes versés, net	51	59	53
Avances et acomptes reçus	(623)	(895)	(718)
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 531)	(3 822)	(3 726)
<b>Besoin en fonds de roulement - net</b>	<b>443</b>	<b>754</b>	<b>409</b>

(1) Les montants 2012 et Q2 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

(2) Les montants des créances cédées sans recours et l'impact de ces transferts sur la variation de trésorerie opérationnelle sont détaillés en note 20.

(En millions d'euros)	31 décembre 2012 <sup>(1)</sup>	Flux de trésorerie	Périmètre	Change et autres	30 juin 2013
Stocks et en cours	2 388	146	-	(85)	2 449
Créances clients et comptes rattachés <sup>(2)</sup>	2 980	(273)	-	(11)	2 696
Avances et acomptes versés, net	53	(1)	-	(1)	51
Avances et acomptes reçus	(718)	102	-	(7)	(623)
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 726)	196	2	(3)	(3 531)
<b>Besoin en fonds de roulement opérationnel - brut</b>	<b>977</b>	<b>170</b>	<b>2</b>	<b>(107)</b>	<b>1 042</b>
Dépréciations	(568)	-	-	(31)	(599)
<b>Besoin en fonds de roulement opérationnel - net</b>	<b>409</b>	<b>170</b>	<b>2</b>	<b>(138)</b>	<b>443</b>

(1) Les montants 2012 et Q2 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

(2) Les montants des créances cédées sans recours et l'impact de ces transferts sur la variation de trésorerie opérationnelle sont détaillés en note 20.

## NOTE 16. Instruments composés et de capitaux propres

### *Instruments composés et de capitaux propres (obligations convertibles)*

(En millions d'euros)	Océane 2015		
	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
<b>Etat de la situation financière</b>			
Composante capitaux propres	61	119	98
<b>Capitaux propres</b>	<b>61</b>	<b>119</b>	<b>98</b>
Emprunts obligataires - part à long terme	746	881	902
Part à court terme des emprunts et intérêts courus	20	25	25
<b>Dettes financières</b>	<b>766</b>	<b>906</b>	<b>927</b>
<b>Compte de résultat</b>			
Intérêts financiers relatifs à la dette brute	(46)	(45)	(92)

(En millions d'euros)	7.75 % Lucent			2.875 % Series A, Lucent			2.875 % Series B, Lucent		
	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
<b>Etat de la situation financière</b>									
Composante capitaux propres	57	72	63	22	24	22	-	24	11
<b>Capitaux propres</b>	<b>57</b>	<b>72</b>	<b>63</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>24</b>	<b>11</b>
Emprunts obligataires - part à long terme	667	682	656	52	53	51	1	585	-
Part à court terme des emprunts et intérêts courus	2	2	2	-	-	-	-	1	570 <sup>(1)</sup>
<b>Dettes financières</b>	<b>669</b>	<b>684</b>	<b>658</b>	<b>52</b>	<b>53</b>	<b>51</b>	<b>1</b>	<b>586</b>	<b>570</b>
<b>Compte de résultat</b>									
Intérêts financiers relatifs à la dette brute	(32)	(32)	(66)	(2)	(2)	(4)	(19)	(16)	(36)

(1) Y compris 1 million d'euros d'intérêts courus sur les obligations convertibles 2,875 Lucent Série B % au 31 décembre 2012.

### *Instruments composés et de capitaux propres émis par Lucent avant le regroupement d'entreprise*

#### *Obligations convertibles 2 875% Séries A et B*

Le tableau suivant résume les termes spécifiques de ces obligations.

	Séries A	Séries B
Montant restant au 30 juin 2013	94 969 668 USD	1 172 000 USD
Ratio de Conversion	59,7015	65,1465
Prix de conversion	16,75 USD	15,35 USD
Période de remboursement des options :		
Périodes de remboursements anticipés	20 juin 2008 au 19 juin 2010	20 juin 2009 au 19 juin 2013
Périodes de remboursements optionnels	Après le 19 juin 2010	Après le 19 juin 2013
Dates de remboursement des porteurs d'options	15 juin 2010, 2015 et 2020	15 juin 2013 et 2019
Échéances	15 juin 2023	15 juin 2025

L'emprunt obligataire convertible Lucent à 2,875 % \$ US Série B a fait l'objet de rachats partiels et d'annulations au cours de l'année 2012 pour une valeur nominale de 115,5 millions de dollars US.

Comme expliqué en note 2h, il a été procédé à une ré-estimation à la fin du deuxième trimestre 2012 de la fiabilité des flux futurs estimés de paiement au titre de l'emprunt obligataire convertible Lucent 2,875 % Série B. Prenant en considération la durée résiduelle avant la date de remboursement optionnel (soit le 15 juin 2013) le cours de bourse de l'action du Groupe et son évolution récente ainsi que d'autres données de marché, il a été considéré que l'hypothèse selon laquelle les détenteurs de cet emprunt demanderaient son remboursement anticipé était désormais fiable. Il a donc été décidé de changer l'estimation des flux de trésorerie futurs relatifs à cet emprunt obligataire convertible et de modifier en conséquence sa présentation comptable en accord avec les prescriptions d'IAS 39. Cette modification de ré-estimation représentait des « Autres pertes financières » de (229) millions de dollars US ((178,1) millions d'euros, voir note 9) au 31 décembre 2012 et une augmentation équivalente de la valeur comptable de cette dette financière comparée à celle du 31 décembre 2011.

La valeur comptable des obligations convertibles Alcatel-Lucent USA Inc. série B 2,875 % était égale à 765 millions de dollars US juste avant le 15 juin 2013. A cette date une valeur nominale de 764 millions de dollars US a été remboursée suite à notre offre d'achat en date du 14 mai 2013 (voir note 2h). Les 764 millions de dollars US plus les intérêts courus ont été payés en espèces aux porteurs. Pour le nominal restant de 1 million de dollars US, nous n'avons pas jugé possible d'estimer de manière fiable les flux de trésorerie futurs et la durée de vie prévue des obligations restantes en circulation, car la prochaine option de date de rachat (c'est-à-dire le 15 juin 2019) est trop loin dans l'avenir. Ainsi, et conformément aux prescriptions de la norme IAS 39, nous avons réappliqué le traitement comptable initial et nous avons ajusté la valeur comptable des obligations convertibles série B restantes en circulation à l'aide de leurs flux de trésorerie contractuels jusqu'à leur date d'échéance contractuelle (c'est-à-dire le 15 juin 2025).

*Obligations convertible 7,75% (dette du Trust, filiale du Groupe, ayant émis des titres préférentiels)*

Pendant l'exercice fiscal 2002, Lucent Technologies Capital Trust I (le « Trust ») a émis des titres préférentiels convertibles à 7,75 % pour un montant total de 1,75 milliards de dollars. Le Trust a utilisé le produit de l'émission pour acheter des obligations convertibles subordonnées Lucent à 7,75 % arrivant à échéance le 15 mars 2017, ce qui représente la totalité des actifs du Trust. Les termes des titres préférentiels du Trust sont en grande partie les mêmes que ceux des obligations. Lucent Technologies Inc. (désormais dénommée Alcatel-Lucent USA Inc.) détient tous les titres du Trust et par conséquent, le consolide.

Ratio de conversion	40,3306
Prix de conversion	24,80 USD
Période de remboursement de l'option à discrétion d'Alcatel-Lucent USA Inc	Après le 19 mars 2007
Echéance	15 mars 2017

## NOTE 17. Provisions

### a/ Solde à la clôture

(En millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Provisions sur affaires	451	521	510
Provisions pour restructurations	474	284	456
Provisions pour litiges	122	156	150
Autres provisions	544	518	533
<b>Total <sup>(1)</sup></b>	<b>1 591</b>	<b>1 479</b>	<b>1 649</b>
(1) dont :			
part à moins d'un an	1 185	1 002	1 003
part à plus d'un an	406	477	646

## b/ Evolution au cours du premier semestre 2013

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	Dotation	Utilisation	Reprise	Variation de périmètre	Autres	30 juin 2013
Provisions sur affaires	510	180	(166)	(65)	-	(8)	451
Provisions pour restructurations	456	241	(214)	(7)	-	(2)	474
Provisions pour litiges	150	6	(24)	(7)	-	(3)	122
Autres provisions	533	110	(91)	(17)	-	9	544
<b>Total</b>	<b>1 649</b>	<b>537</b>	<b>(495)</b>	<b>(96)</b>	<b>-</b>	<b>(4)</b>	<b>1 591</b>
Impact en résultat par ligne de résultat :							
• résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées pertes de valeur sur actifs et modifications de régime d'avantages postérieurs à l'emploi		(280)		76			(204)
• coûts de restructuration		(240)		7			(233)
• litiges <sup>(1)</sup>		(2)		-			(2)
• Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi		-		-			-
• autres produits et charges financiers		(13)		4			(9)
• impôt		(1)		9			8
• résultat net des activités abandonnées et résultat de cession de titres consolidés		(1)		-			(1)
<b>Total</b>		<b>(537)</b>		<b>96</b>			<b>(441)</b>

(1) Voir note 17c, ci-dessous.

Au 30 juin 2013, des passifs éventuels existent au titre de contentieux fiscaux en cours et de litiges non réglés. Il n'est pas possible à ce stade d'évaluer ni l'effet financier ni l'échéance de toute sortie de ressources qui pourrait résulter d'une évolution défavorable de certains de ces contentieux, et ceux-ci n'ont, par conséquent, pas été provisionnés au 30 juin 2013.

En particulier, nous avons reçu une évaluation d'audit fiscal, fin 2012, confirmant la position de l'administration fiscale allemande concernant l'impact fiscal de l'apport à Thales de notre ancienne activité de signalisation ferroviaire. Cela pourrait représenter un impact négatif potentiel de 140 millions d'euros avant intérêts et pénalités (174 millions d'euros avec intérêts et pénalités au 30 juin 2013). Rien n'a été provisionné, notre position étant qu'il est plus probable qu'improbable que nous n'aurons pas à payer ces taxes. Si nous devons provisionner quoi que ce soit à l'avenir concernant ce litige fiscal, l'impact résultat serait classé dans les activités abandonnées comme la transaction sous-jacente comptabilisée en 2006. Conformément à la réglementation en vigueur, du fait de l'absence de tout paiement, des intérêts seront à payer in fine s'il était finalement déterminé que ces impôts devaient être payés ; nos états de flux de trésorerie 2012 et du premier semestre 2013 n'ont donc pas été impactés.

### c/ Analyse des provisions pour litiges

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	Dotation	Utilisation	Reprise	Variation de périmètre	Autres	30 juin 2013
Litige FCPA	32	-	(19)	-	-	-	13
Litige Fox River	15	2	(3)	-	-	-	14
Litige immeuble de Madrid	12	-	-	-	-	-	12
<b>Sous-total - litiges significatifs<sup>(1)</sup></b>	<b>59</b>	<b>2</b>	<b>(22)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>39</b>
Autres litiges	91	4	(2)	(7)	-	(3)	83
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>6</b>	<b>(24)</b>	<b>(7)</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>	<b>122</b>

(En millions d'euros)	2012	6 mois clôture le 30 juin 2013
Impact sur le compte de résultat des litiges significatifs:		
- Variation des provisions	-	(2)
- Couverture de change sur litige FCPA	2	(1)
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>(3)</b>

(1) Relatif aux litiges significatifs, tels que définis dans la note 1n des comptes consolidés audités 2012: le litige FCPA décrit dans la note 35b des comptes consolidés audités 2011, le litige Fox River décrit en note 33 des comptes consolidés audités 2012 (Engagements liés aux cessions d'activité d'Alcatel-Lucent USA Inc.) et le litige Immeuble de Madrid décrit en note 34e des comptes consolidés audités 2010.

### d/ Provisions pour restructurations

(En millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
<b>Provision début de l'exercice</b>	<b>456</b>	<b>294</b>	<b>294</b>
Dépenses de la période	(214)	(162)	(340)
Coûts de restructuration (coûts sociaux et autres coûts monétaires)	233	174	479
Annulation de l'impact d'actualisation (perte financière)	-	3	6
Effet des acquisitions (cessions) de sociétés consolidées	-	-	-
Écarts de conversion et autres mouvements	(1)	(25)	17
<b>Provision fin de l'exercice</b>	<b>474</b>	<b>284</b>	<b>456</b>

### e/ Coûts de restructuration

(En millions d'euros)	Q2 2013	Q2 2012	1er semestre 2013	1er semestre 2012	2012
Coûts sociaux - Provision pour restructurations	(71)	(65)	(181)	(100)	(363)
Autres coûts monétaires - Provision pour restructurations	(43)	(13)	(52)	(35)	(59)
Autres coûts monétaires - Autres crédettes	(79)	(25)	(82)	(39)	(57)
Dépréciations et mises au rebut d'actifs	(1)	(4)	(1)	(8)	(11)
<b>Total coûts de restructuration</b>	<b>(194)</b>	<b>(107)</b>	<b>(316)</b>	<b>(182)</b>	<b>(480)</b>

## NOTE 18. Dette financière

(En millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012 <sup>(1)</sup>	31 décembre 2012 <sup>(1)</sup>
Valeurs mobilières de placement à court terme, nettes	2 355	2 110	1 528
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 578	2 898	3 401
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement</b>	<b>4 933</b>	<b>5 008</b>	<b>4 929</b>
(Emprunts obligataires - part à long terme)	(4 917)	(3 789)	(3 727)
(Autres emprunts long terme)	(196)	(211)	(227)
(Part à court terme des emprunts)	(600)	(844)	(851)
<b>(Dette financière brute)</b>	<b>(5 713)</b>	<b>(4 844)</b>	<b>(4 805)</b>
Instruments dérivés de taux- autres actifs courants et non courants	12	31	33
Instruments dérivés de taux- autres passifs courants et non courants <sup>(2)</sup>	(39)	-	-
Prêts aux membres de coentreprises - actifs financiers	16	10	23
<b>Trésorerie (dette financière) nette avant instruments dérivés</b>	<b>(791)</b>	<b>205</b>	<b>180</b>
Instruments dérivés de change sur la dette financière - autres actifs courants et non courants <sup>(3)</sup>	11	51	2
Instruments dérivés de change sur la dette financière - autres passifs courants et non courants <sup>(3)</sup>	(14)	(9)	(35)
<b>Trésorerie (dette financière) nette - hors activités abandonnées</b>	<b>(794)</b>	<b>247</b>	<b>147</b>
Trésorerie (dette financière), nette - actifs détenus en vue de la vente	-	-	-
<b>Trésorerie (dette financière) nette - y compris activités abandonnées</b>	<b>(794)</b>	<b>247</b>	<b>147</b>

(1) Les montants Q2 2012 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

(2) Y compris la valeur de marché des instruments dérivés incorporés dans nos facilités de crédit clôturés en 2013 (voir ci-après).

(3) Les instruments dérivés de change sont des SWAP de change (principalement US\$/€) concernant des prêts intragroupe.

## a/ Emprunts obligataires

### Solde des emprunts obligataires au 31 décembre 2012 et au 30 juin 2013

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	Impact différence de conversion	Autres variations sur le 1 <sup>er</sup> semestre 2013	30 juin 2013
<b>Empruntés par Alcatel-Lucent USA Inc. :</b>				
- Facilité de crédit sécurisée <sup>(1)</sup> - 299 M € <sup>(2)</sup> janvier 2019	-	1	297	298
- Facilité de crédit sécurisée <sup>(1)</sup> 1,741 M\$ US <sup>(2)</sup> janvier 2019	-	5	1 326	1 331
- Facilité de crédit sécurisée <sup>(1)</sup> 500 M\$ US <sup>(21)</sup> août 2016	-	1	381	382
<b>Émis par Alcatel-Lucent :</b>				
OCEANE 5 % - 807 M € <sup>(2)</sup> janvier 2015	1 000	-	(193)	807
6,375 % - 284 M € <sup>(2)</sup> avril 2014 <sup>(3)</sup>	462	-	(178)	284
Emprunt obligataire Senior 8,50 % - 425 M € <sup>(2)</sup> janvier 2016	500	-	(75)	425
<b>Émis par Lucent :</b>				
7,75 % - 931 M\$ US <sup>(2)</sup> mars 2017 <sup>(4)</sup>	732	7	-	739
2,875 % - 95 M\$ US <sup>(2)</sup> Séries A juin 2023 <sup>(4)</sup> <sup>(5)</sup>	74	-	-	74
2,875 % - 1 M\$ US <sup>(2)</sup> Séries B juin 2025 <sup>(4)</sup> <sup>(5)</sup>	606	3	(608)	1
6,50 % - 300 M\$ US <sup>(2)</sup> janvier 2028	204	2	-	206
6,45 % - 1 360 M\$ US <sup>(2)</sup> mars 2029	928	8	-	936
<b>Sous total</b>	<b>4 506</b>	<b>27</b>	<b>950</b>	<b>5 483</b>
Composante capitaux propres et frais d'émission de l'OCEANE 2015 émise par Alcatel-Lucent	(98)	-	37	(61)
Composante capitaux propres de l'obligation convertible Lucent 2,875 % - Séries A	(22)	-	-	(22)
Composante capitaux propres de l'obligation convertible Lucent 2,875 % - Séries B	(11)	-	11	0
Composante capitaux propres des autres obligations convertibles émises par Lucent	(63)	-	6	(57)
Juste valeur des instruments de taux relatifs à la dette obligataire et frais inclus dans le calcul du taux d'intérêt effectif	(15)	(1)	(102)	(118)
<b>Valeur Comptable des emprunts Obligataires et facilités de crédit</b>	<b>4 297</b>	<b>26</b>	<b>902</b>	<b>5 225</b>

(1) Nos facilités de crédits ont un taux d'intérêt variable qui inclue un floor avec un strike à 1%. Etant donné le niveau actuel des taux variables Euribor et Libor USD, ce floor est actuellement dans la monnaie, c'est-à-dire activé. Ainsi les taux de ces facilités de crédit sont actuellement égaux au strike du floor (1%) plus le spread de crédit, à savoir 7,5% pour la facilité de 298 millions d'euros due en Janvier 2019, 7,25% pour la facilité de 1 741 millions de dollars U.S due en Janvier 2019 et 6,25% pour la facilité de 500 millions de dollars U.S due en Aout 2016.

(2) Montants nominaux restant à rembourser au 30 juin 2013.

(3) Bénéficie d'une garantie totale, inconditionnelle et subordonnée d'Alcatel-Lucent USA Inc.

(4) Voir note 25 des comptes consolidés audités 2012 pour le détail des options de put et de call.

(5) Bénéficie d'une garantie totale, inconditionnelle et subordonnée d'Alcatel-Lucent.

### Evolution du mois de juillet 2013 et au cours du premier semestre 2013:

#### • Juillet 2013 – Événements postérieurs à la date de clôture

Le 26 juin 2013, Alcatel-Lucent a lancé une émission d'OCEANE à échéance 1er juillet 2018 (les « Obligations ») d'un montant nominal initial d'environ 548 millions d'euros. La valeur nominale unitaire des Obligations a été fixée à 1,80 euro, faisant apparaître une prime d'environ 37 % par rapport au cours de référence de l'action Alcatel-Lucent sur le marché réglementé de NYSE-Euronext à Paris.

L'objectif de l'émission, qui s'inscrit dans le cadre du plan Shift (le plan d'Alcatel-Lucent sur trois ans visant à repositionner la Société comme spécialiste industriel des Réseaux IP et du Très Haut Débit, tout en réduisant ses coûts et en restructurant sa dette), est d'allonger la maturité de la dette du groupe.

Le montant nominal de l'émission a été augmenté pour être porté à un montant nominal de 629 millions d'euros suite à l'exercice de la totalité de l'option de sur-allocation. L'émission et le règlement-livraison des Obligations ont été faits le 3 juillet 2013.

Les Obligations donneront droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes Alcatel-Lucent, à raison d'une action pour une Obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs.

Les Obligations porteront intérêt à un taux annuel de 4,25 % payable à terme échu semi-annuellement les 1er janvier et 1er juillet de chaque année, pour la première fois le 1er janvier 2014 (ou le premier jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré), soit environ 0,03825 euro par semestre et par Obligation. Pour la période courant du 3 juillet 2013, date d'émission, au 31 décembre 2013 inclus, le coupon qui sera mis en paiement le 2 janvier 2014, s'élèvera à environ 0,03794 euro par Obligation.



Les Obligations seront émises au pair le 3 juillet 2013. Les Obligations pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré d'Alcatel-Lucent sous certaines conditions.

Les Obligations ont été notées CCC par Standard & Poor's et Caa1 par Moody's.

Une note d'opération a été soumise à l'approbation de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») pour l'admission des obligations sur le marché réglementé Euronext à Paris. L'AMF a approuvé la note d'opération pour la cotation des obligations sur l'Euronext à Paris sous le numéro 13-305 du 26 juin 2013.

Les Obligations ont uniquement fait l'objet d'un placement privé en France et hors de France (à l'exception des États-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie et du Japon) auprès des personnes visées par l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier, sans offre au public dans un quelconque pays (y compris en France).

Durant le mois de juillet 2013, une valeur nominale de 748 millions d'euros d'Océane 5,00% maturité Janvier 2015 (valeur comptable 691 millions d'euros) a été rachetée pour un montant en espèces payé par la société de 780 millions d'euros (hors intérêts courus). L'impact négatif sur le compte de résultat, qui sera comptabilisé en Autres Charges/produits financiers sur le troisième trimestre 2013 représente une charge de (89) millions d'euros. L'impact de l'émission de l'Océane à maturité 1er juillet 2018 et des rachats effectués en Juillet 2013 sur la dette financière par maturité est présentée en note 18b ci-dessous.

#### • Clôture des facilités de crédit :

Le 30 janvier 2013, Alcatel-Lucent USA Inc., en tant qu'emprunteur, et la plupart des entités du Groupe (en particulier Alcatel-Lucent) en tant que garantes des engagements d'Alcatel-Lucent USA Inc., ont conclu des crédits garantis de premier rang qui ont été syndiqués en janvier 2013 et qui se décomposent comme suit :

- Un crédit, dit « asset sale », d'un montant nominal égal à 500 millions de dollars US, servant un coupon égal au plus petit du Libor (avec un taux minimal de 1%) plus 525 points de base, et de l'Alternate Base Rate (« ABR ») (le taux le plus élevé du Prime Rate de Crédit Suisse, du Federal Funds Effective Rate plus 0,5% et du Libor un mois après quelques ajustements plus 1%) plus 425 points de base (choix à faire périodiquement par l'emprunteur), et arrivant à échéance en août 2016 ;
- Un crédit d'un montant nominal égal à 1 750 millions de dollars US, servant un coupon égal au plus petit du Libor (avec un taux minimal de 1%) plus 625 points de base, et de l'ABR plus 525 points de base (choix à faire périodiquement par l'emprunteur), et arrivant à échéance en janvier 2019, avec un amortissement trimestriel de 0,25 % de la valeur nominale ; et
- Un crédit d'un montant nominal égal à 300 millions d'euros, servant un coupon égal au Libor (avec un taux minimal de 1%) plus 650 points de base, et arrivant également à échéance en janvier 2019 et également avec un amortissement trimestriel de 0,25 % de la valeur nominale.

Ces crédits bénéficient d'une sûreté de premier rang sur (i) les titres détenus par Alcatel-Lucent USA Inc., Alcatel-Lucent Holdings Inc. et les autres garants dans la majorité de leurs filiales, (ii) la quasi totalité des brevets et autres droits de propriété intellectuelle d'Alcatel-Lucent USA Inc., Alcatel Lucent et des autres garants, (iii) la plupart des prêts intragroupe réalisés par Alcatel-Lucent USA Inc., Alcatel-Lucent Holdings Inc. et les autres garants, et (iv) la plupart des actifs matériels et immatériels d'Alcatel-Lucent USA Inc. et des garants U.S.

L'accord concernant ces crédits n'inclue pas d'engagement à respecter en permanence (ratio dont le calcul est habituellement testé trimestriellement et qui mesure par exemple, la capacité de l'emprunteur à rembourser sa dette), mais inclue des engagements restreignant, entre autres, la capacité du Groupe à : (i) souscrire ou garantir de nouvelles dettes ou émettre des actions préférentielles, (ii) donner certaines sûretés, (iii) vendre des actifs ou monétiser des brevets, (iv) verser des dividendes, racheter des titres, faire certains investissements et (v) vendre ou transférer des actifs du Groupe donnés en sûreté des crédits garantis.

En accord avec IAS 39, les conditions de taux minimal (floor) sur le taux variable de ces facilités de crédit ont été comptabilisées en tant que dérivés incorporés et séparées du contrat hôte (les facilités de crédit). La juste valeur à la mise en place de ces floors a été évaluée à 10 millions de dollars US pour le crédit de 500 millions de dollars US, 46 millions de dollars pour le crédit de 1 750 millions de dollars US et 7 millions d'euros pour le crédit de 300 millions d'euros. Cette juste valeur a été soustraite de la valeur nominale des facilités de crédit et a été enregistrée en tant qu'instrument dérivé de taux et inclue dans notre trésorerie (dette financière) nette tel que définie et présentée ci-dessus. La variation de juste valeur de 10 millions d'euros au cours du premier semestre a été enregistrée en autres produits (charges) financiers.

De plus, les frais d'émission de ces facilités de crédit ont également été soustraits de la valeur nominale des facilités de crédit donnant les valeurs comptables suivantes : 470 millions de dollars US pour le crédit de 500 millions de dollars US, 1 633 millions de dollars US pour le crédit de 1 750 millions de dollars US et 283 millions de dollars pour le crédit de 300 millions d'euros. La trésorerie nette dégagée est reportée dans le tableau des flux de trésorerie sur la ligne "Emission d'emprunts long-terme" pour un montant total de 1 917 millions d'euros. La différence entre la

valeur nominale et la valeur comptable des facilités de crédit est amortie en coûts financiers au long de la vie de la dette.

• **Rachats (remboursement avant la date de maturité) :**

Le 30 avril 2013, le Groupe a lancé une offre d'achat ouverte jusqu'au 15 mai 2013 visant certains de ses titres obligataires en circulation, pour un montant maximal de 750 millions d'euros.

Le 21 mai 2013, les obligations suivantes ont donc fait l'objet de rachats partiels et d'annulations :

- *Obligations 2014 émises par la Société*

- - Montant nominal racheté : 172 033 000 €
- - Montant en espèces payé par la Société hors intérêts courus : 179 774 485 €

Les obligations 2014 émises par la Société ont fait l'objet de rachats supplémentaires au cours du mois de juin 2013 pour un montant nominal de 5 754 000 euros et un montant en espèces payé par la Société hors intérêts courus de 6 000 442 EUR. De plus, les swaps de taux d'intérêt qui couvraient la part de la dette rachetée ont été débouclés et ont générés une soulte de 6 777 000 euros.

- *OCEANE 2015 émises par la Société:*

- - Montant nominal racheté : 193 450 304 €
- - Montant en espèces payé par la Société : 195 726 190 €

Le montant payé pour un remboursement avant échéance sur une obligation convertible est alloué à la date de remboursement entre la composante dette et la composante capitaux propres selon une méthode cohérente avec celle utilisée à l'origine. Le montant de la perte ou du gain relatif à la composante dette est comptabilisé en résultat financier et le montant du versement relatif à la composante capitaux propres est comptabilisé directement en capitaux propres.

- *Emprunt obligataire Senior 2016 émis par la Société :*

- - Montant nominal racheté : 75 243 000 €
- - Montant en espèces payé par la Société hors intérêts courus : 80 133 795 €

Les gains et pertes nets relatifs à ces rachats ont représenté une perte de (26) millions d'euros à comptabiliser en résultat financier dans les « autres produits et (charges) financiers nets » sur le deuxième trimestre 2013 (voir Note 9).

• **Remboursement avant la date de maturité en raison d'une date optionnelle de remboursement :**

A l'option du porteur, les obligations convertibles Lucent 2,875% Séries B étaient remboursables à 100% du montant nominal augmenté de tous les intérêts courus et non payés à la première date optionnelle de remboursement anticipé, soit le 15 juin 2013.

Le nominal restant des obligations convertibles Lucent 2,875 % Séries B était égal à 765 millions de dollars US au 15 juin 2013. Les obligations ont fait l'objet d'un remboursement partiel anticipé à cette date, pour un montant en espèces de 764 millions de dollars US augmenté des intérêts courus correspondant à une valeur nominale de 764 millions de dollars US.

Obligations convertibles Lucent 2.875% US\$ Series B

Valeur nominale soumise au rachat: : 763 828 000 millions de dollars US

En raison du nouveau traitement comptable retenu au deuxième trimestre 2012 (voir note 2h), la valeur comptable des obligations convertibles Lucent 2,875% Séries B au 15 juin 2013 était égale à leur valeur nominale. Aucun gain ou profit lié au remboursement partiel n'a en conséquence été enregistré.

## Évolution sur l'exercice 2012:

### • Prolongation des dates de maturité ou de remboursement :

Le solde des emprunts qui avaient été émis en juillet et octobre 2010 (soit les emprunts dus en février 2012 et mai 2012 pour un montant nominal de 50 millions d'euros chacun) n'ont pas été prolongées par Alcatel-Lucent au-delà de ces dates et les emprunts ont été remboursés.

### • Rachats (remboursement avant la date de maturité) :

En 2012, l'emprunt obligataire convertible Lucent à 2,875 % \$ US Séries B a fait l'objet de rachats partiels et d'annulations au cours du premier trimestre 2012 pour un montant en cash de 110 millions de dollars US hors intérêts courus correspondant à une valeur nominale de 115,5 millions de dollars US.

Emprunt obligataire convertible Lucent 2,875 % Séries B

Montant nominal racheté : 115 500 000 dollars US

Le montant payé pour un remboursement avant échéance est alloué à la date de remboursement entre la dette et les capitaux propres selon une méthode cohérente avec celle utilisée à l'origine. Le montant de la perte ou du gain relatif à la composante dette est comptabilisé en résultat financier et le montant du versement relatif à la composante capitaux propres est comptabilisé directement en capitaux propres.

Les gains et pertes nets relatifs à ces rachats ont représenté une perte de (27) millions d'euros en résultat financier dans les « autres produits et (charges) financiers nets » en 2012 (voir note 8).

## b/ Analyse par échéance de remboursement et nature de taux

### Répartition de la dette par date d'échéance

(En millions d'euros)	30 juin 2013	Emission et rachat en juillet 2013 <sup>(1)</sup>	Emission et rachat après juillet 2013	30 juin 2012 <sup>(2)</sup>	31 décembre, 2012 <sup>(2)</sup>
Part à court terme des emprunts long terme <sup>(1)</sup>	396	-	396	586	570
Emprunts court terme <sup>(2)</sup>	204	-	204	258	281
<b>Partie remboursable à moins d'un an de la dette financière brute</b>	<b>600</b>	<b>-</b>	<b>600</b>	<b>844</b>	<b>851</b>
<i>Dont : dans les 3 mois</i>	187	-	187	110	228
<i>de 3 à 6 mois</i>	10	-	10	20	602
<i>de 6 à 9 mois</i>	10	-	10	115	10
<i>de 9 à 12 mois</i>	393	-	393	611	11
du 1 <sup>er</sup> juillet 2013 au 31 décembre 2013					-
du 1 <sup>er</sup> juillet 2014 au 31 décembre 2014	17	-	17	8	604
2014					-
2015	913	(691)	222	585	1 049
2016	879	-	879	1 027	495
2017	684	-	684	492	593
2018 et au-delà	2 620	505 <sup>(4)</sup>	3 125	1 888	1 213
<b>Partie remboursable à plus d'un an de la dette financière brute<sup>(3)</sup></b>	<b>5 113</b>	<b>(186)</b>	<b>4 927</b>	<b>4 000</b>	<b>3 954</b>
<b>Total</b>	<b>5 713</b>	<b>(186)</b>	<b>5 527</b>	<b>4 844</b>	<b>4 805</b>

(1) L'émission et le rachat des dettes financières sont mentionnées dans la note 18a « Evolution au mois de juillet »

(2) Les montants Q2 2012 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

(3) Les emprunts convertibles peuvent être remboursés par anticipation suite à une conversion anticipée ou à l'exercice d'options de rachat (voir note 15 des états financiers consolidés 2012). Dans le cas de périodes / dates optionnelles de remboursement antérieures à l'échéance contractuelle, la probabilité de remboursement à ces périodes / dates peut conduire à modifier les paiements estimés au titre de la dette concernée. Conformément aux règles édictées par IAS 39, si une entité révisé les estimations de paiements futurs, du fait de nouvelles estimations fiables, la valeur comptable de la dette doit être ajustée au montant de la valeur actualisée des nouveaux paiements attendus calculée en utilisant le taux d'intérêt effectif initial de la dette financière, afin de tenir compte des flux de trésorerie désormais anticipés. Cet ajustement est comptabilisé en produit ou charge dans le compte de résultat.

(4) Valeur comptable estimée correspondant à une valeur nominale de 629 millions d'euros, une estimation de la part capitaux propres (dont le calcul n'est pas encore finalisé) de (113) millions d'euros et des frais d'émission de (11) millions d'euros.

## Répartition de la dette par nature de taux

La proportion de la dette brute à taux fixe après couverture est d'environ 95 % au 30 juin 2013, à comparer à 90% au 31 décembre 2012. Les 95% au 30 juin 2013 tiennent compte du floor actuellement applicable à nos crédits garantis de premier rang (décrits ci-dessus), qui a pour effet de rendre les taux d'intérêts de ces crédits fixes.

## c/ Notation de la dette du Groupe

### Notation de la dette d'Alcatel-Lucent et Alcatel-Lucent USA Inc (ex Lucent)

Au 29 juillet 2013, les notations d'Alcatel-Lucent étaient les suivantes :

Agence de notation	Note de la société	Dette à long terme non garantie	Dette à court terme	Perspective	Dernière mise à jour de la note	Dernière mise à jour de la perspective
Moody's	B3	Caa1	Not Prime	Négative	4 décembre 2012	4 décembre 2012
Standard & Poor's	B-	CCC	B	Stable	21 juin 2013	21 juin 2013

Au 29 juillet 2013, les notations d'Alcatel-Lucent USA Inc étaient les suivantes :

Agence de notation	Dette à long terme non garantie	Dette à court terme	Perspective	Dernière mise à jour de la note	Dernière mise à jour de la perspective
Moody's	Caa2 <sup>(1)</sup>	n.a	Négative	4 décembre 2012	4 décembre 2012
Standard & Poor's	CCC	n.a	Négative	21 juin 2013	21 juin 2013

(1) Le 20 janvier 2012, la notation des obligations d'Alcatel-Lucent USA Inc. et des titres préférentiels émis par Lucent Technologies Capital Trust I qui ne bénéficient pas d'une garantie d'Alcatel-Lucent a été arrêtée.

**Moody's** : Le 26 juin 2013, Moody's a provisoirement attribué la note Caa1 aux nouvelles obligations convertibles OCEANE émises par Alcatel-Lucent ce jour-là et a rendu définitive la note B1 accordée aux crédits garantis de premier rang conclu par Alcatel-Lucent USA Inc. le 30 janvier 2013.

Le 19 décembre 2012, Moody's a attribué une note provisoire (P) B1 aux crédits garantis de premier rang 2013 décrits ci-dessus. Cette note sera confirmée une fois revue la documentation finale de la transaction.

Le 4 décembre 2012, Moody's a abaissé la note de crédit du groupe Alcatel-Lucent de B2 à B3. Dans le même temps, les notes de la dette long terme d'Alcatel-Lucent a été abaissée de B3 à Caa1 et celles des deux émissions d'obligations convertibles d'Alcatel-Lucent USA Inc. qui bénéficient d'une garantie subordonnée d'Alcatel-Lucent de Caa1 à Caa2. La Perspective Négative a été confirmée.

Le 3 août 2012, Moody's a fait passer la perspective de sa note du groupe Alcatel-Lucent et de sa dette ainsi que des notes des dettes d'Alcatel-Lucent USA Inc. et du Lucent Technologies Capital Trust I de Stable à Négative. Les notes ont été confirmées.

Le 8 mai 2012, Moody's a abaissé la note de la société de B1 à B2 et a changé la perspective de la note de « Négative » à « Stable ». Simultanément, la dette à long terme d'Alcatel-Lucent a été dégradée de B2 à B3 et les notes des emprunts d'Alcatel-Lucent Inc., qui ont été garantis par Alcatel-Lucent sur une base subordonnée, ont été abaissées de B3 à Caa1.

Le 20 janvier 2012, Moody's a confirmé la note de crédit B1 du groupe Alcatel-Lucent mais a dégradé de B2 à B3 les deux émissions d'obligations convertibles d'Alcatel-Lucent USA Inc. qui bénéficient d'une garantie subordonnée d'Alcatel-Lucent. Dans le même temps, Moody's a arrêté la notation des obligations émises par Alcatel-Lucent Inc. ainsi que des titres préférentiels émis par Lucent Technologies Capital Trust Inc., qui ne bénéficient pas d'une garantie. Les perspectives négatives ont été maintenues.

La grille de notation de Moody's va de la notation AAA, qui est considérée comme représentant le risque d'investissement le plus faible, à C, qui est la notation la plus faible. La notation du Groupe B3 est dans la catégorie B, qui comprend également les notations B1 et B2. Moody's donne la définition suivante de cette catégorie B : « les obligations notées B sont considérées comme spéculatives et comportant des risques élevés » et de la catégorie Caa : « les obligations notées Caa sont jugées spéculatives et comportant des risques très élevés ».

**Standard & Poor's** : Le 26 juin 2013, Standard & Poor's a attribué la note de crédit CCC aux nouvelles obligations convertibles OCEANE émises par Alcatel-Lucent ce jour là.

Le 21 juin 2013, Standard & Poor's a abaissé les notes de crédit corporated'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc de B à B- avec une perspective stable. Standard & Poor's a confirmé la note B de crédit court terme d'Alcatel-Lucent et abaissé la note attribuée aux crédit garantis de premier rang (Senior Secured Credit Facilities) d'Alcatel

Lucent USA Inc de BB- à B+ ainsi que la note de crédit des dettes long terme non garanties du Groupe de CCC+ à CCC. La note des titres préférentiels émis par Lucent Technologies Capital Trust I a été abaissée de CCC à CCC-.

Le 18 février 2013, Standard & Poor's a confirmé les notes de crédit long-terme B attribuées à Alcatel-Lucent et à Alcatel-Lucent USA Inc. et les a enlevées de leur mise sous Surveillance avec implication Négative. La perspective est négative. En même temps la note BB- attribuée aux crédits garantis de premier rang conclus par Alcatel-Lucent USA Inc. en janvier 2013 a été confirmée. Les autres notes ont également été confirmées.

Le 21 décembre 2012, Standard & Poor's a fait passer les notes d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel Lucent USA Inc. ainsi que de leur dette sous Surveillance avec implication Négative. Dans le même temps, Standard & Poor's a abaissé les notes de crédit des dettes long terme non-garanties d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. de B à CCC+. La note B de la dette court terme d'Alcatel-Lucent a été confirmée.

Le 13 août 2012, Standard & Poor's a revu sa perspective sur Alcatel-Lucent et Alcatel-Lucent USA Inc. de Stable à Négative. Les notes ont été confirmées.

La grille de notation de Standard & Poor's va de la notation AAA (la plus élevée) à D (la plus faible). La notation du Groupe, soit B est dans la catégorie B, qui comprend également les notations B+ et B-. Standard & Poor's donne la définition suivante de cette catégorie : « Une obligation notée B est plus susceptible d'être en défaut qu'une obligation notée « BB », mais l'émetteur a pour le moment la capacité de faire face aux engagements attachés à cette obligation. Des conditions économiques ou financières défavorables réduiraient probablement la capacité, ou la volonté, du débiteur de remplir ses engagements pris au titre de l'obligation ».

Les notations CCC des titres préférentiels de Lucent Technologies Capital Trust I et du crédit des dettes long terme non garanties du Groupe sont dans la catégorie CCC qui comprend également les notations CCC+ et CCC-. Standard & Poor's donne la définition suivante de la catégorie CCC : « Une obligation notée « CCC » est actuellement susceptible d'être en défaut et est dépendante de conditions économiques et financières favorables pour que l'émetteur remplisse ses engagements financiers la concernant. En cas de mauvaises conditions économiques et financières, l'émetteur n'aurait probablement pas la capacité de faire face à ses engagements financiers attachés à l'obligation ».

#### ***Clauses sur les notations affectant la dette d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. au 30 juin 2013***

Compte tenu des notes attribuées à sa dette court-terme et de la faible liquidité du marché français des « billets de trésorerie », Alcatel-Lucent a décidé de ne pas intervenir pour le moment sur ce marché.

Les emprunts obligataires en cours d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. ne contiennent pas de clauses qui pourraient déclencher un remboursement accéléré dans le cas d'une baisse de leurs notations respectives.

#### ***d/ Accord de crédit bancaire***

##### ***Crédit bancaire syndiqué d'Alcatel-Lucent***

Le 5 avril 2007, Alcatel-Lucent a conclu une ligne de crédit bancaire syndiquée à devises multiples de 1,4 milliard d'euros revolving sur cinq ans (avec deux options d'extension d'un an). Le 21 mars 2008, la disponibilité du crédit a été étendue d'une année du 2 avril 2012 au 5 avril 2013 à hauteur de 837 millions d'euros. Ainsi, depuis le 5 avril 2012, le montant disponible sur la ligne de crédit s'élève à 837 millions d'euros.

La disponibilité de ce crédit syndiqué ne dépend pas de la notation de la dette d'Alcatel-Lucent par les agences de notation. La capacité d'Alcatel-Lucent à tirer ce crédit est conditionné par le respect d'un ratio relatif à la capacité du Groupe à générer de la trésorerie pour rembourser sa dette nette. Depuis la mise en place de ce crédit syndiqué de 1,4 milliard d'euros, le Groupe a respecté chaque trimestre ce ratio financier.

La ligne de crédit a été annulée lors de la conclusion de l'accord de financement décrit à la note 18a Emprunts obligataires (Evolution au cours du premier semestre 2013).

## NOTE 19. Hiérarchie de juste valeur

La version révisée de l'IFRS 7 – « Instruments financiers : Informations à fournir - Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers » concerne les actifs et passifs évalués à la juste valeur et requiert de classer les évaluations à la juste valeur en 3 niveaux qui sont également définis en IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur ». Les niveaux de hiérarchie de juste valeur reflètent l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations :

- **Niveau 1** : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- **Niveau 2** : des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).
- **Niveau 3** : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

### **Actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente**

(En millions d'euros)	30 juin 2013				30 juin 2012				31 décembre 2012			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>												
Actifs financiers disponibles à la vente à la juste valeur	1	148	6	155	2	136	6	144	1	146	7	154
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	2 300	-	2 300	-	2 037	-	2 037	-	1 431	-	1 431
Dérivés de change <sup>(2)</sup>	-	19	-	19	-	61	-	61	-	29	-	29
Instruments dérivés de taux - couverture	-	11	-	11	-	31	-	31	-	33	-	33
Instruments dérivés de taux - autres	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	-	-
Equivalents de trésorerie <sup>(1)</sup>	206	108	-	314	614	135	-	749	906	133	-	1 039
<b>Total</b>	<b>207</b>	<b>2 586</b>	<b>6</b>	<b>2 799</b>	<b>616</b>	<b>2 402</b>	<b>6</b>	<b>3 024</b>	<b>907</b>	<b>1 772</b>	<b>7</b>	<b>2 686</b>
<b>Passifs</b>												
Dérivés de change	-	(36)	-	(36)	-	(40)	-	(40)	-	(40)	-	(40)
Instruments dérivés de taux - couverture	-	(39)	-	(39)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de taux - autres	-	(1)	-	(1)	-	(3)	-	(3)	-	(1)	-	(1)
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>(76)</b>	<b>-</b>	<b>(76)</b>	<b>-</b>	<b>(43)</b>	<b>-</b>	<b>(43)</b>	<b>-</b>	<b>(41)</b>	<b>-</b>	<b>(41)</b>

(1) Les OPCVM sur marchés actifs sont comptabilisés à leur valeur nette comptable (VNC) et sont classés en niveau 1. Le reste des équivalents de trésorerie du Groupe sont classés en niveau 2 et comptabilisés au coût amorti, ce qui est un estimé raisonnable de la juste valeur étant donné le court délai entre l'achat de l'instrument et sa maturité attendue.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les valeurs mobilières de placement qui sont inclus dans les actifs financiers disponibles à la vente à la juste valeur classés en niveau 1 sont évalués en utilisant les cours de marchés pour des instruments similaires ou des prix de marché non-liés qui sont corroborés par des données de marché observables. Le Groupe utilise des inputs tels que des données commerciales actuelles, des rendements de référence, des analyses de courtiers et autres données similaires, qui sont obtenues des marchés cotés, des analystes indépendants et autres sources, pour déterminer la juste valeur de ces actifs la plus exacte.

Les instruments dérivés du Groupe sont classés en Niveau 2, puisqu'ils ne sont pas échangés activement et sont évalués en utilisant des modèles d'évaluation qui utilisent des données de marché observables (taux de change de devises étrangères, indices de volatilité et taux d'intérêt).

Il n'y a pas eu de transferts entre le Niveau 1 et le Niveau 2 pour la hiérarchie de juste valeur pour les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente entre 2013 et 2012 et entre 2012 et 2011.

Les actifs financiers classés en Niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur correspondent à des investissements dans des sociétés non consolidées. Les montants concernés ne sont pas significatifs.

### **Actifs et passifs évalués à leur juste valeur sur une base non récurrente**

Les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur sur une base non récurrente peuvent inclure :

- des prêts et des actifs longs termes qui ont été ramenés à leur juste valeur lorsqu'ils sont destinés à être vendus ;

- la réévaluation d'investissements détenus par d'anciennes filiales consolidées (dans lesquelles nous avons vendu une participation majoritaire tout en conservant une part ne donnant pas le contrôle dans l'entité, résultant de la déconsolidation d'une filiale) ; et,
- immobilisations corporelles et incorporelles et passifs identifiables (hors goodwill) résultant d'un regroupement d'entreprises.

Le Groupe ne possède pas d'actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base non récurrente au 30 juin 2013, 30 juin 2012 ou au 31 décembre 2012.

## **NOTE 20. Actifs financiers transférés**

### ***a/ Créances transférées qui ne sont pas dé-comptabilisées dans leur totalité***

Les créances liées au crédit d'impôt recherche français ont été vendues à des banques mais n'ont pas été dé-comptabilisées de l'état de situation financière en raison du maintien dans le Groupe de la quasi-totalité des risques et avantages liés à ces créances, du fait de la capacité pour l'acheteur d'annuler rétroactivement la cession initiale dans certaines circonstances et l'existence d'une clause d'ajustement du prix de vente si la créance est remboursée avant sa maturité contractuelle (soit dans 3 ans) par l'Etat Français.

Ces créances représentaient un montant de 244 millions d'euros au 30 juin 2013 (163 millions d'euros au 30 juin 2012 et 166 millions d'euros au 31 décembre 2012) inclus dans notre dette financière (en autre dette financière).

### ***b/ Montant des créances cédées sans recours***

#### *Soldes de l'encours cédé*

(En millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
En-cours des créances cédées sans recours <sup>(1)</sup>	1 049	846	1 111

(1) Sans recours en cas de défaut de paiement par le débiteur. Voir principes comptables en note 1qi des comptes consolidés audités 2012.

#### *Variations de l'encours cédé*

(En millions d'euros)	1er semestre 2013	1er semestre 2012	2012
Impact sur la variation de trésorerie opérationnelle	(62)	(106)	159

## **NOTE 21. Pensions, indemnités de départ à la retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi**

Alcatel-Lucent a choisi d'appliquer la norme révisée IAS 19 (voir note 1j des comptes consolidés audités 2012) qui autorise la reconnaissance immédiate, dans l'état consolidé du résultat global, des pertes et gains actuariels ainsi que les ajustements de plafonnement des actifs de retraites en dehors du résultat net. A partir du 1er janvier, 2013, Alcatel-Lucent applique les nouvelles prescriptions de l'IAS 19 révisé "Avantages du personnel" telles que décrites en note 4.

98 % de la valeur totale des engagements et 96 % de la valeur de marché totale des fonds investis d'Alcatel-Lucent ont été remesurés au 30 juin 2013. Seuls les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi de Alcatel-Lucent aux États-Unis et les principaux régimes de retraite d'Alcatel-Lucent en dehors des États-Unis (France, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas et Belgique) ont été remesurés. Le fait de ne pas remesurer les autres régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi est considéré comme non significatif.

Pour les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi d'Alcatel-Lucent aux États-Unis, les impacts prennent en compte l'augmentation des taux d'intérêts et les écarts entre les rendements réels et les produits d'intérêts générés par les actifs des régimes et les prestations payées. Des pertes actuarielles de (1 019) millions d'euros (dont (1 030) millions d'euros relatifs aux retraites et 11 millions d'euros relatifs aux autres avantages postérieurs à l'emploi) sont liées aux différences entre les rendements réels et les produits d'intérêts générés par les actifs des régimes et des gains actuariels de 1 870 millions d'euros (dont 1 655 millions d'euros relatifs aux retraites et 215 millions d'euros relatifs aux autres avantages postérieurs à l'emploi) sont principalement relatifs à la baisse des engagements du fait de l'augmentation des taux d'actualisation.

Pour les principaux régimes de retraite d'Alcatel-Lucent en dehors des États-Unis, les impacts ont été estimés à partir d'une analyse de sensibilité prenant en compte l'évolution des taux d'intérêts et les écarts entre les

rendements réels et les produits d'intérêts générés par les actifs du régime. Des pertes actuarielles de (21) millions d'euros sont liées aux différences entre les rendements réels et les produits d'intérêts générés par les actifs des régimes et des gains actuariels de 265 millions d'euros sont relatifs à la baisse des engagements du fait des mises à jour des taux d'actualisation. L'impact relatif à tous les autres plans de retraite et autres avantages n'est pas significatif.

Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les anciens régimes de retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi de Alcatel-Lucent aux États-Unis et les principaux régimes de retraite d'Alcatel-Lucent en dehors des États-Unis au 30 juin 2013 ont été mis à jour et sont les suivants :

Taux d'actualisation	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre, 2012
US - Régime de retraite	4,06 %	3,50 %	3,30 %
US - Régime de remboursement de frais médicaux	3,63 %	3,07 %	2,84 %
US - Régime d'assurance-vie	4,37 %	3,75 %	3,60 %
Euro - Régime de retraite	3,25 %	3,25 %	2,75 %
UK - Régime de retraite	4,75 %	4,25 %	4,25 %

La variation de surplus non reconnu (du fait du plafonnement d'actifs et de l'application de l'IFRIC 14), reconnue dans l'état du résultat global, pendant les six premiers mois 2013 représentait un montant de (356) millions d'euros concernant uniquement les retraites ((108) millions d'euros au 30 juin 2012 et (86) millions d'euros au 31 décembre 2012).

### **Évolution des montants provisionnés des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi :**

(En millions d'euros)	30 juin 2013			30 juin 2012 <sup>(1)</sup>			31 décembre 2012 <sup>(1)</sup>		
	Régimes de retraite	Autres régimes postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite	Autres régimes postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite	Autres régimes postérieurs à l'emploi	Total
Montant provisionné au 1er janvier	95	(2 636)	(2 541)	40	(2 991)	(2 951)	40	(2 991)	(2 951)
Charge opérationnelle	(37)	(1)	(38)	(36)	(2)	(38)	(71)	(3)	(74)
Résultat financier	(6)	(41)	(47)	-	(56)	56	(16)	(111)	(127)
Réduction de régime <sup>(2)</sup>	1	-	1	-	-	-	25	-	25
Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi <sup>(3)</sup>	36	56	92	-	30	30	144	60	204
<b>Total reconnu en profits et (pertes)</b>	<b>(6)</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>(36)</b>	<b>(28)</b>	<b>(64)</b>	<b>82</b>	<b>(54)</b>	<b>28</b>
Écart actuariels de la période	869	226	1 095	(297)	(67)	(364)	305	(47)	258
Limitations d'actif et effet d'IFRIC 14	(356)	-	(356)	(108)	-	(108)	(86)	-	(86)
<b>Total reconnu dans l'état consolidé du résultat global<sup>(4)</sup></b>	<b>513</b>	<b>226</b>	<b>739</b>	<b>(405)</b>	<b>(67)</b>	<b>(472)</b>	<b>219</b>	<b>(47)</b>	<b>172</b>
Contributions et prestations payées	91	1	92	90	7	97	177	13	190
Transfert 420	-	-	-	-	-	-	(393)	393	-
Évolution du périmètre de consolidation	8	-	8	-	-	-	-	-	-
Autre (reclassifications et modifications de taux de change)	21	(29)	(8)	12	(86)	(74)	(30)	50	20
<b>Montant provisionné en fin de période</b>	<b>722</b>	<b>(2 424)</b>	<b>(1 702)</b>	<b>(299)</b>	<b>(3 165)</b>	<b>(3 464)</b>	<b>95</b>	<b>(2 636)</b>	<b>(2 541)</b>
Dont :									
• Charges de retraite payées d'avance	2 667	-	2 667	2 798	-	2 798	2 797	-	2 797
• Pension, indemnités de départ à la retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi	(1 945)	(2 424)	(4 369)	(3 097)	(3 165)	(6 262)	(2 702)	(2 636)	(5 338)

(1) Les montants Q2 2012 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

(2) Comptabilisée en coûts de restructurations.



- (3) Comptabilisé sur une ligne séparée du compte de résultat "Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi".
- (4) Les montants reconnus directement dans l'état consolidé du résultat global comptabilisés dans l'exercice indiqués dans le tableau ci-dessus sont différents de ceux indiqués dans l'état consolidé du résultat global du fait de l'impact des activités non poursuivies, qui sont exclues du présent tableau.

### **Couverture financière**

(En millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012	31 décembre 2012
Engagement	(27 417)	(32 307)	(30 104)
Valeur de marché des fonds investis	27 321	30 130	28 796
<b>Couverture financière</b>	<b>(96)</b>	<b>(2 177)</b>	<b>(1 308)</b>
Surplus non reconnu (dû aux modifications de régimes, à la limitation d'actif et à IFRIC 14)	(1 606)	(1 287)	(1 233)
<b>Montant net reconnu</b>	<b>(1 702)</b>	<b>(3 464)</b>	<b>(2 541)</b>

### **Modifications du régime français de retraite d'entreprise Auxad en 2013**

Auxad est un régime de retraite supplémentaire pour la tranche de rémunération excédant un montant égal à huit fois le plafond de la sécurité sociale, au-delà duquel il n'existe pas de système légal ou conventionnel de retraite. Ce plan a été modifié pour être totalement aligné sur le régime complémentaire AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres). A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, ces modifications incluent une mise à jour du taux de cotisation, des majorations pour enfants à charge, de paramètres techniques et de l'âge de départ en retraite. Ces changements sont comptabilisés pour le premier semestre 2013 sur la ligne « Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi » du compte de résultat consolidé pour un gain de 36 millions d'euros.

### **Modification du régime d'incapacité/invalidé long-terme aux États-Unis en 2013**

Les anciens salariés américains en invalidité longue durée continuent de bénéficier d'une couverture maladie, gratuitement, via le régime des salariés actifs. La couverture maladie pour les invalides longue durée est supprimée du régime de remboursement de frais médicaux des actifs « Management » à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013 et des actifs « Occupational » à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013. A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013, la couverture maladie pour les invalides longue durée est prévue par le régime de remboursement des frais médicaux des retraités. Dans ce dernier, les participants doivent cotiser et les invalides « sévères » sont éligibles au programme « Medicare Advantage PPO », ce qui réduit, pour le premier semestre 2013 l'engagement de 5 millions de dollars US. Cet impact est comptabilisé sur la ligne « Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi » du compte de résultat.

### **Modification du régime de remboursement des frais médicaux des retraités « formerly represented » en 2013**

L'accord collectif d'Alcatel-Lucent datant de 2004 précise, parmi différents sujets, le niveau de remboursement des frais médicaux pour les retraités « formerly represented ». Le 15 février 2013, Alcatel-Lucent et ses syndicats ont accepté d'étendre de deux ans le régime de remboursement de frais médicaux jusqu'au 31 décembre 2016 et de réduire l'engagement du Groupe de 40 millions de dollars US en 2015 et de 40 millions de dollars US en 2016 pour les retraités « formerly represented » soumis à des plafonds annuels de remboursement. Cette réduction d'obligation est comptabilisée en 2013 sur la ligne « Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi » du compte de résultat consolidé pour un montant de 73 millions de dollars US.

### **Modification du régime de remboursement des frais médicaux des retraités « formerly represented » en 2012**

L'accord collectif d'Alcatel-Lucent datant de 2004 précise, parmi différents sujets, le niveau de remboursement des frais médicaux pour les retraités « formerly represented ». Cet accord expire le 24 mai 2014. En avril 2012, Alcatel-Lucent et ses syndicats ont accepté d'étendre le régime de remboursement de frais médicaux du 25 mai 2013 au 31 décembre 2013 et de réduire de 40 millions de dollars US l'engagement du Groupe en 2013 pour les retraités « formerly represented » soumis à des plafonds annuels de remboursement. Le 28 décembre 2012, Alcatel-Lucent et ses syndicats ont accepté d'étendre le régime de remboursement de frais médicaux jusqu'au 31 décembre 2014 et de réduire de 40 millions de dollars US l'engagement du Groupe en 2014 pour les retraités « formerly represented » soumis à des plafonds annuels de remboursement. Cette réduction d'obligation est comptabilisée en 2012 sur la ligne « Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi » du compte de résultat consolidé pour un montant de 77 millions de dollars US.

## 2012 : Offre de sortie en capital pour les bénéficiaires des régimes de retraite américains ayant quitté le Groupe et non encore retraités

Au cours des troisième et quatrième trimestres de 2012, Alcatel-Lucent a proposé aux bénéficiaires ayant quitté le Groupe et non encore retraités des régimes de retraite des membres de la Direction et des « formerly represented » de choisir, pendant une période de temps spécifique, une sortie en capital plutôt qu'un paiement par rente perpétuelle (cette période de choix ne s'applique qu'aux bénéficiaires ayant quitté le Groupe et non encore retraités qui ne peuvent faire ce choix à tout moment). Comme les taux d'actualisation retenus selon la norme IAS 19 étaient plus faibles que le taux de conversion de rente en capital, il résulte de cette différence un gain reconnu lorsque le paiement en capital est réalisé. Ce gain est de 174 millions de dollars US en 2012. Cet impact est comptabilisé sur la ligne « Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi » du compte de résultat consolidé audité 2012.

### Modifications du régime de retraite en Suisse en 2012

Début 2012, plusieurs modifications (augmentation du taux de cotisation, diminution du taux de conversion, diminution des indemnités versées en cas de décès d'un pensionné, diminution des indemnités décès) ont impacté le régime de retraite Suisse pour un gain de 9 millions d'euros. Les modifications de ce plan ont été comptabilisées sur la ligne « Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi » du compte de résultat consolidé audité 2012.

### Règles de financement des plans de retraites américains à prestations définies en 2012

D'un point de vue réglementaire, qui détermine le besoin de financement des régimes de retraite, la loi « Moving Ahead for Progress in the 21st Century Act », signée le 6 juillet 2012, stabilisera les taux d'actualisation retenus en établissant un corridor autour de la moyenne des taux sur 25 ans, ce qui augmentera le taux d'actualisation à retenir. D'après des estimations préliminaires des plans de retraites américains du Groupe, la nouvelle législation suggère qu'il n'y aura pas de contribution supplémentaire au financement d'ici 2016 au plus tôt.

## NOTE 22. Notes concernant les tableaux de flux de trésorerie consolidés

### a/ Capacité d'autofinancement

(En millions d'euros)	Q2 2013	Q2 2012 <sup>(1)</sup>	1er semestre 2013	1er semestre 2012 <sup>(1)</sup>	31 décembre 2012 <sup>(1)</sup>
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la société mère	(885)	(396)	(1 238)	(137)	(2 011)
Participations ne donnant pas le contrôle	(2)	(5)	(18)	(7)	(77)
<b>Ajustements :</b>					
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	171	218	342	455	898
<i>Dont impact de la capitalisation des frais de développement</i>	54	71	111	142	283
Pertes de valeurs sur actifs	552	-	552	-	894
- Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(41)	(30)	(96)	(30)	(204)
- Provisions pour pensions et départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, nettes	(6)	(6)	(7)	(4)	11
- Provisions, autres pertes de valeurs et variations de juste valeur	92	45	130	49	455
- Rachat d'emprunts obligataires et changement d'estimations	33	176	33	202	-
- Plus ou moins-values sur cessions d'actifs	(1)	(2)	(4)	(9)	(30)
- Quote-part dans le résultat net des entreprises associées nette des dividendes reçus	(1)	1	(3)	1	(4)
- Résultat des activités abandonnées	(2)	10	(1)	(649)	(666)
- Coût de financement	109	67	215	132	271
- Rémunérations payées d'actions	5	6	11	12	26
- Impôts	28	(79)	(23)	(160)	425
<b>Sous-total ajustements</b>	<b>939</b>	<b>407</b>	<b>1 149</b>	<b>(1)</b>	<b>2 076</b>
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>52</b>	<b>5</b>	<b>(107)</b>	<b>(145)</b>	<b>(12)</b>

(1) Les montants Q2 2012, 1<sup>er</sup> semestre 2012 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

## b/ Free cash flow

(En millions d'euros)	Notes	Q2 2013	Q2 2012 <sup>(1)</sup>	1er semestre 2013	1er semestre 2012 <sup>(1)</sup>	2012 <sup>(1)</sup>
<b>Capacité d'autofinancement</b>		52	5	(107)	(145)	(12)
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel <sup>(2)</sup>	(15)	(98)	(175)	(170)	80	341
Autres actifs et passifs courants <sup>(3)</sup>		(17)	(148)	(73)	(209)	(174)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant intérêts et impôts</b>		<b>(63)</b>	<b>(318)</b>	<b>(350)</b>	<b>(274)</b>	<b>155</b>
Dont :						
- montants payés au titre des plans de restructuration	(17d)	(114)	(80)	(214)	(162)	(340)
- financement des retraites et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(21)	(49)	(55)	(92)	(97)	(190)
Intérêts (payés)/reçus		(58)	(24)	(159)	(108)	(202)
Impôts (payés)/reçus		(21)	(38)	(49)	(37)	(57)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>(142)</b>	<b>(380)</b>	<b>(558)</b>	<b>(419)</b>	<b>(104)</b>
Investissements corporels et incorporels		(106)	(130)	(223)	(253)	(581)
<b>Free cash flow</b>		<b>(248)</b>	<b>(510)</b>	<b>(781)</b>	<b>(672)</b>	<b>(685)</b>

(1) Les montants Q2 2012, 1<sup>er</sup> semestre 2012 et 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).

(2) Y compris les montants de créances cédées sans recours (voir note 20b).

(3) Y compris les montants reçus de la cession des crédits d'impôts recherche Français (voir note 20a).

## c/ Trésorerie (payée) / reçue au titre de la prise ou perte de contrôle des sociétés consolidées

(En millions d'euros)	Q2 2013	Q2 2012	1er semestre 2013	1er semestre 2012	2012
<b>Prise de contrôle d'entités consolidées</b>					
Coûts d'acquisition de nouvelles entités consolidées	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie des nouvelles entités consolidées	-	4	-	4	4
<b>Total - Impact net sur les flux de trésorerie des prises de contrôle</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Perte de contrôle d'entités consolidées</b>					
Coûts de cession des anciennes entités consolidées	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie des anciennes entités consolidées	-	-	-	-	(5)
<b>Total - Impact net sur les flux de trésorerie des pertes de contrôle</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(5)</b>

## NOTE 23. Engagements au titre d'obligations contractuelles et engagements hors bilan

### a/ Obligations contractuelles

Le Groupe a un certain nombre d'obligations contractuelles qui vont au-delà du 30 juin 2014. Parmi ces dernières, on notera notamment la dette financière à long terme et les intérêts financiers, les crédits baux, les locations simples, les commandes d'immobilisations et autres obligations fermes d'effectuer des paiements. Le total de nos obligations de paiement au 30 juin 2013 pour ces éléments est présenté ci-dessous, fondées sur les décaissements futurs minimaux à effectuer en fonction de ces engagements fermes. Les montants relatifs à la dette financière, aux locations financières et à la part capitaux propres des emprunts convertibles sont déjà pris en compte dans l'état consolidé résumé intermédiaire non audité de la situation financière au premier semestre 2013 présenté ci-dessus.

(En millions d'euros)	Échéance				
	A moins d'un an	1/07/2014-31/12/2015	2016-2017	2018 et suivantes	Total
<b>Obligations fermes d'effectuer des paiements</b>					
Dettes financières hors crédit bail	585	1 799	701	2 603	5 688
Crédit bail <sup>(1)</sup>	15	10	-	-	25
Composante capitaux propres des obligations convertibles	-	83	57	-	140
<b>Sous-total - comptabilisé dans l'état de la situation financière</b>	<b>600</b>	<b>1 892</b>	<b>758</b>	<b>2 603</b>	<b>5 853</b>
Frais financiers sur la dette financière <sup>(2)</sup>	356	517	535	1 000	2 408
Contrats de location simple	180	282	158	197	817
Commandes d'immobilisations	34	-	-	-	34
Obligations fermes d'achat <sup>(3)</sup>	799	450	244	108	1 601
<b>Sous-total - engagements</b>	<b>1 369</b>	<b>1 249</b>	<b>937</b>	<b>1 305</b>	<b>4 860</b>
<b>Total des obligations contractuelles<sup>(4)</sup></b>	<b>1 969</b>	<b>3 141</b>	<b>1 695</b>	<b>3 908</b>	<b>10 713</b>

(1) Dont 11 millions d'euros au titre des contrats de cession-bail relatifs à des actifs d'infrastructures informatiques vendus à la société Hewlett Packard (« HP »). Voir « Transactions d'externalisation » ci-dessous.

(2) Pour calculer les frais financiers sur la dette financière, il a été considéré que les dates de put sont les dates de remboursement. Pour les dettes avec des calls mais pas de put, les dates de call n'ont pas été considérées comme les dates de remboursement. Pour plus de détail sur ces dates, se référer à la note 16. Si toutes les dettes existantes au 30 juin 2013 n'étaient pas remboursées à leurs dates de put respectives, les frais financiers additionnels à supporter jusqu'aux dates de remboursement représenteraient environ 20 millions d'euros (dont 8 millions d'euros à payer en 2014-2017 et le reste en 2018 et lors des années suivantes).

(3) Dont 972 millions d'euros relatifs aux engagements pris envers HP dans le cadre de l'accord global de commercialisation et de l'externalisation de l'infrastructure informatique. Voir « Transactions d'externalisation » ci-dessous. Les autres obligations fermes d'achat résultent d'obligations d'achat principalement prises dans le cadre d'accords pluriannuels de fourniture d'équipements conclues lors de la cession d'activités ou de sites à des tiers ou d'accords d'externalisation.

(4) Les engagements au titre des retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi sont exclus de ce tableau, étant inclus dans nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (voir note 21).

## **b) Engagements hors bilan**

Au 30 juin 2013, les engagements hors-bilan s'élevaient à 1 940 millions d'euros, correspondant principalement à 1 244 millions d'euros de garanties sur les contrats à long terme pour la fourniture d'équipements de télécommunication et de services par nos filiales consolidées ou non. En général, le Groupe donne des garanties de bonne exécution aux clients par l'intermédiaire d'institutions financières. Ces garanties de bonne exécution et contre-garanties sont une pratique usuelle dans le secteur et sont fournies de façon habituelle pour les contrats long terme. Si certains événements intervenaient postérieurement à l'inclusion de ces engagements dans nos engagements hors bilan, tels qu'un retard par rapport au délai de livraison convenu ou des réclamations au titre de défaillances avérées au titre de l'exécution de ces contrats, ou le défaut de paiement de certains clients, des provisions seraient constituées dans les comptes consolidés pour tenir compte des risques estimés au sein des comptes « Provisions » ou « Montants dus aux/par les clients pour les travaux des contrats de construction » ou dans le compte de provisions sur stocks. N'est pas pris en compte dans le montant ci-dessous de 1 940 millions d'euros un montant de 236 millions d'euros environ au titre des engagements de financement de la clientèle par le Groupe, dont 43 millions d'euros sont disponibles pour tirage par nos clients.

Concernant les garanties accordées au titre de la bonne exécution des contrats, seules celles émises par le Groupe pour contre-garantir une garantie accordée par une institution financière sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Les engagements hors bilan donnés dans le cadre de l'activité normale sont les suivants :

(En millions d'euros)	30 juin 2013	30 juin 2012
Garanties données sur contrats Groupe et hors Groupe	1 244	1 172
Effets escomptés non échus et assimilés avec secours <sup>(1)</sup>	-	-
Autres engagements <sup>(2)</sup>	686	718
<b>Sous-total - Engagements conditionnels</b>	<b>1 930</b>	<b>1 890</b>
Sûretés et autres garanties sur la dette <sup>(3)</sup>	10	6
<b>TOTAL <sup>(4)</sup></b>	<b>1 940</b>	<b>1 896</b>

(1) Les montants reportés sur cette ligne concernent les cessions de créances avec recours. Les montants totaux de cessions de créances sans recours sont donnés en note 20b.

(2) À l'exception de la garantie donnée à Louis Dreyfus Armateurs décrite ci après.

(3) À l'exception des garanties subordonnées décrites ci-après sur les emprunts obligataires convertibles.

(4) Les engagements au titre des retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi sont exclus de ce tableau, étant inclus dans le bilan de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (voir note 21) et note 26 des comptes consolidés audités 2012 pour avoir un résumé des montants estimés de contribution.

Les montants des engagements indiqués dans les tableaux ci-dessus représentent les montants maxima potentiels (non actualisés) que le Groupe serait amené à payer au titre des garanties données. Ces montants ne sont pas diminués des sommes que le Groupe pourrait éventuellement recouvrer dans le cadre d'actions de recours ou du fait de contre-garanties reçues. Par ailleurs, la plupart des garanties données par la maison mère et des garanties de bonne exécution données aux clients du Groupe font l'objet de contrats d'assurance. En conséquence, l'exposition aux risques au titre des garanties pour lesquelles des informations sont fournies dans le tableau précédent devrait être diminuée des montants à recevoir des assurances en cas de réclamation.

Les engagements donnés en matière de garanties sur les produits ne sont pas repris dans le tableau ci-dessus. Les passifs éventuels provenant d'actions de justice et autres litiges ou arbitrages ne sont pas inclus dans les chiffres ci-dessus, à l'exception de ceux liés à des contrats de construction du Groupe.

Les engagements pris au titre de contrats annulés ou interrompus suite à la défaillance du débiteur, en cas notamment de faillite de ce dernier, sont inclus dans les chiffres ci-dessus tant que la main levée de la garantie correspondante n'est pas obtenue.

Les garanties données sur des contrats de construction hors Groupe peuvent aboutir à ce que le Groupe soit amené à dédommager le bénéficiaire de la garantie au titre de la défaillance du cocontractant (société non consolidée). La juste valeur de ces engagements, représentative des primes perçues en rémunération de la garantie donnée, s'élève à 0 million d'euros au 30 juin 2013 (1 million d'euros au 30 juin 2012).

Le 29 décembre 2006, Alcatel-Lucent a donné sa garantie totale et inconditionnelle sur l'emprunt obligataire convertible Alcatel-Lucent USA Inc. 2,875 % Séries A, émission senior à échéance 2023 et l'emprunt obligataire convertible de Lucent 2,875 % Séries B, émission senior à échéance 2025. Ces garanties, qui ont été accordées dans le cadre de la sollicitation conjointe des porteurs sur un amendement de la documentation de ces emprunts, sont sans privilège et subordonnées à la dette senior d'Alcatel-Lucent. Ces garanties subordonnées ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus.

### ***Transactions d'externalisation***

#### ***Accord d'externalisation avec la société Hewlett Packard***

Le 29 octobre 2009, Alcatel-Lucent a signé un accord majeur d'externalisation avec la société Hewlett Packard (« HP ») ayant une date d'application au 1<sup>er</sup> décembre 2009 et en même temps a signé un accord de coopération commerciale pour une durée de dix ans.

La transaction d'externalisation de l'infrastructure informatique prévoit que HP transformera et gèrera une grande partie de l'infrastructure informatique d'Alcatel-Lucent. Partie intégrante d'une phase de transition initiale de 18 mois et d'une phase de transformation (appelée « phase T&T »), HP a investi ses propres ressources pour transformer la plateforme informatique globale d'Alcatel-Lucent. En conséquence, Alcatel-Lucent s'engage à restructurer ses opérations informatiques, ce qui est estimé à un coût de 200 millions d'euros sur 10 ans. Ces coûts de restructuration, qui comprennent des coûts de licenciement et des coûts de transfert de certaines entités légales et ressources à HP, sont reconnus lorsqu'encourus, à partir de 2010. 88 millions d'euros de ces coûts de restructuration ont été reconnus au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013 (31 millions d'euros en 2012 dont 30 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2012). De plus, un amendement a été signé entre HP et Alcatel-Lucent au cours du quatrième trimestre 2011 concernant un montant supplémentaire de coût T&T de 42 millions d'euros (y compris de 6 millions d'euros de baux). 5 millions d'euros de ces coûts supplémentaires ont été dépensés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013 (6 millions d'euros en 2012 dont 2 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2012).

Faisant également partie du transfert de ressources, en 2012, Alcatel-Lucent a vendu à HP des actifs d'infrastructures informatiques dans le cadre d'un accord de cession bail, les obligations de paiements correspondantes étant incluses dans la ligne «Crédit-bail» du tableau des « Obligations fermes d'effectuer des paiements » ci-dessus, représentent un montant total de 11 millions d'euros au 30 juin 2012 (10 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Faisant partie de l'ensemble de l'accord avec HP, Alcatel-Lucent s'est également engagé à acheter pour environ 514 millions d'euros de biens et services HP (le montant a augmenté de 62 millions d'euros par rapport à 2011 suite à l'augmentation de la durée d'engagement d'une année supplémentaire (jusqu'en 2014)). Au sein de ce montant, 311 millions d'euros sont relatifs à l'engagement pris d'acquiescer chaque année sur une période de cinq ans du 1<sup>er</sup> janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2014 un montant d'environ 62 millions d'euros identique à celui des achats de biens et services à HP effectués du 1<sup>er</sup> novembre 2008 au 31 octobre 2009, et 202 millions d'engagement d'achats supplémentaires à effectuer sur cette même période de cinq ans de biens et services HP à utiliser dans le cadre des réseaux clients, avec un engagement restant total de 165 millions d'euros au 30 juin 2013 (226 millions d'euros au 31 décembre 2012). L'obligation au titre des contrats de crédit bail et les obligations fermes d'achat relatives à cet accord sont comprises dans le tableau donnant les obligations fermes d'effectuer des paiements présentées ci-avant dans les chiffres des lignes « Crédit bail » et « Obligations fermes d'achat ».

Les deux engagements suivants font également partie des contrats HP :

- Un engagement d'achat minimum relatif aux services de gestion informatique que HP et/ou des sociétés du groupe HP doivent effectuer ou procurer à Alcatel-Lucent sur une durée de 10 ans et pour un montant total de 1 408 millions d'euros (montant qui comprend 120 millions d'euros des 200 millions d'euros de coûts de restructuration mentionnés ci-dessus et avec un engagement restant de 711 millions d'euros au 30 juin 2013) ; et
- Un engagement de faire des efforts commerciaux pour développer les ventes dans le cadre de l'accord global de commercialisation avec HP, comprenant l'établissement d'une équipe dédiée, pour un montant total de 298 millions d'euros sur dix ans (avec un engagement restant de 96 millions d'euros au 30 juin 2013).

Ces deux engagements sont compris pour leur partie restante au 30 juin 2013 dans le tableau donnant les obligations fermes d'effectuer des paiements présentées ci-avant dans les chiffres de la ligne « Obligations fermes d'achat ».

#### Autres engagements – Contrats d'approvisionnement/ Fournisseurs de services d'approvisionnement en matériels électroniques (Electronic Manufacturing Services (EMS))

Alcatel-Lucent sous-traite une part significative de ses activités de fabrication à un nombre limité de fournisseurs de services d'approvisionnement en matériel électronique (EMS). Les EMS produisent des produits Alcatel-Lucent en utilisant les spécifications Alcatel-Lucent, des plateformes de test conformes aux programmes d'assurance qualité Alcatel-Lucent, et les normes établies par Alcatel-Lucent. Les EMS doivent se fournir en composants et sous-ensembles qu'ils utilisent ensuite pour produire des produits sur le fondement des prévisions des besoins futurs d'Alcatel-Lucent auprès de fournisseurs agréés par Alcatel-Lucent.

En général, Alcatel-Lucent n'est pas propriétaire des composants et sous-ensembles achetés par les EMS et les titres de propriété de ces produits sont transférés à Alcatel-Lucent par les fournisseurs au moment où les EMS livrent ces produits. Le Groupe enregistre les stocks au moment de leur transfert de propriété des EMS à Alcatel-Lucent. Alcatel-Lucent constitue des provisions pour stock en excès ou obsolètes déterminées en fonction des tendances historiques de consommation et des estimations des besoins futurs, y compris pour les produits appartenant aux EMS et produits pour le compte d'Alcatel-Lucent, ainsi que sur les commandes irrévocables et non remboursables (« non-cancellable, non-returnable » -"NCNR") que les sous-traitants EMS ont vis-à-vis de leurs fournisseurs pour des composants et sous-ensembles qui seront intégrés dans des produits Alcatel-Lucent. Au cours du premier semestre 2013, Alcatel-Lucent a enregistré une charge de 12 millions d'euros au titre d'engagements de stock excédentaires avec ses fournisseurs EMS, à comparer à une charge de 25 millions d'euros en 2012 (dont 14 millions d'euros au cours du premier semestre 2012).

En général, Alcatel-Lucent n'a pas d'engagement d'achat minimum dans ses contrats d'approvisionnement avec les EMS, et de ce fait, aucun engagement à ce titre ne figure dans le tableau des « obligations fermes d'effectuer des paiements » présenté au début de cette note annexe.

#### Lettre d'indemnisation en faveur de Louis Dreyfus Armateurs

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011, Alcatel-Lucent a signé une lettre d'indemnisation (« LI ») en faveur de Louis Dreyfus Armateurs (« LDA »), notre coentrepreneur dans l'entité conjointement contrôlée Alda Marine, selon laquelle Alcatel-Lucent s'engage à indemniser toutes pertes provenant de l'exposition aux radiations émanant de la centrale

nucléaire endommagée de Fukushima, lors des réparations faites au cours du deuxième trimestre 2011 sur un câble sous-marin, qui ont nécessité l'utilisation de navires armés par LDA.

Notre dette potentielle au titre de cette LI ne devrait pas excéder 50 millions d'euros, augmenté annuellement par le taux le plus bas de (i) 5 % et (ii) le pourcentage d'augmentation des salaires des équipages concernées accordée par LDA. Cette LI expire le 15 avril 2081.

Comme le niveau des radiations mesuré durant les réparations est toujours resté sous les seuils critiques tels que définis par l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire), le risque d'avoir à effectuer des paiements au titre de cet engagement est considéré comme faible au 30 juin 2013.

### ***Engagements spécifiques de la société Alcatel-Lucent USA Inc.***

#### *Engagements liés aux cessions d'Alcatel-Lucent USA Inc.*

Alcatel-Lucent USA Inc. est partie prenante de plusieurs accords qui ont été passés en relation avec la cession par Alcatel-Lucent USA Inc. de certaines de ses filiales dont notamment AT&T, Avaya, LSI Corporation (ex-Agere Systems qui a fusionné avec LSI Corporation en avril 2007) et NCR Corporation. Conformément à ces accords, Alcatel-Lucent USA Inc. et ses anciennes filiales ont convenu de répartir certaines des dettes entre chacune des activités et de partager ces dettes sur le fondement de clés d'allocations et de seuils divers. Par exemple, Alcatel-Lucent USA Inc. a une provision de 14 millions d'euros (18 millions de dollars US) au 30 juin 2013 au titre d'une réclamation faite par NCR Corporation concernant ses engagements environnementaux sur la dépollution de la rivière Fox dans le Wisconsin aux États-Unis (15 millions d'euros en 2012). Au 1<sup>er</sup> semestre 2013, un paiement de 3 millions d'euros (3 millions de dollars US) a été fait à NCR Corporation (1 million d'euros en 2012) et une augmentation de provision pour un montant de 2 millions d'euros (2 millions de dollars US) a été comptabilisée sur la base de l'augmentation du montant réclamé par NCR Corporation à AT&T et Alcatel-Lucent (une reprise de 1 million d'euros avait été comptabilisée en 2012). Toute évolution relative à la procédure Fox River pourra occasionner des ajustements de la provision actuelle. Alcatel-Lucent USA Inc. n'a pas connaissance de dettes significatives envers ses anciennes filiales, en relation avec ces accords, qui ne seraient pas comprises dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2013. Il n'en demeure pas moins qu'il reste possible que de telles dettes potentielles soient à honorer par Alcatel-Lucent USA Inc. dans le futur au-delà des montants déjà provisionnés.

#### *Contrats de garantie et d'indemnisation d'Alcatel-Lucent USA Inc.*

Alcatel-Lucent USA Inc. s'est séparée de certaines de ses activités au travers d'accords de cession à des tiers ou de scission avec ses actionnaires. En relation avec ces transactions des clauses d'indemnisation ont été mises en place en faveur des acheteurs ou de tiers ayant des opérations avec les activités cédées. Ces clauses incluent des garanties de second rang au titre d'engagements de location de biens immobiliers et d'équipements relatifs aux entités cédées et certaines indemnités spécifiques au titre de risques juridiques et environnementaux ainsi qu'au titre des engagements de fourniture. La durée de ces engagements varie mais est standard pour ce type de garantie.

Alcatel-Lucent USA Inc. reste potentiellement responsable pour 36 millions de dollars US au 30 juin 2013 (47 millions de dollars US au 31 décembre 2012) au titre d'engagements de location, qui ont été transférés à Avaya et des acheteurs d'autres activités cédées (les engagements de location avec LSI Corporation sont arrivés à échéance en juin 2013). La durée résiduelle de ces contrats de location transférés et l'étendue des obligations potentielles d'Alcatel-Lucent USA Inc. correspondantes va de 1 mois à 7 ans. Le cessionnaire de ces contrats de location cédés peut restructurer ou terminer ces contrats avant leur échéance initiale et libérer Alcatel-Lucent USA Inc. de sa possible obligation. Alcatel-Lucent USA Inc. a, en général, le droit de recevoir une indemnité ou un remboursement de la part des bénéficiaires et Alcatel-Lucent USA Inc. n'a pas comptabilisé de provision au titre de pertes relatives à ce type d'obligations.

Alcatel-Lucent USA Inc. est partie prenante des accords d'indemnisation au titre d'ajustements des charges fiscales relatives à ses lignes de produits, ainsi qu'à une partie des autres ajustements fiscaux relatifs aux périodes précédant la séparation avec AT&T. Alcatel-Lucent USA Inc. a des accords similaires avec Avaya. Certains ajustements fiscaux ont été proposés ou estimés au titre de ces accords. Le résultat de ces demandes ne devrait pas avoir d'effet négatif significatif sur le résultat des opérations du Groupe, la position financière consolidée ou la trésorerie à court terme.

### *Garantie de Alcatel-Lucent USA Inc. sur les emprunts obligataires cotés d'Alcatel-Lucent*

Le 27 mars 2007, Alcatel-Lucent USA Inc. a donné sa garantie entière et inconditionnelle pour l'emprunt obligataire Alcatel-Lucent à 6,375 % EUR à échéance 2014 (dont le montant principal était de 284 millions d'euros au 30 juin 2013 en tenant compte des rachats effectués durant le 1<sup>er</sup> semestre 2013). Cette garantie est sans privilège et subordonnée à la dette senior de Alcatel-Lucent USA Inc. et est *pari passu* avec les autres emprunts obligataires sans privilèges d'Alcatel-Lucent USA Inc., à l'exclusion de ceux qualifiés expressément de senior aux obligations de garantie.

### **NOTE 24. Litiges**

---

Le 21 février 2013 nous avons été informés que les autorités nigérianes contre la corruption, ont entamé une enquête concernant la mauvaise gestion du National Rural Telephony Project et l'implication d'Alcatel-Lucent Nigeria Ltd ("ALU Nigeria") et d'autres équipementiers dans ce projet. Notre entreprise conjointe chinoise, Alcatel-Lucent Shanghai Bell ("ASB"), s'est engagée dans un contrat avec le gouvernement nigérian pour la Phase I de ce projet le 5 juin 2002. Par avenant en date du 4 avril 2003, le contrat a été cédé à un groupement incluant ASB et une compagnie chinoise d'état d'ingénierie nommée China National Machinery and Equipment Import and Export Corporation ("CMEC"). ALU Nigeria ne fait pas partie du groupement, mais a agi en tant que sous-traitant. La Phase I du projet a été acceptée par le gouvernement nigérian. Le 27 décembre 2006, ASB et CMEC ont signé un contrat avec le gouvernement nigérian pour la Phase II du projet, et par la suite ASB a cédé ses obligations au contrat à CMEC le 1<sup>er</sup> février 2007. La Phase II du projet n'a jamais été mise en œuvre pour faute de financement. A ce stade, nous n'avons pas de nouveaux détails concernant la nature de la prétendue mauvaise gestion. Nous coopérons avec les enquêteurs et avons lancé notre enquête interne.

Concernant la procédure pénale au Costa Rica, dans sa décision de décembre 2012, la Cour d'Appel (qui a acquitté sur des bases procédurales l'ensemble des personnes physiques ayant été accusées) a rejeté la décision du tribunal pénal de ne pas se prononcer sur la demande d'ICE envers Alcatel-Lucent, et a renvoyé cette question au tribunal. A ce stade, il n'est pas possible de déterminer quel impact, le cas échéant, ce développement pourrait avoir sur Alcatel-Lucent.

Il n'y a eu aucun autre événement significatif au cours des six premiers mois de 2013 concernant les litiges décrits dans la note 36 des comptes consolidés audités 2012, et aucun nouveau litige significatif n'est survenu depuis le 31 décembre 2012.

### **NOTE 25. Événements postérieurs à la date de clôture**

---

Aucun événement intervenu entre la date de clôture et le 30 juillet, date d'arrêté des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités 2013 par le conseil d'administration et d'autorisation de leur communication, n'est à signaler ou à ajuster, à l'exception de l'événement concernant l'attribution de stock options et d'actions gratuites en juillet 2013 (voir note 7) et l'émission d'une nouvelle obligation convertible et le rachat de dettes financières en juillet 2013 (voir note 18a et b).



## NOTE 26. Information trimestrielle (non auditée)

### Comptes de résultat consolidés

(En millions d'euros sauf résultat par action)

2012	Q1 <sup>(1)</sup>	Q2 <sup>(1)</sup>	Q3 <sup>(1)</sup>	Q4 <sup>(1)</sup>	Total <sup>(1)</sup>
<b>Revenus</b>	<b>3 207</b>	<b>3 546</b>	<b>3 600</b>	<b>4 096</b>	<b>14 449</b>
Coût des ventes	(2 237)	(2 420)	(2,599)	(2,852)	(10 108)
<b>Marge brute</b>	<b>970</b>	<b>1 126</b>	<b>1 001</b>	<b>1 244</b>	<b>4 341</b>
Charges administratives et commerciales	(634)	(610)	(572)	(574)	(2 390)
Frais de R&D avant capitalisation de frais de développement	(623)	(595)	(605)	(609)	(2 432)
Impact de la capitalisation des frais de développement	(3)	(6)	(6)	3	(12)
Frais de R&D	(626)	(601)	(611)	(606)	(2 444)
<b>Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, résultat de cession de sociétés consolidées, litiges, pertes de valeur sur actifs et amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(290)</b>	<b>(85)</b>	<b>(182)</b>	<b>64</b>	<b>(493)</b>
Coûts de restructuration	(75)	(107)	(61)	(246)	(489)
Litiges	1	-	1	-	2
Résultat de cession de sociétés consolidées	-	-	-	11	11
Pertes de valeur sur actifs	-	-	-	(894)	(894)
Amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	-	30	5	169	204
<b>Résultat de l'activité opérationnelle</b>	<b>(364)</b>	<b>(162)</b>	<b>(237)</b>	<b>(896)</b>	<b>(1 659)</b>
Intérêts financiers relatifs à la dette financière brute	(85)	(91)	(89)	(91)	(356)
Intérêts financiers relatifs à la trésorerie et aux valeurs mobilières de placement	20	22	18	18	78
Coût de financement	(65)	(69)	(71)	(73)	(278)
Autres produits et charges financiers	(55)	(239)	(57)	(46)	(397)
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	1	-	1	3	5
<b>Résultat net avant impôt, réduction de goodwill relative aux déficits fiscaux utilisés non reconnus et activités abandonnées</b>	<b>(483)</b>	<b>(470)</b>	<b>(364)</b>	<b>(1 012)</b>	<b>(2 329)</b>
Impôt	81	79	26	(611)	(425)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(402)</b>	<b>(391)</b>	<b>(338)</b>	<b>(1 623)</b>	<b>(2 754)</b>
Résultat net des activités abandonnées	659	(10)	12	5	666
<b>Résultat net</b>	<b>257</b>	<b>(401)</b>	<b>(326)</b>	<b>(1 618)</b>	<b>(2 088)</b>
dont :					
• <b>Part du Groupe</b>	<b>259</b>	<b>(396)</b>	<b>(316)</b>	<b>(1 558)</b>	<b>(2 011)</b>
• part des minoritaires	(2)	(5)	(10)	(60)	(77)
<b>Résultat net part du Groupe par action (en euros) :</b>					
• résultat par action de base	0,11	(0,17)	(0,14)	(0,69)	(0,89)
• résultat par action dilué	0,10	(0,17)	(0,14)	(0,69)	(0,89)
<b>Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action (en euros) :</b>					
• résultat par action de base	(0,18)	(0,17)	(0,15)	(0,69)	(1,18)
• résultat par action dilué	(0,18)	(0,17)	(0,15)	(0,69)	(1,18)
<b>Résultat net des activités abandonnées par action (en euros) :</b>					
• résultat par action de base	0,29	0,00	0,01	0,00	0,29
• résultat par action dilué	0,23	0,00	0,01	0,00	0,24

(1) Les montants trimestriels 2012 sont représentés pour refléter l'impact de l'application rétrospective de l'IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et de l'IFRS 11 « Partenariats » (voir note 4).



### 3 — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Alcatel-Lucent, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.a) de l'annexe qui expose les changements de méthodes comptables liés à l'application des normes IAS 19 révisée « Avantages du personnel » et IFRS 11 « Partenariats » à compter du 1er janvier 2013.

#### 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 juillet 2013

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

Jean-Pierre Agazzi

ERNST&YOUNG et Autres

Jean-François Ginies

## **ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes présentés dans le rapport financier semestriel 2013 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'Alcatel-Lucent et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 30 juillet 2013

Michel Combes

Directeur Général

**Relations Investisseurs et actionnaires**

Alcatel-Lucent  
3, avenue Octave Gréard  
75007 Paris  
France

Tél + 33 (0)1 40 76 10 10  
[www.alcatel-lucent.com](http://www.alcatel-lucent.com)